LE MONDE DES LIVRES



■ Bataille et ses contraires ; créer, selon Hemingway ; Citati, Foucault...

# Le Monde

55e ANNÉE – Nº 16877 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE · VENDREDI 30 AVRIL 1999 · FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

## Retraites : le gouvernement préfère prendre son temps

LE COMMISSAIRE au Plan, Jean-Michel Charpin, a remis, jeudi 29 avril, à Lionel Jospin son rapport sur les retraites. Le premier ministre a aussitôt annoncé qu'il confiait le soin à Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, de conduire une nouvelle concertation jusqu'à la fin de l'année, pour étudier avec les partenaires sociaux les réformes envisageables. Dans un entretien au *Parisien*, il ne dévoile aucune des mesures qui pourraient avoir sa préférence. *« Nous avons le temps »*, dit-il, tout en admettant qu'il est *« impossible »* de *« ne rien faire »*. Interrogé par *Le Monde*, Nicolas Sarkozy, président par intérim du RPR, critique ce choix et y voit *« l'illustration parfaite de la méthode du gouvernement : beaucoup de mots, mais jamais de décisions aux moments nécessaires »*.

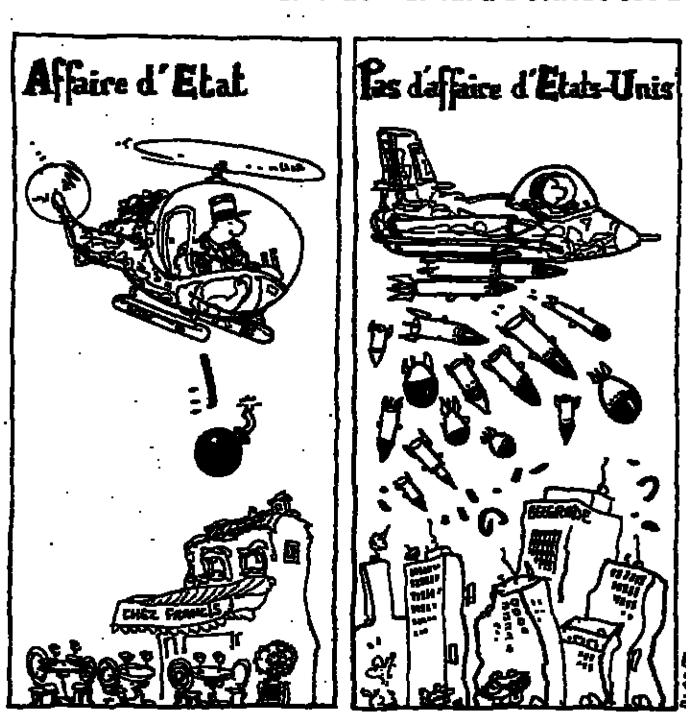
*Lire page 12*

# Corse : Lionel Jospin face au cas Bonnet

● Le premier ministre lance deux enquêtes administratives et n'exclut pas des sanctions ● La question est posée de la dissolution du Groupe de pelotons de sécurité, unité hors normes voulue par le préfet de Corse ● L'avenir de Bernard Bonnet est au centre de l'affaire

**LIONEL JOSPIN** a annoncé, mercredi 28 avril, la mise en place de deux enquêtes administratives sur le fonctionnement du Groupe de pelotons de sécurité (GPS), après l'incendie criminel dans la nuit du 20 au 21 avril, d'un restaurant en Corse, pour lequel trois gendarmes du GPS et le commandant de la légion de gendarmerie de Corse ont été mis en examen et écroués. Le premier ministre a consacré l'essentiel de sa journée de mercredi à s'expliquer sur la crise corse. Intervenant l'après-midi devant les députés, le premier ministre a manifesté son souhait de connaître rapidement la vérité, n'excluant pas des sanctions à l'encontre des fonctionnaires impliqués dans des actions illégales. M. Jospin est confronté à deux problèmes : le GPS, unité d'élite créée en Corse hors des normes habituelles ; les liens de ce dernier avec le préfet de région, Bernard Bonnet, dont les plus proches collaborateurs sont des gendarmes et d'anciens de la DGSE. *« La leçon de cette histoire est que, face à une situation exceptionnelle, il faut s'en tenir aux procédures ordinaires »*, confiait-on, jeudi matin, à Matignon. On y précisait que le directeur du cabinet de M. Jospin, Olivier Schrameck, n'a entretenu aucun fil direct avec M. Bonnet. M. Schrameck a rencontré le préfet à seulement deux reprises ces derniers mois, en octobre 1998 et en février, et ne l'a jamais eu au téléphone en dehors de ces rendez-vous.

Un quatrième gendarme, le commandant du GPS Norbert Ambrosse, a été mis en examen et écroué, mercredi 28 avril. Il s'était présenté seul, sans préciser sa qualité de gendarme, le 21 avril, à l'hôpital toulousain de Rangueil où il avait été hospitalisé au vu de ses brûlures. Un débat contradictoire devait confronter les quatre gendarmes, jeudi 29 avril à Ajaccio, dans le cabinet du juge d'instruction chargé de l'affaire, Patrice Camberou.




*Lire pages 8 et 10 et notre éditorial page 20*

## La guerre du Kosovo

■ L'OTAN annonce des frappes vingt-quatre heures sur vingt-quatre

■ M. Tchernomyrdine et M. Annan en missions diplomatiques

■ Reportage : au Monténégro, sous les bombes

■ Portrait : les métamorphoses de Joschka Fischer

*Lire pages 2 à 4 et 16*
*Les points de vue page 17*

## *Des viticulteurs reprochent à la météo de faire la pluie mais pas le beau temps*

**TOULOUSE**
*de notre correspondant régional*

Mercredi 21 avril, Perpignan, Pyrénées-Orientales, 18 heures. Le ciel se couvre de nuages noirs. Le permanent de Météo France quitte son bureau « sereinement ». Aucune station météo du Sud n'a « vu » arriver la grêle. A 20 heures, cependant, le ciel dégringole avec une force exceptionnelle. Un violent orage de grêle s'abat sur le nord du département, laissant, dans la région des Fenouillèdes, des milliers d'hectares de vignes et de vergers déchiquetés et des centaines d'agriculteurs traumatisés.

Le matin de ce mercredi, Météo France annonçait *« un risque possible d'orage susceptible de donner de la grêle »*, mais aucun élément ne permettait de confirmer ce risque dans la journée. L'établissement public ne déclenche donc pas d'alerte. La grêle est d'ailleurs la chose la plus difficile à prévoir. *« On ne la constate que quand elle est tombée »*, dit Maurice Valaude, directeur du centre météo de Perpignan. A Toulouse, au siège de Météo France, on plaide *« le droit à l'erreur »* : *« C'était imprévisible »*, estime Guy Le Goff, directeur interrégional. *« La météo ne sera jamais une science exacte à 100 % »*, observe Jean-Pierre Verdou, adjoint au directeur de l'information.

Les viticulteurs et arboriculteurs sont peu sensibles aux explications sur l'aléa des sciences de la prévision et sur « la théorie du chaos », selon laquelle la moindre perturbation survenue à un bout de la planète – un battement d'aile – peut provoquer des manifestations climatiques extrêmes à l'autre bout de la terre. Dès samedi, ils descendent à huit cents dans les rues de Perpignan. Cette fois, ils ne s'en prennent pas au sort ou à Bruxelles. Ils accusent Météo France de ne pas avoir déclenché la procédure d'alerte qui aurait permis d'actionner canons et brûleurs antigrêle. Mercredi 28 avril, le syndicat des vignerons, la FDSEA et le CDJA déposent un recours contre les services météorologiques devant le tribunal administratif de Montpellier. Ils accusent Météo France de *« carence et négligence »* et demandent réparation – 240 millions de francs, 36,6 millions d'euros – *« pour erreur manifeste d'appréciation »*.

C'est la première fois qu'un telle procédure judiciaire est mise en œuvre contre Météo France. *« Nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout*, explique Georges Moneger, directeur du syndicat des vignerons. *Pas pour mettre un fonctionnaire en prison, mais pour que la carence soit reconnue. Sinon à quoi bon les dispositifs d'alerte ? C'est inconcevable qu'on nous dise qu'on n'a pas vu venir un orage pareil alors qu'on sait prévoir la moindre goutte de pluie sur Roland-Garros. »* Les paysans revendiquent dans cette affaire leur *« droit à l'information et à la sécurité »*. *« Il faut un radar sur le département »*, disent-ils. *« On en construit un, mais ça n'évitera pas les imprévus météorologiques,* répond Météo France. *Le ciel ne porte jamais la signature de la grêle. »* Le risque n'est donc pas totalement maîtrisable ? *« Ce cas nous confronte aux limites de ce que nous savons faire,* reconnaît M. Le Goff. *La qualité de nos prévisions a beaucoup progressé. Du coup, les gens acceptent de moins en moins nos limites. »* C'est au tribunal, désormais, de fixer la responsabilité du service public face à l'impondérable.

***Jean-Paul Besset***

## Démission à l'OM

**DANS** un entretien au *Monde*, Jean-Michel Roussier, président délégué de l'Olympique de Marseille, annonce officiellement sa démission du club de football. *« Je ne suis plus en mesure d'exercer normalement mes fonctions »*, explique-t-il. L'homme a contribué depuis 1995 à la reconstruction du club phocéen, alors menacé de liquidation judiciaire. Mais il était en butte depuis plusieurs semaines à l'hostilité des supporteurs et de détracteurs au sein même de l'équipe dirigeante. Placés sous protection policière, lui et sa famille avaient été l'objet de menaces. Robert Louis-Dreyfus, président de l'OM, devrait annoncer, vendredi 30 avril, la nomination d'Yves Marchand.

*Lire page 28*

SHOBHA/CONTRASTO

### ■ Biennale de Venise

La Biennale achève sa mutation. Entité autonome, dotée de structures administratives allégées, elle souhaite investir de nouveaux lieux d'exposition. Ouverture le 12 juin. p. 32

### ■ Violence à l'école

Les résultats du plan antiviolence mis en place par Claude Allègre sont mitigés : les incivilités, contenues aux abords des lycées, réapparaissent dans les classes, et l'école *« à la française »* est menacée. p. 14

### ■ Privatisation du Crédit lyonnais

Dix établissements financiers sont candidats à la privatisation du Lyonnais. Première sélection fin mai. p. 22

### ■ La responsabilité des maires

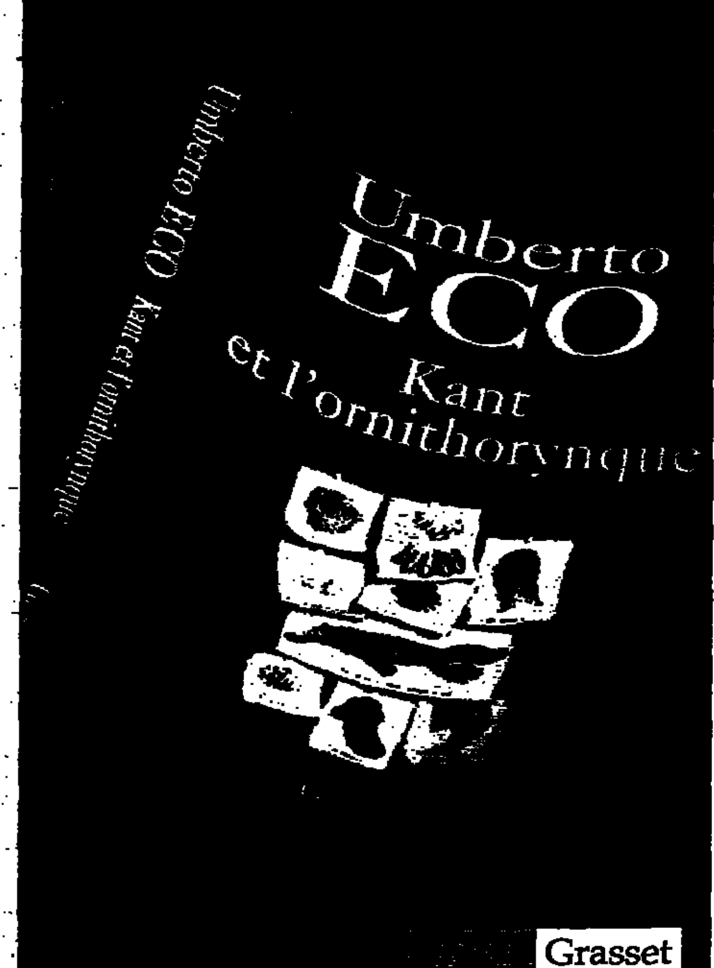
Les élus craignent de plus en plus d'être traduits en justice pour des délits involontaires. Le gouvernement n'a pas l'intention de modifier le code pénal. p. 15

### ■ Huile d'olive grand cru

Vantée pour ses bienfaits diététiques, à la mode chez les grands chefs, l'huile d'olive s'est imposée en France. Désormais, on recherche les crus rares. p. 30

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 430 - 7,50 F




# Le Japon veut une défense comme tout le monde

**LE TABOU** frappant les questions de défense au Japon est en train de s'effriter. L'adoption, par la Diète, des lois, pendantes depuis de longs mois, sur la réorientation de l'alliance américano-nippone, qui étendent le périmètre de défense du Japon aux régions limitrophes de l'archipel et renforcent la coopération militaire entre les deux pays, est symptomatique d'un élargissement par Tokyo de sa conception de la sécurité.

En assimilant des crises dans son voisinage à des atteintes à sa propre sécurité – et en justifiant ainsi l'intervention de ses forces d'autodéfense (armée) –, le Japon ouvre la voie à sa participation à des opérations militaires ne concernant pas directement son territoire. Et certains commentateurs font un parallèle entre le renforcement de l'alliance américano-nippone et les nouvelles orientations stratégiques de l'OTAN : dans les deux cas, il y a une consolidation des liens de sécurité tissés au cours de la guerre froide.

Cet élargissement de la notion *du* droit d'autodéfense – le seul que reconnaisse la Constitution japonaise – à *un* droit d'autodéfense, qui devient de fait collectif, intervient à un moment où l'opinion est moins allergique – ou plus résignée – à une extension des responsabilités militaires nationales, exigées par les Etats-Unis afin d'adapter l'alliance à la donne stratégique post-guerre froide en Asie du Nord-Est. La crise de confiance engendrée par la récession économique la plus grave depuis la guerre et des événements traumatisants (séisme de Kobé, attaques de la secte Aum) ont entamé la quiétude dans laquelle avaient été entretenus les Japonais au cours des années d'expansion. La « frilosité » de l'opinion favorise les initiatives visant à renforcer la sécurité nationale, aussi le bloc des partis conservateurs, épaulé par les centristes, joue de ce flottement dans les esprits pour avancer ses pions de *Realpolitik*. Mais, en même temps, se font jour des préoccupations nouvelles : l'intervention des forces de l'OTAN en Yougoslavie est perçue comme l'illustration de la trop grande confiance des Etats-Unis dans la puissance militaire, voire, comme l'écrit l'*Asahi*, d'une *« psychose de supergrand »* dans laquelle le Japon ne souhaite pas forcement être entraîné.

***Philippe Pons***

*Lire la suite page 20*

## La riposte de France Télécom

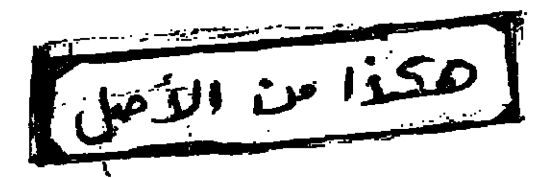


MICHEL BON

**L'ANNONCE**, il y a une semaine, du projet de rapprochement entre Deutsche Telekom et Telecom Italia a été ressentie comme une trahison par France Télécom. Dans un entretien au *Monde*, Michel Bon, le patron du groupe français, détaille sa riposte. Il compte obtenir des dédommagements et poursuivre, vite, son expansion européenne.

*Lire page 21*





هكذا من الأصل



**KOSOVO** Le président américain, Bill Clinton, a annoncé, mercredi 28 avril, une intensification des frappes de l'OTAN contre la Yougoslavie avec des bombardements 24 heures sur 24. Dans la nuit, six fortes explosions ont été entendues à *Belgrade*. ● VUK DRASKOVIC a été limogé, mercredi, de son poste de vice-premier ministre fédéral pour avoir exprimé ces derniers jours *« des vues contraires »* aux positions du gouvernement. *Trois ministres appartenant* à son parti ont démissionné. ● LE CHEF DE LA DIPLOMATIE grecque, Georges Papandréou, explique dans un entretien au *Monde* que l'on peut *être à la fois contre* Slobodan Milosevic et son régime et hostile aux bombardements de l'OTAN. Il confirme *que la Grèce ne* participera pas à une éventuelle intervention terrestre contre la Yougoslavie mais qu'elle est prête à se joindre à une force de maintien de la paix.

# Les rencontres se multiplient à Moscou pour obtenir un règlement

La crise du Kosovo était au centre des entretiens que le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et le ministre grec des affaires étrangères, Georges Papandréou, devaient avoir, jeudi, avec les responsables russes. Viktor Tchernomyrdine annonce des propositions « concrètes »

**LES RAIDS AÉRIENS** contre des cibles en Yougoslavie se sont concentrés, dans la nuit du mercredi 28 au jeudi 29 avril, sur Belgrade et Podgorica, capitales des Républiques serbe et monténégrine. Les *bombardements vont aller s'intensifiant.*

● **Le président américain, Bill Clinton**, a annoncé, mercredi 28 avril, que les avions alliés bombarderont désormais 24 heures sur 24, à la faveur d'une amélioration des conditions météorologiques. Le chef de l'exécutif américain a souligné qu'il s'en tenait à la stratégie des bombardements aériens et *« aux importantes décisions prises par l'Alliance pour accroître la pression sur Belgrade »*. *« Nous savons que nous allons maintenant pouvoir faire décoller nos avions sans interruption, les faire voler à plus basse altitude* [...] *avec de meilleures conditions météorologiques »*, a-t-il ajouté. Le chef d'état-major des armées françaises, le général Jean-Pierre Kelche, a affirmé jeudi que l'OTAN *« va mettre le couvercle »* sur la Yougoslavie et plus particulièrement sur le Kosovo pour que les forces serbes *« ne puissent plus bouger »*.

● **D'après le ministre français de la défense, Alain Richard**, *« le mode d'emploi choisi est à l'opposé de bombardements massifs, qui entraîneraient des pertes massives de civils, et la contrepartie à la violence de la frappe est l'étalement dans le temps »*. Il n'est pas question, a-t-il dit, que les forces françaises quittent l'aéroport de Tirana. *« On ne quitte pas l'aéroport de Tirana* [...] *après l'arrivée massive de moyens américains, que nous avons souhaitée* [...]. *Tirana est un centre logistique dont tout le monde a besoin, et nous devrons tous partager cet espace. »*

● **L'OTAN a admis le bombardement par erreur**, mardi, d'un quartier résidentiel de la ville de Surdulica, au sud de Belgrade – bombardement qui a fait 20 morts d'après la télévision serbe. La bombe d'une tonne larguée par un chasseur F-15, qui visait une caserne, a dévié de sa trajectoire en raison de perturbations atmosphériques, a indiqué le Pentagone.

● **Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan**, et le chancelier allemand, Gerhard Schröder, ont averti, après des entretiens mercredi à Berlin, qu'un règlement diplomatique serait *« long et complexe »*. M. Annan s'est ensuite rendu à Moscou, où il doit avoir des entretiens sur le Kosovo avec les dirigeants russes. Viktor Tchernomyrdine, l'envoyé spécial du président russe pour la Yougoslavie, devait lui, se rendre jeudi en Allemagne et en Italie, puis à Belgrade où, d'après son conseiller, il devrait rencontrer vendredi le leader modéré des Albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova.

● **Ibrahim Rugova s'est entretenu mercredi à Pristina** avec le président serbe, Milan Milutinovic. D'après la télévision serbe, ils ont signé un accord en quatre points sur la nécessité d'un retour à la paix. *« Notre principal souci est de trouver une issue à cette situation et nous allons nous efforcer de créer des institutions pour le Kosovo qui respectent toutes les nationalités et tous les citoyens »*, a annoncé M. Rugova, selon la télévision serbe.

● **Vuk Draskovic, le vice-premier ministre yougoslave a été démis** de ses fonctions mercredi pour avoir pris des *« position contraires à celles du gouvernement et pour atteinte au prestige »* de ce dernier. Dans la foulée, les trois ministres de son parti, le Mouvement serbe du renouveau, ont démissionné. Pour M. Clinton, c'est le signe que des *« différences d'opinion émergent de façon évidente à Belgrade »*. C'est l'expression du *« mépris »* pour la vérité du président yougoslave Slobodan Milosevic, a surenchéri le département d'Etat. L'OTAN y voit une volonté de M. Milosevic de refuser *« l'appel de la raison »*, et le ministère français des affaires étrangères, la preuve de l'existence d'une *« opposition à la politique de Milosevic »*.

● **Des milliers de réfugiés arrivés récemment** en Macédoine et surtout en Albanie ont fait état de nouvelles atrocités. Le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés, sans pouvoir les confirmer de sources indépendantes, a jugé utile de rendre leurs témoignages publics, parce qu'ils sont très nombreux et concordants. Les réfugiés disent avoir vu des *« piles de cadavres »* dans plusieurs localités, notamment Meï et Oriza. Le Pentagone évalue à plus de 4 000 le nombre de Kosovars exécutés par les forces serbes *depuis le 24 mars.*

### *Le général Lebed et Charles Pasqua demandent l'intervention de l'ONU*

**Dans le cadre d'un échange entre la région de Krasnoïarsk et le département des Hauts-de-Seine, le général russe, Alexandre Lebed, et Charles Pasqua se sont rencontrés, mercredi 28 avril à Nanterre. Dans une déclaration commune, ils estiment que *« la poursuite des opérations de l'OTAN en Yougoslavie ne laisse apparaître, à ce stade, aucune solution, ni militaire, ni diplomatique, ni politique »*.**

**Satisfaits que la France ait *« imposé la primauté des Nations unies dans le règlement des conflits en Europe »*, les deux hommes demandent à leurs gouvernements respectifs d'effectuer *« une démarche commune afin d'obtenir que le conseil de sécurité de l'ONU soit enfin saisi du problème du Kosovo »*. Au cours de cette journée, ils ont déjeuné avec l'un des fils de l'ancien président des Etats-Unis, George Bush, qui était de passage en France.**

# Bill Clinton annonce des bombardements 24 heures sur 24

**WASHINGTON**
*de notre correspondant*

Alors que la Chambre des représentants a connu le premier débat public sur le conflit du Kosovo, mercredi 28 avril, dans une atmosphère *confuse et marquée par des* préoccupations de politique intérieure, Bill Clinton a annoncé à la presse que l'OTAN bombardera désormais vingt-quatre heures sur vingt-quatre en Yougoslavie. *« Nous savons*, a-t-il dit, *que nous allons pouvoir faire décoller nos avions sans interruption et les faire voler à plus basse altitude pour frapper la machine de répression de la Serbie. »*

Les représentants avaient à se prononcer sur plusieurs motions. Ils ont voté à une large majorité contre l'envoi de troupes au Kosovo sans l'accord du Congrès, et repoussé deux propositions contradictoires du républicain Tom Campbell demandant, l'une, de retirer tous les soldats américains de la Yougoslavie et, l'autre, de déclarer la guerre à Belgrade. Une motion démocrate de soutien aux bombardements n'a obtenu qu'une faible majorité de voix. M. Clinton s'était engagé à *« consulter pleinement »* le Congrès en cas d'intervention de troupes américaines au sol. Mais, a précisé la Maison Blanche, consulter ne signifie pas demander l'autorisation. Il a réclamé au Congrès 6 milliards de dollars supplémentaires pour *financer les opérations en cours* et l'a mis en garde contre *« la tentation d'y rajouter des crédits annexes, même s'ils sont importants, car cela ralentirait le processus (...) alors que ce texte doit se trouver sur* [son] *bureau dès maintenant »*. Cet avertissement n'a pas empêché le Congrès d'envisager un doublement des crédits.

Comme en témoigne, au Sénat, un projet de résolution du républicain John McCain, qui autoriserait le président à user de tous les moyens nécessaires pour gagner la guerre contre Belgrade, les divisions entre républicains apparaissent béantes. Le même parti critique M. Clinton pour son manque de leadership et sa faiblesse dans le conflit et le fustige pour mener une guerre sans objet. *« Nous ne devrions même pas être dans les Balkans, où la sécurité de notre pays n'est pas en jeu »*, a déclaré le président de la commission des forces armées de la Chambre.

**RÈGLEMENTS DE COMPTES**

Il est possible que M. Clinton oppose son veto au vote de la Chambre. Pour des raisons constitutionnelles et pratiques. Le texte est rédigé en des termes tellement imprécis qu'il pourrait être interprété *comme interdisant* à des soldats américains, attaqués en territoire albanais par des soldats serbes, de riposter.

Les républicains, dont beaucoup n'ont toujours pas oublié qu'ils étaient en guerre contre le président il y a encore deux mois, *semblent avoir utilisé ce débat* pour régler leurs comptes. Ceux qui avaient instruit son procès en *impeachment* se sont ainsi succédé à la tribune pour dénoncer sa gestion de la guerre et un manque d'intégrité morale qui le disqualifie pour risquer des vies américaines. Ainsi Tom DeLay a expliqué qu'il s'agissait d'une guerre civile, que le président n'avait aucune stratégie cohérente, que son action était à l'origine du drame humanitaire au Kosovo et qu'il fallait retirer tous les GI's de la région. *« Si les Européens ont un problème, ils n'ont qu'à le régler eux-mêmes »*, a ajouté un de ses collègues.

*Patrice de Beer*

# L'évolution de la Russie est manifeste, mais lente

**MOSCOU** reste le centre, jusqu'à la fin de cette semaine, d'une intense activité diplomatique qui reflète à la fois le souhait des Occidentaux d'associer la Russie à un règlement de la crise du Kosovo et l'intérêt que Moscou trouve à cette démarche. Après le secrétaire d'Etat adjoint américain, Strobbe Talbot, le ministre grec des affaires étrangères, Georges Papandreou, et son homologue canadien, Lloyd Axworthy, devaient se trouver à Moscou, jeudi 29 avril, en même temps que le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. L'émissaire spécial de Boris Eltsine pour le Kosovo, Viktor Tchernomyrdine, poursuivait pour sa part ses entretiens en Allemagne avant de se rendre à Rome.

L'espoir des Occidentaux n'est pas tant de voir Moscou convaincre le régime de Belgrade de se plier à leurs exigences que d'obtenir des dirigeants russes un rapprochement qui permettrait à terme l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution sur le Kosovo ayant force contraignante. Cette démarche suppose une cohésion entre alliés à laquelle Mme Albright semble tout particulièrement veiller : la secrétaire d'Etat américaine s'est ainsi entretenue au téléphone, mercredi, avec ses homologues canadien et grec, dans le but, a indiqué son porte-parole James Rubin, de *« s'assurer que nous suivons tous la même partition »*. Cette *« partition »* consiste à expliquer dans le détail aux Russes les cinq conditions mises par les Occidentaux à un arrêt des frappes aériennes (acceptation par Belgrade d'un cessez-le-feu, d'un retrait total des troupes serbes du Kosovo, du retour des réfugiés, du déploiement d'une force militaire multinationale dans la province et d'un statut d'autonomie pour le Kosovo).

Si les Russes restent vigoureusement hostiles aux frappes de l'OTAN, leur ton, explique-t-on dans les milieux dirigeants à Paris, a changé depuis leur grande colère du début. Ils ne sont pas les avocats de Slobodan Milosevic, sur lequel ils affirment exercer *« des pressions politiques, diplomatiques et militaires »*, et sont « presque » d'accord avec les cinq exigences occidentales envers Belgrade. On attend d'eux maintenant qu'ils confirment leur disponibilité à participer à une force d'interposition au Kosovo à côté de l'OTAN.

**UNE OPINION TRÈS HOSTILE**

Un processus de rapprochement a donc bel et bien été engagé avec Moscou, mais il est lent et difficile pour des dirigeants russes qui doivent tenir compte d'une opinion très hostile aux frappes de l'OTAN. Ils demandent aux Occidentaux un geste qui leur permettrait d'aller plus avant dans *cette politique de rapprochement et qui devrait* être, selon eux, un arrêt des frappes, ne serait-ce qu'un jour ou deux. Cette idée, à laquelle le ministère allemand des affaires étrangères a semblé un moment prêter l'oreille, est aujourd'hui rejetée dans les capitales occidentales : pas question de suspendre les frappes sans engagement de Milosevic sur les cinq points et début de mise en œuvre du retrait des forces serbes du Kosovo.

La visite de Kofi Annan à Moscou devrait aider les dirigeants russes en démontrant que les Nations unies sont parties prenantes à la recherche d'un règlement. Le secrétaire général de l'ONU a repris à son compte les cinq exigences occidentales et s'est engagé à rechercher sur cette base un accord entre membres du Conseil de sécurité sur un projet de résolution. Mais on n'en est pas encore à cette phase, et M. Annan n'a sans doute pas l'ambition de dégager une issue diplomatique à la crise lors de cette visite à Moscou. Il devrait y faire entendre, si l'on en juge par les propos qu'il a tenus lors de son passage à Berlin mercredi, une voix très critique contre toutes les violences, y compris celle de l'OTAN : *« Depuis le début du conflit, nous sommes tous rongés par la tragédie des Albanais du Kosovo*, a-t-il déclaré, *mais, à mesure de l'escalade, nous voyons ses effets négatifs se répandre dans la région, faisant des victimes dans l'ensemble de la République fédérale de Yougoslavie. Le coût humain de la violence est inacceptable. »*

*C. T.*

# Le TPIY cherche à « traquer la chaîne de commandement » yougoslave

***LE PROCUREUR*** du Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), Louise Arbour, commence, jeudi 29 avril à Washington, une tournée dans plusieurs capitales occidentales dont elle sollicite la coopération pour les enquêtes sur les exactions commises au Kosovo. Cette coopération, les dirigeants occidentaux, contrairement à d'autres époques, ne la lui refusent pas. Mme Arbour estime elle-même que *« les intérêts du politique coïncident aujourd'hui avec les besoins de la justice »*. En d'autres termes, les Occidentaux ne chercheraient plus à protéger des foudres de la justice internationale la direction du régime yougoslave dans laquelle ils verraient le futur partenaire d'une négociation ou l'acteur indispensable du rétablissement de la paix.

Plusieurs dirigeants occidentaux, dont Bill Clinton, ont rappelé ces jours derniers qu'il n'était pas de leur ressort, mais seulement de celui du TPIY, de qualifier juridiquement les crimes commis au Kosovo et d'en imputer la responsabilité pénale à tel ou tel. Politiquement en revanche, ils tiennent Slobodan Milosevic pour le responsable et affirment désormais publiquement que le président yougoslave n'est plus un partenaire de négociation et que le reglement du conflit au Kosovo lui sera imposé. La perspective d'une inculpation du président yougoslave à La Haye ne paraît plus politiquement exclue ; il est *évidemment impossible de savoir si* le choix du moment est totalement *délégué à Mme Arbour. Elle* fait valoir, quant à elle, la difficulté de rassembler des preuves irréfutables – et qui tiennent, au-delà d'un acte d'accusation, le temps d'un procès – sur l'imputabilité des crimes commis au Kosovo et la responsabilité personnelle de Milosevic en tant que donneur d'ordre.

**LA MASSE DES TÉMOIGNAGES**

Mme Arbour devrait en tout cas être cette fois, avec ses interlocuteurs occidentaux, dans une relation constructive pour leur expliquer ce dont elle a besoin. Elle doit avoir à Washington des entretiens avec le département d'Etat et le Pentagone, après quoi elle se rendra à Londres, puis à Paris où elle rencontrera Hubert Védrine et Alain Richard, *vraisemblablement* en début de semaine prochaine. Dans un communiqué publié le 22 avril – et qui montre à lui seul que les temps ont changé –, le ministère français des affaires étrangères affirmait que *« la France apportera sa coopération pleine et entière au TPIY : recueil des témoignages, sécurité des enquêteurs, sécurisation des réfugiés, transmission d'informations de nature militaire, y compris sur la chaîne de commandement »*. Tous ces points, notamment le dernier, justifient de vrais *entretiens de travail entre* les gouvernements et le TPIY. La plupart des gouvernements n'acceptent en effet de livrer ce type d'informations qu'à la condition qu'elles ne *leur soient pas imputées, ni ne* soient utilisées telles quelles, ceci afin de ne dévoiler ni leurs méthodes ni leurs sources de renseignements. Autrement dit, ils donnent des pistes, pas des preuves, à charge pour le TPIY de *s'en procurer la confirmation.*

La masse des témoignages de réfugiés kosovars sur la façon dont ils ont été chassés et les exactions dont eux ou leurs proches ont été victimes est énorme. Des organisations travaillent en Albanie, en Macédoine, au Monténégro, à recueillir leurs récits. C'est le cas de l'OSCE et de plusieurs ONG (la FIDH, Médecins du monde, Human Rights Watch, Amnesty International notamment), dont certaines, en France, disposent d'un financement du Quai d'Orsay pour cette mission spécifique. C'est un *travail lent, auquel* les enquêteurs du TPIY sont peu nombreux à participer ; peut-être l'une des demandes de Louise Arbour aux gouvernements occidentaux sera-t-elle de lui donner les moyens de renforcer ces effectifs.

**« PRENDRE LE TEMPS »**

Les réfugiés qui témoignent, d'après l'expérience de la FIDH, souhaitent en général que leur récit soit communiqué au TPIY, mais ils requièrent presque tous l'anonymat. Cette masse d'informations *permettra d'identifier* telle ou telle unité, tel ou tel commandant local responsables de crimes spécifiques ; elle permet surtout, d'ores et déjà, selon les organisations qui *recueillent les témoignages*, de démontrer que les crimes commis au Kosovo, à commencer par la déportation des populations civiles, ne sont pas le fait d'initiatives sauvages et incontrôlées, mais relèvent bien d'un projet systématique et *planifié. Dans le langage du TPIY*, cela devrait s'appeler un jour *« crime contre l'humanité »*.

Reste, comme on dit à La Haye, à *« traquer la chaîne de commandement »*. Car l'évidence qui crève les yeux de tout un chacun ne suffit pas devant la justice. On explique par exemple au TPIY que le fait que Milosevic soit constitutionnellement le chef de l'armée yougoslave ne fait pas preuve et qu'il faut, pour l'incriminer, démontrer sa capacité réelle – pas seulement juridique – de commandement et de contrôle sur les troupes. Cette démonstration, les réfugiés ne peuvent pas la faire ; c'est là que les services de renseignements occidentaux sont utiles.

On est tenté de penser, évidemment, que le TPIY a déjà fait preuve de plus d'audace, par exemple pour dresser les actes d'accusation contre Radovan Karadzic pour *« crimes de guerre, crimes contre l'humanité, génocide »* en Bosnie, ou même plus récemment en annonçant publiquement l'inculpation du chef de milice Arkan. On peut penser aussi que le Tribunal joue aujourd'hui avec Milosevic sa partie décisive, qu'il ne veut pas risquer de la rater et préfère, comme le disait mercredi Louise Arbour, *« prendre le temps »*.

*Claire Tréan*




# Des réfugiés serbes en Roumanie : « Nous sommes les parias de l'Europe »

CALACEA
(Frontière roumano-serbe)
*de notre envoyé spécial*

REPORTAGE
« J'étais affolée par les bombardements : j'ai décidé de partir en cinq minutes »

*« Mettez mon nom, mon vrai nom,* s'exclame Tonca Stanic. *Je n'ai peur ni de Milosevic ni de Clinton. De toute façon, ils m'ont tout pris. »* Tonca, quarante-deux ans, accompagnée de son époux et de ses deux enfants, pourrait écrire un livre sur le statut de réfugié. Avant de quitter son village de Sombor, en Voïvodine, pour arriver fin mars à Calacea, petit village roumain situé à une cinquantaine de kilomètres de la frontière serbe, elle avait déjà connu ce type de fuite. En 1992, cette femme dont le visage triste garde encore la fraîcheur de la jeunesse quittait Bosna, en Bosnie, fuyant avec sa famille une guerre dont les ressorts lui échappent aujourd'hui encore. Destination ? l'Allemagne, où elle est restée jusqu'en 1996, avant de revenir, de son plein gré, s'installer en Voïvodine pour redémarrer de zéro.

Mais avec les frappes aériennes de l'OTAN contre la Yougoslavie de Milosevic, la guerre la rattrape une fois de plus. Tonca et sa famille plient bagage et tentent de se rendre en Autriche. *« A la frontière autrichienne, nous avons été traités comme des chiens,* accuse-t-elle. *Notre origine serbe est comme un anathème. Personne ne veut de nous. On s'inquiète partout pour les réfugiés albanais, mais que va-t-on faire des réfugiés serbes comme nous ? Nous sommes considérés comme les parias de l'Europe. »*

Comme elle, quinze autres réfugiés serbes, dont une majorité de femmes, attendent à Calacea la fin de la guerre. Milica Zivku, la plus chanceuse parmi ces errants fuyant la guerre, fume cigarette sur cigarette comme si elle voulait brûler l'OTAN qui la sépare de son mari, qui l'attend au Canada. Mais tout le monde n'a pas un mari au Canada. Snejana, elle, qui arrive de Belgrade, brandit une paire de clés et lance, prise d'un étrange accès d'humour : *« C'est tout ce que j'ai, parce que j'ai tout investi dans mon appartement, situé dans le centre-ville à Belgrade. J'étais affolée par les bombardements, et j'ai décidé de partir en cinq minutes, laissant derrière moi quarante ans de ma vie. Quoi faire ? Tout se présente trop mal pour pouvoir y réfléchir. »*

A Buzias, à une trentaine de kilomètres plus loin, en territoire roumain, les langues se délient plus difficilement. Dans la villa « Felix » de cette station réputée pour le traitement des maladies cardiaques, une quinzaine d'albanophones de Serbie se refusent à tout commentaire sur leur arrivée en Roumanie. La discrétion est de rigueur parmi ces hommes, considérés par la loi serbe comme des déserteurs. La présence d'un journaliste suffit à provoquer une vague de panique parmi eux. Surpris alors qu'ils se pressent devant un poste de télévision captant la chaîne officielle de Belgrade, ils l'éteignent et se font signe de garder le silence. L'agressivité est à fleur de peau et rien ne semble pouvoir leur arracher le moindre mot sur leur périple. Leur priorité : ne pas être identifiés.

**CAFOUILLAGE ADMINISTRATIF**

La Roumanie a d'ores et déjà enregistré plus de 200 demandes de statut de réfugié de la part de Serbes fuyant aussi bien le régime de Milosevic que les frappes de l'OTAN. Le rythme s'est accéléré ces derniers jours, suite aux bombardements plus intenses. Selon des sources locales à la frontière roumano-serbe, il y aurait plus de Serbes cherchant abri chez des parents ou des amis dans la zone frontalière du département de Timisoara que de réfugiés officiellement enregistrés. Ici, la majorité des Roumains sont solidaires de leurs voisins serbes et ne cachent pas leur colère contre cette guerre si proche d'eux.

Néanmoins, l'accueil des réfugiés serbes en Roumanie ne va pas sans problèmes. Hébergés dans des établissements privés, leur séjour commence à peser sur les maigres budgets de ces infrastructures touristiques. *« Nous sommes une société commerciale,* explique Mircea Meletes, directeur de la maison de repos de Calacea. *Chaque jour qui passe nous coûte de l'argent, et nous ne pouvons pas faire de l'humanitaire indéfiniment. Au moment où les autorités locales nous ont proposé d'accueillir les réfugiés, on nous a promis de nous rembourser un minimum de dépenses. Depuis un mois, on se rend compte que ces promesses n'étaient que du vent. »* De fait, plus on remonte la filière des institutions publiques censées prendre en charge les réfugiés, plus on constate le cafouillage. La plupart des organismes publics, qui dépendent de ministères différents, se renvoient la balle.

La législation roumaine a été prise de court par ce flux de réfugiés. Une loi de 1996 sur le statut du réfugié stipule, par exemple, l'octroi d'une somme de 10 000 lei – l'équivalent de 5 francs – pour assurer les dépenses journalières d'une personne réfugiée. Aujourd'hui, cela permet au plus d'acheter un demi-sandwich. Par ailleurs, la Roumanie a accepté d'accueillir 6 000 réfugiés kosovars qui se trouvent actuellement en Macédoine et en Albanie. Un comité pour les réfugiés regroupant les représentants de cinq ministères a été mis en place afin de rédiger une ordonnance d'urgence censée créer le cadre juridique nécessaire à leur prise en charge. Depuis, les tensions qui règnent entre divers services publics remontent à la surface. Les sources de financement sont floues.

La Roumanie s'est engagée à assurer l'hébergement des réfugiés, mais elle demande une aide d'urgence à la communauté internationale pour les dépenses secondaires comme les repas et les médicaments. Le ministère des affaires étrangères a contacté, à ce sujet, l'Union européenne et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Pour l'instant, personne ne semble pressé de satisfaire la demande roumaine. Seule l'antenne bucarestoise du HCR a envoyé une réponse positive, mais sans pouvoir donner de détails sur la somme envisagée ni sur le moment où elle sera disponible. De plus, l'ordonnance d'urgence approuvée par le gouvernement n'entrera en vigueur qu'après publication au *Journal officiel*. La procédure pourrait durer deux semaines, alors que le premier contingent de réfugiés kosovars devrait arriver en Roumanie d'ici une semaine.

***Mirel Bran***

# M. Draskovic limogé pour avoir critiqué la ligne officielle de Belgrade

## L'éviction du vice-premier ministre fédéral est perçue chez les Occidentaux comme une fissure au sein du pouvoir de M. Milosevic

**VUK DRASKOVIC**, l'ancien opposant devenu vice-premier ministre fédéral au début de cette année, a été brutalement limogé, mercredi 28 avril, à la suite de déclarations fracassantes exprimées ces derniers jours et recommandant à Slobodan Milosevic d'arrêter de mentir à la population et de coopérer avec l'OTAN pour stopper les bombardements. Le président yougoslave n'aura supporté que trois jours la liberté de parole de cet homme imprévisible qu'il juge sans doute plus utile maintenant dans l'opposition qu'au gouvernement.

Vuk Draskovic a été démis de ses fonctions *« en raison de ses interventions publiques contraires aux positions du gouvernement et pour atteinte au prestige du gouvernement »*, selon un communiqué du ministère de l'information. Dans la foulée, les trois ministres membres de son parti, le Mouvement serbe du renouveau (SPO, droite nationaliste), ont rendu leur portefeuille.

M. Draskovic avait critiqué, dimanche, *« ceux qui dirigent le pays »* et les *« prétendus patriotes »* en leur demandant de *« ne plus mentir au peuple, de lui dire enfin la vérité »*, à savoir que la Yougoslavie ne pouvait pas battre les forces de l'OTAN. Dans une première réaction après son limogeage, le chef du SPO s'est déclaré *« surpris »*. *« Je ne sais pas ce qui a précipité ma démission. Je n'ai pas parlé avec Milosevic »*, a-t-il dit. Il ne fait pourtant aucun doute que son éviction – annoncée formellement par le premier ministre fédéral, Momir Bulatovic – a été décidée par le numéro un yougoslave, peu habitué à ce que l'on conteste si ouvertement sa politique. Vuk Draskovic ne pouvait l'ignorer, lui qui, pour la même raison, avait été arrêté avec sa femme en juin 1993 par la police de Milosevic.

Peut-être *« le loup »* (Vuk en Serbe) a-t-il senti le vent tourner et provoqué lui-même sa chute. M. Draskovic peut maintenant espérer regagner un peu de crédit dans une partie de la population qui n'avait guère apprécié que cet ancien opposant acharné au président yougoslave se compromette avec lui.

**« COUP MÉDIATIQUE »**

Sa nomination, en janvier, entre le massacre de Raçak, au Kosovo, et le début des pourparlers de Rambouillet, servait alors les intérêts de M. Milosevic. Vuk Draskovic ne participait pas aux négociations, mais il avait fait le déplacement en France. Il avait alors fait entendre une position un peu plus encline au compromis que celle défendue officiellement par Belgrade. Au regard de la suite des événements, on ne peut exclure que M. Draskovic ait été manipulé par M. Milosevic pour brouiller les cartes et gagner du temps.

Les bombardements de l'Alliance et la déportation massive des Albanais du Kosovo ont changé la donne. L'époque n'est plus à l'artifice d'un gouvernement pluraliste à Belgrade mais à la guerre et à la mobilisation. La démission de M. Draskovic *« est un coup médiatique. Il n'avait pas d'influence au gouvernement et son départ ne signifie pas une fracture au sein du pouvoir »*, a d'ailleurs commenté Zoran Djindjic, son ancien allié dans l'opposition.

Dans un premier temps, les déclarations de Vuk Draskovic avaient plongé les gouvernements alliés dans l'expectative. *« On pouvait se demander si elles étaient faites à titre personnel ou si elles engageaient les autorités de Belgrade »*, a rappelé le porte-parole du ministère français des affaires étrangères, Anne Gazeau-Secret. *« Son limogeage apporte la réponse,* a-t-elle relevé. *Mais cette décision semble confirmer une opposition à la politique de Milosevic, tant celle-ci ne peut que conduire au désastre, et que des signes de fissure apparaissent ».*

*« Cela en dit long sur le régime Milosevic : ceux qui ne sont pas d'accord et qui cherchent à dire la vérité et à reconnaître la réalité n'ont pas place au gouvernement »*, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, Joe Lockhart. Son homologue du département d'Etat, James Rubin, a estimé, de son côté, que *« nous avons des indications selon lesquelles il y a des différences d'opinion qui émergent de façon évidente à Belgrade »*, en ajoutant qu'il était au courant *« d'autres faits »*. *« Il reste à voir ce qu'en seront les implications à long terme »*, a dit M. Rubin. *« Mais c'est une indication qu'il y a des personnes dans certains cercles à Belgrade qui voient la vérité de ce régime et qui comprennent que l'OTAN est unie et que Milosevic est isolé »*, a-t-il ajouté.

L'isolement de M. Milosevic est une réalité sur la scène internationale. Il n'en est pas de même à l'intérieur de son pays. Si Vuk Draskovic a estimé que sa mise à l'écart était *« une victoire des durs »*, ce nationaliste convaincu n'est pas, non plus, un tendre. Il a d'ailleurs tenu à dissiper lui-même quelques doutes : *« Peut-être que certains à l'Ouest pensent que je pourrai, demain, être l'homme avec lequel l'OTAN coopérerait. Non ! L'OTAN est l'agresseur. (...) Nous sommes les victimes d'une vengeance aveugle contre toute une nation ».*

***Christophe Châtelot***



**VU** A LA TÉLÉVISION SERBE

# *Ibrahim Rugova de retour à l'image*

**ESQUISSE** d'ouverture ? Ou nouvelle opération de propagande visant à discréditer le dirigeant modéré des Albanais du Kosovo aux yeux de son peuple ? Toujours est-il que la télévision serbe (RTS) a redonné, mercredi 28 avril, une « présence » à Ibrahim Rugova, le représentant « officiel » des Albanais de la province. Il était reçu par le président de Serbie, Milan Milutinovic, à Pristina, selon l'alternance établie dans le cadre d'entretiens réguliers initiés depuis le début du conflit afin de rechercher une solution au problème du Kosovo.

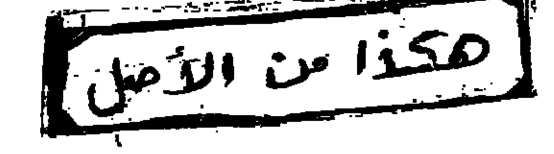
La rencontre a été l'occasion de distiller de petits signaux d'assouplissements restant, à ce stade, purement formels. Une déclaration commune en quatre points réitère la nécessité *« de renouveler et d'intensifier les entretiens entre le gouvernement de la République de Serbie et les dirigeants des partis politiques des Albanais du Kosovo »* (il n'est donc pas question de toutes les communautés nationales) en vue d'un accord qui octroierait *« une large autonomie au Kosovo en respectant pleinement l'égalité en droit de tous les citoyens et toutes les communautés nationales, et la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Serbie et de la Yougoslavie »*. Les négociations doivent être *« directes avec une participation à égalité de droit de toutes les communautés nationales vivant au Kosovo »*. De même – autre nouveauté –, *« nous sommes convenus que les représentants de la communauté internationale peuvent être présents, en qualité d'invités, lors des entretiens »*. Enfin est envisagé un remaniement du gouvernement provisoire du Kosovo *« tenant compte des problèmes actuels »*.

Ibrahim Rugova a été appelé à renforcer cette impression de bonne volonté par quelques mots exprimant l'importance d'*« une confiance réciproque qui existait déjà »* et son espoir de trouver *« une solution pour le Kosovo en persévérant sur la voie actuelle »*.

L'image, prolongée à l'écran, du document, entend toutefois confirmer le principe sur lequel Belgrade ne transigera pas, à savoir que le problème du Kosovo est une affaire interne à la Serbie.

Gorica Gajevic, secrétaire général du Parti socialiste, vient un peu plus tard enfoncer ce clou : la première condition d'une solution politique est l'*« interruption des bombardements »* et l'*« éloignement des armées et des armes de l'OTAN de nos frontières »*. Dans ces conditions, une mission des Nations unies au Kosovo *« ne peut être formée qu'en accord avec la Yougoslavie, dans des effectifs et avec un mandat acceptés par notre gouvernement, et avec un rôle conséquent de la Russie. (...) Personne ne peut venir de sa propre volonté sur le territoire de la Yougoslavie »*.

***Hector Forest***



# La peur pousse les réfugiés kosovars à fuir le Monténégro

## Les bombardements de l'OTAN, les tracasseries bureaucratiques et la crainte de représailles de l'armée yougoslave incitent les albanophones qui ont trouvé refuge dans la petite République à prendre la « route du deuxième exil » vers l'Albanie

**La peur de l'armée yougoslave, de plus en plus agressive au Monténégro, incite les réfugiés kosovars qui ont trouvé refuge dans la République à se rendre en Albanie. Mais le chemin de ce deuxième exil est semé d'embûches : à proximité, l'aviation de l'OTAN lâche ses bombes sur une colline qui dissimule des abris militaires. Plus de 30 000 réfugiés du Kosovo n'en ont pas moins gagné l'Albanie, via le Monténégro, ces cinq dernières semaines, selon des responsables locaux. De petits groupes d'Albanais du Monténégro en auraient fait autant pour fuir les exactions prêtées à l'armée yougoslave. Ces départs se sont récemment accélérés. Les autorités du Monténégro affirment qu'ils sont volontaires, conformément aux normes internationales. Près de 80 000 réfugiés du Kosovo ont été accueillis au Monténégro depuis fin mars.**

TUZI
*de notre envoyée spéciale*

La bombe a fait une entaille dans la colline, mettant à nu une large surface de roche blanche. Les blocs de pierre qui ont giclé ont endommagé la route. Mais la cible visée est demeurée intacte : c'est l'entrée bétonnée d'une galerie souterraine où seraient dissimulés des avions militaires. La présence de cette cache de l'armée yougoslave est un secret de polichinelle pour les habitants de la région. La détonation a semé la panique, non loin de là, dans la petite école du village albanais de Tuzi. Selon un témoin, les enfants, qui étaient en classe, se sont mis à hurler.

**REPORTAGE**

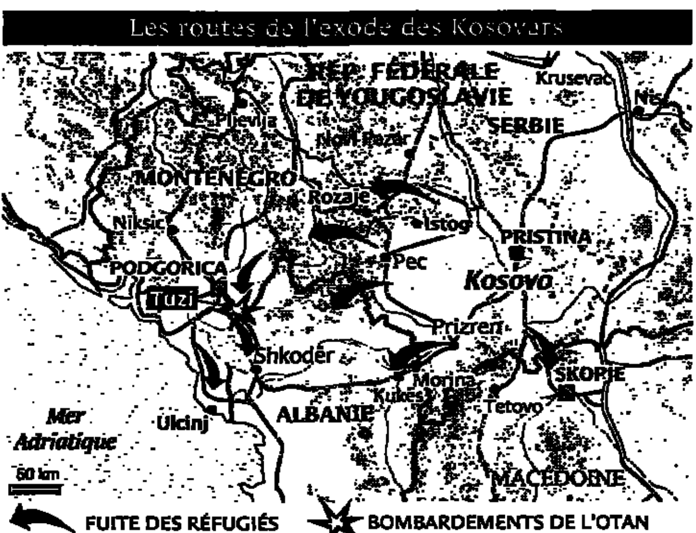
« Ils savent qu'en cas de détérioration de la situation, ils seront en première ligne »

Quelques heures plus tard, les frappes reprennent dans la même zone. La route reliant Podgorica à Tuzi, dernière ville avant la frontière albanaise, est à cet instant pratiquement déserte. Les voitures n'osent pas s'y engager. L'air s'est empli du grondement des avions. Des éclairs de lumière, des claquements violents. Tout vibre. Les bombes s'abattent à quelque 200 mètres de la route, sur l'aérodrome militaire dont le personnel et le matériel ont été évacués depuis plusieurs semaines. Six explosions successives dégagent d'épaisses fumées noires. Cette route est une artère parcourue chaque jour par des bus de réfugiés.

Le hasard a voulu, mardi 28 avril, que les bombes lâchées par l'aviation de l'OTAN au sud de la capitale du Monténégro atteignent une zone non seulement à dominante albanaise, mais qui sert également de plaque tournante aux réfugiés du Kosovo souhaitant se rendre en Albanie. Ces derniers se sentent en danger. L'armée yougoslave est, dans cette région frontalière, de plus en plus envahissante. Des réservistes se sont emparés d'habitations vides dans les villages, *« réquisitionnées pour l'effort de guerre »*. Des récits de harcèlement et de passages à tabac par des militaires circulent.

Un responsable du centre humanitaire musulman de Tuzi constate : *« Les gens ont très peur. Ils ont fui le Kosovo et sont pourtant ici dans le même pays, la Yougoslavie, avec la même armée »*. L'envie de partir plus loin est *« normale et logique »*, ajoute-t-il. Il n'y a pas d'enregistrement fiable des réfugiés au Monténégro, ni à leur arrivée ni à leur départ éventuel, mais les autorités locales estiment à 30 000 le nombre de personnes ayant franchi la frontière vers l'Albanie en l'espace d'un mois. Ce chiffre inclurait à la fois les départs de Monténégrins albanais (qui forment 7 % de la population de la République) et de Kosovars albanais. Le Monténégro affirme avoir accueilli près de 80 000 réfugiés depuis fin mars.

Les départs se sont accélérés ces derniers temps. *« Je vois passer sept à huit bus de réfugiés par jour, escortés par la police monténégrine vers la frontière »*, dit une habitante de Tuzi. Les passagers viennent de deux endroits différents : Ulcinj, station balnéaire du sud du Monténégro transformée en centre de réfugiés assez argentés pour s'offrir l'hôtel ou une chambre chez l'habitant ; et Rozaje, dans les montagnes du Nord, où se sont rassemblés les plus démunis. Les deux groupes partagent la peur de devenir les boucs émissaires potentiels d'une armée rendue furieuse par l'intensification des bombardements. *« Ils savent qu'en cas de détérioration de la situation au Monténégro ils seront en première ligne »*, affirme cette habitante.




**DÉPARTS « VOLONTAIRES »**

Le chef de la police de Tuzi exhibe dans son bureau une liasse de documents, des *« applications »* prouvant que les départs vers l'Albanie sont *« volontaires »*. Chaque feuille énumère les membres d'une famille avec, en bas, la signature du père. Le texte dit : *« Je souhaite que ma famille arrivant du Kosovo puisse se rendre en Albanie. »* Distribués dans les bus de réfugiés, ces documents sont signés le plus souvent au principal poste frontalier avec l'Albanie, situé à 12 kilomètres de Tuzi. A Podgorica, le chef de la Commission pour les réfugiés, Djordjije Scepanovic, explique la démarche : *« Qui sait de quoi les autorités du Monténégro pourraient être accusées ! »* Pour conserver la sympathie de l'Ouest, le Monténégro veut, par cette mesure bureaucratique, éviter les critiques que la Macédoine s'était attirées sur son attitude à l'égard des réfugiés.

Un groupe de 120 personnes originaires de la région d'Istog, dans le nord-ouest du Kosovo, campe au premier étage du marché couvert de Tuzi. Ils sont épuisés et inquiets d'être immobilisés là par manque d'argent. Les bus demandent des marks et le séjour en Albanie coûterait cher, relèvent ces paysans. Ils ont quitté le nord du Monténégro après l'attaque, le 18 avril, par des militaires, de trois villages musulmans près de Rozaje : une affaire qui a semé la terreur chez les réfugiés. A Tuzi, les voilà inquiets des bombes de l'OTAN, qui tombent à proximité, sur l'aérodrome. *« Ils entendent les sirènes des alertes aériennes et pensent aux violences commises par les militaires. Ils ont beaucoup de raisons de vouloir partir »*, dit pour sa part M. Scepanovic, qui insiste sur la liberté de choix laissée aux réfugiés : *« Nous ne leur demandons ni de rester ni de partir. »*

Député au Parlement, membre d'un parti albanais représenté au gouvernement du Monténégro, Ferhat Dinosha relate l'incident qui l'a opposé lundi à des réservistes dans le centre-ville de Tuzi. *« Un véhicule militaire s'est arrêté et ses occupants se sont mis à m'insulter violemment »*, dit-il sobrement, précisant qu'il a demandé aux autorités d'envoyer des renforts de police à Tuzi *« pour y protéger concrètement la population »*. A deux reprises, un écrivain albanais de Tuzi, Adzovic Muharem, a été attaqué par des militaires dans la rue alors que des bombardements venaient d'avoir lieu. Blessé, il a été hospitalisé. Dans les villages alentour, la population serait effrayée par la présence de réservistes qui fouillent les habitations *« à la recherche de téléphones portables et d'armes »*, selon un témoin.

L'armée fédérale, selon une version locale, aurait entrepris de renforcer sa présence aux frontières avec l'Albanie en prévision d'une offensive terrestre des Occidentaux et pour lutter contre des *« infiltrations de l'UCK »*. Cette rumeur ne fait qu'accroître les craintes des réfugiés.

*Natalie Nougayrède*

## DÉPÊCHES

**ASSOCIÉS**
■ Les négociations en vue d'octroyer à la Macédoine et l'Albanie un statut d'associé à l'Union européenne pourraient commencer d'ici à la fin juin sous la présidence allemande de l'Union européenne. Cette possibilité a été évoquée, mardi 27 avril, lors de discussions entre une délégation de l'Union, dirigée par le ministre allemand aux affaires européennes, Günther Verheugen, et des représentants des deux pays. L'Albanie et la Macédoine ont seulement jusqu'ici des accords de coopération avec l'UE. – *AFP.)*

**RÉQUISITION**
■ Le Monténégro refusera d'appliquer un arrêté du gouvernement yougoslave autorisant l'armée à réquisitionner des biens pour les besoins de la défense, a déclaré, mercredi 28 avril, Vojin Djukanovic, ministre monténégrin de l'économie. Entré en vigueur lundi, cet arrêté stipule qu'en cas de nécessité, les personnes physiques et morales sont tenues de remettre à l'armée tous biens, meubles et immeubles en leur possession. – *(AFP.)*

**RATIONNEMENT**
■ Le gouvernement serbe a réduit de moitié, à 20 litres par mois, la quantité d'essence que les particuliers auront le droit d'acheter à partir du 1er mai en Serbie, a indiqué, mercredi, la radio Studio B. La ration avait été fixée à 40 litres au début des bombardements de l'OTAN. – *(AFP.)*

**BILL CLINTON EN ALLEMAGNE**
■ Le président des Etats Unis, Bill Clinton, se rendra en Allemagne les 4 et 5 mai pour visiter les bases aériennes américaines de Spangdahlem, où sont stationnés des bombardiers furtifs, et de Ramstein. Il y rencontrera des pilotes participant aux opérations contre la Yougoslavie, ainsi qu'aux opérations humanitaires de l'OTAN. Le président s'entretiendra à cette occasion le 5 mai avec le chancelier allemand Gerhard Schröder. – *(Reuters.)*

**ACCUEIL**
■ Six cents réfugiés venant de Macédoine sont arrivés, mercredi 28 avril, à Marseille, portant à environ 1 800 le nombre de Kosovars accueillis en France. Ils ont été disséminés dans des foyers d'acceuil Sonacotra de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Selon Corinne Perthuis, représentante du Haut comité pour les réfugiés des Nations unies qui se trouvait à l'aéroport Marignane, *« deux mille cinq cents places sont prêtes pour accueillir les réfugiés, mais la France en accueillera plus s'il le faut »*. – *(Reuters.)*

**BOMBE SUR SOFIA**
■ Une forte explosion a endommagé, dans la nuit de jeudi, une maison dans la banlieue de la capitale bulgare Sofia, détruisant le dernier étage, sans faire de victime. Selon les autorités bulgares, il s'agirait d'un missile ou d'une bombe largué par un avion. Le président bulgare Petar Stoïanov, qui s'est immédiatement rendu sur place, a indiqué avoir téléphoné au quartier général de l'OTAN à Bruxelles. La Bulgarie n'a pas encore formellement donné une autorisation de survol aux appareils de l'OTAN. – *(AFP.)*

## Georges Papandréou, ministre grec des affaires étrangères

# « On peut être contre Milosevic et contre les bombes »

ATHÈNES
*de notre envoyé spécial*

**« Combien de temps le gouvernement grec pourra-t-il affirmer sa solidarité avec ses alliés de l'OTAN face à une opinion publique qui se prononce à 97 % contre les bombardements ?**

– Tout le monde souhaite que la guerre se termine aussi rapidement que possible. Dès l'origine, nous avons exprimé des réserves, mais nous avons accepté le consensus de l'OTAN. Nous offrons un soutien logistique pour les troupes stationnées à Skopje, sans pour autant prendre part à l'intervention armée. De plus, nous déployons des efforts dans trois domaines :

– l'aide humanitaire en Albanie, dans l'ARYM [Ex-République yougoslave de Macédoine] et dans toute la Yougoslavie, y compris le Monténégro – et nous sommes le seul pays dont les organisations non-gouvernementales soient présentes au Kosovo ;

– la reconstruction pour "le jour d'après" de la Yougoslavie et de toute la région ;

– un pacte de stabilité fondé sur trois piliers – la sécurité, la démocratie et le développement économique. Nous espérons qu'il sera fortement soutenu par la communauté internationale.

» Cette politique est actuellement soutenue par l'opinion grecque, mais je pense que l'opposition ira grandissant contre la poursuite des bombardements et l'envoi de troupes au sol. Il serait bon que l'Alliance atlantique comprenne que les opinions publiques de toute la région, à l'exception peut-être de l'Albanie, s'interrogent sur la stratégie de l'OTAN. On peut être contre Milosevic et contre les bombes.

**– Etes-vous cependant d'accord pour dire qu'après l'échec des négociations de Rambouillet et de Paris l'OTAN n'avait pas d'autre choix que de mettre ses menaces à exécution ?**

– J'ai dit moi-même au cours des réunions de l'Union européenne que des bombardements créeraient de nombreux problèmes et que nous devrions envisager toutes les solutions diplomatiques. Je n'oublie pas que Milosevic n'a pas bougé. Nous discutons maintenant d'un renforcement de l'embargo contre la Yougoslavie. Je pense que ça aurait été une bonne idée de commencer par là. Aujourd'hui, c'est une question plus historique que pratique. Maintenant, nous devons chercher une solution.

**– Qu'attendez-vous de la Russie après l'échec des missions Primakov et Tchernomyrdine ?**

– Le bilan n'est pas entièrement négatif. Il y a des mouvements, petits, mais visibles des deux côtés. Les Serbes disent maintenant "oui" à une force de surveillance *(implementation force)* – non armée certes –, mais les Russes pensent qu'il existe diverses possibilités. Du côté de l'OTAN, deux points sont importants : premièrement, l'inviolabilité des frontières a été réaffirmée avec force – autrement dit, il n'y aura pas de partition du Kosovo. Deuxièmement, après avoir parlé d'une force "avec commandement OTAN", on discute maintenant d'une force dirigée par l'ONU "avec un noyau OTAN". Cette souplesse nouvelle ne veut pas dire qu'il y aura une solution demain, mais peut-être bientôt.

**– Excluez-vous une intervention terrestre ?**

– S'il y a un accord, la Grèce par-



GEORGES PAPANDRÉOU

ticipera volontiers à une opération de maintien de la paix. Sans accord, la Grèce ne participera pas à une intervention terrestre et même la réprouvera. Nous ne sommes pas sûrs de l'efficacité d'une telle opération. Personne ne pense que l'OTAN ne puisse pas s'imposer, mais les conséquences seraient terribles pour la coexistence des populations de la région. De plus, les Balkans ont une aversion contre les interventions armées car ils en ont trop connues dans le passé. Si l'on veut intégrer à long terme les Balkans dans la communauté occidentale, on doit se demander si l'usage de la force est la meilleure façon de procéder.

**– La gauche ouest-européenne parle d'un nouvel internationalisme des droits de l'homme. En Grèce, de telles idées semblent très lointaines...**

– Deux principes sont importants : la souveraineté et les droits de l'homme. Parfois ils entrent en collision. Comment les Grecs envisagent-ils ce dilemme ? Deux questions se posent : l'usage de la force militaire est-il le meilleur instrument pour promouvoir les droits de l'homme ? Pourquoi la communauté internationale applique-t-elle le principe "deux poids, deux mesures" ? Nous en avons fait l'expérience dans la région. Depuis vingt-cinq ans, le "nettoyage ethnique" a fonctionné à Chypre. Les principes ne cachent-ils pas des visées de grande puissance ? Si l'on parle de reconstruction dans les Balkans, il faut manifester la volonté politique d'appliquer les principes d'une manière équitable dans toute la région.

**– Le plan de stabilité des Balkans inclut la Serbie...**

– Certainement, après la fin du conflit.

**– Y compris la Serbie de Milosevic ?**

– C'est une question que nous devrons nous poser après le conflit. Mais je pense qu'il ne faut pas personnifier le problème ni diaboliser un seul homme. Il est trop tôt pour savoir ce que sera la Yougoslavie après le conflit.

**– Le conflit au Kosovo a-t-il une influence sur vos relations avec la République de Macédoine ?**

– Après l'accord intérimaire de 1995, nos relations se sont développées. La Grèce est le premier investisseur à Skopje. Pendant la crise, nous avons travaillé quotidiennement ensemble en faveur de la stabilité de la région. Le nom reste un problème, mais nous espérons que le bon climat que nous avons créé, y compris dans les opinions publiques, servira de catalyseur à une solution de compromis.

» Dans cette région, les questions de frontières et de minorités ont été trop longtemps confondues, aux dépens des minorités. Il faut séparer les deux questions, ne pas mettre en cause les frontières – aussi irrationnelles soient-elles –, car changer les frontières signifie vouloir créer une "utopie", un pays ethniquement pur qui n'existe pas. Ce n'est pas le modèle que nous essayons de développer en Europe. Nous avons tous des minorités auxquelles nous devons garantir les droits démocratiques de tous les citoyens.

**– Attendez-vous une amélioration des relations entre la Grèce et la Turquie après les élections dans ce pays ?**

– La crise au Kosovo nous a amenés à travailler ensemble dans un cadre multilatéral. C'est peut-être plus facile que dans un cadre bilatéral, car cela permet de laisser de côté les problèmes conflictuels : Chypre, la mer Egée, etc. Ceux-ci n'ont pas disparu pour autant. Nous espérons que ce climat ouvrira une nouvelle ère de coopération et que la nouvelle majorité, quelle qu'elle soit, agira dans cet esprit. »

*Propos recueillis par Daniel Vernet*


49F
FILIÈRE QUALITÉ CARREFOUR
LE KILO
A ce prix, jusqu'à quelle heure
y en aura-t-il ?
On ne sait pas...

هكذا من الأصل



## Le FMI parvient à un accord de prêt avec la Russie

**WASHINGTON.** Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé, mercredi 28 avril, être parvenu à un accord pour l'octroi d'un prêt à la Russie de 4,5 milliards de dollars (4,23 milliards d'euros) sur dix-huit mois. Les modalités techniques de ce prêt restent à préciser. Dans un communiqué, le directeur du FMI, Michel Camdessus, fait savoir que le gouvernement russe s'est engagé à mettre en œuvre une série de mesures fiscales, bancaires et structurelles et à fournir des explications sur l'usage fait des crédits du FMI accordés précédemment. Puis M. Camdessus demandera au directoire du FMI d'étudier la demande de Moscou portant sur 3,3 milliards de droits de tirage spéciaux (4,5 milliards de dollars) versés sur dix-huit mois.

Ce prêt du FMI s'inscrirait dans un programme d'assistance de 7,5 milliards de dollars (7,05 milliards d'euros) auquel participent la Banque mondiale et d'autres bailleurs de fonds. Si le rééchelonnement de la dette est pris en compte, ce programme totaliserait de 23 à 24 milliards de dollars. – *(AFP.)*

## Début du procès d'Abdullah Öcalan : la peine capitale réclamée

**ANKARA.** Le procès du chef rebelle kurde Abdullah Öcalan a formellement débuté, mercredi 28 avril en Turquie, et les procureurs ont requis contre lui la peine capitale pour « *trahison et atteinte à l'intégrité territoriale* ». Le document de 139 pages énumère notamment les actes meurtriers commis par le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, en lutte contre l'armée régulière) d'Abdullah Öcalan, dit « *Apo* » et le rend responsable de toutes les actions commises par son organisation, considérée comme terroriste par les autorités turques.

L'accusation se fonde sur l'article 125 du code pénal turc, qui sanctionne la tentative de diviser le pays et la haute trahison et prévoit la peine de mort. La Cour de sûreté d'Ankara devrait fixer, vendredi, une date pour la première audience du procès qui se déroulera sur l'île prison d'Imrali, en mer de Marmara (ouest). – *(AFP.)*

## Les Palestiniens reportent à juin toute décision sur l'indépendance

**GAZA.** Le conseil central de l'Organisation de libération de la Palestine (mini-Parlement) a décidé jeudi 29 avril, de reporter au mois de juin au plus tôt toute décision sur la proclamation d'un Etat palestinien – initialement prévue le 4 mai – ont indiqué des sources officielles. Les participants, réunis à Gaza, ont approuvé par vote ce report en attendant les élections générales israéliennes du 17 mai, avec un éventuel second tour le 1er juin. Le conseil central tiendra une nouvelle réunion en juin sur la proclamation d'indépendance. La veille de cette annonce prévisible, le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, s'était félicité de la décision palestinienne. « *Arafat a reculé et c'est bien qu'il ait reculé.* (...) *La proclamation d'un Etat aurait provoqué la fin des accords d'Oslo et du processus de paix* », a déclaré M. Nétanyahou, qui y voit un succès de sa propre politique. – *(AFP.)*

### DÉPÊCHES

■ **IRAN / ÉTATS-UNIS : Washington exclura désormais de sa politique** de sanctions économiques unilatérales les ventes de produits agricoles et médicaux, sauf cas exceptionnel, a annoncé, mercredi 28 avril, la Maison Blanche. Ces sanctions sont notamment appliquées aux pays soutenant le terrorisme. Cette mesure d'assouplissement devrait bénéficier à des pays comme le Soudan, l'Iran et la Libye. – *(AFP.)*

■ **CHINE / INDE : après l'acrimonie consécutive aux essais nucléaires indiens, le groupe de travail** sino-indien chargé de résoudre les problèmes de frontière entre les deux pays a tenu, à Pékin, sa onzième réunion avec la volonté d'adopter une approche graduelle. Pékin et New Delhi ont affirmé leur volonté de travailler à un monde multipolaire. De source indienne, on souligne que c'est la première fois que la Chine reconnaît à l'Inde un rôle sur la scène mondiale. – *(Corresp.)*

■ **CAMBODGE : la Commission des Nations unies pour les droits de l'homme** a reproché, mercredi 28 avril, au Cambodge des exécutions sans procès, la pratique de la torture ainsi que des arrestations et détentions illégales. La Commission demande au gouvernement cambodgien de poursuivre les responsables de tels actes. – *(AFP.)*

## Italie : le procureur de la Cour de cassation est favorable à la révision du procès Sofri

**ROME.** Le procureur général de la Cour de cassation, Giuseppe Veneziano, s'est prononcé, mercredi 28 avril, dans un réquisitoire de soixante-seize pages en faveur de la révision du procès d'Adriano Sofri, Ovidio Bompressi et Giorgio Pietrostefani, tous trois condamnés à vingt-deux ans de réclusion criminelle pour le meurtre, le 17 mai 1972, du commissaire de police Luigi Calabresi. En termes virulents, le représentant du ministère public critique la décision de la cour d'appel de Brescia qui, le 1er mars, avait refusé la requête des trois anciens membres du groupe gauchiste Lotta Continua. Ces anciens militants n'ont jamais cessé de clamer leur innocence.

Giuseppe Veneziano dénonce « *l'illogisme des motivations* » et se prononce pour l'acceptation de la demande de révision. Ce sera désormais à la cour d'appel de Venise de trancher. L'audience a été fixée au 27 mai. – *(Corresp.)*



# La Banque mondiale s'inquiète de la croissance de la pauvreté dans le monde

## Les crises financières ont handicapé les économies en développement

**Avec l'éclatement de la crise financière en Asie en juillet 1997, qui a ensuite gagné la Russie en août 1998, puis l'Amérique latine dès janvier 1999, les pays dits « émergents » traversent des épreuves qui freinent sérieusement la hausse de leur niveau de vie. La grande majorité des habitants de la planète sont concernés puisque 4,9 milliards de personnes vivent dans ces pays contre 900 millions dans le monde développé.**

LES PAYS en développement ne vont pas bien et la pauvreté augmente partout dans le monde. « *1,7 milliard de personnes vivent dans un état d'extrême pauvreté* » (avec moins de 1 dollar – 6 francs – par jour), dit James Wolfensohn, le président de la Banque mondiale, tout en appelant la communauté internationale à inventer de « *nouvelles stratégies* » pour empêcher un vaste retour en arrière.

« *Il y a un an, nous pensions que nous pourrions atteindre sans difficulté, au cours des vingt prochaines années, les buts que la communauté internationale s'est fixée : diminuer la pauvreté par deux, réduire des deux tiers la mortalité infantile et assurer une éducation primaire à tous les enfants du monde. Maintenant ces objectifs sont en danger* », soulignait James Wolfensohn à l'occasion de la publication d'un de ses rapports annuels (*Les Indicateurs du développement*).

### RALENTISSEMENT DES ÉCHANGES

Les handicaps s'accumulent. Les pays en développement ne vont connaître qu'une croissance de 1,5 % cette année contre 4,7 % il y a deux ans, selon les chiffres de la Banque mondiale. Les conséquences d'un tel ralentissement sont dramatiques pour les populations, qui croissent désormais plus vite que les revenus disponibles (l'augmentation de la population dans les pays en développement est de 3 à 4 % par an). Or, pour avoir un impact significatif sur le niveau de la pauvreté, une économie doit croître environ deux ou trois fois plus que la population, selon une règle définie par les experts en développement de Washington.

Partout, le recul de la croissance se traduit par un accroissement de la pauvreté. L'impact est particulièrement fort dans les pays qui connaissent d'énormes écarts entre le niveau de vie des riches et celui des pauvres, comme en Amérique latine. Au Brésil, le produit intérieur brut devrait reculer cette année de 3 % d'après les prévisions de la Banque centrale du Brésil : « *Ce chiffre signifie trois ou quatre millions de pauvres en plus* », selon Javed Burki, vice-président de la Banque mondiale en charge de l'Amérique latine et des Caraïbes. Le niveau de la pauvreté est ici mesuré selon le critère appliqué aux pays en développement : il désigne les personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour.

Le ralentissement des échanges internationaux à la suite des crises asiatique et russe, ainsi que la baisse du prix des matières premières portent un autre coup sérieux à la plupart des pays dits « *émergents* ». A quoi vient s'ajouter le recul de l'aide au développement. « *Nous avons atteint le plus bas niveau en cinquante ans*, faisait remarquer James Wolfensohn, président de la Banque mondiale, dans un discours prononcé le 22 avril à Washington à l'occasion de l'assemblée annuelle des institutions de Bretton Woods.

L'aide au développement a atteint 33 milliards de dollars en 1998 (un peu plus de 30 millions d'euros). C'est une baisse de 40 % par rapport au début de la décennie, selon M. Wolfensohn. Cette somme représente 0,25 % du produit intérieur brut (PIB) des pays développés, alors que le but officiel de la communauté internationale est d'atteindre une proportion de 1 %. « *Il manque 100 milliards de dollars* (90 milliards d'euros) *pour atteindre cet objectif* », fait remarquer James Wolfensohn.

Quant aux flux des capitaux privés, qui représentaient 300 milliards de dollars en 1997 (276 millions d'euros), ils sont tombés à 230 milliards en 1998 (211 millions d'euros). C'est l'une des préoccupations de la Banque mondiale, et l'une des raisons pour lesquelles les institutions financières internationales hésitent à imposer au secteur privé un cadre plus contraignant, permettant de leur faire supporter une plus grande part du fardeau lorsque le pays débiteur se trouve en état de cessation de paiement – au lieu d'être remboursés en quasi-totalité par le Fonds monétaire international comme c'est le cas actuellement.

La Banque mondiale s'inquiète particulièrement à propos de la Russie. Dans ce pays, soixante millions de personnes – environ 20 % de la population – vivraient dans la pauvreté. Cette dernière est mesurée ici selon le critère applicable aux pays en transition, autrement dit il désigne les personnes vivant avec moins de 4 dollars par jour.

### RECUL DE L'ESPÉRANCE DE VIE

L'autre zone particulièrement vulnérable est – ce n'est pas nouveau – l'Afrique. La Banque mondiale souligne que 20 % des populations d'Afrique subsaharienne vivent en état de guerre. L'Afrique est (avec la Russie) l'une des rares régions du monde où l'espérance de vie diminue, notamment à cause du sida. L'Asie orientale, enfin, est loin d'avoir surmonté les effets de la crise financière. Le taux de pauvreté y est passé de 7 % il y a deux ans à 14 ou 20 % selon les pays. « *En dépit de gains substantiels dans le développement, le fossé entre les riches et les pauvres s'accroît* », constate Joseph Stiglitz, l'économiste de la Banque mondiale.

Les bonnes nouvelles sont trop rares pour ne pas être mentionnées. « *La Chine et l'Inde, qui représentent 38 % de la population mondiale, ont largement échappé à la crise financière* », note Joseph Stiglitz. Autre signe d'espoir : les pays d'Asie en crise ont mis en place depuis l'année dernière des filets de sécurité pour les populations les plus vulnérables.

*Lucas Delattre*

### Désaccord sur la réduction de la dette

**Les pays donateurs d'aide sont apparus très divisés, mercredi 28 avril à Washington, sur les modalités d'un nouvel allégement de la dette des pays les plus pauvres. Alors que les pays riches du G 7 font assaut de propositions pour alléger plus amplement la dette des pays pauvres lourdement endettés, dans le prolongement de l'initiative lancée en 1996, des divergences se sont fait jour au Comité de développement, instance commune de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Les réserves les plus vives à un nouvel effort des créanciers sont venues de la Russie. Le FMI va sans doute vendre une petite partie de ses réserves d'or pour financer sa participation au plan de réduction de la dette des pays les plus pauvres. Longtemps combattue par l'Allemagne, cette idée a refait surface. Le directeur général du FMI, Michel Camdessus, a estimé, mardi, qu'il y avait « *pratiquement un consensus* » sur le principe entre les pays membres.**

## Comme pour forcer le destin, la Chine construit déjà son siège auprès de l'OMC

GENÈVE

*de notre correspondant*

Qui pourrait douter que la Chine entrera prochainement à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ? En tout cas pas le gouvernement de Pékin. Il est tellement sûr de son fait qu'il a déjà entrepris de construire son futur siège auprès de l'OMC à Genève, avant même la conclusion des négociations sur son adhésion. Une manière peut-être de forcer le destin alors que la Chine frappe depuis treize ans à la porte du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et les services), puis de l'OMC qui lui a succédé, et qu'elle semble enfin se rapprocher du but.

Pendant que d'âpres négociations se poursuivent entre Pékin et ses principaux partenaires, à commencer par les Etats-Unis, un vaste chantier a été ouvert sur les rives du lac Léman, à la sortie de Genève en direction de Lausanne, à moins d'un kilomètre du bâtiment qui abrite l'OMC. Selon un expert immobilier, c'était l'un des derniers terrains disponibles dans cette zone résidentielle, parsemée de luxueuses propriétés ayant directement accès au lac. Flairant la bonne aubaine, les émissaires du gouvernement chinois se sont rapidement décidés à acheter un site aussi exceptionnel. « *Son emplacement correspond en tous points au lieu symbolique qu'ils recherchaient pour en faire une vitrine, à la fois par le prestige du cadre et la proximité de l'OMC* », constate un proche de la transaction.

Avant de conclure l'affaire, les émissaires de Pékin avaient pris le soin d'assurer leurs arrières pour pouvoir réaliser leur projet dans les meilleurs délais. Soucieux de prévenir d'éventuels désagréments avec le voisinage et les milieux écologistes, ils ont pris langue avec les intéressés et leur ont fait part de leurs plans. Avec la bénédiction du gouvernement fédéral, ils ont ensuite pu compter sur la diligence des autorités de la ville et du canton de Genève, qui ont délivré les permis d'achat et de construction en un temps record alors que « *d'ordinaire, ces démarches s'avèrent particulièrement tortueuses* », observe un responsable du chantier.

### SOUS BONNE PROTECTION

Commencés en février, les travaux d'excavation vont bon train dans une relative discrétion, à l'abri des hauts murs de la propriété antérieure... et sous bonne protection puisque la résidence, adjacente, de l'ambassadeur de Turquie a pris des allures de camp retranché depuis que les Kurdes ont multiplié les manifestations après l'arrestation du chef Parti des travailleurs du Kurdistan, Abdullah "Ocalan.

Sur le mur extérieur, une plaque de bonnes proportions est déjà bien en place avec la mention « *Mission de la République populaire de Chine, Office de l'économie et du commerce* ». Un autre panneau plus discret signale que les travaux sont exécutés par l'entreprise Losag, filiale suisse du groupe Bouygues. Selon l'architecte chargé du projet, le bâtiment abritera des bureaux et des logements pour le personnel. D'un coût évalué entre 11 millions et 14 millions de dollars (10 à 13 millions d'euros), il devrait être terminé en juin 2000.

Pékin s'intéresserait également à une autre parcelle dans les parages pour y installer la résidence de son futur ambassadeur auprès de l'OMC. En tout cas, le démarrage des chantiers est un signe qui ne trompe pas : lassée de tant d'années de pourparlers, la Chine est bien décidée à forcer le seuil de l'OMC. Une entrée longtemps convoitée et présentée au maître d'œuvre comme n'étant « *plus qu'une simple formalité* ». En attendant, une délégation chinoise aura tout loisir d'inspecter l'avancement des travaux lors de son passage, fin mai ou début juin, à Genève pour tenter de finaliser les laborieuses discussions en cours...

*Jean-Claude Buhrer*

## Une police civile de l'ONU est attendue après le 5 mai au Timor-Oriental

### Les milices pro-indonésiennes sont accusées de se livrer à des massacres

UNE « *ÉQUIPE AVANCÉE* » de l'ONU se rendra « *très vite* » au Timor-Oriental après la signature des accords sur l'autonomie prévue pour le 5 mai au siège des Nations unies. La mission de l'ONU, selon des sources diplomatiques à New York, comprendra plusieurs centaines de personnes, pour la plupart des civils. Ces effectifs seront progressivement mis en place avant la consultation annoncée pour le 8 août et au cours de laquelle quelque 800 000 Timorais orientaux choisiront entre l'autonomie et l'indépendance.

L'annonce de ce scénario par le président indonésien B. J. Habibie a été accueillie calmement, mercredi 28 avril, à Dili, capitale de l'ancien territoire portugais, où séjournaient plusieurs personnalités étrangères. Mais la situation demeurait tendue ailleurs, et Mgr Ximenes Belo, Prix Nobel de la paix, a estimé, dans une lettre publiée par l'agence catholique portugaise Ecclesiae, que « *les groupes intéressés au maintien du statu quo ont commencé à monter une stratégie diabolique, à distribuer de l'argent et des armes aux Timorais affamés de pouvoir et d'argent* ». L'évêque de Dili et les partisans de l'indépendance craignent que les miliciens pro-indonésiens, qui bénéficient au minimum de la bienveillance des autorités militaires, continuent de terroriser la population avant l'arrivée des policiers de l'ONU.

L'Australie, qui s'est engagée à financer la moitié du coût du contingent onusien (estimé à 180 millions de francs, 27,44 millions d'euros), souhaite que l'option de l'autonomie soit retenue, nous indique notre correspondant dans le Pacifique-Sud, Florence de Changy. « *Nous pensons que ce serait mieux pour tout le monde si le Timor-Oriental choisissait de rester une partie autonome de l'Indonésie* », a déclaré le premier ministre australien, John Howard, à l'issue d'un entretien, mardi à Bali, avec le président indonésien. Les Etats-Unis, les Philippines, le Japon, l'Allemagne et la Grande-Bretagne ont également été invités à envoyer des observateurs sur place.

### MENACES DE MORT

Entre-temps, l'ancien gouverneur du Timor-Oriental, Mario Carrascalao, conseiller du président indonésien, s'est réfugié au Portugal, en compagnie de sa famille, après avoir reçu des menaces de mort de la part des milices pro-indonésiennes. Ces dernières sont accusées d'avoir massacré des dizaines de gens ces dernières semaines. David Ximenes, un membre du Conseil national de la résistance timoraise, a estimé, de son côté, qu'il fallait envoyer au Timor-Oriental non pas des « *conseillers de police* » mais une « *force de maintien de la paix* ».

Une telle possibilité a été toutefois écartée par le général Wiranto, commandant en chef des forces armées et ministre indonésien de la défense, qui a réitéré, mardi, que la « *police* » de l'ONU serait envoyée en mai dans le territoire pour y « *assister la police indonésienne* ». Les résultats du vote du 8 août seront présentés fin août, à l'Assemblée consultative du peuple (indonésienne), seule habilitée, aux yeux de Djakarta, à approuver une éventuelle indépendance du Timor-Oriental.

# Nouvelle Classe BusinessElite®.

# Une nouvelle Classe Affaires tellement haut de gamme que nous avons décidé de nous débarrasser de la Première Classe.

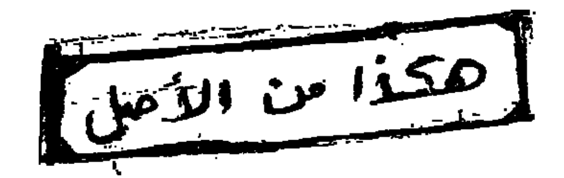
Quelle compagnie aérienne sait que les hommes d'affaires voyageant à l'étranger ont besoin de plus d'espace personnel ? Plus de vols non-stop ? Plus de personnel de bord ? Plus de vins de grand cru et de repas avec 5 plats ? Plus de gadgets ? Plus pour une satisfaction maximum ? Delta Air Lines, avec sa nouvelle classe BusinessElite®. Elle n'est pas seulement l'une des meilleures Classe Affaires, mais aussi celle qui offre de l'espace pour en profiter. Vous trouverez une grande distance dossier à dossier de 152 cm, vous offrant un espace pour les jambes de 92 cm et une inclinaison* de 160°. Et jamais de siège au milieu. D'ici l'été, BusinessElite® sera proposée sur tous nos appareils à destination des Etats-Unis. Vous allez apprécier l'espace supplémentaire ainsi que les nouvelles installations à bord. Quel homme d'affaires n'apprécierait pas ? Et pour vous offrir encore plus de choix, nous vous proposons en partenariat avec une autre compagnie de tout premier plan, Air France, des vols quotidiens au départ de 13 villes françaises via Paris Charles-de-Gaulle à destination de 8 villes aux Etats-Unis. De plus, tous les miles que vous accumulez en voyageant avec Delta Air Lines peuvent être comptabilisés sur la carte Fréquence Plus d'Air France et réciproquement pour la carte SkyMiles® de Delta.

Réservation : Paris 01 47 68 92 92
Nice 0800 35 40 80.
Minitel : 3615 Delta Air Lines
(2,23FF/mn)
Internet : http://www.bizelite.com

BUSINESS*elite*
Delta Air Lines

BusinessElite® est uniquement disponible sur les appareils Delta Air Lines.

*L'espace pour les jambes est la distance entre le point le plus en avant de l'assise du siège et le dossier du siège de devant (mesures prises sur siège de rangée standard sur appareil gros porteur). L'inclinaison est l'angle formé entre l'extrémité supérieure du bas du siège et l'extrémité arrière du dossier lorsque le siège est entièrement incliné.



هكذا من الأصل





LE MONDE / VENDREDI 30 AVRIL 1999

**CORSE** Lionel Jospin a annoncé, mercredi 28 avril, deux enquêtes administratives sur le fonctionnement du Groupe de pelotons de sécurité (GPS). Cette structure, créée en 1998, doit, selon lui, *« faire l'objet rapidement d'un réexamen »*. Alors que l'enquête confirme les soupçons qui pèsent sur les gendarmes, les mobiles des incendiaires restent flous. ● UN QUATRIÈME GENDARME, commandant le GPS, Norbert Ambrosse, hospitalisé à Toulouse pour des brûlures, a été, mercredi, ramené en Corse, mis en examen et écroué à la maison d'arrêt d'Ajaccio. ● ENTRE L'INCENDIE de la paillote du golfe d'Ajaccio, dans la nuit du 19 au 20 avril, et son incarcération, le 26 avril, le commandant de la légion de gendarmerie de Corse, le colonel Henri Mazères, s'est rendu à Paris à deux reprises pour rencontrer sa hiérarchie. *(Lire aussi page 10 et notre éditorial page 20.)*

# Le colonel Mazères avait informé sa hiérarchie deux jours après l'incendie

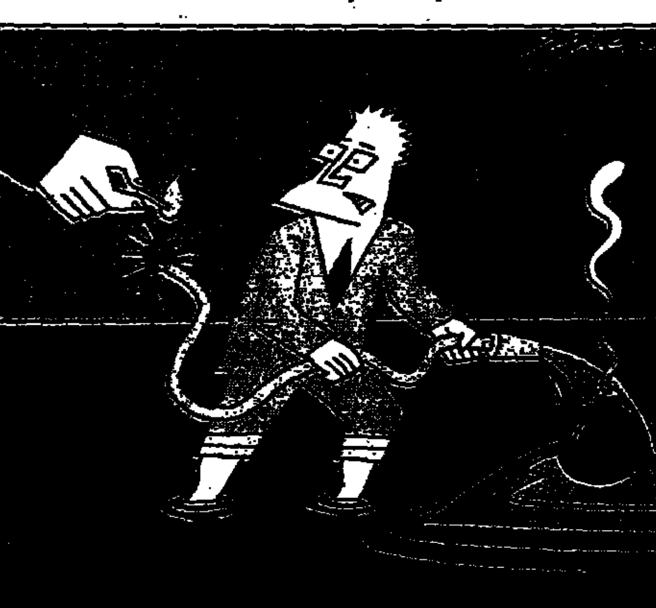
## Mis en examen et incarcéré après la destruction du restaurant « Chez Francis », le commandant de la légion de gendarmerie de Corse avait rencontré le directeur de la gendarmerie nationale à Paris, le 21 avril. Le chef du Groupe de pelotons de sécurité (GPS) a été à son tour mis en examen et écroué

**LE COMMANDANT** de la légion de gendarmerie de Corse, le colonel Henri Mazères, a-t-il informé sa hiérarchie de l'incendie, dans la nuit du 19 au 20 avril, du restaurant « Chez Francis », dans le golfe d'Ajaccio (Corse-du-Sud) ? Mis en examen pour *« complicité de destruction volontaire de biens appartenant à autrui par l'effet d'un incendie en bande organisée »* et incarcéré lundi 26 avril, le colonel Mazères avait, deux jours après les faits, fait état d'un *« problème »* à sa hiérarchie, selon la direction générale de la gendarmerie nationale. Cette information permet de clarifier l'agenda du commandant de la légion de gendarmerie de Corse avant son placement en garde à vue et sa mise en examen.

Deux jours après l'incendie, mercredi 21 avril, dans la soirée, le colonel Mazères appelle le directeur général de la gendarmerie, Bernard Prévost, et lui affirme : *« J'ai un problème. »* Il reçoit l'ordre de se rendre à Paris dès le lendemain. Reçu dans l'après-midi du jeudi 22 avril par M. Prévost, il se voit enjoindre de retourner en Corse afin de se mettre à la disposition de la justice. Le lendemain, vendredi 23 avril, le colonel Mazères rencontre le procureur général de la cour d'appel de Bastia, Bernard Legras.

Après avoir passé la journée de samedi sur l'île, en compagnie de son épouse, le colonel est retourné, dimanche dans la soirée, en région parisienne. Lundi 26 avril, dans la matinée, il se présente à nouveau à la direction générale de la gendarmerie où il est reçu directement par l'inspecteur technique de la gendarmerie nationale, le général de division Lepetit. Celui-ci lui signifie son placement en garde à vue et le reconduit dans l'après-midi en Corse. Dans la soirée, il est mis en examen et écroué. La justice lui reproche d'avoir, soit par instruction, soit par fourniture de matériel, été complice de l'incendie criminel. Son avocat, Me Mario Stasi, a indiqué, mercredi 28 avril, que son client *« n'acceptait pas les accusations* [portées à son encontre] *généralement répandues par la presse »* et qu'il était *« déterminé à faire valoir la vérité qui n'est pas forcément ce que l'on raconte de cette affaire »*.

Ces éclaircissements sur la connaissance précoce, par la haute hiérarchie de la gendarmerie, des faits commis sur la plage du golfe d'Ajaccio, interviennent alors que le capitaine Norbert Ambrosse, commandant du Groupe de pelotons de sécurité (GPS), a été, à son tour, mis en examen, mercredi 28 avril, à Ajaccio (Corse-du-Sud), pour *« destruction volontaire d'un bien appartenant à autrui par l'effet d'un incendie commis en bande organisée »*. Le juge Patrice Camberou, chargé de l'enquête sur l'incendie de la « paillote », l'a placé sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt d'Ajaccio. Transféré de l'hôpital de Rangueil, à Toulouse, où il avait été admis le 21 avril, après avoir été brûlé aux mains et au visage lors de l'incendie, le capitaine Ambrosse est le quatrième gendarme mis en examen dans cette affaire.



Les conditions de son hospitalisation se précisent. Selon nos informations, le patron du GPS aurait reçu une permission du colonel Mazères, afin d'aller recevoir des soins. Le capitaine aurait choisi Toulouse pour des raisons familiales. Le directeur de l'hôpital de Rangueil, Jean-Marie Iché, a indiqué que l'officier s'était présenté seul, mercredi 21 avril, soit 36 heures après l'incendie, à la consultation de médecine afin de faire examiner ses blessures. Devant l'état de ses brûlures, qualifiées de *« graves mais non irréversibles »*, les médecins ont immédiatement décidé de l'hospitaliser au service des grands brûlés pour des *« soins lourds »*. Ils ont également interdit les visites de sa famille.

La direction de l'hôpital précise que lors de son admission, l'officier a décliné son identité et a été enregistré selon la procédure habituelle, mais qu'il n'a en revanche pas indiqué sa profession de gendarme. Une fois l'affaire rendue publique, il a en outre demandé à l'hôpital que la direction fasse preuve de discrétion et qu'elle refuse de lui transmettre les communications téléphoniques émanant de journalistes. Il a également réclamé que son nom soit retiré de la porte de sa chambre.

Le colonel Mazères, le capitaine Ambrosse et les deux subordonnés présents sur les lieux de l'incendie – le lieutenant Denis Tavernier et l'adjudant-chef Eric Moulié – ont été suspendus de leurs fonctions, mercredi 28 avril. Alain Richard, le ministre de la défense, a expliqué que les premiers éléments de l'enquête faisaient apparaître de la part du lieutenant et de l'adjudant-chef *« une faute constituée par le manquement à l'obligation de rendre compte »*. Ancien du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) qu'il a quitté en 1992, l'adjudant-chef Moulié est le fils du major Georges Moulié, tué sur l'île d'Ouvéa avec trois autres gendarmes le 22 avril 1988 par un commando indépendantiste formé de membres du comité local de lutte du FLNKS (Front de libération nationale kanak socialiste, indépendantiste).

Transférés, mardi, pour des raisons de sécurité, à la maison d'arrêt de la Santé à Paris, où ils ont été placés à l'isolement, les trois gendarmes mis en examen dans un premier temps – le colonel Mazères, l'officier et le sous-officier – devaient revenir à Ajaccio, jeudi 29 avril, pour un débat contradictoire sur leur incarcération en présence de leurs avocats. Le capitaine Ambrosse devait également être convoqué pour ce débat dans le cabinet du juge d'instruction.

Ayant demandé un délai pour présenter leur défense, les quatre hommes avaient, en effet, été incarcérés à titre provisoire. Le débat contradictoire organisé par le juge d'instruction devrait permettre à chaque partie – parquet et mis en examen – de faire valoir leurs arguments sur le bien-fondé d'un placement en détention provisoire. A l'issue de ce débat, le juge devait décidé soit de la prolongation de la détention, soit d'un placement sous contrôle judiciaire ou d'une remise en liberté.

***Récit de la séquence société***

# A Bastia, Pierre Joxe rappelle les principes de l'Etat de droit

**BASTIA**
*de notre correspondant*

Pierre Joxe n'a pas évoqué explicitement l'actualité insulaire lors de son séjour, mardi 27 et mercredi 28 avril, en Corse, où il venait assister à l'audience solennelle de la chambre régionale des comptes, à Bastia. *« Cette visite était prévue de longue date (...). C'est la première fois que je reviens en Corse, avec beaucoup d'émotion, après tant d'années et après tant de visites, parfois fructueuses et génératrices d'espoir, parfois, au contraire, décevantes et conduisant au doute, mais toujours enrichissantes au plan de l'expérience humaine »*, a dit le premier président de la Cour des comptes, évoquant la période où, ministre de l'intérieur, de 1988 à 1991, il avait préparé l'actuel statut de l'île.

Chacun a tenté, mercredi, de trouver dans l'allocution de M. Joxe des allusions à la situation présente. Avant ce discours, l'orateur demandait, en aparté, à Dominique Bucchini, conseiller territorial et maire (PCF) de Sartène, de lui confirmer la place d'un accent tonique dans une phrase en langue corse qu'il avait insérée dans son texte. Il s'agit de la traduction de l'article 15 de la Déclaration des droits de l'homme concernant le droit des citoyens à obtenir des comptes de l'administration...

L'essentiel du discours concernant les grands principes *« du service public dans un Etat de droit »*, M. Joxe a précisé à ce sujet : *« Certes, les traditions les plus prestigieuses n'empêchent pas des défaillances, des erreurs ou des fautes. Nous connaissons tous des cas, parfois très graves, de manquement au droit. J'en ai connus dans différentes fonctions antérieures. J'en rencontre dans mes fonctions actuelles. Nous le savons tous : la vertu et la raison d'être d'un Etat de droit, c'est de discerner les erreurs, de réprimer chaque fois qu'il le faut, mais de prévenir, chaque fois qu'on le peut, les illégalités, quels qu'en soient les auteurs. »*

Quelques instants avant le début de l'audience solennelle, M. Joxe avait été accueilli devant la préfecture de Haute-Corse par le préfet, Bernard Lemaire, en uniforme. A côté de lui, discrètement en retrait, en costume sombre, Bernard Bonnet, préfet de région et de Corse-du-Sud, était le point de mire des journalistes. Tendu, il adressait quelques sourires de courtoisie, évitant de croiser le regard du bâtonnier de Corse-du-Sud, Antoine Sollacaro, qui, la veille, avait demandé sa démission. Il montrait aussi quelques signes de crispation pendant l'allocution de M. Joxe, au terme de laquelle il a salué le premier président de la Cour des comptes et quitté les lieux, pendant que la centaine d'invités participaient à un cocktail.

Quelques journalistes emboîtaient le pas de M. Bonnet, tentant d'obtenir un commentaire sur les raisons de ses allers et retours récents à Paris. *« Je pense à* La Tempête de Shakespeare. *Shakespeare ce poète de génie. Plus particulièrement à un passage de la scène 5* – "Il y a une marée dans toute chose humaine" – *et j'invite chacun à beaucoup de prudence. »* Plus tard dans la soirée, à Ajaccio, où la rumeur de sa démission s'était répandue, le préfet a déclaré à l'Agence France-Presse : *« Le concept de démission m'est étranger, non seulement pendant une période délicate, mais encore moins en période claire. Je dirai simplement que le préfet de Corse ne donne pas d'ordres au GPS et qu'il ne sort pas avec des allumettes. »*

***Michel Codaccioni***

### *M. Chevènement et la parole de M. Bonnet*

**Répondant à René André (RPR, Manche), mercredi 28 avril, à l'Assemblée nationale, le ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement a indiqué à propos de l'affaire d'Ajaccio : *« J'ai entendu moi-même monsieur le préfet* [de Corse] *Bonnet, qui m'a dit tout ignorer de cette opération, et je n'ai pas, à l'heure qu'il est, la moindre raison de mettre en doute sa parole. »* M. André avait affirmé : *« Personne ne peut croire un seul instant sérieusement que* [les gendarmes] *ont agi sans ordre du gouvernement ou de ses représentants, alors que c'est le gouvernement lui-même qui a créé cette organisation du GPS. »***

# M. Jospin ordonne deux inspections sur le fonctionnement du GPS

**LORS** de son intervention, mercredi 28 avril, à l'Assemblée nationale sur l'incendie criminel d'un restaurant en Corse, pour lequel trois gendarmes du groupe de pelotons de sécurité (GPS) et le chef de la gendarmerie sur l'île ont été mis en examen, Lionel Jospin a annoncé la mise en place de deux enquêtes administratives. La première a été confiée à un inspecteur général de l'administration (IGA), attaché au ministère de l'intérieur mais ayant compétence sur tous les services administratifs de l'Etat. La seconde sera conduite par un inspecteur général des armées et portera sur le fonctionnement de la gendarmerie dans cette affaire, et notamment sur l'organisation et sur le contrôle du GPS. Nommés dans la soirée de mercredi, les deux inspecteurs devaient se rendre en Corse dès le jeudi 29 avril.

La mission confiée à l'inspection générale des armées s'intéressera aux conditions de fonctionnement du GPS. Lors de son intervention, le premier ministre a indiqué que, à l'issue de l'enquête administrative, le gouvernement jugera *« s'il est souhaitable de maintenir la structure particulière du GPS »*. Précisant que la création de cette structure, le 27 juillet 1998, *« avait été justifiée par le contexte exceptionnel de l'époque »* – quelques mois après l'assassinat du préfet Erignac –, il a reconnu qu'elle devait, *« compte tenu de ce qui vient de se produire, faire l'objet rapidement d'un réexamen »*. La direction de la gendarmerie se défend en affirmant que les missions de renseignement, d'intervention et de protection étaient effectuées sous le contrôle de la direction de la gendarmerie, du colonel Mazères, chef de la gendarmerie en Corse, le tout sous l'autorité du préfet de région, Bernard Bonnet.

L'inspection générale des armées devrait également éclaircir le débat sur les éventuelles écoutes téléphoniques administratives pratiquées par la gendarmerie en Corse (*Le Monde* du 29 avril). Les écoutes administratives sont délivrées dans le cadre d'une action de prévention ou de renseignement hors procédure judiciaire. Visées par le directeur de cabinet du ministère demandeur, les demandes d'écoutes sont signées par les services du premier ministre et réalisées par les services du groupement interministériel de contrôle (GIC).

La Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS) a effectué un relevé des écoutes actuellement en cours. Sur la totalité des écoutes administratives actuellement en cours – 40 sur des lignes téléphoniques classiques –, 27 concernent les renseignements généraux (RG), 13 ont été mises à la disposition de la police judiciaire, et la gendarmerie ne dispose d'aucun branchement. Sur 28 interceptions visant des téléphones portables, 21 ont été accordées aux RG, 4 à la police judiciaire et 3 à la gendarmerie. Au cours des six derniers mois, les gendarmes ont cependant eu recours, en Corse, à une dizaine d'interceptions administratives.

**ARMOIRE FRACTURÉE PLACE BEAUVAU**

Selon le ministère de la défense, les services de gendarmerie ou le GPS n'auraient jamais bénéficié d'une partie du contingent d'écoutes réservées à la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) dans le cadre de missions de renseignement en Corse. Bénéficiaire de certaines lignes d'écoutes au sein du contingent de la gendarmerie, le GPS aurait néanmoins utilisé du matériel d'écoutes sophistiqué, notamment des [illegible], mis à sa disposition par les troupes d'élite du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN). Des militaires membres de services spéciaux spécialisés dans l'infiltration et la surveillance auraient, enfin, apporté ponctuellement leur soutien aux troupes du GPS.

La seconde inspection, qui a été confiée à un inspecteur général d'administration, sera chargée de préciser le rôle joué par les services préfectoraux dans cette affaire. De par ses fonctions de préfet de la région Corse, M. Bonnet était en liaison directe avec le colonel Henri Mazères, commandant de la légion de gendarmerie de Corse, réunissant les groupements des deux départements de l'île. Des réunions de sécurité et de renseignement avaient régulièrement lieu à la préfecture.

Enfin, cette seconde inspection sera peut-être conduite à s'interroger sur l'effraction d'une armoire forte du ministère de l'intérieur qui contenait le dossier personnel de M. Bonnet. Son dossier administratif avait en effet été découvert ouvert dans la pièce où se trouvait l'armoire fracturée, et un document administratif sans lien avec son dossier avait été retrouvé à proximité de l'armoire. Une enquête interne, menée par le ministère de l'intérieur, aurait permis d'établir que ce document avait un lien avec les affaires gérées par un chargé de mission du directeur général d'administration, qui s'était rendu, un dimanche, dans les locaux du ministère, selon les registres de passage. Questionné dans le cadre de cette enquête, le chargé de mission a nié toute implication dans cette affaire.

***Jacques Follorou***

# Plusieurs hypothèses sur les motivations des incendiaires

**SI L'ENQUÊTE** progresse, les mobiles des incendiaires restent encore incertains. Plusieurs hypothèses circulent pour expliquer l'incendie du restaurant « Chez Francis ».

● Selon certaines sources corses, les gendarmes auraient mis le feu au restaurant en raison du conflit qui oppose la préfecture de région aux propriétaires de *« paillotes »*, ces restaurants construits illégalement sur les plages. Le tribunal administratif de Bastia avait, en 1995, ordonné la destruction de ces « paillotes » en infraction avec la loi sur le littoral. Le 9 avril, la préfecture de région avait fait appel au génie militaire pour les détruire mais cette décision avait provoqué l'ire des élus corses, qui avaient obtenu que Bernard Bonnet surseoit à la destruction des paillotes : les établissements avaient obtenu l'autorisation de continuer à fonctionner pendant la saison estivale, les destructions n'intervenant qu'à l'automne. Dans ce scénario, les gendarmes, avec ou sans l'aval du préfet Bonnet, auraient souhaité se venger car ils n'avaient pas accepté cette reculade.

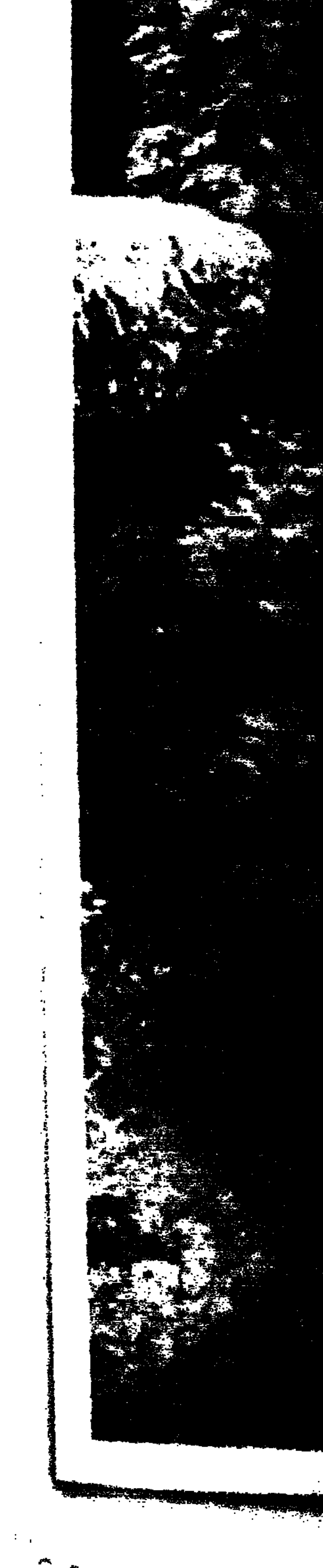
● Plusieurs sources policières se demandent si l'incendie n'est pas un nouvel épisode de la guerre entre la police et la gendarmerie qui perturbe depuis plusieurs mois le cours des investigations sur l'assassinat du préfet Erignac. Les enquêteurs ont en effet trouvé sur les lieux de l'incendie un papier manuscrit portant la mention *« balance des flics »*. « Chez Francis » était fréquenté, de mai à septembre, par des personnalités de l'île – le préfet de région Claude Erignac y avait déjeuné – et des policiers. Certains d'entre eux avaient d'ailleurs plaidé en faveur du propriétaire pour retarder la destruction de l'établissement. Par ailleurs, un habitué de « Chez Francis » aurait donné aux policiers des renseignements exploitables liés à l'enquête sur l'assassinat de M. Erignac. Dans cette hypothèse, les gendarmes auraient souhaité, avec cet incendie, neutraliser une source policière.

● La possibilité d'une action de provocation « contre-terroriste » est évoquée par certaines sources policières. En mettant le feu à la paillote, les gendarmes du GPS auraient voulu impliquer des nationalistes dans une opération antipaillote, tout en mettant la police en difficulté, par le biais du message *« balance des flics »*. Cette hypothèse paraît peu plausible à ce jour.

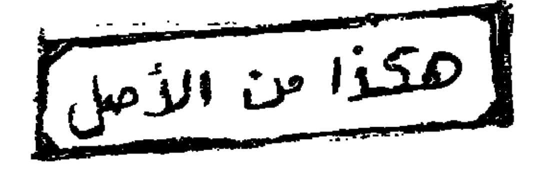
Les deux premières hypothèses peuvent se cumuler. Si elles se confirmaient, elles poseraient la question de la chaîne de décision. Le GPS rendait compte au colonel Mazères, patron de la gendarmerie en Corse. On imagine mal le capitaine Ambrosse, commandant de cette unité d'élite, saint-cyrien de formation, agir seul. De même, on imagine difficilement le colonel Mazères, brillant officier et saint-cyrien lui aussi, agir sans rendre compte au préfet de région dont il dépendait.

***Pascal Ceaux***






s après l'incendie






# M. Jospin s'efforce de circonscrire les responsabilités encourues en Corse

## Le premier ministre bénéficie de la bienveillance de M. Chirac

**La journée du mercredi 28 avril a été occupée, pour Lionel Jospin, par l'affaire d'Ajaccio et ses suites. Le premier ministre s'en est expliqué devant Jacques Chirac, qui l'a incité à *« relativiser »* cette crise et *qui, selon son entourage, n'entend pas l'exploiter* contre le gouvernement.**

**IL Y A LE KOSOVO**, bien sûr, et les retraites, aussi. Mais ce mercredi 28 avril, Lionel Jospin doit se soucier avant tout de la Corse. Silencieux depuis le début de l'affaire, il sait que les députés attendent de pied ferme ses premières explications, tout à l'heure, vers 15 heures, à l'occasion de la séance des questions au gouvernement. A l'Hôtel Matignon, quelques collaborateurs travaillent sur le sujet ; il les retrouvera plus tard, au moment du déjeuner, pour peaufiner sa déclaration. Dans l'immédiat, à 9 h 30 precises, le voici à l'Elysée pour son tête-à-tête d'avant conseil des ministres avec Jacques Chirac.

*« Je vous donne tous les éléments dont je dispose »*, commence M. Jospin, qui détaille les progrès de l'enquête, les hypothèses susceptibles d'éclairer l'imbroglio. Puis, cette précision : *« Le préfet Bonnet a assuré au ministre de l'intérieur qu'il n'était pas au courant des agissements des gendarmes. »* Le président de la République témoigne de sa compréhension. *« Relativisez cette affaire ! »*, conseille-t-il au premier ministre, ajoutant que l'essentiel est de maintenir intacte la volonte de restaurer l'Etat de droit. Les deux hommes conviennent que le ministre de l'intérieur fera le point de la situation lors du conseil.

Commencé à 10 heures, avec pour principal objet l'adoption d'un avenant technique à la concession du tunnel sous la Manche, ce conseil égrène ses travaux dans un ennui relatif. Puis, une fois l'ordre du jour épuisé, M. Chirac prend la parole : *« Le ministre de l'intérieur souhaite faire une communication sur la Corse. »* Prévenu par M. Jospin, Jean-Pierre Chevènement s'exécute. S'en tenant aux faits, les égrenant d'une voix monocorde, il assure notamment que *« les paillotes existent en toute illégalité sur l'île »*, qu'il est normal qu'elles *« soient détruites »*.

Cet exposé terminé, M. Jospin intervient. Durant cinq minutes, il rode quelques-uns des arguments qu'il reprendra ensuite devant les députés. A la table du conseil des ministres, il ajoute une phrase inédite : *« J'entends beaucoup de regrets, sur ce sujet, au sein des formations politiques, mais je souhaiterais que ce soient de vrais regrets et qu'ils n'aient pas ce caractère gourmand qu'ils ont parfois. »* L'allusion, évidente, aux propos tenus le matin même par Nicolas Sarkozy, président du RPR par intérim, sur France-Inter – *« La politique de M. Chevènement n'a eu aucun résultat si ce n'est le doublement des voix nationalistes »* –, laisse le président de marbre. *« Je souhaite que les faits soient éclaircis et les responsabilités établies »*, se contente de répondre M. Chirac.

**NERVOSITÉ À MATIGNON**

Sitôt revenu dans son bureau, M. Jospin reprend sous sa plume, avec quelques collaborateurs, ses arguments et compose trois ou quatre feuillets manuscrits qu'il lira, plus tard, dans l'hémicycle du Palais-Bourbon. Une atmosphère pesante, grave, règne à l'hôtel Matignon en ces jours de crise. Lors des précédentes tempêtes politiques, l'équipe de M. Jospin faisait face avec une distance qui témoignait d'une certaine forme de confiance. Depuis le début de la semaine et pour la première fois depuis bientôt deux ans, les interlocuteurs se font rares, agressifs parfois, et la nervosité qui sourd ainsi traduit le sentiment d'un fort danger.

Ce sentiment de malaise, le premier ministre ne peut le dissimuler tout à fait, l'après-midi, à l'Assemblée nationale. La tonalité assez dure de l'intervenant du groupe RPR, René André, député séguiniste, qui assure : *« Vos explications, nous les recevrons sous bénéfice d'inventaire »* – référence implicite au *« droit d'inventaire »* revendiqué par M. Jospin sur le mitterrandisme –, suscite des mimiques de contrariété sur le visage du premier ministre. Son analyse de la situation corse *(lire ci-dessous)*, faite quelques instants auparavant en réponse à José Rossi (DL, Corse-du-Sud), n'a pas désarmé l'opposition. *« On ne laissera pas passer l'incident*, explique Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine), dans les couloirs de l'Assemblée. *Jospin a voulu nous faire croire qu'avant l'an I de son gouvernement, l'Etat de droit n'existait pas. Il a voulu nous faire la morale, et on voit où cela aboutit. »*

Vendredi, le premier ministre rendra visite aux réfugiés kosovars en Macédoine et en Albanie. Les 1er et 2 mai, il sera en visite officielle au Caire. Quant à la Corse, il est très probable qu'elle restera présente à son esprit.

***Jean-Michel Aphatie***

# « Le GPS doit faire l'objet d'un réexamen »

*VOICI l'essentiel des déclarations de Lionel Jospin, mercredi 28 avril, à l'Assemblée nationale, sur la Corse :*

« (...) Ces faits, s'ils étaient avérés, constitueraient, à l'évidence, dans leur gravité, une atteinte à l'Etat de droit. Mais à condition d'ajouter (...) que dans le cours même de ces dysfonctionnements se trouve aussi confirmée l'existence de l'Etat de droit. Immédiatement, une enquête judiciaire a été diligentée. Des responsables sont entendus et mis en cause. Les services de l'Etat agissent bien en Corse sous le contrôle strict de la justice.


VERBATIM

» Ces événements sont bien une affaire de l'Etat, puisque certains de ses services sont mis en cause, mais ce n'est pas une affaire d'Etat, car aucun des responsables politiques de l'Etat (...) n'est, en quelque façon que ce soit, intervenu dans ces événements. (...)

» Outre l'enquête judiciaire, et à la lumière de celle-ci (...), des sanctions seront prises et elles se situeront au niveau, quel qu'il soit, où s'est exercée la responsabilité dans les erreurs commises. Deux enquêtes administratives sont lancées, l'une dirigée par un inspecteur général de l'administration placé auprès du ministre de l'intérieur, mais à caractère interministériel. Elle portera sur les services administratifs de l'Etat. L'autre, conduite par un inspecteur général des armées, concernera la gendarmerie et portera notamment sur l'organisation et le contrôle du GPS. (...)

» A l'issue de l'enquête administrative, nous verrons s'il est souhaitable de maintenir la structure particulière du GPS. (...) La nécessité d'interpellations dans des conditions particulièrement difficiles, la nécessité d'assurer la protection des hauts responsables de l'Etat et des hautes personnalités a été une des justifications de *[sa création]*. Compte tenu de ce qui vient de se produire, cette structure particulière doit faire l'objet, et rapidement, d'un réexamen. (...) Au-delà des fautes ou des dysfonctionnements qui seront ou ne seront pas constatés et sur lesquels nous entendons faire toute la lumière, ce sont ces seuls moyens de l'Etat de droit que nous entendons utiliser. »

# Alain Juppé s'irrite de voir Charles Pasqua toujours au RPR

## L'ancien premier ministre estime que l'ex-ministre de l'intérieur n'appartient plus au camp de Jacques Chirac, tandis que Nicolas Sarkozy entend préserver le dialogue futur

**QUE FAIRE** de Charles Pasqua ? Mécontent de voir l'ancien conseiller politique du RPR s'opposer de plus en plus ouvertement à la politique du président de la République, Alain Juppé a relancé la question, mercredi 28 avril, lors de la réunion du bureau politique du mouvement gaulliste. La veille au soir, en évoquant ces divergences devant des étudiants de l'Essec (*Le Monde* du 29 avril), l'ancien premier ministre avait déjà souhaité en *« tirer les conséquences »*.

Le 13 février, devant le conseil national du mouvement, Philippe Séguin avait proposé que l'exclusion éventuelle de M. Pasqua ne soit examinée qu'au lendemain des élections européennes, de manière à ne pas faire à ce dernier un *« cadeau »* en pleine campagne. Nicolas Sarkozy, soutenu par Edouard Balladur, a plaidé pour que cette ligne de conduite soit respectée. La discussion du bureau politique est née, en fait, de la question des additions à faire ou à ne pas faire au soir du 13 juin. La veille, sur LCI, Bernard Pons avait réaffirmé qu'au lendemain du scrutin les trois têtes de listes de droite – François Bayrou, M. Pasqua et M. Sarkozy – se retrouveraient dans l'opposition à la gauche. Cette analyse, entre autres, avait motivé le retrait de M. Séguin. Elle a été contestée par M. Juppé, pour lequel le sénateur des Hauts-de-Seine n'appartient plus au camp du président. M. Pons ne lui a pas répondu.

Se posant en conciliateur, M. Sarkozy a expliqué que le scrutin européen est régi par la proportionnelle à un tour et qu'il n'y a donc pas lieu de préparer les conditions d'un rassemblement pour le second tour en procédant à ce qu'un autre participant à la réunion qualifie d'*« addition intempestive »*. M. Sarkozy a encore dit qu'il souhaite se démarquer de ses concurrents, mais préserver les chances de renouer le dialogue au lendemain de l'élection.

Il a pris acte, enfin, avec satisfaction, d'un sondage du CSA, les 23 et 24 avril, auprès de 1 009 personnes, pour *L'Evénement*, *France 3*, France-Inter, France-Info et *Le Parisien*, selon lequel il aurait gagné 2,5 points en une semaine, pour se situer à 19,5 % des intentions de vote. La liste de François Hollande (PS) recueille 24 % des intentions de vote, celle de M. Bayrou 9,5 % et celle de M. Pasqua 8 %. Pour l'avenir, l'écart entre la liste Sarkozy-Madelin et ses concurrentes de droite est jugé au moins aussi important, par le RPR, que le niveau atteint par cette liste. Une répartition des voix de droite en trois tiers à peu près égaux compliquerait en effet les discussions ultérieures dans l'opposition.

***Jean-Louis Saux***

# *En kiosque, soutiens chics pour Daniel Cohn-Bendit*

**IL NE S'AGIT PAS** de *« réseaux »*, jurent-ils. Pas non plus du comité de soutien officiel de la liste des Verts : celui-là n'est pas encore « bouclé ». Il ne s'agit que *« de ses copains, de ses amis, de leurs amis, des enfants d'amis d'amis »*, écrit l'éditrice Betty Mialet, une fidèle d'entre les fidèles de Daniel Cohn-Bendit. Juste quelque... cent quarante-huit personnes, qui ont accepté, pour un *Numéro unique*, revue chic et sobre de 168 pages, vendue en kiosque 25 francs (3,8 euros), le 5 mai, de parler de l'Europe. Ou de... *« Dany »*.

Pour ces mélanges européens, philosophes, écrivains, dessinateurs, chanteurs, acteurs ou photographes ont livré des contributions inédites – à quelques exceptions près : une chronique d'Arnaud Viviant dans *Les Inrockuptibles*, ou « La France moisie » de Philippe Sollers (*Le Monde* du 28 janvier), illustrée par Martin Veyron. Les *« amis »* se déposent au fil des pages : de la *« famille »* – le journaliste Jean-Marcel Bouguereau, le directeur de campagne officieux, Jean-Marc Salmon – à ce *« comité culture informel »*, comme dit le concepteur du numéro, Hans Reychman, qui s'est mis en place plus récemment (*Le Monde* du 16 novembre 1998).

Joël Roman, rédacteur en chef de la revue *Esprit*, Alain Touraine, Stéphane Hessel ou l'écrivain Dan Franck, indéfectibles soutiens des sans-papiers, trouvent ainsi visiblement le *« rose » « trop mièvre ou trop con »*, *« nationalo-réac ou sans courage »*. Certains y vont simplement d'un compliment. Jane Birkin l'aime *« culotté »*. Anouk Grinberg a *« l'impression qu'avec cet homme, la vie serait plus érotique »*. Michel Piccoli se réjouit qu'on puisse *« enfin voter pour un Allemand sans être pétainiste »*. Marc Jolivet tente le coup : *« J'affirme que le Général aurait voté pour toi aux élections européennes. »*

D'autres se souviennent qu'ils auraient pu mourir à trente ans, tel Romain Goupil, dont *A mort la mort*, avec « Dany » au générique, ouvrira la Quinzaine des réalisateurs au festival de Cannes. Pour cette génération « 68 », le *« pot-au-feu »* européen, dont Patrick Rambaud donne la recette, reste la dernière aventure du siècle. *« Sur la palette de nos jeunesses, seuls* [le rouge et le noir] *avaient la vertu des rêves,* note Dan Franck. *Une relève est à prendre. »* Plus jeune, Dominique Voynet, que *« les anciens combattants nostalgiques agacent un peu »*, en convient : *« Européen, à coup sûr. »*

Les signatures d'Adam Michnik, de Vaclav Havel, de Tahar Ben Jelloun témoignent des engagements de « Dany », plus tard, pour l'Est ou l'Algérie. On lit aussi la marque des accidents de la campagne électorale du député européen. *« Bonne chance ! »*, dit Philippe Djian, en le félicitant d'avoir hébergé l'ancien terroriste Hans-Joachim Klein. *« La Hague unique objet de mon ressentiment »*, écrit André Glucksmann. En s'engageant avec le philosophe pour une guerre sur le sol du Kosovo, l'écologiste allemand s'est trouvé ses derniers amis. *« Pour être franc, Dany ou pas Dany, je ne me voyais pas marcher avec les Verts »*, note Olivier Rolin. *« Mais il faut aller à l'essentiel*, poursuit l'écrivain. *A gauche, qui, à part Daniel Cohn-Bendit, condamne nettement, non sans courage politique, l'hypocrisie pacifiste ? Alors, c'est entendu, je traîne un peu les pieds, mais je le suis. »*

***Ariane Chemin***

# Jean-Marie Le Pen enrôle Charles de Gaulle sur sa liste

**CHARLES DE GAULLE**, petit-fils du général de Gaulle, occupera la deuxième place sur la liste du président du Front national pour l'unité française (FNUF), Jean-Marie Le Pen, aux élections européennes. M. Le Pen ne pouvait pas ne pas célébrer cette alliance, que Carl Lang, délégué général du FNUF, qualifie de *« temps fort de la campagne »*. Aussi la presse a-t-elle été conviée, dans les bureaux parisiens du Parlement européen, mercredi 28 avril, pour fixer le moment ou l'ex-défenseur de l'Algérie française, ami de Jean-Jacques Susini, responsable de la branche « action politique et propagande » de l'OAS, et le petit-fils de celui qui donna l'indépendance à l'Algérie ont scellé leur accord.

*« Dans ces temps de périls graves et éminents, à l'heure où les divergences et les querelles doivent s'effacer, j'ai appelé les patriotes à s'unir »*, a expliqué M. Le Pen. *« Hier, c'était un ennemi en armes qui occupait le sol de la patrie. Aujourd'hui, la France est livrée à une entreprise de dissolution doucereuse et enjôleuse »*, a ajouté en écho M. de Gaulle, député européen élu sur la liste de Philippe de Villiers en 1994, affirmant que le Front national représente aujourd'hui la *« résistance »*, *« défend les idées et les concepts du général de Gaulle, c'est-à-dire l'indépendance de la France »*.

Invité à expliquer son choix, M. de Gaulle a déclaré qu'*« en 1994* [il avait] *espéré que Philippe de Villiers créerait un parti de rassemblement national »*. *« Il était évident*, a-t-il dit, *en 1995, qu'il avait échoué et que, par conséquent, pour être efficace, il fallait rejoindre le FN. »* En fait, dès 1988, alors qu'il était conseiller régional du Nord - Pas-de-Calais, élu sur une liste UDF, l'actuel député européen faisait les yeux doux au FN et déclarait au *Figaro Magazine* : *« S'il y avait un gouvernement d'union nationale, dont Jean-Marie Le Pen ferait partie, je ne vois pas pourquoi je n'en ferais pas partie. »*

Jean de Gaulle, député (RPR) de Paris, a fait part, mercredi, dans un communiqué, de sa *« consternation »* et il a *« condamné sans réserve* [le] *bien triste choix »* de son frère Charles, *« contraire à toutes les valeurs qui ont été léguées* (...) *par l'homme du 18 juin 1940 et le fondateur de la Ve République »*.

*« On a l'impression que le nom de Le Pen n'est plus suffisant »*, a observé, de son côté, Bruno Mégret, président du FN-MN, mercredi sur Europe 1.

***Christiane Chombeau***



**PUBLICATIONS JUDICIAIRES**
**Office Spécial de Publicité**
**47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex**
**Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36**

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS**

Par arrêt de la 9ème Chambre (section A) de la Cour d'Appel de PARIS du 16 Septembre 1997 Par arrêt du 19/11/98, la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi. **LEIBOVITCH** Jacques, né le 8 Décembre 1948 à PARIS 20ème (75) de Léon LEIBOVITCH et de BLUMBERG Suzanne demeurant 7, Rue du Bourg l'Abbé 75003 PARIS, a été condamné à 1 an d'emprisonnement avec sursis, pour soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement total ou partiel de la TVA afférente aux années 1992 et 1993 en ayant volontairement omis de faire une déclaration dans les délais prescrits.
La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : 1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans LE JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE, LE FIGARO, LE MONDE. 2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la ville de PARIS (3ème). Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition.
Pour le Greffier en Chef.

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS**

Par arrêt de la 9ème Chambre (section A) de la Cour d'Appel de PARIS du 8 Octobre 1997 et par arrêt du 19/11/98, la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi.
**VIDAL** Alain, né le 27 Mars 1947 à ORAN (Algérie) de Simon VIDAL et de LEVY Arlette, de nationalité française, demeurant 59, rue de Bretagne (75003) PARIS. A été condamné à 15 mois d'emprisonnement avec sursis et à 50.000 francs d'amende. Pour : soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt, dissimulation de sommes, faits commis de 1992 à 1993 à PARIS.
La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : 1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans : LE JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, et dans les quotidiens : LE MONDE et LE FIGARO - 2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune où le condamné a son domicile.
Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition.
Pour le Greffier en Chef.

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS**

Par arrêt de la 9ème Chambre (section B) de la Cour d'Appel de PARIS du 18 Décembre 1996. Pourvoi : rejet du 8-10-98. **SMADJA** Alain Georges, né le 27 Mars 1948 à NICE (06), fils de Edmond SMADJA et de CHICHE Yvonne, demeurant, 9 bis, Bld Richard Wallace 92200 NEUILLY-SUR-SEINE a été condamné à la peine de DIX HUIT MOIS d'emprisonnement avec sursis, pour : Soustraction frauduleuse de la SA C.I.F.P.B à l'établissement et au paiement total de la TVA afférente aux mois de décembre 1990, février, avril, mai, juillet et août 1991, par omission de déclaration dans le délai légal, Soustraction frauduleuse à l'établissement et au paiement total de l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année 1990, par omission de déclaration dans le délai légal.
La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné :
1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans LE JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE, ainsi que dans les quotidiens LE MONDE et LE FIGARO. 2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune du domicile du contribuable. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition.
Pour le Greffier en Chef.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# Lionel Jospin exclut des mesures d'urgence pour les retraites

## Le commissaire au Plan a remis officiellement, jeudi 29 avril, le rapport sur l'avenir du système des retraites que lui avait demandé Matignon. Le premier ministre annonce une nouvelle phase de concertation, conduite par Martine Aubry, sans se prononcer sur les réformes qu'il envisage

**Après huit mois de travaux, le commissaire au Plan, Jean-Michel Charpin, a remis son rapport sur l'avenir des retraites, jeudi 29 avril, à Lionel Jospin. Dans un communiqué, le premier ministre a aussitôt annoncé l'ouverture d'une nouvelle phase de concertation avec les partenaires sociaux. Prévue jusqu'à la fin de l'année, elle sera dirigée par la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, avec le concours d'autres ministres concernés, dont Dominique Strauss-Kahn, Emile Zuccarelli et Jean-Claude Gayssot. Ce n'est qu'après cette seconde étape que le gouvernement prendra des décisions. Matignon a défini des objectifs très larges pour accompagner ces réunions : il s'agit de consolider les régimes de retraite par répartition, de reconstruire une société de plein emploi et de réformer de manière progressive. Dans une interview au *Parisien*, jeudi, M. Jospin a expliqué sa méthode mais n'a rien dévoilé des intentions de son gouvernement. *« Il est impossible de ne rien faire »*, dit-il, mais *« nous avons le temps »*.**

POUR un sujet aussi délicat que les retraites, une double ration de concertation s'impose. *Phase un* : les partenaires sociaux doivent être consultés sur le diagnostic de l'avenir des systèmes de retraite. *Phase deux* : ils doivent l'être sur la méthode et d'éventuelles pistes de réforme. La première étape s'est achevée, jeudi 29 avril au matin, avec la remise du rapport Charpin à Lionel Jospin. Aussitôt après, le premier ministre a publié un communiqué pour lancer la seconde étape, qui devrait durer jusqu'à la fin de l'année.

La prudence commande. M. Jospin n'a donné aucune indication sur les choix envisagés par son gouvernement. *« Il n'y a qu'une seule chose impossible : ne rien faire »*, a-t-il déclaré, jeudi, dans un entretien au *Parisien (lire ci-contre)*. Mais c'est pour ajouter aussitôt : *« Nous avons le temps. »* Pas un mot sur une éventuelle harmonisation des régimes, où les écarts, de l'avis même des partenaires sociaux, se sont creusés. *« Les Français ne veulent ni d'une opposition entre les différents régimes ni d'une uniformisation forcée. Je partage ce sentiment »*, se borne à indiquer le premier ministre. Dans cette diversité, il n'y a pas *« les bons systèmes d'un côté et les mauvais de l'autre »*. Seule certitude : la nouvelle phase de concertation sera menée par la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, *« avec le concours »* des autres ministres concernés, Dominique Strauss-Kahn (économie), Emile Zuccarelli (fonction publique) et Jean-Claude Gayssot (transports).

Après huit mois de réunions, le *« travail remarquable »* du commissaire au Plan, Jean-Michel Charpin, a abouti à de sombres prévisions : tous les régimes *seront, à l'horizon 2040*, lourdement déficitaires, en raison du *« choc démographique »* lié à l'allongement de la durée de vie et aux départs en retraite massifs des générations du baby-boom. Bien que M. Charpin ait pris soin d'écrire qu'il serait *« abusif »* de qualifier son diagnostic de *« partagé »*, M. Jospin affirme le contraire dans le *Parisien*... Mardi 27 avril, lors d'un meeting à Lyon, Robert Hue a pourtant confirmé son appréciation du Plan : *« M. Charpin est allé bien au-delà de ce qui lui était demandé (...). Qu'il faille envisager l'avenir et s'y préparer, nous y travaillons. Autre chose est de vouloir préparer l'opinion publique à de nouveaux reculs sociaux à partir de scénarios-catastrophes, de prévisions aléatoires »*, a déclaré le secrétaire national du PCF.

### TROIS PRINCIPES

Le chef du gouvernement se garde bien, toutefois, de se prononcer sur l'allongement de la durée de cotisation à 42,5 ans proposée par le plan. Il a, en revanche, qualifié de *« peu réalistes »* les solutions avancées d'un côté par le Medef, de l'autre par la Fondation Copernic, qui regroupe des militants de la gauche radicale. Les premiers avaient proposé d'augmenter la durée de cotisation, pour tous, à 45 ans (180 trimestres) ; les seconds privilégiaient la piste d'une hausse du montant des cotisations si nécessaire. Entre ces deux bornes, tout est ouvert, rien n'est arbitré.

M. Jospin s'en est tenu à la méthode, et rien que la méthode. Dans son communiqué, Matignon définit trois principes. Règle numéro un : consolider les régimes par répartition, *« au cœur du contrat social français »*. Autrement dit, rassurer : *« Chaque régime devra s'inscrire dans cette démarche, en tenant compte de ses propres spécificités. »*

Règle numéro deux : *« reconstruire une société du plein emploi »*. Les sondages montrent que les Français ne croient pas à la possibilité de réformer les retraites sans agir sur l'emploi. C'est possible, dit Matignon : il suffit d'y mettre la même détermination que celle qui a abouti à vaincre l'inflation dans les années 80. Un discours séduisant pour les organisations syndicales : la baisse du chômage, sans résoudre le problème au fond, permettrait d'ouvrir *« de nouvelles voies de financement »* et d'alimenter le fonds de réserve. Créé à l'automne 1998, il ne contient pour l'instant pas grand-chose.

Règle numéro trois : *« réformer de manière progressive »*. Matignon est persuadé que la société française n'est pas mûre pour affronter une réforme des retraites. L'étude de cas pratiques a renforcé ce sentiment. Dans deux pays, le passage en force a abouti à des échecs cuisants, en France avec Alain Juppé et en Italie avec Silvio Berlusconi. Tous ceux qui ont mis en œuvre des réformes ont procédé à une longue période de débats, fait-on remarquer à Matignon. Le modèle préféré : le Canada. Le gouvernement va donc proposer aux partenaires sociaux la mise en place d'un *« comité de pilotage »* qui les associera.

L'important est de se démarquer du spectre de 1995. *« Il ne vous a sans doute pas échappé que mon gouvernement, depuis presque deux années, travaille selon une méthode très différente de celle de mon prédécesseur. Sur tous les grands dossiers, j'ai consulté, écouté, dialogué, j'ai confié à des experts reconnus des missions d'information, j'ai demandé aux ministres d'organiser des consultations »*, insiste M. Jospin dans son entretien au *Parisien*. Le premier ministre enfonce le clou : *« Cette méthode est jusqu'ici plus efficace... »*

*Isabelle Mandraud*

## « Nous avons le temps »

*Voici les principaux extraits de l'entretien avec Lionel Jospin que Le Parisien publie, jeudi 29 avril. Après avoir annoncé qu'il charge Martine Aubry de conduire une nouvelle concertation, le premier ministre évoque la proposition du commissaire au Plan d'allonger à 42,5 ans la durée d'activité ouvrant droit à une retraite à taux plein : « C'est seulement quand il disposera du résultat de cette concertation*, dit-il, *que le gouvernement décidera du contenu de la réforme à engager. A l'heure actuelle, je n'ai donc aucune raison de privilégier telle piste plutôt que telle autre, ou d'exclure telle idée plutôt que telle autre. Mais si les moyens restent encore à définir, la finalité de la réforme des retraites sont claires : consolider le système de répartition, préserver la solidarité entre les générations et renforcer ainsi la cohésion sociale de la nation. Les retraites par répartition sont au cœur du contrat social français et le gouvernement fera tout pour garantir leur avenir. »*



VERBATIM

Interrogé sur le point de savoir s'il faut traiter tous les salariés, dans le public comme dans le privé, sur un pied d'égalité, M. Jospin ajoute : *« Les Français ne veulent ni d'une opposition entre les différents régimes ni d'une uniformisation forcée. Je partage ce sentiment. »* Il exclut, par ailleurs, des mesures d'urgence : *« La précipitation*, explique-t-il, *serait une erreur : les problèmes financiers ne se posent* (...) *qu'à partir de 2005. Nous avons le temps. »*

En réponse à une question sur la possible création de fonds de pension « à la française », le premier ministre affirme : *« Il n'y a qu'une seule chose qui soit impossible : ne rien faire. A partir de là, toutes les options peuvent être discutées, y compris une forme d'épargne collective consacrée au financement des retraites. Mais à deux conditions : d'abord, que l'avenir des régimes de retraite soit au préalable garanti. C'est notre priorité. Ensuite, que syndicats et organisations professionnelles soient associés à la direction de ces fonds* (...). *Ces fonds d'épargne ne sauraient être qu'un complément du système de répartition. »*

Jeudi, en fin de matinée, l'Hôtel Matignon devait, par ailleurs, publier un communiqué pour souligner *« les trois principes* [qui] *guideront les choix du gouvernement : consolider les régimes de retraite* (...), *reconstruire une société de plein emploi* (...), *réformer de manière progressive »*. Le communiqué précise : *« Le gouvernement est déterminé à engager des réformes qui éclaircissent durablement l'avenir. Il faut prendre le temps du dialogue et de la concertation pour préparer les évolutions nécessaires. Le gouvernement le fera en recherchant l'adhésion des Français. »*

## *La réaction de M. Sarkozy*

**Interrogé par *Le Monde*, Nicolas Sarkozy fait part de son étonnement. *« Fallait-il une énième analyse pour découvrir »* le choc démographique, interroge-t-il, avant de poursuivre : *« Alors que le rapport Charpin propose d'appliquer la réforme Balladur jusqu'à son terme, en 2003, et même de la poursuivre jusqu'en 2019, ce document ne constitue-t-il donc pas un désaveu clair de Lionel Jospin, puisque celui-ci s'était engagé à remettre en cause la réforme de 1993 ? Lionel Jospin aura-t-il le courage de faire sur les régimes spéciaux ce qui a été obtenu sur le régime général, ce que propose M. Charpin ? »* Le président du RPR ajoute : *« A ces questions, Lionel Jospin répond par l'annonce d'une nouvelle concertation qui pourrait se résumer par la formule "on verra demain". J'y vois l'illustration parfaite de la méthode du gouvernement : beaucoup de mots, mais jamais de décisions au moment nécessaire. »***






COMMENTAIRE

## *NE RIEN FAIRE ?*

Quand, en octobre 1998, Lionel Jospin confia une mission sur les retraites au Plan, la droite y vit une manœuvre : alors que, depuis tant d'années, les experts savent que la France va connaître un choc démographique à partir de 2005, pourquoi fallait-il un énième rapport pour en établir le constat ? Pourquoi engager une nouvelle réflexion pour cerner des pistes de réforme déjà mille fois examinées ? N'était-ce pas une manière de reporter à plus tard des arbitrages forcément impopulaires ?

La critique, pourtant, n'avait pas porté, car le gouvernement disposait d'un argument-massue : en tentant de réformer à la hussarde les régimes spéciaux, sans la moindre concertation, Alain Juppé n'avait-il pas usé d'une méthode totalement contre-productive ? Déclenchant la colère de la rue, fin 1995, il avait dû reculer et, en fin de compte, ne rien faire du tout. M. Jospin avait donc souligné qu'il saurait, lui, agir avec doigté. Sans faire violence aux partenaires sociaux. En les amenant, lentement, progressivement, vers un « diagnostic partagé ».

Or, après cette longue phase de concertation menée sous l'égide du Plan, que décide le gouvernement ? Rien. Ou presque rien : tout juste une nouvelle phase de... concertation, conduite cette fois par Martine Aubry. Pour tenter de dégager quel consensus ? Autour de quelles mesures ? Mystère. Faut-il, par exemple, comme le propose le Plan, allonger à quarante-deux années et demie la durée d'activité ouvrant droit à une retraite à taux plein ? Le premier ministre n'esquisse pas, même à grands traits, les solutions qui ont sa préférence. Il parle comme si le Plan ne disait ni ne suggérait rien, comme si l'on en était encore au tout début du travail de réflexion.

*« Il n'y a qu'une seule chose qui soit impossible : ne rien faire »*, dit M. Jospin. Personne de sérieux n'en doute. Mais le premier ministre en est-il convaincu lui-même ?

*Laurent Mauduit*

## Le patient travail de déminage du commissaire au Plan

RIEN n'a été laissé au hasard. D'octobre 1998 à mars 1999, la mission du commissaire au Plan, Jean-Michel Charpin, a fait l'objet de tous les soins. D'abord, pour maintenir dans la course les quelques cinquante participants, partenaires sociaux, délégués ministériels et représentants des différentes caisses de retraite, entraînés comme des marathoniens. Il fallait éviter à tout prix l'abandon prématuré d'un ou de plusieurs coureurs. Sinon, l'opération de communication *« diagnostic concerté »* se serait effondrée.

Au grand soulagement de M. Charpin, tout le monde a tenu le coup, malgré quelques tensions passagères – sur les hypothèses de chômage notamment. De claquement de porte, il n'y eut point, même si, au final, le diagnostic n'a pas été *« aussi partagé que possible »*. *« L'évolution de la CGT a été, de ce point de vue, un véritable atout »*, reconnaît-on dans l'entourage de Lionel Jospin.

Parmi les partenaires sociaux, seule, FO a délibérément choisi de ne pas se faire représenter au Plan par des secrétaires confédéraux mais par des *« scribes »*, afin de *« conserver un rôle strictement technique à la mission »*. *« Sinon, cela aurait pu donner le sentiment que nous apportions notre caution au rapport »*, explique la centrale de Marc Blondel, qui est apparue, au fil du temps, de plus en plus isolée.

Le contenu, ensuite. Semaine après semaine, le déroulé des réunions a été gradué. Les quatre premières séances ont servi à passer en revue les revenus des retraités, la présentation des différents régimes, les problèmes liés à l'emploi et à opérer des comparaisons internationales. Ce n'est qu'à partir du 3 décembre, deux mois après le début de la mission, que les participants ont commencé à étudier le fameux *« choc démographique »* et à entrer dans les projections financières des différents régimes...

### DE LA PÉDAGOGIE AVANT TOUT

Petit à petit, les documents se sont accumulés. Par prudence, l'ordre du jour des trois dernières réunions avait été laissé en blanc. Une programmation volontairement floue, qui dépendait de la façon dont les débats avançaient... Si les discussions s'étaient mal passées, M. Charpin ne se serait pas aventuré à étudier la piste d'un allongement de la durée de cotisations jusqu'à 42,5 ans ; il aurait passé plus de temps sur les constats, avant de tâter le terrain. Mais, là encore, l'obstacle a été franchi et le fil d'Ariane de la méthode maintenu : faire de la pédagogie, et encore de la pédagogie. La presse, qui a disposé des mêmes documents que les participants, faisait partie du dispositif. Plutôt que d'avoir à faire face à des fuites, autant les gérer.

Un mois avant la fin de la mission, les experts ont cessé de travailler sur les projections ; les rapporteurs chargés de mettre en forme les 170 pages du document final ont pris le relais. Encore une fois, rien n'a été laissé au hasard. A lui seul, l'intitulé du premier chapitre est un message : *« Nos systèmes de retraite par répartition ont réussi à assurer en moyenne la parité de niveau de vie entre actifs et retraités »*. Le ton est gai, le sous-entendu évident : nous ne sommes pas la droite, nous ne ferons pas table rase du passé. Le dossier de presse sur les retraites, préparé par Matignon, mercredi 28 avril, est identique : la première fiche technique commence par : *« Notre système de retraite prouve son efficacité »*. Les solutions avancées par M. Charpin, dont l'allongement de la durée de cotisation, figurent brièvement en annexe.

Le rapport à peine bouclé, avant même qu'il ne soit remis au premier ministre, le Parti socialiste s'était, il est vrai, empressé de prendre ses distances en déclarant que le commissaire au Plan *« n'est pas un expert du PS »*. Une façon de préparer le terrain pour une deuxième phase de... concertation.

*I. M.*



ur les retraites

...tes que lui avait demandé Matignon, ...noncer sur les réformes qu'il envisage

# Vivendi est une valeur d'avenir.

Plus le monde avance, plus les hommes ont besoin de vivre dans un environnement préservé, dans des villes mieux aménagées et de communiquer entre eux plus facilement. Au plus près des hommes et de leurs besoins essentiels, VIVENDI contribue partout dans le monde à améliorer la qualité de vie.

**Leader mondial des services à l'environnement,** VIVENDI répond aux besoins des particuliers, des collectivités et des entreprises, en eau (Générale des Eaux, US Filter), énergie (Dalkia, Sithe), propreté (Onyx), ou transport (CGEA). VIVENDI est aussi devenu **un des acteurs majeurs du monde de la communication** à travers sa présence dans l'édition classique ou multimédia (Havas), la téléphonie fixe ou mobile (Cegetel, le 7 et SFR), l'Internet (AOL) et la télévision (partenariat avec Canal+).

En concentrant son développement sur ces deux activités en forte croissance, VIVENDI s'affirme comme une valeur d'avenir.

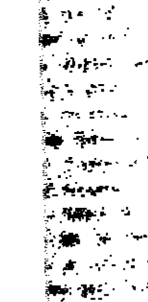
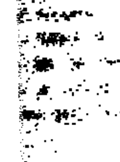
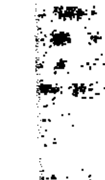
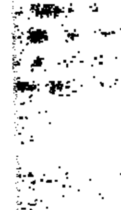
Libre Appel : 0 805 806 807

www.vivendi.com

créer ce qui vous change la vie

VIVENDI

PHOTOS: PK




هكذا من الأصل



**ÉDUCATION** Le plan antiviolence de Claude Allègre, qui renforçait la présence d'adultes dans des établissements *« sensibles »*, a donné des résultats contrastés. La violence est souvent contenue dans les *« lieux communs »* et aux abords des établissements, *mais elle réapparaît au sein des classes* et en dehors des collèges et des lycées. Depuis novembre 1997, 5 282 adultes (dont 90 % d'emplois-jeunes) ont *été affectés dans 400 établissements.* ● DANS UNE ÉTUDE, des sociologues soulignent les ambiguïtés de l'*« ethnicisation »* du recrutement des emplois-jeunes. *« Que devient l'école à la française quand, pour survivre, elle instrumentalise la différence socioculturelle ? »* ● LE COLLÈGE Edgar-Quinet de Marseille *a été « pacifié »* notamment par l'arrivée de huit emplois-jeunes. *« Ils savent que j'ai fait certaines de leurs bêtises »*, note un aide-éducateur.

# Les timides avancées de la lutte contre la violence à l'école

## Le plan de Claude Allègre, qui a affecté, à titre expérimental, 5 282 adultes dans 400 établissements, a souvent permis de contenir les incivilités dans les « lieux communs » et aux abords des collèges et des lycées. Mais il n'a pas empêché que celles-ci réapparaissent au sein même de la classe

**UN TRAVAIL** de fourmi, minutieux et colossal : c'est ainsi que les acteurs du plan de lutte contre la violence à l'école annoncé par le gouvernement en novembre 1997 pourraient définir leur tâche, *dont un premier* bilan est en cours d'élaboration. Les difficultés – mais aussi quelques satisfactions – n'ont pas manqué depuis un an et demi pour les responsables des neuf sites du plan antiviolence qui ont tous œuvré dans *une extrême discrétion*, voire sous le sceau du silence.

Fondé sur un principe simple, renforcer massivement la présence d'adultes dans un petit nombre de lycées et de collèges en évitant le *« saupoudrage »* des moyens, le plan *a connu d'emblée un obstacle* que le temps n'a pas permis de surmonter totalement : trouver les personnes volontaires et compétentes pour remplir les 5 282 postes prévus dans 400 établissements. Ce sont pour une très large part des aides-éducateurs (4 728), les emplois-jeunes de l'éducation nationale, qui contribuent indéniablement à ramener le calme dans *les établissements, mais dont* la présence soulève aussi de nouveaux problèmes *(lire ci-dessous).*

*« Ils veulent tous aller dans les écoles parce qu'ils pensent que c'est plus facile et l'on a du mal à trouver le contingent pour les collèges*, explique Pierino Gasperi, responsable d'un site retenu par le plan antiviolence, en Seine-Saint-Denis. *Ensuite, ils n'entretiennent pas des relations évidentes ni avec les enseignants ni avec les surveillants. Enfin, dans certains endroits ils sont trop nombreux et leur tâche est mal définie. »*

Dans un document d'évaluation du plan, rédigé en avril par l'inspection académique de l'Oise, on lit que *« l'activité des aides-éducateurs a permis* [d'améliorer] *la surveillance aux abords des établissements et dans les lieux communs, cour de récréation, sanitaires, restauration, couloirs »*. Mais parallèlement, les incivilités se sont *déplacées* : une majorité d'incidents se produisent dorénavant *« de plus en plus fréquemment dans les salles de classe »*.

**VASES COMMUNICANTS ?**

Ainsi, alors que le climat *s'améliore dans le collège ou le lycée*, les enseignants ont à faire face à une violence accrue lors des cours. Eric Debarbieux, professeur en sciences de l'éducation à Bordeaux-II, estime que cette tendance à voir la salle de classe *« devenir de plus en plus un lieu de violence »* est l'un des *« changements majeurs »* intervenus depuis 1995. D'où un découragement profond et un repli sur eux-mêmes de bon nombre d'enseignants, relève l'auteur de *La Violence en milieu scolaire* (ESF éditeur, tome II, janvier 1999).

Le fait, complexe, requiert une grande prudence d'interprétation. *Faut-il y voir une sorte de « seuil incompressible »* de violence qui engendrerait un système de vases communicants ? Doit-on considérer que la classe étant *« le cœur du réacteur scolaire »*, selon l'expression du sociologue Bernard Charlot, la question des savoirs, non résolue, y surgit de façon démultipliée ? D'autres y voient, parfois injustement, une conséquence du refus des enseignants de se préoccuper de la *« vie scolaire »*.

De même, alors que la mise en *place du plan a incontestablement* permis de contenir la violence dans la plupart des établissements, au-dehors la situation empire.

*« On arrive à pacifier les collèges, les lycées, mais la violence se répand dans le bus, dans la rue, jusqu'au Stade de France »*, note Pierino Gasperi. A Marseille, les statistiques montrent une baisse de 8 % des signalements de violences physiques et verbales depuis un an dans le site, tandis que les dégradations de biens sont en constante augmentation. *« Il ne se passe pas un week-end sans qu'une école soit vandalisée, des pneus crevés sur un parking, des voitures abîmées »*, observe Sonia Heinrich, inspectrice d'académie des Bouches-du-Rhône.

Ne serait-ce que pour cette raison, les responsables de sites ont intérêt, et vocation comme l'indique le plan, à travailler en étroite collaboration avec leurs *partenaires de la justice et de la police*. Beaucoup le font depuis longtemps, comme dans l'Oise, où *« des équipes de terrain de dix à quinze personnes capables d'intervenir rapidement »* ont fini par se constituer, souligne Jean Lombard, l'inspecteur d'académie. A Marseille, le groupe de suivi éducation-police-justice se réunit tous les mois et s'apprête à mettre en place des formations communes. Ces réunions régulières servent également à confronter les statistiques respectives de chaque institution.

Car la mesure de la violence reste l'une des difficultés de ce dossier. Différente selon les académies, entachée de subjectivité, négligée par moments, elle rend les comparaisons quasi-impossibles. Le recteur de Bordeaux, Jean-Marc Monteil, fait observer que l'académie de Créteil, connue pour être soumise à des phénomènes importants de violence, déclare dix fois *moins d'événements violents* en collège, sept fois moins en lycée professionnel et trois fois moins en lycée, que Bordeaux.

L'enquête hebdomadaire du ministère utilise une nomenclature plus que vague : niveau 3 *« gravité exceptionnelle »*, niveau 4 *« grave, avec retentissement important dans la communauté éducative »*. Comment comprendre une telle catégorisation ? D'aucuns souhaiteraient s'en tenir à la qualification pénale des faits, ce qui permettrait une *unification* nationale. En tout cas, le ministère se préoccupe de la question.

**« ON BRICOLE, SÉRIEUSEMENT »**

L'imprécision concerne dans une moindre mesure les sites définis par le plan, des *« observatoires de la violence »* s'y étant constitués, souvent de longue date. Dans l'académie de Bordeaux, où un travail fin de recension et de corrélations a déjà été accompli, on porte la plus grande attention aux chiffres de l'absentéisme, *« prédictif des phénomènes de déliquance »*. Il s'établit dans cette académie, à un niveau égal à la moitié de la moyenne nationale. Dans les Bouches-du-Rhône, en revanche, Sonia Heinrich constate dans certaines zones un niveau élevé d'absentéisme, quasiment superposable avec un fort taux de signalements de faits violents.

Enfin, des chiffres parlants, également *établis* à Bordeaux, montrent que quelques établissements sont des champions toutes catégories du recours au conseil de discipline, *qui* se tient dans 80 % des cas pour des faits de violence. Une fois exclus, que deviennent les élèves ? *Les réinsérer dans un meilleur* quartier, *« cela ne fonctionne pas, ils s'envolent au bout de quelques semaines »*, explique la responsable du site marseillais. Chacun cherche donc des solutions alternatives : classes-relais, suivi de l'élève par un tuteur *adulte*, groupe permanent de suivi, etc.

*« On bricole, sérieusement, mais on bricole, c'est tout ce que l'on peut faire »*, résume un inspecteur, reflétant l'avis quasi général. Satisfaits d'avoir réussi pour la plupart à endiguer – jusqu'à quand ? – des phénomènes pourtant difficilement maîtrisables, les préposés à la lutte contre la violence ne cachent pas que l'arrivée massive d'adultes dans les établissements ne règle rien, en soi. *« Elle peut apporter un mieux-être immédiat. Mais à terme, si les enseignants s'accrochent avec le chef d'établissement, si les autres personnels ne se sentent pas concernés, s'il n'y a pas de projet commun, l'effort est assez vain »*, résume Eric Debarbieux. chacun a le sentiment de se tenir, tous les jours, sur le fil du rasoir.

***Béatrice Gurrey***

### *Un colloque sur la sanction, « enjeu éducatif »*

**Sujet tabou et pourtant essentiel dans le traitement de la violence, la sanction dans le système scolaire a suscité peu d'études. La parution des actes de la journée d'étude du 29 avril 1998 « La sanction dans les établissements scolaires, un enjeu éducatif », organisée par les *Cahiers pédagogiques* et l'Association des juristes berbères de France (01-45-88-09-09) est d'autant plus bienvenue.**

**Parmi une dizaine d'interventions, André Legrand, professeur de droit public et président de l'université Paris-X-Nanterre, analyse le rapport entre les procédures disciplinaires à l'école et les principes généraux du droit, tandis que Joël Michaux, substitut du procureur de la République à Bobigny, étudie les corrélations entre faute pénale, faute civile et faute disciplinaire.**

### *Le dispositif Allègre et ses prédécesseurs*

● **Plan Allègre du 5 novembre 1997** : ce plan concentre, à titre expérimental, des moyens humains sur 400 établissements (289 collèges, 58 lycées, 53 lycées professionnels). Neuf sites ont été définis dans six académies : Créteil, Versailles, Lyon, Aix-Marseille, Lille, Amiens. Les 5 282 postes sont au complet en octobre 1998 : 15 chefs d'établissement adjoints, 73 conseillers principaux d'éducation, 45 médecins, 120 infirmières, 128 assistantes sociales, 4 728 emplois-jeunes, 173 appelés. Un volet qualitatif prévoit un programme de recherches scientifiques et la poursuite de mesures déjà engagées : refus de l'impunité, aide aux victimes, dispositifs relais, renforcement du partenariat éducation-police-justice. Le bilan public de l'expérimentation prévu en décembre 1998 n'a pas eu lieu.

● **Plan Lang, mai 1992** : 300 postes administratifs, 2 000 appelés du contingent, partenariat police-justice, incitation au volontariat des enseignants.

● **Second plan Bayrou, mars 1996** : 1 200 appelés du contingent, personnels de santé, classes-relais.

● **Plan Bayrou, mars 1995** : réduction de la taille des établissements, création d'un fonds d'assurance pour les enseignants, postes de médiateurs, création d'un numéro SOS-violence.

● **Statistiques** : selon l'enquête trimestrielle du ministère de l'éducation portant sur 26 académies, 115 660 faits de violence ont été recensés entre décembre 1997 et mars 1998, dont 53 880 violences verbales, 11 320 coups et blessures, 5 280 dégradations de locaux, de matériel (6 420) et de biens personnels (2 430). Les vols ou tentatives de vol représentent un peu plus de 12 000 faits et les incidents mettant en jeu un couteau ou un cutter sont au nombre de 1 084. Les armes à feu représentent 115 signalements. Le sentiment d'insécurité à l'école augmente au fil des années. Le comptage des signalements est de plus en plus rigoureux.

# En Seine-Saint-Denis, les aides-éducateurs tiraillés entre élèves et enseignants

***QUELS ENJEUX*** soulève l'arrivée d'aides-éducateurs dans des collèges de banlieue en proie à la violence ? Une équipe de chercheurs dirigée par Bernard Charlot, sociologue à Paris-VIII, a réalisé une étude portant sur trois collèges de Seine-Saint-Denis. Présentée, le 16 mars, devant une centaine de cadres de l'éducation nationale, lors d'un séminaire de la direction de la programmation et du développement, elle pose, sans prétendre à la généralisation, quelques *questions embarrassantes.*

Si la plupart des tâches dévolues aux emplois-jeunes (surveillance, aide aux devoirs, tutorat...) ont été définies avant leur arrivée, elles ne font jamais explicitement référence à la violence. La réalité leur impose pourtant de s'en préoccuper, le plus souvent dans l'urgence. *Deuxième constat* : l'arrivée d'un nouveau personnel, dont les tâches fluctuent, produit inévitablement des conflits de compétence : *« La relation des aides-éducateurs avec les autres membres de l'établissement* [est] *un enjeu au moins aussi prégnant que leur relation avec les élèves. »* Cette affirmation se vérifie notamment avec les surveillants, dont les emplois-jeunes, en plus grand nombre, effectuent parfois les tâches.

Dans l'un des établissements étudiés, comptant plus de mille élèves, bagarres, insultes et racket sont monnaie courante. Les élèves ont mis en place leurs propres systèmes de protection, *« appuyés sur la fratrie et les liens d'amitié »*, qui entretiennent *« un processus de reproduction et d'amplification de la violence »*. Plus de 70 % des enseignants sont là depuis moins de cinq ans. La direction du collège change tous les trois ans. A la rentrée 1998, après une série de départs, les aides-éducateurs, arrivés en mars 1999, comptaient parmi les plus anciens adultes du collège. Ainsi, la mémoire du collège appartient davantage aux élèves, qui restent au minimum quatre ans, qu'aux adultes.

Ce roulement empêche que se construisent progressivement les règles de la vie commune, expliquent les chercheurs. La vie du collège *« tend à se structurer dans une logique d'opposition entre les "Eux" et les "Nous" »*, très ethnicisée. A la suite de Jean-Paul Payet, sociologue à l'université Lyon-II et auteur de *Collèges de banlieue*, (Méridiens-Klincksieck, 1995), ou d'Eric Debarbieux, l'équipe de Bernard Charlot souligne à nouveau l'ethnicisation du monde scolaire. Or les aides-éducateurs, tous issus de l'immigration, se trouvent ainsi dans une situation ambiguë : *« Aux yeux des élèves, en tant que membres du personnel, ils appartiennent au groupe des "eux", mais, issus de l'immigration, ils sont censés être proches des "nous" ; aux yeux des autres membres du personnel, c'est l'inverse. »*

**« PROXIMITÉ AVEC LES JEUNES »**

Et si, dans les trois collèges, tous les acteurs s'entendent pour dire *« que les aides-éducateurs parviennent parfois à établir avec certains élèves une communication à laquelle plus personne ne croyait »*, c'est bien là, selon les chercheurs, que le bât blesse. Car la légitimité que les élèves dits difficiles *« peuvent reconnaître à la parole ou aux actes d'un aide-éducateur, repose avant tout sur des critères identitaires de proximité. Elle n'est donc pas transférable aux autres adultes de l'établissement »*.

La prise en compte de caractéristiques socioculturelles dans le recrutement de l'institution scolaire, et son instrumentalisation, choque les auteurs de l'étude. *« Que devient l'école à la française, quand pour survivre, elle embauche et instrumentalise la différence socioculturelle ? »*, s'interrogent-ils. Par ailleurs, les aides-éducateurs, conscients de cette instrumentalisation, leur ont expliqué qu'ils avaient dû faire des efforts pendant des années *« pour apprendre à penser et à parler autrement qu'on ne le fait dans la cité »*. Ils trouvent aujourd'hui *« paradoxal qu'on les emploie pour leur proximité avec les jeunes de la cité »*.

Les aides-éducateurs contribuent sans doute à apaiser les conflits et à gérer les contradictions de l'école. Mais celles-ci n'ont pas disparu, elles se sont *« déplacées »*, remarquent les trois chercheurs. Peut-être est-ce là le rôle le plus inattendu des emplois-jeunes : celui de révélateur des contradictions auxquelles l'école est confrontée.

***B. G.***

# Ces « grands frères » qui ont contribué à « pacifier » le collège Edgar-Quinet de Marseille

***MARSEILLE***
*de notre envoyée spéciale*

*« L'année prochaine, on va commencer à travailler la pédagogie. »* Jusqu'à présent, c'est l'*« avant-cours »* qui mobilisait le principal du collège Edgar-Quinet de Marseille. *« Chaque fois que je réunissais les professeurs*, raconte Daniel Huyghe, *ils me disaient : "Avant de parler de l'enseignement de telle ou telle matière, est-ce que vous pouvez nous expliquer comment enseigner tout court quand la porte de la classe est ouverte toutes les cinq minutes par quelqu'un qui vous insulte, lance un pétard, un fumigène ou un préservatif plein d'eau ?" »*

**REPORTAGE**

**« Ils savent que j'ai fait certaines de leurs bêtises »**

Depuis quelques mois, il est un peu plus simple d'enseigner au collège Edgar-Quinet. Au point que des mères d'élèves ont défendu l'établissement lors d'une réunion avec des parents de futurs entrants en sixième. *« Avant*, estime le principal, *les classes moyennes fuyaient, ce qui est dramatique car sans mixité sociale, il n'y a plus d'idée de réussite sociale pour les élèves, et les enseignants se démotivent. »* Classé *« établissement sensible »*, le collège recrute dans un quartier à l'habitat passablement dégradé, entre la gare Saint-Charles et le Vieux-Port. Près de 70 % des élèves sont boursiers. Les *deux tiers sont d'origine* maghrébine, africaine ou comorienne.

Il y a encore trois ans, il n'était question *que de professeurs traitées de « sale pute »* en pleine classe, de coups entre élèves, d'ascenseurs bloqués, de surveillants démolis à coups de pied, de serrures bouchées à la colle. Cette année, il n'a fallu en changer que deux. Entre-temps, le plan gouvernemental de lutte contre la violence a valu au collège la création de huit emplois-jeunes. Ce renfort, aujourd'hui jugé *« fondamental »* par M. Huyghe, a contribué à *« pacifier »* l'établissement, en animant de façon permanente le Centre de documentation et d'information ou la salle informatique, ce qui allège d'autant la salle de permanence, autrefois ingérable. Mais aussi en développant les relations avec les familles grâce à une note d'information sur la vie de l'établissement, des relevés de notes deux fois par trimestre, et des visites pour tirer au clair les problèmes d'absentéisme.

**L'ACCUEIL TOUS LES MATINS**

Surtout, les jeunes recrues surveillent en permanence les couloirs afin qu'aucun jeune n'y traîne plus. Posté dans *une cour exiguë* pour un établissement de cette taille, veillant à ce que les insultes ne dégénèrent pas en violences physiques, Mehand Amir estime être perçu comme un *« grand frère »*. *« Avec moi, il n'y a pas le fossé qui les sépare des professeurs parce qu'ils savent que j'ai fait certaines de leurs bêtises. Parfois, je reste des heures à jouer le psy, à écouter les problèmes familiaux, sentimentaux. Il y en a qui ne parlent pas trop, chez eux... »* Pour Malika, une collégienne qui s'apprête à se former à l'esthétique, il importe que ces emplois-jeunes viennent des *« quartiers »* : *« Ils nous comprennent à peu près. Ça nous aide mieux. »*

Ce qui compte, ce n'est pas tant le nombre d'adultes (85 pour 650 élèves), que leur capacité à *« identifier »* les élèves, martèle le principal, pour qui l'anonymat, et donc l'impunité, doivent être bannis. *« Lorsqu'ils font des conneries, les élèves savent que les parents seront avertis. Ainsi que les associations de quartier puisque des éducateurs de rue sont régulièrement présents au collège depuis deux ans. »*

Tous les matins, le principal, son adjoint, et un conseiller principal d'éducation (CPE) sont là pour serrer la main des élèves lorsqu'ils arrivent au collège. *« On les nomme*, explique Michel Chalandon, CPE. *On s'enquiert des notes. On glisse un petit mot sur une bêtise faite la veille pour bien montrer qu'on a vu. »*

Se montrer. Rappeler sans cesse la loi. *« Sinon*, souligne Michel L'Hôte, principal adjoint, *la violence repart, ce qui est normal puisqu'on n'agit que sur ses effets, et non sur sa cause : l'exclusion sociale. Seuls 20 % des élèves ici vivent dans des conditions à peu près normales. »* Le système scolaire, qui évalue en permanence, est excessivement agressif à leur égard, estime-t-il. Incapable de reconnaître les efforts produits pour parvenir à un résultat parfois médiocre. *« Quand on a entre 3 et 6 de moyenne, qu'on est traité de nullité, on est détruit et on devient perturbateur »*, acquiesce une mère d'élève.

Cette absence de considération pour les élèves, parfois, a le don de faire sortir de ses gonds Aoueb Boughanmi, emploi-jeune au collège depuis plus de deux ans. *« Certains profs pensent que les élèves sont tous pareils. Ils sont dégoûtés de leur métier, et ne sont là que pour gratter 200 points et 8 000 francs de prime. Alors que, parfois, il m'a suffi de dire à une élève de quatrième qu'elle avait sa place ici, de lui parler du lycée, de la fac, pour qu'elle se mette à faire des progrès énormes. »*

***Pascale Krémer***

# La hantise des maires d'être mis en cause pour des délits involontaires

**Les élus locaux sont de plus en plus souvent traduits devant les tribunaux pour des infractions non intentionnelles. Le gouvernement n'entend pas cependant modifier le code pénal. Jeudi 29 avril, le Sénat organisait un débat sur l'insécurité juridique de l'action publique**

**JADIS RESPECTÉ** par ses administrés, le maire craint de devenir la victime expiatoire des malheurs de ses électeurs. Corvéable, il l'était déjà. Justiciable à merci, il l'est devenu. Tel se vit l'élu local à travers le miroir que lui tend la société. La complainte court de colloques en sondages, de pétitions en débats. En décembre 1998, près de 700 maires et conseillers municipaux de l'Oise, la plupart de droite, avaient manifesté dans les rues de Beauvais pour protester contre les mises en examen d'une dizaine d'entre eux pour *« infractions au code des marchés publics »* alors que, selon Alain Vasselle, sénateur RPR de ce département, l'honnêteté des élus *« n'était nullement mise en cause »*.

Jeudi 29 avril, le Sénat réunissait élus et juristes sur le thème *« sécurité juridique et action publique locale »*. La veille, à la suite d'Hubert Haenel, (RPR, Haut-Rhin), auteur d'une question orale sur la responsabilité pénale du maire, treize sénateurs de tous les groupes politiques hormis le PC ont décrit, en présence d'Elisabeth Guigou, garde des sceaux, le *« ressenti »* de l'édile, hanté par sa mise en cause pour des délits involontaires. *« Qu'il dorme ou qu'il soit en vacances, le maire est responsable de tout et de tous »*, a résumé André Rouvière (PS, Gard).

Le voici exposé à la vindicte d'une association de pêcheurs, furieuse de la pollution d'un ruisseau, là dénoncé par un automobiliste qui dérape sur une flaque d'huile causée par le moteur d'un bus municipal, plus loin accablé par le père d'un enfant blessé par le toboggan d'une aire de jeu de sa ville. Les victimes d'un accident n'hésitent plus à poursuivre personnellement le maire en lieu et place de la commune, personne morale.

Parfois pour un rien, il est traduit devant un tribunal correctionnel : la plainte au pénal est moins onéreuse et plus rapide que devant les tribunaux administratifs. Elle permet d'identifier non seulement un responsable, mais aussi un coupable. *« L'inconscient collectif demande au juge, à travers le cérémonial de l'audience pénale et de la condamnation, un véritable exorcisme »*, écrit Valéry Turcey, président de l'Union syndicale des magistrats dans une *Lettre aux gens honnêtes* (Plon 1999).

*« Les gens ne suportent plus de penser qu'ils sont victimes de la fatalité »*, s'indigne André Vallini, député PS de l'Isère. *« Je fais partie de ceux qui ne comprennent plus*, glisse Jacques Santrot, maire PS de Poitiers depuis vingt-deux ans. *Ce glissement de la responsabilité civile à la responsabilité pénale est insupportable »*. *« Nous ne voulons pas être d'éternels "présumés coupables"*, a expliqué M. Haenel, au Sénat, *ni les bonnes à tout faire de la République »*.

**« FAUTE AUTOMATIQUE »**

Mais la crise de confiance ou la soif de vengeance des particuliers n'est pas, ont rappelé les sénateurs, la seule source de la pénalisation de la vie publique. Entreprises concurrentes évincées d'un marché public, opposants politiques, chambres régionales des comptes participent aussi à ce sentiment d'insécurité juridique des élus. Ainsi se multiplient les procédures.

Les maires sont aussi, de plus en plus souvent, poursuivis en correctionnelle pour corruption, favoritisme dans l'attribution de marchés publics, gestion de fait, abus de biens sociaux, prise illégale d'intérêts, sans qu'il y ait eu volonté de se mettre en infraction. En 1998, selon l'Observatoire des risques juridiques des collectivités locales, qui dépend d'un groupe d'assurances spécialisés auprès des élus, 850 élus et fonctionnaires territoriaux étaient mis en examen dont la moitié pour des infractions involontaires. *« Le code des marchés publics a inventé la faute automatique »*, a dénoncé René Garrec, sénateur (RI, Calvados). *« La vie sociale d'un élu est régie par 5 000 textes répartis en 18 codes »*, calcule Régis de Castelnau, avocat conseil des collectivités locales.

L'inflation des normes rend les élus *« victimes permanentes de réglementations qui les dépassent »*, s'est insurgé le sénateur Rouvière. *« Nous sommes abandonnés dans le maquis de la procédure des plans d'occupation des sols »*, s'est plaint Gérard Delfau, sénateur (NI, Hérault). *« De très nombreux maires sont tétanisés à l'idée de présider une commission d'appel d'offres »*, relève un responsable de l'Association des maires de France. Si bien que pour échapper à la condamnation, certains se réfugient dans l'inertie. D'autres, par *« ras-le-bol »*, démissionnent ou envisagent de le faire. *« On risque de penser qu'il vaut mieux rester chez soi que de s'occuper des autres »*, ironise Jean-Paul Delevoye, sénateur (RPR, Pas-de-Calais), président de l'Association des maires de France.

Dans sa réponse au Sénat, Elisabeth Guigou s'est employée à relativiser les fondements d'un *« malaise »* qu'elle a dans le même temps jugé *« très réel »* et préjudiciable à la prise de décisions. La ministre de la justice a néanmoins rappelé que, depuis le 1er juin 1995, seulement 27 condamnations d'élus ont été prononcées pour des faits non intentionnels. Mme Guigou a renvoyé au *« législateur »* la responsabilité de la criminalisation de la vie publique en rappelant que le nouveau code pénal, qui consacre la notion de faute non intentionnelle, a été voté par le Parlement en 1994.

La hantise d'être accusée de *« vouloir exonérer les élus de leurs responsabilités »* explique la prudence de ces propositions. Mme Guigou a exposé trois réformes pour désamorcer cette évolution. Son projet de loi sur la présomption d'innocence, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, permettra au juge d'entendre le cas échéant un élu au titre de *« témoin assisté »* dans les mêmes conditions que s'il était mis en examen. Ainsi disparaîtrait une source de stigmatisation publique des décideurs publics. Pour réorienter les plaintes de la justice pénale vers la justice civile, la procédure de « référé administratif » devrait être créée, via un projet de loi déposé récemment en conseil des ministres. Il permettra une indemnisation rapide des victimes.

Enfin, Mme Guigou a rappelé la refonte en cours du code des marchés publics et la codification prévue des textes de loi qui régissent les collectivités locales. Un travail de plusieurs années qui risque de ne pas être terminé avant 2001, année des prochaines élections municipales...

***Béatrice Jérôme***

## Quelques exemples de condamnations

**EN OCTOBRE 1996,** Maurice Doucet, président DL de la région Centre, est déclaré coupable de gestion de fait. Président d'une caisse de prévoyance pour les fonctionnaires régionaux, M. Doucet se voit reprocher d'avoir cantionné le versement par le conseil régional de crédits à cette association. Il est déclaré inéligible et condamné à rembourser 22 millions de francs à la région. L'infraction est caractérisée sur le plan juridique. *« Mais le dispositif était le même dans de très nombreuses communes de France*, rappelle Régis de Castelnau, son avocat. *M. Doucet n'avait pas cherché volontairement à se mettre dans l'illégalité. Pas un seul centime n'a été détourné. »*

Le 6 mars 1999, André Férard, maire de Châtillon-en-Vendelais (Ille-et-Vilaine), est condamné à verser 5 000 francs d'amende. Pour donner l'exemple, M. Férard avait acheté une parcelle sur un lotissement communal qu'il avait fait bâtir et qui ne trouvait pas acquéreur, se rendant coupable à son insu de *« conservation d'intérêt »*. Selon le code pénal, un maire n'a pas le droit d'acquérir une propriété communale s'il a mené les opérations de construction.

Le 12 avril, Pierre Tournier, maire PS de Lézignan-Corbières (Aude), a été condamné par le tribunal correctionnel de Narbonne à 10 000 francs avec sursis pour homicide involontaire après la mort d'une petite fille de quatre ans électrocutée par un lampadaire situé dans une cité HLM. Le maire (et trois autres inculpés) a été rendu responsable de l'absence d'entretien du mobilier urbain alors que celui-ci, a fait valoir la mairie, se situait sur une voie privée.

> Déclaré inéligible et condamné à rembourser 22 millions de francs à sa région, alors que pas un centime n'a été détourné

Le 26 avril, Cyril Rol, maire (div. droite) de Valloire (Savoie), a été condamné à deux mois de prison avec sursis après la mort d'un adolescent en décembre 1997 dans une cascade de glace. M. Rol a été condamné pour ne pas avoir fait installer un panneau interdisant la montée de la cascade. *« Le maire était en vacances au moment des faits. Avant de partir, il avait demandé à ce que le panneau soit posé »*, explique-t-on à la mairie. Le même jour, le tribunal correctionnel de Guingamp a condamné Pierrick Perrin, maire PS de Pleumeur-Bodou (Côtes-d'Armor), à une peine de 10 000 francs d'amende pour homicide involontaire : le 15 août 1995, un enfant de sept ans fut écrasé par une buse de ciment de 300 kg sur laquelle il s'amusait à marcher. Le maire, qui s'est défendu d'avoir été informé de la dangerosité de cette pièce de chantier, a été poursuivi *intuitu personnae* pour imprudence et négligence.

***B. J.***

## CARNET

### Naissances

M. Louis COULON,
Le docteur et Mme Yves MARTIN,
M. et Mme Charles ESTIENNE,
M. et Mme Jean-Paul COULON,
M. et Mme David COULON
sont heureux d'annoncer la naissance de leur arrière-petit-fils, petit-fils et fils,

**Antoine COULON,**

le 28 avril 1999, à Nogent-sur-Marne.

---

Isabelle et Eric SANTENAC,
Marie et François-Etienne
ont la joie d'annoncer la naissance de

**Augustin,**

le 26 avril 1999.

10, rue Crevaux,
75116 Paris.

### Mariages

Mme Marie HORVAIS-DEROCHE,
M. et Mme BATCHELDER
ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants,

**Hélène et Harley,**

le 30 mai 1999, à Boise, Idaho (USA).

### Décès

– Beate et Serge Klarsfeld,
L'Association des fils et filles des déportés juifs de France
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès, le 27 avril 1999, à New York, de

**Arbit BLATAS,**

dans sa quatre-vingt-douzième année.

Fils de déportés, né à Kaunas (Lituanie) en 1908, peintre et sculpteur de l'école de Paris depuis 1926, auteur des bas-reliefs en bronze du ghetto de Venise, du Mémorial du martyr juif inconnu à Paris, et de la place Dag-Hammarskjöld à New York, face au Palais des Nations unies. Portraitiste, ami de Soutine et peintre de Venise, une salle a été consacrée à quarante de ses œuvres au Musée des Années trente, à Boulogne-Billancourt.

Nous assurons son épouse, Régina Reznik, et sa famille de toute notre sympathie.

---



– Geneviève,
son épouse,
fait part du décès, le 9 avril 1999, de

**René DELSENY,**
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre de Léopold,
croix de guerre 1939-1945
et TOE.

La crémation a eu lieu, selon sa volonté, dans la plus stricte intimité.

---

– Le président de la Cité internationale universitaire de Paris, Michel Gentot,
Les membres du conseil d'administration,
Le délégué général, Claude Ronceray,
L'ensemble des personnels de la Cité,
Les directeurs de maison,
Le directeur de la Fondation Deutsch de la Meurthe,
Ainsi que les membres de son Conseil intérieur,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Michel GOLDET,**
conseiller maître honoraire
à la Cour des comptes,
chevalier de la Légion d'honneur,
secrétaire général
du conseil d'administration
de la Cité internationale universitaire
de Paris,
président du Conseil intérieur
de la Fondation Deutsch
de la Meurthe,

survenu le 21 avril 1999.

Ils s'associent à la douleur de son épouse et de sa famille.

Arrière-petit-fils d'Emile Deutsch de la Meurthe, cofondateur de la Cité internationale universitaire de Paris, Michel Goldet, grâce à son humanisme, son dévouement et sa générosité, a contribué à poursuivre cette œuvre de rapprochement entre les peuples.

---

– Colette Maillard,
son épouse,
Marie-Ange, Gérald, Isabelle, Pierre et Emmanuel,
ses enfants,
Karine, Anne, Hugo et Hadrien,
ses petits-enfants,
Ses amis,
Et toute la famille,
font part du rappel à Dieu du

**colonel Jacques MAILLARD,**

le 26 avril 1999, à Villiers (Essonne), dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 30 avril, à 14 heures, en l'église de Thuilley-aux-Groseilles (Meurthe-et-Moselle).

---

– Marie-Pierre de Cossé Brissac Schmidt et Christian Schmidt,
sa mère et son beau-père,
Maurice et Sissy Herzog,
son père et sa belle-mère,
La Duchesse de Brissac douairière,
sa grand-mère,
Félicité Herzog,
sa sœur,
Fabrice et Elisabeth Nora,
son frère et sa belle-sœur,
Ainsi que leurs enfants Maïa, Judith et Samuel,
Constance Nora et Elsa Malye-Nora,
sa sœur et sa nièce,
Sébastien et Mathias Herzog,
ses frères,
Le Duc et la Duchesse de Brissac,
son oncle et sa tante,
Ainsi que leurs enfants et leurs familles,
Elvire de Brissac,
sa tante,
Thérèse Ertaud,
sa marraine et tante,
Ses oncles et tantes de la famille Herzog,
Ainsi que leurs enfants et leurs familles,
Armelle de Saint-Sauveur,
sa cousine,
Le Comte et la Comtesse de Saint-Sauveur,
Le Baron et la Baronne de l'Espée,
Le Baron et la Baronne Roland de l'Espée,
ses oncles et tantes,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

**Laurent HERZOG,**

survenu à la Celle-les-Bordes, le 26 avril 1999, dans sa trente-quatrième année.

La célébration d'inhumation aura lieu le vendredi 30 avril, à 16 heures, au cimetière de la Celle-les-Bordes (Yvelines).

Un culte d'action de grâces sera célébré le vendredi 7 mai, à 16 heures, au temple de Pentemont, 106, rue de Grenelle, Paris-7e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Marie-Pierre de Cossé Brissac Schmidt,
7, rue de Saint-Simon,
75007 Paris.
Maurice Herzog,
21, boulevard Richard-Wallace,
92200 Neuilly-sur-Seine.

---



– Mme Robert Grange,
sa mère,
Christophe et Christine Lapras,
Olivier Lapras et Marie-Noëlle Baptiste,
Corinne et Christophe Schmitt,
Stéphanie Lapras et Alain Pellier,
Quentin, Victor, Mariette et Louise,
Arthur, Margaux et Gaspard,
ses enfants et petits-enfants,
Joëlle Grange, Bruno Grange,
Marie Leprince-Ringuet, Pierre Grange,
ses frères et sœurs,
Leur famille, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Grange, Lapras, Leprince-Ringuet, Michelin, Goullier, Baptiste, Schmitt, Pellier, Dalodier, Bourgoin, Ferrouillat,
Les parents, amis et alliés,
ont la très grande tristesse d'annoncer le décès de

**Zaza LAPRAS,**
**née Thérèse GRANGE,**

survenu le 27 avril 1999,

et rappellent à votre souvenir son époux, le

**docteur André LAPRAS,**

mort en montagne le 23 août 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée samedi 1er mai, à 10 heures, en l'église de Grièges (Ain).

L'inhumation aura lieu à Saint-Pierre-de-Chartreuse (Isère) ce même jour à 16 heures.

---

– Jeanne de Meyenbourg,
son épouse,
France Genty,
Catherine de Meyenbourg,
Marianne de Meyenbourg,
ses filles,
Ariane, Christophe, Vassilissa, Aurélie,
ses petits-enfants,
Iris,
son arrière-petite-fille,
Sa famille et ses amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**Jean-Jacques**
**de MEYENBOURG,**

survenu à Paris, le 22 avril 1999.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 29 avril.

14, avenue de Verdun,
92330 Sceaux.

---



– Alfred Vidal-Madjar,
Daniel et Annick Vidal-Madjar,
Aviva et Jacques Szpirglas,
Mohamed Saleh,
ses enfants,
Luc, Cécile, Simon, Mathias, Jérémie, Samuel, Daniel et Yaël,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**David VIDAL-MADJAR,**

survenu le 28 avril 1999, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

L'inhumation aura lieu le 30 avril, à 10 heures, au cimetière du Père-Lachaise, entrée principale, boulevard de Ménilmontant, où l'on se réunira.

2, impasse Alexandre-Guilmant,
92190 Meudon.

### Anniversaires de décès

– Le 30 avril 1998,

**Dominique BERTRAND,**
conservateur des bibliothèques
de la Ville de Paris,

mourait à l'hôpital Marie-Lannelongue.

Sa famille,
Et ses amis
n'oublient ni son sourire, ni son humour, ni son courage.

### Messes anniversaires

– Le gouverneur des Invalides,
Et le directeur du Musée de l'Armée
invitent à participer à la messe traditionnellement célébrée à la mémoire de

**NAPOLÉON Ier**
**et des soldats**
**de la Grande Armée,**
**morts pour la France,**

le mercredi 5 mai 1999, à 18 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Des places seront réservées aux membres des associations.

Les portes seront fermées à 17 h 45.

### Formations

– Formation aux fonctions de « GERANT DE TUTELLE », cinq jours par mois pendant quatre mois. Début 10 mai 1999.
Renseignements, IPC : 01-49-23-13-98.

### Stages d'écriture

– Ile Tatihou, Manche, stage séjour d'écriture du texte court à la nouvelle, 26-30 juillet 1999 et 1er-6 août.
Infos au 02-31-79-48-65
et Web : http://www.baz-art.com

### Conférences

– **Edouard Valdman** sera l'invité du symposium littéraire international qui se tiendra à Dakar du 1er au 7 mai 1999.

Il fera une communication sur le thème : **« Le retour du spirituel et les droits de l'homme »**.

---

**Collège des Etudes juives**
**de l'Alliance israélite universelle**

**« Le juif caché, marranisme et judaïsme ».**

Programme spécial du 3 au 12 mai 1999.

**Lundi 3 mai : « De Feu et d'Exil » vernissage de l'exposition d'André Elbaz** (de 18 h 30 à 21 heures).

**Du 4 au 6 mai et du 10 au 12 mai : conférences du cycle « Le juif caché »** (de 19 heures à 20 h 30 et de 20 h 30 à 22 heures).

**Dimanche 9 mai : colloque « La lettre marrane de la littérature européenne »** (de 10 heures à 18 heures).

L'ensemble des manifestations aura lieu à l'Alliance.
**45, rue La Bruyère,**
**75009 Paris** (PAF).
Renseignements : 01-53-32-88-55.
Site Internet : http://www.aiu.org

### Colloques

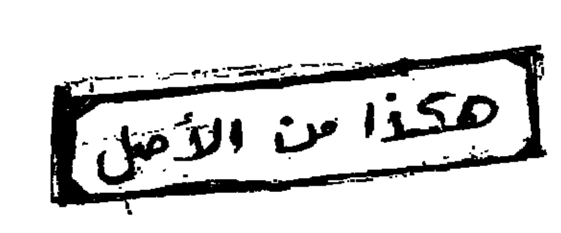
– Colloque organisé sous le haut patronage de l'UNESCO.

L'Ecole pratique des Hautes Etudes de Paris, sciences historiques et philologiques, et *Le Monde de la Bible* vous convient à une journée d'étude sur **« Les routes du Proche-Orient : carrefour de civilisations »**. « Les séjours d'Abraham » – « La Via Maris » – « Les routes de l'encens », avec des experts venant des universités d'Amman, de Beyrouth, de Birzeit, du Caire, de Jérusalem, de Paris, d'Oman, de Rome, de Sanaa et de Tel-Aviv. Le jeudi 6 mai, à l'UNESCO, 125, avenue de Suffren, de 9 h 30 à 19 h 30.

Droit d'entrée : 120 francs (80 francs étudiants). Réservation : 01-44-35-69-78 (répondeur) ou fax : 01-44-35-60-05.

### Soutenances de thèse

– **M. Sergio Sarmiento** soutiendra sa thèse de doctorat en sciences de l'éducation, intitulée **« Les conceptions de l'éducation et des médias sous-jacentes aux actions d'éducation aux médias »**, le mercredi 5 mai 1999, à 15 heures, à l'université Paris-VIII (salle A010).



PORTRAIT

# Les métamorphoses de Joschka Fischer

MUNICH, Auschwitz, Srebrenica : trois noms qui hantent les pensées de Joschka Fischer ; trois taches de l'Histoire qui fondent la philosophie politique du ministre des affaires étrangères allemand et le persuadent du bien-fondé des attaques de l'OTAN contre Slobodan Milosevic. Six mois après son arrivée au gouvernement, le chef de file des Verts est déjà entré dans l'histoire : il est le ministre des affaires étrangères qui aura envoyé des soldats allemands au combat pour la première fois depuis 1945. Comme s'il appartenait à ce soixante-huitard (il est né en 1948), fils de réfugiés allemands de Hongrie, de clore avant la fin du siècle, *dix ans après la chute du mur*, l'« exception allemande ». Ou du moins de faire regarder à l'Allemagne son passé en face, pour pouvoir assumer, sans cette honte demi-séculaire, les responsabilités qui sont les siennes : celles du pays le plus puissant d'Europe, qui retrouve cette année sa capitale à Berlin.



KONRAD R. MULLER/CONTACT PRESS IMAGES

Si le chancelier Schröder veut tirer un trait sur le passé, c'est le contraire chez Joschka Fischer. « *Il incarne cette génération qui a demandé à ses parents où ils étaient entre 1933 et 1945* », explique Rezzo Schlauch, patron des Verts au Bundestag, précisant que « *le ressort de son engagement est plus fondé sur " Plus jamais Auschwitz " que sur " Plus jamais la guerre "* ».

« *Je n'ai jamais été un pacifiste* », affirme au *Monde* Joschka Fischer : « *Je viens de la gauche révolutionnaire. La violence n'est pas quelque chose que j'ai rejeté fondamentalement. La guerre du Vietnam était pour moi une guerre coloniale et j'étais du côté de ceux qui combattaient cette oppression coloniale. J'aurais souhaité que la République gagne, pendant la guerre civile d'Espagne, pas avec des tracts, mais les armes à la main !* » Trente ans après, Joschka Fischer s'interroge longuement pour savoir de quel côté se trouve la morale lors de l'éclatement de la Yougoslavie : « *Je n'ai pas été interventionniste... jusqu'à Srebrenica.* » Avant le massacre de l'été 1995, il est opposé à toute intervention allemande en Bosnie – Histoire oblige : « *Envoyer des soldats allemands là où la soldatesque de Hitler s'est déchaînée, pendant la deuxième guerre mondiale, n'apaiserait pas le conflit, mais l'attiserait* », déclare-t-il en décembre 1994, en souvenir des exactions nazies en Serbie. Le massacre de Srebrenica le fait basculer. Daniel Cohn-Bendit, son ami, qui tentait, depuis le début du conflit, de le convaincre, raconte son traumatisme : « *Avec la position qu'il avait défendue, il s'est senti personnellement responsable de la défaite morale de Srebrenica.* » Jusque-là, Joschka Fischer avait peur du nazisme chez les Allemands. Désormais, il craint toujours son retour... mais chez les autres : le combattre devient une obligation morale et trace le devoir de la nouvelle Allemagne.

De fait, lorsque l'OTAN commence à bombarder la Yougoslavie, *en mars*, Joschka Fischer a peu d'états d'âme. En dépit des doutes qui l'habitent, il est convaincu que, « *pour la première fois en ce siècle, l'Allemagne se trouve du bon côté* ». La crainte est plus de céder par lâcheté face à Milosevic, comme jadis les démocraties à Munich : « *Depuis dix ans, on a cédé et cédé de nouveau. Cela n'a pas conduit à la paix, mais, à chaque fois, à un nouveau bain de sang, à encore plus de charniers. La comparaison avec Munich vient peut-être de là : viendraient ensuite le Monténégro, la Voïvodine et, probablement, la Macédoine.* »

Le ministre donne à l'Allemagne sa nouvelle diplomatie. Paradoxalement, son passé d'extrême gauche lui permet d'être décomplexé : celui qui s'est révolté contre la génération qui avait soutenu Hitler ne peut être soupçonné d'incarner l'Allemagne hégémonique. Il lance la Bundeswehr dans sa première mission militaire, mais multiplie en même temps les initiatives de paix, met les Nations unies en première place et invoque le rôle des Russes dans le concert international.

Cette attitude ne vise pas seulement à composer avec les militants Verts, imprégnés des thèses pacifistes de la guerre froide, et à repousser le sujet tabou de l'envoi de troupes au sol. Selon Joschka Fischer, seule une résolution des Nations unies, associée aux bombardements, peut forcer Milosevic à céder et éviter l'escalade militaire. Pour la première fois, l'Allemagne n'est pas là *en force d'appoint*. Elle renaît entièrement, avec ses troupes et ses ambassades.

**Le ministre des affaires étrangères du gouvernement Schröder est devenu l'homme politique le plus populaire d'Allemagne. Transfuge de la gauche révolutionnaire, ce Vert converti au réalisme est d'ores et déjà entré dans l'histoire en devenant le premier chef de la diplomatie allemande à envoyer, depuis 1945, des soldats au combat**

LE ministère des affaires étrangères, l'*Auswärtiges Amt*, est redevenu un centre de pouvoir : Gerhard Schröder, novice en la matière, n'a pas centralisé la politique étrangère à la chancellerie comme l'avait fait Helmut Kohl. Les diplomates sont séduits par le charisme du nouveau ministre, qui a eu l'intelligence de ne pas couper de têtes lors de son arrivée, contrairement à Oskar Lafontaine au ministère des finances. Aujourd'hui, on ne le compare pas à Klaus Kinkel, mais à Hans-Dietrich Genscher, inamovible ministre des affaires étrangères de 1974 à 1992.

Joschka Fischer est devenu l'homme politique le plus populaire d'Allemagne, *toujours en* verve, un jour charmant, le lendemain irascible. Son quatrième mariage – avec une étudiante-journaliste de vingt-neuf ans – défraie la chronique. Ses proches sont mi-amusés, mi-agacés : « *A chaque fois qu'il tombe amoureux, il éprouve le besoin de se marier ; c'est de la coquetterie ; c'est son côté catho...* », entend-on. Le gauchiste Fischer a des tendances conservatrices : il est toujours membre de l'Eglise et en paye l'impôt. Dans un parti qui impose la parité hommes-femmes, il traîne une réputation de « macho », choisissant ses femmes fort jeunes et entretenant des relations difficiles avec les deux coprésidentes du parti. L'Allemagne a appris ses déboires amoureux lorsque sa troisième femme l'a quitté, en 1996, parce qu'il ne voulait pas lui faire d'enfant. Le Fischer obèse, amateur de vins fins et de bonne chère, se met alors à boire de l'eau minérale, manger de la salade, et courir, courir, jusqu'à perdre plus de 30 kilos et faire son premier marathon il y a *un an. Le cardinal romain s'est* transformé en ascète. Car Joschka Fischer est l'homme de tous les excès et de toutes les transformations.

Le jeune Fischer, qui a claqué la porte du lycée à seize ans et est monté en Ecosse, à Gretna Green, pour pouvoir se marier contre l'avis parental, trouve son métier au lendemain d'une manifestation à Berlin contre le chah d'Iran, le 2 juin 1967, au cours de laquelle un étudiant est tué par la police : il sera révolutionnaire professionnel. Il voit dans cette mort les excès d'une police autoritaire héritière du III[e] Reich. Ce fils de boucher cherche la bagarre, ce qui lui vaut de faire six jours de prison à la suite d'une manifestation contre la guerre au Vietnam.

Le jeune Joschka part alors pour Francfort, centre de l'agitation étudiante, où il s'installe dans des appartements communautaires. Il tente, sans succès, de propager la révolution chez les ouvriers de l'usine Opel de Russelsheim, en 1971, et est mis à la porte promptement. *Vivant de petits boulots*, il traduit des romans pornos, travaille à la librairie Karl-Marx, devient chauffeur de taxi. A l'université, il suit les cours de Habermas, d'Adorno et, la nuit, il lit Hegel, Marx et Mao. « *Il a tout appris lui-même ; il a donc le sentiment qu'il peut tout comprendre lui-même* », explique Daniel Cohn-Bendit. L'autodidacte met ainsi très longtemps à prendre ses virages. C'est Daniel Cohn-Bendit qui lui montre le chemin lorsqu'il s'agit de renoncer à la violence, d'entrer chez les Verts ou de prôner une intervention en Yougoslavie.

Le *passé allemand*, qui a fait de Joschka Fischer un révolutionnaire, le fait renoncer à la violence. Le déclic vient en juillet 1976, lors de la prise en otage des passagers d'un Airbus d'Air France à Entebbe, en Ouganda. Le commando pro-palestinien sépare les passagers israéliens des autres. Lors de l'assaut, deux terroristes allemands sont tués. Joschka Fischer est lapidaire : « *Quand des Allemands se mettent de nouveau à trier les juifs des non-juifs, ils ne méritent rien d'autre.* » A l'automne 1977, la Fraction armée rouge (RAF) assassine le « *patron des patrons* » allemands Hans-Martin Schleyer, ancien officier SS, ce qui achève de faire basculer Joschka Fischer. Les *fils ont fini par égaler* leurs parents haïs : ils sont devenus « *des tueurs politiques, avec une bonne conscience effrayante et les mêmes méthodes* », raconte sa biographe, Sibylle Krause-Burger.

Joschka Fischer comprend que le combat révolutionnaire est périmé, mais renâcle à retourner « dans le système ». Le parti des *Verts est fondé en 1979, mais il at*tend juillet 1981 pour le rejoindre. Seize ans après avoir quitté l'école, Joschka Fischer retourne dans la société allemande et dans le jeu, hier honni, de la démocratie. Il est élu député en 1983. L'imagerie retient de lui un *député mal élevé*, qui se fait expulser en 1984 du Bundestag pour avoir traité son président de « *trou du cul* ». Tous se rappellent ce premier ministre Verts de l'environnement d'un gouvernement régional (en Hesse) qui, *en 1985*, prête serment en jeans et en baskets blanches. En réalité, l'arrivée de Joschka Fischer sur la scène politique est celle d'un tribun, qualifié par l'écrivain Heinrich Böll de meilleur orateur du Bundestag pour deux interventions... sur le passé allemand.

A mi-législature, Joschka Fischer est furieux de devoir abandonner son *mandat de député* – *c'est la* règle qu'ont instaurée les Verts pour lutter contre le vedettariat. Ministre régional, il enfourche la lutte antinucléaire avec passion, mais ce combat apparaît, avec le recul, secondaire. « *Nous n'étions pas des écologistes expérimentés. L'écologie n'était que la nouvelle forme de résistance au capitalisme* », explique Hubert Kleinert, proche de Joschka Fischer dans les années 80. Ce qui n'empêchera pas l'anticapitaliste Fischer, à la fin des années 90, de se convertir à l'économie de marché et de prôner l'orthodoxie budgétaire : les Verts décident d'appliquer à la finance le concept écologique du droit des générations futures à vivre dans un environnement non pollué... par les dettes.

La réunification de l'Allemagne prend les Verts au dépourvu. « *Pendant longtemps, nous étions convaincus que la division allemande était le prix à payer pour Auschwitz* », note M. Kleinert. L'unité fait resurgir la crainte du retour des démons allemands. Joschka Fischer publie, en 1994, un livre au titre explicite, *Risiko Deutschland*, qui s'inquiète de la future politique étrangère allemande. Il en tire les conséquences et devient le champion de la construction européenne : « *On s'est dit que le danger était maîtrisable si nous étions liés à l'Europe* », poursuit M. Kleinert. Cette peur d'une voie à part, d'un « *Sonderweg* » allemand, fait progressivement renoncer les Verts à demander une sortie unilatérale de l'OTAN, naguère conspuée. Au fil des ans, Joschka Fischer devient l'homme politique allemand le plus européen.

Il marche droit dans les traces de Helmut Kohl, qui rappelle que l'Europe était une « *question de guerre et de paix au XXI[e] siècle* ». Joschka Fischer veut créer une opinion publique européenne, marcher vers plus de fédéralisme, introduire plus de démocratie en Europe.

A l'épreuve des faits, Joschka Fischer ne défend pas toujours ses *principes*. Il n'a pas eu le courage de demander l'extradition du leader kurde Abdullah Öcalan, pour éviter des troubles en Allemagne ; partisan du dialogue avec la France, il a laissé pourrir le dossier du cofinancement de la politique agricole commune ; il a créé la surprise en demandant à l'OTAN de renoncer à l'utilisation de l'arme atomique en premier, mais ce débat théorique a été enterré avec la guerre au Kosovo.

Pour poursuivre sa tâche, Joschka Fischer devra convaincre ses amis, lors du congrès des Verts, le 13 mai, que sa politique en Yougoslavie est la bonne, et achever de transformer les Verts en parti de gouvernement. Faute de quoi, c'en sera fini de la coalition Rouge-Verts. La star du parti est agacée de *traîner depuis des années* vers le centre ce parti qui ne veut pas grandir. Conscient de son destin de ministre des affaires étrangères, il a laissé filtrer dans la presse qu'il pourrait passer au Parti social-démocrate.

**Lorsque l'OTAN commence à bombarder la Yougoslavie, en mars, Joschka Fischer a peu d'états d'âme. Il est convaincu que, « pour la première fois en ce siècle, l'Allemagne se trouve du bon côté »**

*Joschka Fischer se bat depuis* toujours contre les rêveurs de son parti. Lorsqu'il y adhère, il a déjà une expérience politique, contrairement aux pacifistes et aux écologistes. Son objectif est de transformer ce parti « anti-partis » pour exercer le pouvoir.

De 1995 à 1998, il s'efforce de rallier ses amis à une intervention, avec mandat des Nations unies, de l'armée en Bosnie, passeport indispensable pour briguer les affaires étrangères. Mais, à la différence d'un Daniel Cohn-Bendit, tellement décalé qu'il ne peut servir que d'agitateur d'idées, Joschka *Fischer* a une ambition qui *lui* donne toujours la force de lutter contre ses propres troupes.

S'il franchit l'épreuve du congrès, Joschka Fischer-le révolté aura finalement clos la parenthèse de Bonn : il ouvrira une nouvelle République allemande. Celle-ci ne sera pas fondée sur l'oubli, comme Gerhard Schröder en a la tentation. Mais sur la reconnaissance des fautes et leur dépassement. Une Allemagne du XXI[e] siècle qui cherchera à fonder sa politique sur les droits de l'homme.

*Arnaud Leparmentier*

# L'utopie de la guerre technologique

*par Philippe Breton*

LES critiques actuelles sur la manière dont l'OTAN – c'est-à-dire essentiellement les Américains – conduit son intervention militaire en ex-Yougoslavie, convergent vers un point central : la guerre aérienne est inadaptée aux objectifs poursuivis par l'Alliance. Les bombardements quotidiens seraient même jugés contre-productifs sur le plan militaire par certains experts.

Quelle est la nature exacte de cette intervention ? Ne vaudrait-il pas mieux parler, plutôt que de guerre aérienne, de guerre technologique, puisqu'elle mobilise d'abord toutes les ressources de l'électronique, du virtuel, des lasers, de l'informatique, des missiles auto-guidés et des centres de commande informatisés ? N'oublions pas qu'il y a différentes manières d'employer l'aviation, et que celle mise en œuvre aujourd'hui dans les Balkans n'en est que la variante la plus technologique. Si la guerre technologique semble jusqu'à présent inadaptée à la situation, pourquoi donc a-t-elle été engagée sous cette forme par les Américains, et surtout pourquoi s'y maintiennent-ils contre vents et marées ?

Les raisons que l'on invoque actuellement pour expliquer ce phénomène sont convaincantes, mais sans doute insuffisantes. Cette manière de conduire la guerre satisferait au triple impératif de préserver la vie des pilotes, de limiter les fameux *« dommages collatéraux »* (terme sous contrôle de l'OTAN) et d'éviter d'envoyer au sol des troupes, mesure impopulaire à cause des pertes inévitables que cela provoquerait. Ces trois raisons n'expliquent cependant pas pourquoi les alliés s'acharnent dans leur ligne actuelle, alors que les sondages actuels montrent qu'un changement dans la manière de conduire le conflit serait non seulement toléré, mais souhaité par une majorité des opinions publiques occidentales et que les résulats sur le terrain ne sont pas à la hauteur des objectifs.

La raison de cet entêtement pourrait être recherchée aussi du côté de la croyance dans les vertus de la technologie. Cette croyance, à forte tonalité utopique, est fortement enracinée dans la culture américaine, et surtout dans ses élites dirigeantes depuis au moins un demi-siècle. Nous mesurons mal, en Europe, la force inouïe de cette utopie, qui tient en partie de l'irrationnel. Son contenu se résume en quelques phrases : tout changement, toute modification d'une situation, toute résolution de problème, passe désormais par une solution technologique, notamment en termes d'information et de communication.

Il suffit d'analyser le discours d'accompagnement d'Internet qui s'est déployé aux Etats-Unis depuis une décennie pour comprendre que celui-ci a la structure utopique d'une promesse : si vous acceptez de confier votre travail, vos loisirs, vos relations, votre vie, à des réseaux de communication basés sur le virtuel, alors vous gagnerez en retour plein emploi, liberté, démocratie, pacification de la société.

> Il n'y a pas de guerre sans guerriers, sans corps à corps, sans cette violence meurtrière fondamentale dont les troupes serbes nous renvoient, en miroir, toute la cruelle vérité

Ce discours nest pas nouveau. Il a pris racine, dans les années 40, au sein de la cybernétique du mathématicien américain Norbert Wiener. Il a souvent été décrit comme un nouveau messianisme et de nombreux intellectuels en ont rapidement compris et décrit les mécanismes. Pour ne citer qu'eux : Jacques Ellul, dès la fin des années 40, Henri Lefebvre dans les années 60, plus tard Lucien Sfez, qui dénonce le caractère réducteur de l'idéologie de la communication et le *« tautisme »*, *sorte de sidération*, qu'elle provoque.

Historiquement, le premier terrain d'application de cette utopie technologique a été, justement, l'US Air force, première arme à être informatisée massivement, dès le début des années 50. Déjà, à l'époque, les militaires avaient résisté à cette transformation radicale de la conduite des guerres qui, paradoxalement, les déshumanisait. Les généraux d'infanterie traiteront cette utopie technologique avec mépris et les marins de l'US Navy s'y opposeront longtemps. Il ne s'agissait pas de résister à l'emploi de nouveaux outils, les militaires ayant toujours été grands consommateurs de progrès dans ce domaine, mais de refuser un saut qualitatif dans l'art militaire.

L'US Air force gagnera au milieu des années 50 son statut d'arme privilégiée pour avoir renoncé à lutter contre la technologisation à outrance de ses moyens. La figure de l'ingénieur militaire, notamment spécialisé dans les nouvelles technologies de communication, l'emportera désormais dans l'imaginaire sur la figure du guerrier traditionnel, dont la mission se réduit aux coups de main latéraux ou à l'infiltration de commandos dont le seul rôle est d'« éclairer » les cibles pour les ordinateurs de tir.

La croyance que les conflits modernes sont des conflits par ordinateurs interposés est désormais installée. Par un curieux effet de miroir, on croit que l'adversaire lui-même pratique ce genre de guerre. Cela explique peut-être que l'acharnement à bombarder lès *« centres nerveux de communication »* serbes soit littéralement contre-productif pour une armée qui, elle, choisit de faire une guerre de guerriers, enterrant ses chars et camouflant ses forces en attendant de pied ferme le choc frontal sur le terrain, véritable enjeu de la bataille. Le mépris avec lequel on a parlé dans les états-majors alliés de la *« rusticité »* de l'armée serbe montre bien l'aveuglement auquel l'utopie technologique condamne ceux qui s'y laissent prendre.

Le battage incroyablement naïf qui entoure le déploiement des hélicoptères Apache, véritables monstres de technologie, montre bien que nous en sommes restés à l'illusion qu'avait bien démontée Henri Lefebvre dès 1968 : pour les technocrates (il les appelait alors les *« cybernanthropes »*) la solution à un problème posé par la technique ne peut être réglée que par plus de technique encore. On nous annonce donc qu'il faudra encore des mois de bombardements, toujours plus précis, toujours plus technologiques, pour venir à bout des Serbes.

Il faut pourtant entendre le général Clark, qui commande le dispositif de l'Alliance, décrire cette situation comme celle d'un homme qui avance à cloche-pied, mains liées derrière le dos, pour comprendre que les militaires commencent à prendre conscience du caractère utopique de cette stratégie. Sera-t-il remplacé demain par un militaire plus proche des ingénieurs ? *Mezza vocce*, certains d'entre eux réclament pourtant le retour au réalisme et la fin de l'illusion technique. Nous n'éviterons pas, dans les jours qui suivent, d'être confrontés avec cette idée désagréable que l'utopie technologique nous avait fait oublier un instant : non seulement la guerre est toujours injuste et transforme ses acteurs en barbares, mais, et ceci explique peut-être cela, il n'y a pas de guerre sans guerriers, sans corps à corps, sans cette violence meurtrière fondamentale dont les troupes serbes nous renvoient, en miroir, toute la cruelle vérité.

***Philippe Breton** est chercheur au CNRS, laboratoire de sociologie de la culture européenne, université Marc-Bloch à Strasbourg.*

# Le premier acte d'une nouvelle Europe

*par François Rachline*

POUR la première fois depuis cinquante ans, l'Europe s'est engagée sciemment dans une guerre sur son sol. Pour ceux qui croyaient aux vertus pacifiques des échanges économiques, est-ce un échec grave ? Sommes-nous confrontés à un stupide retour de l'histoire ? Le conflit actuel ressemble-t-il à ceux qui ont hanté notre continent pendant des siècles et dont aucun protagoniste n'est jamais sorti durablement renforcé ? Vivons-nous la fin d'un rêve fou ?

Malgré les apparences, malgré la tuerie actuelle, la guerre avec la Serbie marque le premier acte politique majeur d'une nouvelle Europe. Cette dernière cesse enfin de se retrancher derrière une espèce de lâche neutralité nourrie par la logique de l'économie triomphante. Elle change de registre. Une préoccupation politique et morale vient de s'imposer, celle du devoir d'ingérence. Le phénomène est suffisamment nouveau dans notre paysage quotidien pour être souligné.

Dans l'histoire, l'économique et le politique sont le plus souvent restés enchevêtrés ou confondus. Les princes et les peuples en leur pouvoir n'ont cessé, à travers les siècles, de se battre pour imposer leur domination. Celle-ci s'alimentait à deux sources complémentaires. La première, d'ordre éthique, fondait la prétention à soumettre autrui, à le réduire en servitude, à lui imposer la loi du plus fort. La seconde, de nature économique, visait à s'approprier des richesses par la force. Il fallait prendre aux autres pour redistribuer aux siens, mais aussi, et peut-être surtout, pour assurer la gloire et le rayonnement du souverain. La guerre et l'économie étaient indissociables, car l'une entretenait l'autre. Le butin formait ainsi tout à la fois le contenu des richesses et le signe de la puissance.

L'irruption du capitalisme sur la scène universelle a quelque peu modifié cette configuration. Si le négociant a d'abord marché dans les traces du guerrier, la promotion de la paix civile par le commerce a contribué progressivement à séparer les visées politiques des aspirations directement économiques. Et, si le développement historique des transactions marchandes n'a pas spontanément mis fin aux affrontements belliqueux, l'économie a peu à peu cessé d'être la cause des guerres. Au point que beaucoup ont fini par penser que la croissance du PIB pouvait tenir de politique.

Les conflits successifs dans les Balkans, depuis le début des années 90, démontrent amplement que la guerre n'a pas l'économie pour fondement. Faut-il rappeler l'absence du pétrole dans les conflits successifs, qu'il s'agisse de la Bosnie, de la Croatie ou du Kosovo. Des hommes massacrent d'autres hommes simplement parce qu'ils n'ont pas la même religion, la même histoire, les mêmes croyances, les mêmes racines. Saddam Hussein croyait peut-être encore qu'une expédition guerrière lui procurerait des richesses, des devises, bref un avantage matériel. Milosevic n'est pas victime de cette confusion archaïque. Le point de vue économique ne joue aucun rôle dans le processus de destruction programmée des peuples qui heurtent son mythe nationaliste.

Le monde a profondément changé en une décennie, et on ne voit pas comment l'Europe aurait pu longtemps encore n'en pas tenir compte. Au sortir de la seconde guerre mondiale, le Vieux Continent constituait une sorte de joint de dilatation entre les Etats-Unis et l'URSS. Une certaine Europe a pu ainsi croître à l'ombre de la coexistence pacifique, comme dans un interstice. Bien sûr, dès le traité de Rome, on envisageait une entité politique, mais c'était pour plus tard, dans un lointain avenir dont on discernait mal les contours. Il n'était pas question de promouvoir d'emblée cette Europe-là, ce qui aurait sans doute plus gêné les Américains que les Soviétiques. Il était donc souhaitable qu'elle n'eût pas trop d'ambition politique et qu'elle acquît, en revanche, une stature économique significative. Ce modèle a correctement fonctionné pendant quarante ans. Il est désormais caduc. Aujourd'hui, les Européens n'ignorent pas que, malgré ses aspirations, ses réalisations, sa force économique grandissante, son contenu politique latent, l'Europe demeurait jusqu'à présent plus potentielle que réelle. L'intervention en Yougoslavie marque un basculement décisif.

Deux mouvements se télescopent en fait sous nos yeux. L'un, fondé sur l'économie, proclame que la paix représente une condition nécessaire au bonheur et à l'élévation du niveau de vie des populations. L'autre, attaché aux racines profondes et obscures de l'histoire – et de l'inconscient – stigmatise la différence et ne s'appuie que sur l'intolérance. Le premier a consacré en cinquante ans le renouveau européen. Le second repose sur un postulat éthique contraire aux acquis encore fragiles de la conscience moderne. Que l'économie contemporaine ait servi de support au premier en enseignant qu'autrui n'est pas une proie, mais un consommateur en puissance, n'a manifestement pas suffi. Il fallait d'ailleurs s'y attendre, car le commerce n'a besoin de la liberté que par intérêt.

> Au lieu de se retrancher derrière son havre de paix, l'Europe s'est décidée à défendre ses valeurs

Le sinistre concept de *« purification ethnique »* se moque donc de notre mythe marqué au sceau de l'économie et relève d'un engagement éthique fondamentalement différent : l'autre doit être éliminé. C'est là nier deux valeurs profondes d'une conscience européenne – et mondiale – émergente. Pour elle non seulement l'autre est un partenaire, un concurrent, un adversaire, jamais un ennemi, mais, conformément aux attentes de l'économie de marché, elle a entériné l'idée que la guerre appauvrit et que la paix enrichit.

Cette inversion de l'histoire était une condition nécessaire mais insuffisante à l'éradication de la guerre. Milosevic, quant à lui, a franchi le Rubicon. Il a ainsi confronté l'Europe à la question centrale qu'elle n'a jamais abordée franchement depuis sa naissance après la seconde guerre mondiale : l'économie seule peut-elle proposer une éthique ? Suffit-il d'accumuler des biens et de multiplier les échanges entre les hommes pour faire le bonheur des peuples ? En d'autres termes, la croissance et le développement peuvent-ils se substituer à un projet politique ? L'implication militaire actuelle est une réponse dépourvue d'ambiguïté. Elle montre que l'économie a enfin cessé dans les faits de gouverner la pensée politique de l'Union.

Au-delà des polémiques sur le degré de préparation de l'OTAN, sur l'opportunité d'envoyer des troupes dans les Balkans, sur la durée des bombardements, sur les risques d'embrasement de la région ou sur les conséquences humanitaires, ce qui se déroule sous nos yeux revêt une grande signification historique. Malgré sa faiblesse militaire qui l'oblige à s'appuyer sur les Etats-Unis, l'Europe commence véritablement d'exister, puisqu'elle ne s'est pas retranchée derrière son havre de paix économique pour rester neutre dans un drame qui remet en cause les fondements mêmes de ses valeurs. Il lui reste maintenant à faire naître du désastre actuel la plus difficile, mais aussi la plus durable, des paix, la paix sans vaincus.

***François Rachline** est économiste.*

# L'Eglise et la guerre

*par Philippe Cibois*

UN évêque en première page du *Monde* pour un numéro daté du dimanche de Pâques, c'était habituel, mais, ce qui l'était moins, c'était l'objectif de son auteur, Mgr Jacques Delaporte, qui est, selon le titre de l'article, d'imposer la paix par les armes. Il faut lui reconnaître une grande cohérence et une bonne intelligence de la situation : il est président de la commission « justice et paix » de l'épiscopat français, et son analyse est prudente et raisonnable aux yeux des hommes.

Mais je proteste avec force, car un chrétien qui prétend parler comme chrétien et non comme expert n'a pas le droit de s'exprimer ainsi. Accepter de discuter techniquement sur une éventuelle *« guerre juste »*, c'est renier l'Evangile et les prophètes d'Israël qui l'ont nourri, c'est mettre à mal un fondement de la dynamique de notre histoire qui, après deux mille ans de christianisme, nous influence tous, quelle que soit notre attitude vis-à-vis de l'Eglise actuelle. Réfléchir sur l'aspect justifié ou non d'une intervention armée, c'est croire encore que le rôle de l'Eglise est d'autoriser moralement des comportements, de peser au trébuchet des cas de conscience : l'autonomie des hommes d'aujourd'hui fait qu'un tel comportement est foncièrement anachronique, mais, plus grave encore, qu'il cache le message évangélique.

Puisqu'un évêque dont c'est la mission de rappeler le message chrétien ne donne qu'une parole d'expert, qu'il soit permis à un chrétien (par ailleurs agnostique) de rappeler l'essentiel et tout d'abord que le *« Tu ne tueras pas »* s'impose à tous, qu'il est une loi antérieure au Christ et que celui-ci n'a pas abolie. L'évidence de cette loi s'impose d'ailleurs d'elle-même : la violence entraîne la violence dans une chaîne de vengeances sans fin. Attaquer par la force un ennemi, c'est s'enfermer dans une violence cyclique.

L'Evangile le rappelle en proposant une solution prophétique, quand le cycle de la violence s'est instauré, qui consiste à casser cette dynamique par un refus de la riposte : tendre l'autre joue quand la droite a été frappée est plus un scénario qui aide à comprendre un aspect de l'attitude évangélique qu'une recette pour agir. Mais la spécificité chrétienne n'est pas encore là, car la non-violence est une pratique prophétique que l'on trouve dans diverses civilisations : la spécificité chrétienne réside dans le fait que l'échec n'est pas fatal. La violence n'est pas instaurée pour toujours : celui qui l'a instaurée peut se rendre compte de son échec, accepter de mourir à ses convictions anciennes et renaître avec un esprit nouveau.

> Accepter de discuter techniquement d'une éventuelle « guerre juste », c'est renier l'Evangile

Soyons donc concret et imaginons ce qu'aurait pu dire un évêque parlant en tant que chrétien et non comme un expert :

*« Vous n'avez pas le droit, hommes politiques, de vous résigner à frapper la Serbie. Il y avait d'autres solutions qui auraient été efficaces si vous les aviez imaginées à temps et elles paraissent plus clairement aujourd'hui. Il fallait se préoccuper des Kosovars, les écouter, tenir compte de leurs plaintes. Mais vous ne l'avez pas fait car vous n'avez pas écouté le faible, l'opprimé dont la parole vous semblait négligeable. Vous êtes d'ailleurs en train de recommencer semblable aveuglement avec les Kurdes et avec bien d'autres. Le souci du faible et de l'opprimé est la seule solution pour empêcher la violence : la recette est d'ailleurs valable pour les délaissés de notre pays. Se sentir solidaire des plus démunis n'est pas qu'une exigence morale, c'est la clé de l'élimination de la violence, c'est une anticipation d'une pacification de la société. »*

*« Mais, pour le voir, vous devez mourir à vos convictions, à vos certitudes, à vos façons de voir de classe, d'éducation ; accepter d'être pris à partie par ce qui est sous vos yeux, et, puisque l'on s'adresse à des hommes politiques, faire accomplir cette démarche aux autres, aux nantis en leur rappelant que la violence est la désintégration sociale et que, pour y échapper, il faut accepter de se remettre en cause ainsi que ses privilèges, ses convictions, son confort, même si, en rappelant cela, vous faites courir un risque à vos ambitions, à votre avenir d'homme politique qui nécessite de tenir compte de l'opinion. »*

*« La spécificité du message chrétien, ce n'est pas la loi de respect de la vie de l'homme, héritage commun de beaucoup de civilisations ; ce n'est pas le souci du proche, que les prophètes avaient déjà, que le stoïcisme ancien prêchait également ; c'est, une fois dans l'échec de la violence, dans l'erreur, dans la catastrophe d'une guerre engagée, la conviction que l'échec n'est pas fatal, que la guerre n'est pas sans retour, que la mort peut entraîner la vie si chacun meurt à lui-même, c'est-à-dire si chacun accepte de se convertir à une nouvelle manière de voir, conforme à la loi de respect de l'autre. Cette conversion peut être communicative si nous nous remettons profondément en cause et si nous savons manifester notre nouvelle manière de nous comporter par des gestes forts, prophétiques. »*

On pourrait aussi, comme le prophète Isaïe, s'adresser aux grands de ce monde en fustigeant leur courte vue, leurs intérêts immédiats qui envahissent leur champ de vision. Lui disait *« malheur à vous, ceux qui appellent le mal bien et le bien mal »* (Is 5/20) et l'on pourrait à sa façon dire aujourd'hui :

– *« Malheur à vous, généraux, qui concevez votre intervention comme le chef-d'œuvre de votre carrière, qui va vous donner réputation et décorations alors que vous devriez être tremblants et honteux de semer la destruction et la mort »* ;

– *« malheur à vous, politiques français de la majorité ou de l'opposition, qui gardez en tête que vous êtes quand même en compétition »* ;

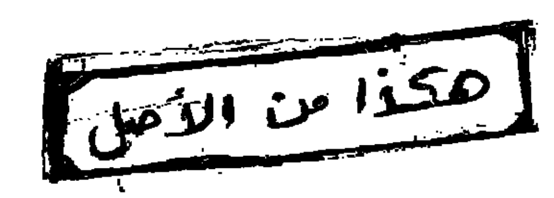
– *« malheur à vous, vous tous qui n'oubliez jamais de rappeler que vous aviez eu raison, qu'on ne vous a pas écoutés »* ;

– *« malheur à vous Américains qui voulez bannir les Etats voyous et qui devenez des shérifs expéditifs. »*

On pourrait multiplier ainsi les invectives, mais ce n'est peut-être pas indispensable, car tout celà est déjà dit par les journalistes, les commentateurs, par l'ironie mordante des Guignols dont le ressort comique s'appuie justement sur la contradiction qui existe entre des comportements qui devraient se soucier de sortir de la violence et la réalité des arrière-pensées électoralistes, de carrière, d'intérêt.

Le message évangélique n'est pas le privilège de quelques gens d'Eglise : il est tellement à la racine de toute notre histoire qu'il n'est pas besoin d'être croyant ni pour le rappeler ni pour l'entendre car il est au cœur de chacun de nous où il résonne. Le comprendre est simple, mais, pour l'écouter, il faut se sortir de soi, c'est-à-dire se convertir.

***Philippe Cibois** est professeur de sociologie à Versailles-Saint-Quentin.*



هكذا من الأصل



(Pub




HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UN
ACTION RÉFUGIÉ. CRÉDIT MUTUEL PA

Image by Oliviero Toscani / Fabrica / Colors http: www.benetton.com

http://www.unhcr.ch




هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



**Le Monde**

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

# L'affaire de M. Jospin

**CONFRONTÉ à sa première « affaire » sensible depuis qu'il est premier ministre, Lionel Jospin a choisi de réagir d'une double manière : célérité judiciaire et parade sémantique. Autant on ne peut qu'approuver le premier volet, qui rompt avec les habitudes de la plupart des gouvernements précédents, autant le second laisse sceptique.**

**Ainsi donc l'affaire corse, ses « supergendarmes » et son incendie criminel, ne serait pas *« une affaire d'Etat »*, mais seulement *« une affaire de l'Etat »*. Le raisonnement du premier ministre s'appuie sur sa conviction que, si *« certains des services »* de l'Etat sont en effet *« mis en cause »*, en revanche *« aucun des responsables de l'Etat, premier ministre, ministre de la défense, ministre de l'intérieur, n'est, en quelque façon que ce soit, intervenu dans ces événements »*. Ce faisant, M. Jospin joue sur les mots. Car il a, en l'espèce, politiquement tort : les *« responsables de l'Etat »* sont comptables de ce qui s'y passe, surtout dans ses secteurs policiers ou militaires, obscurs et secrets. Fût-ce même à leur insu dans la mesure où, en ces matières délicates, la défaillance des contrôles vaut manquement aux règles !**

**En ce sens, *« affaire d'Etat »* ou *« affaire de l'Etat »*, cela revient au même : dans les deux cas, l'affaire corse est, au premier chef, l'affaire de M. Jospin. Car il revient au premier ministre, et à lui seul, d'affronter, rapidement et clairement, les trois dimensions de ce dossier : la création du Groupe de pelotons de sécurité (GPS) ; l'attitude du préfet de Corse, Bernard Bonnet, et celle de son entourage.**

**Le GPS, dont M. Jospin a assumé, mercredi, la création devant les députés, a en effet été institué en juillet 1998 par une simple circulaire du major général de la gendarmerie. Autant dire dans la confidentialité. Le combat pour l'Etat de droit en Corse a entraîné la constitution d'une unité d'exception, hors des règles et des hiérarchies habituelles, bref d'un bras armé du pouvoir politico-administratif, échappant au contrôle de la justice. Depuis les mésaventures du GIGN et du GSPR sous la présidence de François Mitterrand, ou celles du GIGN et de l'EPIGN en Nouvelle-Calédonie lors du drame d'Ouvéa, on sait que ce genre de « raccourci » policier ne conduit qu'à des catastrophes.**

**Quant à M. Bonnet, qui a voulu le GPS et dont on sait qu'il lui rendait compte, on ne peut qu'être étonné par son attitude. Après avoir affirmé qu'il ne commentait pas *« un fait divers »*, confié ensuite être *« abasourdi »*, cité enfin Shakespeare, il a déclaré : *« Le concept de démission m'est étranger. »* Comme s'il ne se sentait pas concerné par un événement qui discrédite, pour longtemps, l'action de l'Etat en Corse. Quand on découvre que ses plus proches collaborateurs, depuis un an, sont des officiers de gendarmerie et d'anciens membres de la DGSE qui n'hésitent pas à faire parler indûment le *« corps préfectoral »* en sa faveur, on ne peut que s'interroger sur ce mélange des genres.**

**La justice fait son travail. M. Jospin doit faire le sien : dissoudre une unité qui n'aurait jamais dû être créée ; changer les responsables qui ont permis qu'on en fasse un si mauvais usage.**

*Le Monde* est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ;
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

### La question royale belge

**LE COMMUNIQUÉ** publié à la suite de l'entrevue de Léopold III et du prince régent à Berne et du conseil des ministres de Bruxelles n'a pas éclairci le nouvel épisode de la crise royale suscité par l'approche des élections. On peut seulement considérer comme probable que Léopold III, toujours désireux de reprendre ses fonctions de roi, a manifesté l'intention de rentrer en Belgique, et d'abord de s'entretenir à ce sujet avec son frère. C'est au roi que revient l'initiative de l'entrevue de Berne.

Léopold III voulait hâter son retour en Belgique. Rentrant avant les élections, il empêchait la question royale de devenir une question électorale. Cette question, qui reste posée, était alors résolue par le fait accompli. Des hésitants, même des adversaires, l'auraient accepté. Le roi n'aurait pas manqué de faire ressortir qu'il n'était pas l'homme d'un parti. Toutefois ce calcul ne tenait pas compte de l'état des esprits, qui demeurent profondément divisés.

Si M. Paul-Henri Spaak, qui accompagnait le prince régent à Berne, appartient à l'aile modérée du Parti socialiste, il doit se conformer à la tendance générale de son parti, violemment antiléopoldiste. Cette tendance s'est manifestée ces jours-ci dans les articles du *Peuple* et dans la menace de grève générale proférée par l'union des syndicats. Le premier ministre ne pouvait que représenter au roi les dangers qui résulteraient de son retour à l'heure actuelle : des troubles graves pourraient éclater en Belgique. Le prince régent et M. Spaak ont apparemment déconseillé à Léopold III de mettre son projet à exécution.

*(30 avril 1949.)*



# Turquie : les différents masques du loup

**LA TURQUIE** semblait vouée, depuis la victoire des islamistes aux législatives de 1995, à la montée inexorable de l'islam politique. Au lendemain des élections du 18 avril, la voici brusquement confrontée au retour des « Loups gris ». Leur « maison mère », le Parti de l'action nationaliste (MHP), la formation d'extrême droite nationaliste créée en 1965 par le colonel Turkes, n'était plus représentée au Parlement depuis dix-neuf ans. Avec 18 % des votes (contre 8,2 % en 1995), le MHP, devenu la deuxième force politique, est le partenaire incontournable de la future coalition gouvernementale que le premier ministre sortant, Bülent Ecevit, l'autre grand vainqueur des législatives, va être chargé de former.

Vingt ans après s'être entretués lors de sanglants combats de rue – 6 000 victimes entre 1975 et 1980, ce qui servit de prétexte à l'intervention des militaires le 12 septembre 1980 –, les nationalistes du Parti de la gauche démocratique (DSP) de l'ancien journaliste Bülent Ecevit et les ultranationalistes du MHP, conduits par Devlet Bahceli, un ancien professeur d'économie, vont gouverner ensemble.

La coalition, dit-on, sera stable. Les deux partis s'accordent sur plusieurs points : ils sont frileux à l'égard de l'Europe, se montrent sans concessions face aux revendications des Kurdes et affichent une conception dirigiste de l'économie. *« De ce tissu, on peut faire un costume »*, s'est réjoui le président turc, Suleyman Demirel, dès l'annonce des résultats. *« Il ne s'agit plus des "Loups gris" du milieu des années 1970 »*, a rassuré l'ancien ministre des affaires étrangères, Mumtaz Söysal.

Car la réputation des « Loups gris » est controversée. Dans les années 70 et plus tard, lorsqu'ils infiltrèrent les partis de la droite traditionnelle ou même le Refah (Parti de la vertu, islamiste), ce sont eux qui fournirent le plus gros contingent des escadrons de la mort (*özel tim*) qui sévirent au Kurdistan de Turquie, eux qui furent mêlés à de nombreux meurtres d'intellectuels ou de militants de la cause kurde. Leurs héros ? Abdullah Catli, un « Terminator » extorqueur de fonds et trafiquant d'héroïne à ses heures ; Mehmet Ali Agça, auteur de la tentative d'assassinat contre le pape Jean Paul II en 1982 et meurtrier du rédacteur en chef du quotidien *Milliyet*, Abdi Ipekci ; Alattin Cakici, mafieux notoire détenu en France depuis septembre 1998, est lui aussi un ancien *« ülkücü »* (« idéaliste », pour ultranationaliste). Tous ont été, un jour, détenteurs d'un (ou de plusieurs) vrai-faux passeport diplomatique délivré par les « services » en contrepartie d'une mission. Patriotes, partisans d'un espace turcophone *« des Balkans au Baïkal »*, ils ont ainsi pris part à une tentative de renversement, en mars 1995, du président azerbaïdjanais, Gueïdar Aliev.

**DE PUISSANTS RÉSEAUX**

En apparence marginalisée et divisée – surtout depuis la mort, en 1997, d'Alpaslan Turkes –, l'extrême-droite turque a toujours été bien représentée parmi les fonctionnaires de police, les forces spéciales et l'administration. Elle tire sa force de ses puissants réseaux. C'est en activant ces réseaux – notamment par les « foyers idéalistes » (*ülkü ocagi*, 1 200 dans tous le pays dont 63 à Istanbul), ces cercles pour la jeunesse « idéaliste » et panturquiste – que les ultranationalistes, présents dans chaque quartier, ont mené leur campagne électorale. Ils ont frappé à chaque porte, comme l'avaient fait les islamistes avant eux, avec une présence toute particulière auprès des familles des jeunes recrues tuées au cours d'affrontement avec la guérilla kurde du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan). *« Les votes en faveur du MHP ont été forts là où beaucoup de jeunes soldats étaient revenus de leur service militaire entre quatre planches »*, commente un observateur. Surtout, les nationalistes ont attiré des voix jeunes, celles d'une bonne partie des 3 millions des nouveaux inscrits, nés peu après le coup d'Etat du 12 septembre 1980.

Peut-on croire leur idéologue, Devlet Bahceli, lorsqu'il affirme avoir purgé les rangs du mouvement de ses éléments les moins présentables pour les remplacer par des *« professeurs »* ? Le MHP cherche à modifier son image. La hiérarchie du parti aurait, dit-on, conseillé à ses militants de se tailler les moustaches, de ne plus manger ni ail ni oignon... La presse turque s'est prise au jeu : le quotidien *Hürriyet*, dans son édition européenne du 23 avril, a jugé bon de rappeler à ses lecteurs combien le signe de ralliement des « Loups gris » – index et auriculaire dressés – était un mouvement du poing excellent pour la tonicité du muscle cardiaque. Il suffit pourtant de se remémorer les scènes d'hystérie collective antieuropéennes et la chasse aux Kurdes, orchestrées par le MHP à l'automne 1998 peu après que l'Italie eut déclaré qu'elle ne livrerait pas Abdullah Ocälan, le chef du PKK, aux autorités d'Ankara, pour comprendre que ce parti est bien peu réformé. Les mauvaises langues affirment que le MHP a gagné toutes ses voix le jour où il a réclamé la pendaison pour Abdullah Ocälan, le chef kurde capturé à Nairobi en février, dont le procès va s'ouvrir – et pour lequel le procureur réclame effectivement la peine de mort.

Le succès des ultranationalistes scelle la faillite des partis traditionnels ; mais, surtout, il s'est assorti du recul des islamistes. Beaucoup parmi ceux qui avaient voté pour le Parti de la prospérité (Refah, islamiste) en 1995, échaudés par la pression de l'institution militaire sur les « barbus », ont, cette fois-ci, donné la préférence aux nationalistes du MHP. Ces derniers, soucieux, dans les apparences du moins, de ne pas mêler islam et politique, sont en fait très attachés à la religion en tant qu'élément constitutif de la nation turque.

Si la « synthèse » islamo-nationaliste n'a guère eu de succès jusque-là en Turquie, des collusions entre les ultranationalistes et les éléments les plus obscurantistes du courant islamiste existent. Ancien « ülkücü », le maire d'Ankara, Melih Gökcek, a été élu en 1994 sous la bannière du Refah. Récemment, certains quartiers de la capitale administrative, tenus par les islamistes, sont patrouillés, à la nuit tombée, par les services d'ordre du MHP. *Hürriyet* du 21 avril a rapporté comment des militants regroupés devant le siège du MHP, à Ankara, le soir des résultats, s'étaient mis à crier : *« Malheur aux mains qui touchent au foulard ! »*, avant d'être invités à se taire par des cadres du parti.

Loin d'avoir écarté le « péril islamiste » tant redouté des militaires, gardiens du dogme, le retour en force des ultranationalistes ne fait que poser un problème de plus à la Turquie. Celui de la montée de l'intolérance et de la violence dans un pays multi-ethnique où quinze millions de Kurdes voient reculer de jour en jour la perspective de pouvoir enseigner leur langue. Pour la minorité religieuse alévie – ces « protestants » de l'islam, près de quinze millions de personnes, et parmi elles nombre de Kurdes –, marquée par les terribles massacres perpétrés en particulier par les « Loups gris » à Maras (1978) ou à Sivas (1979, 1993), le retour du MHP n'est pas une bonne nouvelle.

***Marie Jégo***

## Fugue *par Cardon*



# Le Japon veut une défense comme tout le monde

*Suite de la première page*

Deux phénomènes récents sont révélateurs de l'évolution de l'opinion publique. Il y a une dizaine d'années, les prises de position « nationalistes » et antiaméricaines du nouveau gouverneur de Tokyo, Shintaro Ishihara, auraient fait mordre la poussière à un candidat. Cette fois, elles n'ont pas dissuadé les électeurs, las il est vrai des atermoiements politiciens. Un autre événement est également symptomatique. Quelques heures avant que l'OTAN ne lance son offensive contre la Yougoslavie, le 24 mars, se produisait dans la mer du Japon un incident qui, toute proportions gardées, avait aussi une dimension historique : la marine japonaise ouvrait le feu, à titre de sommation, sur deux bateaux espions – vraisemblablement nord-coréens. Ils ont réussi à s'enfuir. Mais c'était la première fois depuis la fin de la guerre du Pacifique que la marine japonaise intervenait dans une mission jusque-là confiée à l'Agence de sécurité maritime (qui dépend du ministère des transports) et tirait sur un « ennemi ». L'incident, fortement médiatisé, a été perçu comme une expression légitime de la souveraineté nationale et a été exploité pour démontrer les insuffisances du système de défense japonais. Après l'envoi, en août, d'un projectile nord-coréen (missile ou fusée) qui avait survolé l'archipel avant de s'abîmer dans le Pacifique, cette intrusion de bateaux espions intervenait à point nommé pour le gouvernement Obuchi, qui désespérait de débloquer le débat parlementaire sur les nouvelles lignes directrices du traité de sécurité américano-nippon avant son départ pour Washington, le 29 avril.

Le traité de sécurité américano-nippon, dans sa formule révisée en 1960, visait essentiellement à contrer la menace soviétique en Extrême-Orient. Il demeure la pierre angulaire du système de défense de l'Archipel, placé sous le parapluie nucléaire américain. Mais l'opinion et la majorité des forces politiques ont été longtemps hostiles à tout élargissement de ses objectifs. Avec la fin de la guerre froide, cette hostilité a commencé à s'amenuiser : l'arrivée au pouvoir, en 1994, d'un premier ministre socialiste, Tomiichi Murayama, a marqué un revirement du PS, qui a reconnu la validité du traité de sécurité et la légitimité des forces d'autodéfense. Désormais, le Japon s'engage à apporter un soutien logistique accru aux forces américaines en cas de crise dans la « zone limitrophe » de l'Archipel.

**RISQUES NOUVEAUX**

La vraie question, qui n'a pas été abordée au cours du débat parlementaire, est simple : jusqu'où le Japon est-il décidé à appuyer son allié américain ? Et en arrière-plan s'en profile un autre : la révision constitutionnelle. Aux termes de l'article 9 de la Loi fondamentale, le Japon renonce au recours à la force pour régler ses différends internationaux et s'engage à ne pas entretenir d'armée sur son territoire. Depuis l'adoption de ce texte, en 1947, Tokyo – sous la pression des Etats-Unis, soucieux de faire de l'Archipel le point d'ancrage de leur stratégie asiatique – a vidé cette dernière disposition de son contenu en introduisant la notion de « droit à l'autodéfense », qui suppose l'existence d'une armée.

Le Japon est aujourd'hui une puissance militaire qui compte, mais le recours à ses forces armées est encore enserré dans un carcan. Avec la redéfinition des objectifs de l'alliance nippo-américaine, on atteint les limites de la casuistique qui a permis au cours des quarante dernières années de tourner les dispositions de l'article 9. Conscients qu'une révision de la Loi fondamentale serait difficile à faire accepter à l'opinion, encore attachée au pacifisme constitutionnel, les politiciens vont s'évertuer une nouvelle fois à infléchir l'interprétation de l'article 9. Mais ils doivent tourner une autre difficulté : ne pas provoquer la Chine en incluant explicitement Taïwan dans la « zone limitrophe » du Japon et ne pas l'alarmer en participant au programme antimissiles de théâtre des Américains. La réorientation de l'alliance avec les Etats-Unis comporte surtout des risques nouveaux : emprisonner le Japon dans la stratégie américaine et soumettre ses intérêts nationaux aux objectifs poursuivis par Washington.

Le renforcement de l'alliance avec les Etats-Unis pose par conséquent la question des mécanismes garantissant au Japon la possibilité d'exprimer une volonté qui lui soit propre. *« L'alliance avec les Etats-Unis ne peut être maintenue uniquement comme instrument d'application des décisions prises par Washington »*, écrivait récemment l'*Asahi*. Un Japon qui pourrait dire « non », en quelque sorte – titre du pamphlet publié il y a une dizaine d'années par le nouveau gouverneur de Tokyo et l'ancien président de Sony, Akio Morita...

***Philippe Pons***

**TÉLÉCOMMUNICATIONS**

**L'annonce, il y a une semaine, du projet de prise de contrôle de Telecom Italia par Deutsche Telekom a été perçue comme une trahison par France Télécom, allié depuis 1990 du groupe allemand. ● MICHEL BON, le patron de France Télécom, souligne dans un entretien au *Monde* que ce projet constitue une violation des accords passés entre Français et Allemands et qu'il compte demander des dédommagements. ● IL RECONNAÎT que depuis deux ans, l'alliance franco-allemande fonctionnait moins bien. Plus cher en Bourse que France Télécom et plus puissant après la réunification allemande, Deutsche Telekom est engagé dans une logique de domination sans partage. ● EN DÉPIT d'un certain désarroi des équipes de France Télécom, M. Bon souligne la capacité intacte du groupe français à réaliser de grosses opérations de développement à l'international.**

# France Télécom entend riposter à la trahison de Deutsche Telekom

## Dans un entretien au « Monde », Michel Bon, président de France Télécom, souligne que le projet de prise de contrôle de Telecom Italia par Deutsche Telekom constitue une violation flagrante des accords conclus entre les groupes français et allemand

**« Le projet de fusion entre Deutsche Telekom et Telecom Italia marque-t-il une rupture définitive de votre alliance avec l'opérateur allemand ?**

– Le projet de prise de contrôle de Telecom Italia par Deutsche Telekom constitue une violation caractérisée de nos accords. L'accord signé le 1er décembre 1998 avec Deutsche Telekom – donc très récemment – prévoit le cas de figure où l'un des deux partenaires veut s'allier à un autre partenaire stratégique. Le texte prévoit qu'il y ait d'abord une consultation écrite, ce qui n'a pas été fait, et que celui des deux qui envisage un tel mouvement doit proposer à l'autre de s'y associer. Ce qui n'a pas été fait non plus. Nous devons défendre nos droits et les intérêts de nos actionnaires, c'est pourquoi nous avons indiqué aux Allemands qu'il y a eu une violation des accords.

**– Quels dédommagements allez-vous demander à Deutsche Telekom ?**

– Nous n'en sommes pas à un chiffrage précis. Il faudra évaluer le coût de notre retrait du marché allemand en 1996, qui a été considérable, celui des dommages causés à nos filiales communes, par exemple en Italie, et celui des occasions manquées, notamment à l'étranger. Il est normal et sain que lorsqu'une entreprise viole un accord, elle soit sanctionnée et subisse des désagréments.

**– N'avez-vous pas été tenté de faire l'opération Telecom Italia ?**

– Quand Olivetti a lancé son OPA sur Telecom Italia, nous avons tous été approchés par des banquiers qui cherchaient un "chevalier blanc". Deux raisons au moins s'opposaient à ce que nous nous y intéressions : nos engagements vis-à-vis de l'ENEL, notre partenaire italien au sein de Wind, et la certitude que la Commission européenne de la concurrence y mettrait au minimum des conditions très pénalisantes.

**– Cette rupture traduit-elle une insuffisance de l'alliance franco-allemande ?**

– En 1990, cette alliance s'est créée sur deux intuitions fortes : celle qu'entre deux monopoles puissants et pratiquement du même poids, rien n'était possible qui ne repose sur la parité, et celle que lorsque la concurrence arriverait, il faudrait investir vite et de manière importante sur les marchés qui s'ouvriraient. Cela irait mieux à deux. Depuis deux ans, ces deux moteurs de l'alliance fonctionnaient moins bien. Dans plusieurs pays (Espagne, Danemark, Pays-Bas), Deutsche Telekom n'a pas voulu investir avec nous, réduisant ainsi la "puissance de feu" de l'alliance. Et l'idée même de la parité perdait du terrain. Plus cher en Bourse, plus puissant après la réunification allemande, mon partenaire expliquait ces derniers temps dans la presse qu'il voulait être dans les télécoms l'équivalent de Daimler dans DaimlerChrysler. La prise de contrôle de Telecom Italia lui offre cette opportunité de domination.

> « Il est normal et sain que lorsqu'une entreprise viole un accord, elle soit sanctionnée »

**– Le projet de mariage entre Deustche Telekom et de Telecom Italia peut-il être contesté par la Commission de la concurrence de Bruxelles ?**

– Il est peu probable que Bruxelles trouve du charme à l'addition de deux ex-monopoles. Le rapprochement n'accroît évidemment pas la concurrence en Allemagne et en Italie, où chacun des deux opérateurs restera dominant. Par exemple, le marché italien étant peu ouvert, Bruxelles devrait y demander une plus grande concurrence.

**– Quelles sont les stratégies alternatives qui s'offrent à vous ?**

– Quel est le bon développement pour nous ? Il existe deux possibilités en Europe : acheter des opérateurs historiques ou chercher à devenir un opérateur alternatif, avec pour objectif de proposer des services très convergents de téléphonie fixe, mobile et d'Internet. Le choix de France Télécom s'est porté sur cette deuxième façon de faire et, au total, cela réussit plutôt bien. En Espagne, par exemple, notre filiale Uni2 a installé 500 000 lignes en cinq mois. Je ne vois pas de raison de changer de stratégie. Quant à savoir si nous pouvons profiter de ce vent de fusions pour accélérer notre mouvement à l'international, c'est notre devoir de le regarder, d'y travailler et de le faire le moment venu.

**– Quels sont les pays où vous allez vous développer ?**

– Nous avons l'ambition d'être partout en Europe. Mais il faut déjà commencer par faire marcher ce que nous avons. L'Italie est très importante pour nous, et nous avons bien l'intention de continuer avec notre partenaire local, l'ENEL. Le Royaume-Uni représente un cas à part, car l'ouverture à la concurrence remonte à quinze ans, et les parts de marché sont déjà prises. Nous ne pouvons donc pas avoir la même démarche de commencer à partir de rien. Des acquisitions pourraient, ici, aider à constituer cette base de départ.

**– Concernant le marché allemand, comment allez-vous procéder ?**

– En Allemagne, nous avons dû vendre ce que nous avions. Nous devrons donc y revenir. De quelle façon ? Il y a dix jours, l'idée même de faire quelque chose en Allemagne était inimaginable sans Deutsche Telekom. Nous n'avions évidemment pas de plan de bataille tout prêt contre notre partenaire de dix ans. Nous bâtirons une stratégie, comme toujours à partir des intérêts de nos clients et des opportunités de marché.

**– Si vous envisagiez une fusion, auriez-vous la possibilité de la faire malgré votre statut d'entreprise contrôlée par l'Etat ?**

– La loi française prévoit que l'Etat reste majoritaire dans le capital de France Télécom, ce qu'il est largement avec 62 % actuellement. Nous avons donc la capacité de faire de très grosses opérations, si elles ont un sens pour nos actionnaires. Nous l'avons déjà montré en faisant appel au marché en 1998. Comme actionnaire, l'Etat a clairement indiqué – c'était très net dans le discours d'investiture du premier ministre Lionel Jospin – qu'il considérait avant tout l'intérêt de notre pays et de nos entreprises dans l'hypothèse de grandes alliances proposées à des entreprises publiques. Et c'est ce qu'il vient de faire à plusieurs reprises dans d'autres secteurs industriels.

**– Avec Telecom Italia, Deutsche Telekom ne va-t-il pas prendre une longueur d'avance sur vous en matière de développement international ?**

– Je n'ai pas l'impression que France Télécom ait pris du retard. En trois ans, la part de notre activité à l'international a quintuplé, et elle continue à croître de 40 % à 50 % par an. C'est encore petit, mais nous avons les moyens d'aller encore plus vite si besoin. Deutsche Telekom a été moins actif que nous à l'international ces dernières années, et a plutôt pour l'instant une longueur de retard. Mais il est évident que la puissance combinée des allemands et des italiens est une menace pour nous comme pour tous les grands opérateurs.

**– Que deviendra votre participation de 2 % dans Deutsche Telekom si la fusion avec Telecom Italia aboutit ? Quel bilan tirez-vous de votre partenariat ?**

– Nous la revendrons. Cela dit, notre partenariat s'est révélé très profitable en termes financiers. Nous avons pris, chacun, 10 % du capital de l'américain Sprint, ce qui nous a coûté 9 milliards de francs. Cette participation, aujourd'hui, vaut plus de 30 milliards. Nous avons investi ensemble dans Wind, qui a obtenu une licence en Italie. Cela aussi a une valeur. Et nous avons payé un peu plus de 8 milliards de francs pour prendre 2 % de Deutsche Telekom, aujourd'hui valorisés à 13 milliards. Pour l'actionnaire, nous avons vraiment créé de la valeur.

**– Global One, la filiale que vous avez créée avec Deutsche Telekom et Sprint pour les services internationaux aux entreprises, survivra-t-elle au divorce ?**

– Global One est une entreprise distincte de ses maisons mères, qui a ses propres équipes dans 65 pays, son propre réseau, ses propres clients. Son activité quotidienne n'est donc pas affectée par le mauvais comportement de l'un de ses actionnaires. Depuis son recentrage sur le marché des multinationales, voici un an, Global One a significativement augmenté son activité sur ce marché et a réduit ses pertes opérationnelles. Nous pensons atteindre l'équilibre en 2001, comme prévu. La question n'est donc pas celle de la survie de Global One, qui est assurée. C'est elle de la présence en son sein d'un actionnaire, Deutsche Telekom, qui ne respecte pas ses engagements.

**– Comment ce projet de fusion italo-allemand est-il vécu en interne chez France Télécom ?**

– Il y a, bien sûr, un peu de désarroi. Les Français ont beaucoup bâti sur la coopération franco-allemande depuis Schumann et de Gaulle. Les salariés de France Télécom aussi, dans leur domaine. Et il voient cette coopération mise à mal. Il me semble que ce désenchantement va bien au-delà de notre secteur. Mais il y a à France Télécom une réelle fierté d'entreprise et une forte confiance en sa capacité à rebondir. Nos salariés savent que France Télécom est la seule chance pour la France d'avoir un champion de taille mondiale dans le secteur des télécommunications. »

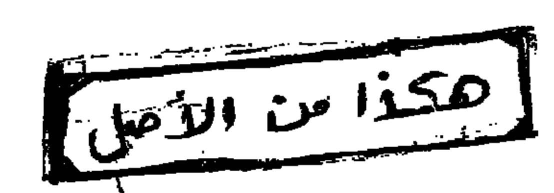
*Propos recueillis par Enguérand Renault et Anne-Marie Rocco*

### *Les marchés spéculent sur la réaction du groupe français*

**Le projet de mariage entre Deutsche Telekom et Telecom Italia a relancé les spéculations sur la réaction de France Télécom et le choix de son nouvel allié. Les avis divergent sur les cibles potentielles du français. Toutefois, les noms des opérateurs généralistes comme le britannique Cable & Wireless ou l'espagnol Telefonica reviennent le plus souvent. Ces spéculations ont fait grimper les cours des deux opérateurs de respectivement 16 % et 14 % en quinze jours. Actuellement, Cable & Wireless pèse en Bourse 210 milliards de francs (32 milliards d'euros) et Telefonica 310 milliards de francs (47 milliards d'euros).**

**D'autres estiment plutôt que France Télécom s'intéresserait à un opérateur spécialisé, comme l'allemand Mobilcom ou le britannique Orange – opérateur de téléphonie mobile qui dispose de 2,2 millions d'abonnés.**





هكذا من الأصل



# Dix groupes français et étrangers sont candidats à la privatisation du Crédit lyonnais

## Pour Bercy, c'est une confirmation du redressement de la banque

**La privatisation du Crédit lyonnais attise les convoitises de nombreux groupes. Ils sont dix en tout à avoir déposé un dossier à Bercy pour participer au « *groupe d'actionnaires partenaires* », dont quatre étrangers et un industriel. Le Crédit agricole et les assureurs français Axa et allemand Allianz ont fait les offres les plus ambitieuses et semblent bien placés pour entrer dans le capital de la banque publique.**

MERCREDI 28 AVRIL à 18 heures, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, et le directeur du Trésor, Jean Lemierre, pouvaient s'estimer satisfaits. Sur leurs bureaux étaient empilés dix dossiers de candidature pour participer à la privatisation du Crédit lyonnais, en entrant dans le « *groupe d'actionnaires partenaires* » (GAP) de la banque. « *Le nombre des candidatures confirme le redressement de la banque* », se réjouit-on à Bercy.

Dans l'ensemble, les dossiers s'agencent bien. Parmi les quatre candidats étrangers, on compte trois nationalités différentes : un Italien, Banca Intesa, un Espagnol, Banco Bilbao Vizcaya (BBV) et deux Allemands, dont une banque, Commerzbank, et une compagnie d'assurance, Allianz, représentée par les AGF. Parmi les Français, la BNP et la Société générale, les deux principaux concurrents du Lyonnais, ne sont finalement pas au rendez-vous. Ils avaient été repoussés à plusieurs reprises par les dirigeants de la banque publique, Malgré cela, les candidats sont nombreux : le Credit agricole veut la plus grosse part du gateau – ce qui n'est pas pour déplaire à Bercy et Matignon –, suivi par Axa, tandis que le Crédit commercial de France, les Banques populaires, Paribas et LVMH ont des ambitions plus limitées.

*Dans son offre, chaque candidat* a précisé le type de partenariat industriel qu'il développe déjà avec la banque publique, ou pense pouvoir développer avec elle. Il a également indiqué quelle prime il est prêt à payer par rapport aux petits porteurs et aux investisseurs institutionnels, qui achèteront des actions Crédit lyonnais au moment de la mise sur le marché de la banque, prévue dans la deuxième moitié du mois de juin.

Les candidats peuvent demander une participation comprise entre 1 % et 4 % ou entre 4 % et 10 %. Pour être dans la deuxième tranche, ils devront payer un peu *plus cher. L'évaluation* de la banque n'est pas bouclée, mais elle pourrait tourner autour de 50 milliards de francs (7,6 milliards d'euros). Aucun candidat ne peut théoriquement obtenir plus de 10 %. Ensemble, les membres du GAP devront détenir moins de 33 % de la banque. L'Etat en conservera 10 % et les salariés obtiendront 5 % du capital.

● **La procédure de sélection.** Ces candidatures vont être examinées par le ministère et par la Commission des participations et des transferts. Celle-ci auditionnera chaque candidat dans le courant du mois de *mai, ainsi que le président* du Crédit lyonnais, Jean Peyrelevade, et le Trésor. Selon le cahier des charges, l'objectif est de doter le Lyonnais d'un actionnariat diversifié, fort et stable, reposant sur des accords de coopération.

Le ministre proposera à la fin du mois de mai une présélection à la Commission, qui doit donner son avis conforme. Les sélectionnés auront alors une quinzaine de *jours pour affiner leur dossier avec* le Lyonnais. Pendant cette période, la fourchette de prix auxquels seront cédées les actions Crédit lyonnais sera établie. Le GAP définitif ne devrait être connu qu'à la mi-juin, lorsque les candidats auront confirmé leur offre.

● **Le Crédit agricole, candidat le plus ambitieux.** Le Crédit agricole a déposé l'offre la plus ambitieuse, pour devenir un partenaire « *un peu plus égal que les autres* » : le groupe vise 10 % du capital du Crédit lyonnais. A l'appui, la banque verte aligne moults partenariats possibles avec le Crédit lyonnais. Elle envisage des coopé*rations dans le domaine du crédit à* la consommation, *via* sa filiale Sofinco, du crédit-bail et de l'affacturage. La banque verte voit aussi des possibilités de coopération à l'international ou encore dans certains services techniques, comme la conservation de titres ou le traitement des flux (chèques, cartes bancaires etc...). Le Crédit agricole a également encouragé le groupe bancaire italien Banca Intesa, dont il détient 23 % du capital, à se porter candidat.

● **La bagarre des assureurs Axa et AGF-Allianz.** Parmi les candidats qui visent plus de 5 % du *capital du Lyonnais, les deux pre*miers assureurs européens Axa et Allianz sont présents et se marquent de près. Partenaire de longue date du Lyonnais, l'assureur allemand, représenté par sa filiale française AGF, vise entre 5 % et 8 %. Les AGF distribuent des produits d'assurance-dommages par le biais du réseau du Crédit Lyonnais. Depuis le début de la procédure, Allianz a toujours indi*qué qu'il ne voyait pas d'inconvé*nient à « *cohabiter* » dans le noyau dur avec Axa.

De son coté, Axa ne voit pas d'un bon œil l'avancée rapide de son concurrent sur le marché français. L'assureur français, qui ne s'est rallié que tardivement à l'idée de distribuer massivement des produits d'assurance *via* les réseaux bancaires, est donc bien décidé à tout mettre en œuvre pour être lui aussi présent dans le tour de table de la banque. N'en déplaise au président du Lyonnais, qui juge Axa trop impliqué dans les affaires BNP et SG Paribas. Axa a toutefois l'appui des pouvoirs pu*blics et peut se prévaloir d'un par*tenariat avec le Lyonnais sur l'assurance emprunteur souscrite par les clients de la banque.

Comme le Crédit agricole, Axa, qui souhaite obtenir en direct « *autour de 5 %* » du capital du Lyonnais, a encouragé la montée au créneau d'un de ses partenaires étrangers, le BBV, deuxième banque espagnole, qui détient 30 % d'Axa Aurora, la filiale espagnole d'Axa.

● **Les autres candidats.** Trois groupes français ont par ailleurs déposé un dossier pour obtenir 1 à 4 % du capital de la banque. Pari*bas fait une tentative pour dé*fendre le partenariat qui existe entre le Crédit lyonnais et sa filiale spécialisée dans le crédit à la consommation, Cetelem. Le CCF est sur les rangs, avec l'espoir de pouvoir mettre en commun avec la banque publique ses activités de crédit-bail. Les Banques populaires sont également en lice. Le groupe de luxe LVMH, grand client du *Crédit lyonnais, serait également* candidat à une toute petite participation.

Enfin, la banque allemande Commerzbank est aussi sur les rangs. Les deux banques partagent la même philosophie de développement par le biais de coopérations et partenariats plutôt que par fusion. La Commerzbank est toutefois un partenaire notoire de la *Société générale.*

● **Les absents.** La plupart des candidats qui étaient attendus, notamment par les dirigeants de la banque publique, sont au rendez-vous. A quelques exceptions près. Le groupe de François Pinault, *grand client du Crédit lyonnais*, a finalement renoncé à déposer un dossier. Quant à la banque américaine Mellon Bank, elle s'est également abstenue. La BNP y a aussi finalement renoncé. Jacques Calvet, ancien président de PSA et administrateur de la Société générale, rend d'ailleurs M. Strauss-Kahn responsable de cette absence et de sa conséquence directe : le raid lancé par la BNP sur la Société générale et Paribas. Dans un entretien au mensuel *Capital*, il affirme : « *En refusant l'entrée de la BNP, au moins à un niveau insuffisant, dans le tour du table du Crédit lyonnais à l'occasion de sa privatisation, il a isolé Michel Pébereau et l'a poussé à se tourner vers la Société générale.* » Bercy souligne pour sa part qu'il n'y a jamais eu d'exclusive. Au contraire.

*Sophie Fay*

### *Rumeurs autour du départ de Pascal Lamy*

**Pascal Lamy, le numéro deux du Crédit lyonnais, dirigera-t-il toujours la banque avec Jean Peyrelevade, le président, lorsqu'elle sera passée dans le secteur privé ? Ce n'est pas sûr. L'ancien directeur de cabinet de Jacques Delors, lorsque celui-ci était président de la Commission européenne, serait pressenti par le gouvernement pour prendre l'un des deux postes de commissaires européens dont la France dispose à Bruxelles. Ayant déjà refusé la présidence d'Air France, il hésite à repousser cette nouvelle proposition, d'autant qu'elle l'intéresse vivement, surtout s'il s'agit d'un grand commissariat. *Ni M. Lamy ni le Crédit lyonnais ne font de commentaires.* Très attaché à la banque, M. Lamy n'aurait pas encore pris sa décision.**

# Le conflit prend de l'ampleur à la SNCF

## Le mouvement lancé par les autonomes contre le projet d'accord sur les 35 heures est soutenu ponctuellement par la CGT

**LE MOUVEMENT** de grève déclenché par la Fédération générale autonome des agents de conduite (FGAAC) de la SNCF contre le projet d'accord sur les 35 heures a été reconduit pour la journée du jeudi 29 avril. La veille, le mouvement avait surpris par son ampleur, les autonomes ayant été rejoints par quelques sections locales de la CGT. *Ainsi, selon la direction*, le taux moyen national des grévistes était de 19 %, mais il y a eu des pointes à 30 % de grévistes sur Paris-Nord et même à 41 % sur Paris-Est, où la CGT avait appelé localement à cesser le travail.

Pour la journée du jeudi 29 avril, la SNCF prévoit entre 1 train sur 2 et 1 train sur 4 sur les lignes A, B, C et D du RER, entre 1 train sur 2 et 2 *trains sur 3 sur* les *lignes de ban*lieue de Paris-Est, Paris-Nord et Saint-Lazare, et un trafic grandes lignes « *très perturbé* » sur les régions Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne, Alsace et Lorraine (informations au 08-36-35-35-35, 2,23 F/min).

#### CONCURRENCE ENTRE SYNDICATS

Ce mouvement de grève, dont le préavis court jusqu'au lundi 3 mai à 8 heures, révèle selon certains observateurs la concurrence entre la CGT – qui a obtenu 46 % aux dernières élections – et la FGAAC (30 %). « *Aucune des deux organisations ne peut laisser partir l'autre seule à la grève... D'ailleurs, sur Marseille, où la CGT n'a rien à craindre de la FGAAC, ils sont restés tranquilles, alors qu'ils sont d'ordinaire toujours les premiers en grève et les derniers à reprendre* », relève un militant cité par l'AFP.

Pour les délégués CGT de Paris-Nord et Paris-Est, le mouvement est avant tout motivé par une opposition de fond au projet 35 heures, porteur de « *flexibilité, mais pas d'emploi* ». Et ce quoi qu'en pense la fédération, où « *certains font plus de politique que de syndicalisme* », déplorent-ils. La fédération CGT a d'ailleurs dû rappeler en fin de journée, dans un communiqué adressé à sa base et à la presse, son intention de donner aux cheminots les éléments d'information nécessaires et de les « *consulter tous, avant de se poser la question de signer ou non l'accord* ».

En attendant de voir si le mouvement est amené à s'étendre, les 14 500 agents administratifs de la SNCF étaient également appelés à la grève jeudi, par les syndicats CGT, FO, CFDT et SUD-Rail, notamment pour réclamer des embauches et la reconnaissance des qualifications. SUD-Rail voit dans les événements l'occasion de relancer « *une action unitaire* », et a déposé un préavis de grève nationale à partir du 4 mai.

Ce mouvement de grève coïncide avec la publication des comptes pour 1998 de la SNCF. L'année s'est soldée par une perte de 649 millions de francs (99 millions d'euros) contre 959 millions de francs l'année précédente. Ces pertes sont supérieures aux 500 millions de francs prévus par le budget, mais les comptes ont été nettement obérés par les mouvements sociaux du dernier trimestre de 1998 pour 400 millions de francs ainsi que par une provision de 650 millions de francs passée pour le Sernam, dont les résultats se sont fortement dégradés. Louis Gallois, président de la SNCF, a indiqué qu'une réflexion était engagée sur les solutions propres à assurer l'avenir de cette société. M. Gallois a aussi souligné que les résultats de 1998 étaient encourageants sur le plan de l'activité ferroviaire, qu'ils validaient la politique de volume menée par l'entreprise et qu'ils la renforçaient dans sa détermination d'atteindre l'équilibre en 1999.

*François Bostnavaron*

# La Commission européenne menace Coca-Cola de sanctions

**BRUXELLES**
**(Union européenne)**
*de notre correspondant*

Après s'être vu refuser par le gouvernement français le rachat d'Orangina, puis par le conseil de la concurrence belge celui de Schweppes, Coca-Cola est maintenant dans le collimateur de la Commission européenne.

Mercredi 28 avril, Karel Van Miert, le commissaire à la concurrence, a menacé l'entreprise d'Atlanta d'« *amendes lourdes* » si elle ne soumet pas son projet de rachat des marques de boissons du groupe britannique Cadbury Schweppes aux autorités de Bruxelles. Le règlement « fusion-concentration » de l'Union européenne fait en effet obligation aux entreprises d'obtenir l'aval de la Commission lorsque le chiffre d'affaires mondial concerné par la fusion dépasse cinq milliards d'euros. Mais Coca-Cola a « saucissonné » le dossier de rachat de Schweppes en le notifiant séparément auprès *de chacun des Etats membres* (Belgique, Allemagne, Italie, Espagne, Autriche). La France n'est pas concernée, en raison du rachat d'Orangina, auquel le groupe américain n'a pas renoncé.

La séparation entre The Coca-Cola Company et ses embouteilleurs se prête à cette pratique. La société-mère se contente en effet de produire du concentré, qu'elle vend ensuite à des sociétés d'embouteillage et de distribution réputées autonomes.

Coca-Cola a fait valoir qu'il ne rachetait, dans chacun des marchés, *que les marques de Cadbury* Schweppes (Schweppes, Canada Dry, Gini...) mais que l'embouteillage restait partiellement ou totalement – il existe différents cas de figure – à l'écart de la fusion. Les services de la Commission contestent le raisonnement, estimant que la firme américaine obtiendrait de fait le contrôle économique de l'activité boissons du *groupe Cadbury Schweppes. Le* risque que la position dominante de Coca-Cola sur le marché des « soft drinks » en Europe devienne excessive est réel.

*Philippe Lemaître*

# Groupama nettoie les comptes du GAN en profondeur

**GROUPAMA**, qui a racheté le GAN – le dernier assureur public – en juillet 1998, ne s'attendait pas à trouver une compagnie d'assurances en bonne santé. Il n'a pas eu de bonne surprise. La principale déception est venue des mauvais *résultats de la filiale américaine* GAN North America.

Dès le rachat du GAN – pour 17,25 milliards de francs, 2,63 milliards d'euros –, Groupama a pris la décision d'arrêter les souscriptions de cette filiale, qui avait déjà perdu 180 millions de francs en 1997, pour un chiffre d'affaires de 276 millions la même année ! Au total, les pertes s'élèvent à 740 millions de francs. *La Tribune* indiquait, mardi 27 avril, que le groupe devrait passer une provision supplémentaire de 400 millions de *francs en 1998. L'assureur se refuse* à commenter ces chiffres. Groupama a dû passer les comptes de cette entité « *à la paille de fer* » afin d'identifier tous les risques résiduels. Il solde la cette « *aventure douloureuse* », qui a toujours été un foyer de pertes.

#### RÉPUTÉ POUR SA PRUDENCE

La première mutuelle d'assurances veut toutefois rester sur le continent nord-américain. Sa filiale de réassurance Sorema a racheté une quarantaine de licences à Gan North America, ce qui permettra à l'une des filiales de Groupama de poursuivre une activité de niches en assurance directe aux Etats-Unis. Reste que « *la stratégie internationale de l'assureur mutualiste n'est pas toujours bien perçue* », commente un syndicaliste. Le GAN a subi une profonde cure d'amaigrissement, ce qui conduit à un chiffre d'affaires de Groupama et du GAN de près de 12 milliards de francs à l'international.

Plus largement, Groupama a passé tous les comptes de sa nouvelle filiale au peigne fin. Réputé pour sa prudence, il va harmoniser les règles de provisions sur ses méthodes de calcul des risques, ce qui conduira à des provisions supplémentaires... « *Nous allons faire un bilan d'ouverture, et tout remettre à plat* », se borne-t-on à dire à Groupama. Des chiffres de plusieurs centaines de millions de francs circulent en interne. Au final, le GAN devrait dégager des pertes pour l'exercice 1998, après un modeste bénéfice en 1997 (284 millions de *francs*), *qui rompait avec les* 40 milliards de pertes cumulées entre 1992 et 1996, dues à la crise de l'immobilier et à des investissements souvent hasardeux, à l'étranger notamment. Les comptes consolidés de Groupama *seront présentés le 11 mai. Pour* l'heure, « *ils ne sont pas arrêtés* », précise la compagnie.

L'assureur avait indiqué en juillet qu'il se donnait jusqu'à 2002 pour redresser le GAN. Il avait injecté 2 milliards de francs en 1998, dont 1,4 dans l'*informatique*. Et estime que les synergies entre les deux groupes permettront de dégager une contribution nette au résultat du GAN de 500 millions de francs par an à l'horizon 2002.

*Pascale Santi*

# Le groupe italien Luxottica rachète l'américain Ray-Ban

***LE GROUPE D'OPTIQUE** italien* Luxottica a annoncé, mercredi 28 avril, avoir conclu un accord avec l'américain Bausch and Lomb pour racheter, d'ici au 30 juin, son activité lunettes de soleil, qui comprend les marques Revo, Arnette, Killer Loop et surtout Ray-Ban, pour 640 millions de dollars (610 millions d'euros, près de 4 milliards de francs). Si l'opération est approuvée par les autorités de la concurrence américaines, Luxottica renforcera sa position de numéro un *mondial des lunettes, acquise* grâce à une active politique de licences (Armani, Ferragamo, Saint Laurent...).

Le groupe italien, fondé par Leonardo Del Vecchio en 1961, avait déjà réussi une percée spectaculaire aux Etats-Unis en 1995, *en réussissant* une offre publique d'achat hostile de plus de 6 milliards de francs sur le groupe US Shoe, propriétaire de Lens Crafters, le premier réseau américain d'opticiens.

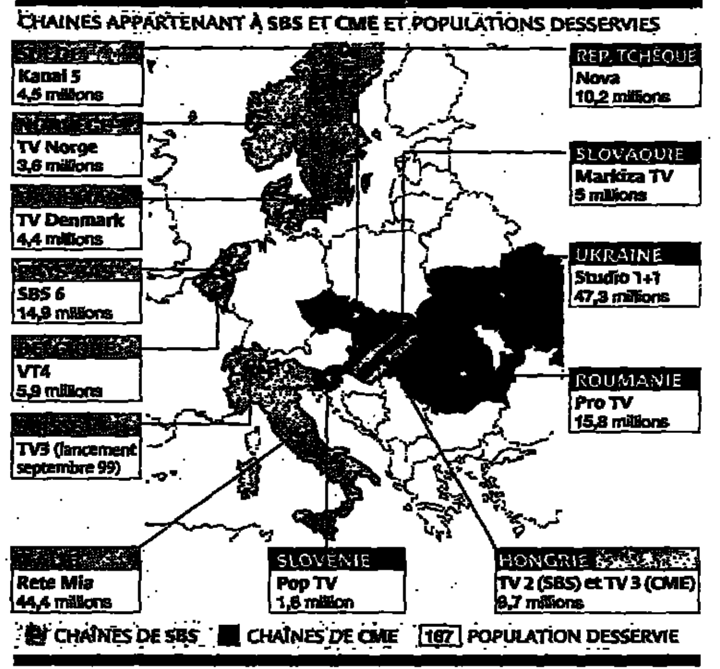
# Un nouveau mastodonte audiovisuel américain s'enracine en Europe

## Le groupe SBS Broadcasting SA, déjà propriétaire de huit chaînes de télévision en clair, est en passe de devenir un acteur européen majeur par sa fusion avec un autre américain, Central European Media Enterprises, présent dans de nombreux pays d'Europe centrale et de l'Est

**APRÈS LE REGROUPEMENT** des géants américains Disney et ABC, puis la création de l'empire européen entre la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et Ufa (Bertelsmann) il y a quelques années, une troisième grande alliance est en train de se former dans le domaine de l'audiovisuel traditionnel. Décidée fin mars, la fusion de deux groupes plus récents, à capitaux américains, SBS Broadcasting SA et Central European Media Enterprises (CME), l'un opérant à l'ouest et l'autre à l'est de l'Europe, constituera, dans les prochaines semaines, la plus large union paneuropéenne avec 150 millions de téléspectateurs.

Tandis que les gourous des médias Kirch, Berlusconi et Murdoch, ainsi que le groupe Canal+ se lancent dans des batailles acharnées et parfois risquées sur le terrain de la télévision à péage, d'autres restent sur le champ traditionnel de la télévision hertzienne. Censées être détrônées et étouffées par les nouvelles technologies, les télévisions en clair résistent en effet encore bien.

Elles connaissent même une floraison en Europe centrale et orientale où les privatisations ont ouvert de nouvelles perspectives pour les groupes audiovisuels tentés par des implantations à l'étranger. Selon un pronostic de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD), les revenus publicitaires pour la centaine de millions de téléspectateurs potentiels de la région devraient doubler d'ici à 2003 par rapport à 1995, et atteindre une somme de 2,7 milliards d'euros. Pour d'autres, cette somme sera déjà dépassée en l'an 2000. Le Parlement européen avait donc des raisons de s'inquiéter quand il a décrété, en 1992, la nécessité de veiller, plus particulièrement en cette région, à empêcher les concentrations dans le secteur.




La plupart des nouvelles chaînes se sont concentrées pratiquement dans les seules mains de Central European Media Enterprises (CME), un groupe d'investissement américain. Pendant que la CLT perdait les appels d'offres l'un après l'autre, le nouveau groupe présidé par Ronald Lauder, copropriétaire de l'un des plus grands fabricants de parfums au monde, les a presque tous emportés. Sa recette était relativement simple : trouver des partenaires et un personnage de type bulldozer sur place, avec de très bonnes relations politiques.

Cette stratégie s'est avérée payante en République tchèque, en Roumanie, en Slovénie, en Slovaquie, en Pologne et en Ukraine. Même si, dans ce dernier pays, une ombre est apparue au tableau, le partenaire choisi par CME étant soupçonné de maintenir des relations avec la mafia.

La Hongrie est le seul échec de la stratégie de CME. En pleine intégration européenne, les sages de l'équivalent local du CSA ont préféré la proposition de programmation du détenteur des chaînes RTL à l'offre américaine, pourtant financièrement beaucoup plus généreuse. Cela a marqué la fin de la marche triomphale du groupe qui, par le lancement ou l'acquisition de dix chaînes en quatre ans, a grossi au-dessus de ses capacités.

### MAUVAIS RÉSULTATS

Lauder avait beau sortir de l'argent même de sa propre poche pour masquer les pertes, la crise financière russe a pesé sur le marché de la région et CME a été obligé de revendre sa chaîne polonaise, fin 1998, tout comme, l'année précédente, les chaînes locales qu'il possédait en Allemagne. Les mauvais résultats financiers que CME devait publier à la Bourse de New York auraient immanquablement entraîné la chute de ses actions. La fusion, annoncée le 30 mars, est arrivée à point.

Malgré ses difficultés, CME est une « fiancée » très attirante pour SBS Broadcasting SA. Cette société siégeant à Luxembourg, mais majoritairement à capitaux américains dont Disney, s'est concentrée jusqu'à présent sur des télévisions niches en Europe du Nord et de l'Ouest (principalement aux Pays-Bas, au Danemark, en Norvège, en Suède, en Belgique et en Italie), mais elle rêvait depuis longtemps d'avoir des chaînes leaders à l'Est. Elle en a pris goût surtout en voyant les succès inattendus, en Hongrie, de sa chaîne, TV2, qui, malgré la concurrence de RTL Klub (CLT–UFA), a su conquérir plus d'un tiers de parts de marché en un an.

Les analystes de Bourse constatent que les fiancés se complètent comme deux morceaux de puzzle. Le lendemain de l'annonce de la fusion par échange d'actions, la valeur des actions CME a augmenté de 51 %, sauvant ainsi le groupe de l'effondrement. SBS estime, pour sa part, que la fusion entraînera, dès cette année, une baisse des coûts de 25 % et une croissance des revenus de 20 %. Le nouvel empire, qui portera uniquement son nom, s'étendra, avec ses dix-huit chaînes de télévision et ses douze stations de radio, sur treize pays, pour un chiffre d'affaires de 650 millions d'euros.

A peine SBS a-t-il déclaré qu'il vise le marché polonais, CLT-UFA a réagi en annonçant, à son tour, une orientation prioritaire vers les pays de l'Est. La guerre des géants ne s'apaise pas dans le domaine de la télévision hertzienne, c'est le champ de bataille qui semble désormais s'être déplacé plus à l'Est.

*Claude Ban*

# « Just do it », le slogan de Nike arme de propagande universelle

**A BELGRADE**, des affiches publicitaires, collées début avril par les Serbes, exigent en grosses lettres : « Stop the bombs ! Just do it ! » Le slogan, emprunté à Nike, demande l'arrêt des bombardements. Sur l'autre front, à environ 130 kilomètres de là, dans la ville de Tetovo, en Macédoine, des journalistes occidentaux découvrent de jeunes Albanais ayant fui la répression au Kosovo. Ils arborent des tee-shirts blancs sur lesquels sont imprimés ces mots : « NATO [OTAN en anglais] Air. Just do it ! » (*Le Monde* du 27 avril). Là, le même slogan de Nike appelle à la poursuite des frappes alliées.

Pour prendre à témoin l'opinion publique internationale, les Serbes et la résistance albanaise jouent avec insolence – presque avec humour – à détourner les pubs de la multinationale américaine. L'initiative de cet échange croisé – que certains professionnels de la publicité ne jugent *« pas mauvais pour Nike »* –, ne revient pas aux dirigeants de la firme américaine. S'ils se présentent volontiers comme des gens n'ayant pas froid aux yeux (*« risk takers »*), ils affirment avoir *« découvert »* le phénomène, il y a peu, dans les journaux.

Selon plusieurs témoignages, le logo et le slogan de Nike ont été détournés pour la première fois à Pristina (Kosovo) l'été dernier. Des étudiants y auraient fait imprimer les tee-shirts « Nato Air, just do it ! » avant d'installer le logo et le slogan sur la première page d'un des sites Internet albanais d'information, alb-net.com.

La démarche n'a pas fait l'unanimité : *« Je trouve le choix de votre slogan "Nato, just do it" de mauvais goût, malheureux, voire dangereux*, écrit depuis Bâle (Suisse), un internaute sympathisant de la cause albanaise. *Les gens associent ce logo américain au sport et aux loisirs. Or la guerre au Kosovo n'est ni un sport ni un loisir. En plus, il suggère que l'OTAN est d'une certaine façon contrôlée par les Etats-Unis, voire par les entreprises américaines. »* Devant les contestations, les éditeurs du site viennent de retirer le logo ; les internautes, eux, continuent à s'y référer, n'hésitant pas à développer leur propre version de la pub Nike-version kosovare.

### ESPRIT GUERRIER

*« C'est incroyable de voir que des gens en situation de guerre, donc en situation dramatique, pensent à récupérer un slogan publicitaire*, s'étonne un spécialiste français de la communication de crise. *« Cela veut dire que cette marque a réussi à coloniser les esprits (...), ça prouve qu'un slogan publicitaire a un impact formidable, que c'est une arme, un explosif »*, analyse, de son côté, Jean-Paul Gourevitch, un expert en propagande politique. Chez Nike, on affiche un profil bas : *« C'est tellement loin de nous, de tout ce qu'on est de tout ce qu'on veut faire, qu'il n'y a rien à dire, rien à en penser »*, lance Jean Leclercq, responsable du marketing de la marque en France.

A l'origine, « Just do it ! » (Allez-y, faites-le !) a été récupéré du langage courant américain pour faire acheter en 1984 la chaussure tout-terrain de l'équipementier américain. A force de consacrer les images d'hommes et de femmes qui parviennent par leur seule force mentale (et leurs chaussures) à surmonter l'insurmontable, l'entreprise de Portland (Oregon) est finalement devenue le chantre de l'esprit guerrier. En 1988, l'une des premières publicités « Just do it ! » montrait l'athlète Craig Blanchette bataillant comme un forcené dans sa chaise roulante contre ses adversaires au basket ou une raquette à la main. En 1994, l'Américain Donald Katz estimait déjà, dans un livre, que la mise en scène du slogan dans les pubs contribuait *« à l'élévation du "Just do it !" comme cri moderne de guerre »* (*Just do It, the Nike spirit of the corporate world*, Random House, 1994). L'an dernier, Nike, cherchant à damer le pion à Adidas lors de la Coupe du monde de football, a utilisé des affiches dont le graphisme empruntait à la propagande des régimes totalitaires allemand, italien et russe (*Le Monde* du 15 juin 1998). Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) avait obtenu l'arrêt de la campagne publicitaire.

*Florence Amalou*

# Eutelsat ne veut pas débrancher la télévision serbe

**DEPUIS** que l'aviation de l'OTAN a pris pour cible le siège et des réémetteurs de la Radiotélévision serbe (RTS), les émissions ont été plusieurs fois interrompues. Pourtant, *« l'action de coercition »* de l'OTAN n'empêche pas la RTS d'être retransmise, 24 heures sur 24 et en clair, sur toute l'Europe, via le satellite Eutelsat II-F2. Une simple parabole permet de la capter.

Pourquoi Eutelsat, le consortium européen de satellites, n'interrompt-il pas les émissions de la RTS ? Nul besoin d'un bombardier, l'opération serait techniquement aisée et sans danger. Ses statuts le lui interdisent. Fondé en 1977, le consortium est régi depuis 1985 par un traité intergouvernemental, aujourd'hui ratifié par 47 pays dont l'ex-Yougoslavie. Chacun des signataires est actionnaire d'Eutelsat, via son principal opérateur de téléphone, au prorata de ses investissements. En 1999, les quatre principaux membres du consortium sont la Grande-Bretagne (20,7 %), l'Italie (17,68 %), la France (17,66 %) et l'Allemagne 8,4 %. L'ex-Yougoslavie a adhéré au début des années 90. Représentée aujourd'hui par la République fédérale de Yougoslavie (RFY), elle détient 0,74 % du capital.

### DÉCISION POLITIQUE

Selon Eutelsat, l'interruption des émissions de la RTS relève d'*« une décision politique »*. Un Etat membre ne peut décider seul de prendre cette sanction. Aucun ne l'a pour l'heure réclamée. A Paris, de source bien informée, on indique qu'*« Eutelsat est une organisation intergouvernementale indépendante. Il faudrait une résolution spécifique du Conseil de sécurité de l'ONU pour interrompre les émissions de la RTS. Toutefois, il n'est même pas sûr que cela soit suffisant »*. La question pourrait être examinée lors de la réunion des pays membres d'Eutelsat, organisée à Cardiff (Royaume-Uni), du 18 au 20 mai. Officiellement, cette *« embarrassante »* question ne figure pas à l'ordre du jour. Selon Eutelsat, depuis le début des frappes *« l'OTAN n'a pas demandé de couper les émissions de la RTS »*. C'est, il est vrai, le moyen pour l'organisation militaire de surveiller les émissions serbes. Certains observateurs insistent aussi sur *« l'absence de déclaration de guerre contre la Serbie »*.

En pratique, personne n'est véritablement en mesure d'indiquer combien de foyers sont équipés d'une parabole en Serbie. Dans sa dernière enquête, menée en 1998, sur la pénétration de la réception directe en Europe, Eutelsat a fait l'impasse sur la RFY. En revanche, le consortium a dénombré les paraboles dirigées vers ses satellites en Bosnie (100 000), en Croatie (420 000) et en Slovénie (350 000). Selon un important revendeur français de matériel de réception directe, nombre de Serbes sont raccordés au satellite, et la RTS n'a jamais eu autant de téléspectateurs hors de ses frontières.

Eutelsat serait assaillie de demandes des chaînes européennes pour vérifier les fréquences de diffusion de la télévision serbe. Une chaîne de Californie aurait même contacté le consortium pour vérifier un reportage de la RTS sur la fusillade dans le lycée américain de Littleton.

*Guy Dutheil*

*Lire aussi notre chronique « Vu à la télévision serbe » page 3*

■ **PRESSE : Prisma Presse (groupe Bertelsmann)** lance, jeudi 29 avril, *Web Magazine*, un mensuel consacré à l'Internet et au multimédia qui entend mettre le cybermonde *« à la portée de tous »*. Ce titre, *« résolument pratique »*, vendu 20 francs (3,04 €) vise une diffusion de 100 000 exemplaires, dans un marché qui compte 14 publications concurrentes.

■ **AUDIOVISUEL : TF 1, M 6 et Canal+ qualifient le projet de taxation des fréquences** de *« nouvelle charge qui viendrait les pénaliser »*. Consultées pour avis par Matignon sur cette taxe s'appliquant au transport des programmes vers les émetteurs, elles ont affirmé, mercredi 28 avril : *« le principe de gratuité des fréquences doit valoir pour le transport comme pour la diffusion »*.

# 42 ans et demi

## Et si c'était l'âge auquel vous vous arrêtiez.

Bien sûr, vous n'allez pas vous arrêter aussi tôt, il aurait fallu pour cela vous constituer un capital, dès le berceau. Mais au moment où certains songent à reculer l'âge de la retraite, nous pensons qu'une retraite à 70 ans ce n'est pas une fatalité, qu'il est tout à fait possible de la moduler, de l'aménager et pourquoi pas de la prendre plus tôt. Nous appelons cela **la retraite flexible®**. C'est une autre vision de la retraite, plus ouverte, plus adaptée à vos projets personnels. Pour vous aider à les concrétiser plus tard, nous sommes prêts dès maintenant à en parler avec vous.

**Tél. : 03 20 67 37 37.**




PUBLICIS CONSTELLATION

La Mondiale, 32 avenue Emile Zola. Mons en Barœul. 59896 Lille Cedex 09.

# TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

### INDUSTRIE

● **BAYER : le PDG du groupe chimique, Manfred Schneider, a** indiqué vouloir fermer quatre ou cinq sites de production à travers le monde d'ici les trois prochaines années pour économiser 700 millions de marks (357 millions d'euros), dans un entretien à l'hebdomadaire allemand *Wirtschaftswoche* de jeudi 29 avril.

● **CONOCO : le conseil d'administration de DuPont a approuvé,** mercredi 28 avril, le désengagement du groupe chimique et biotechnologique de sa filiale énergie Conoco, septième pétrolier américain.

● **NISSAN : le conseil d'administration du groupe japonais** va proposer à l'assemblée générale des actionnaires prévue fin juin de rameuer de 37 à 10 le nombre de ses membres, afin de gérer l'alliance avec Renault.

● **RENAULT : le constructeur automobile fournira** à partir de 2001 les moteurs à essence de 1 000 cm³ de la Peugeot 206 *qui* sera produite dans la future usine de PSA Peugeot Citroën au Brésil. Ce moteur sera le même que celui de la Renault Clio II produite dans la toute nouvelle usine brésilienne de montage de Renault à Curitiba.

### SERVICES

● **ALCATEL : selon l'hebdomadaire *01 Informatique*,** le groupe français renonce à son projet d'externalisation de ses services informatiques, avec à la clé le transfert de 600 salariés chez l'américain Computer Science Corporation.

● **MARKS & SPENCER : le groupe de distribution britannique** a annoncé, mercredi 28 avril, qu'il se retirait du Canada, où il était présent depuis 1973, en raison de pertes répétées. Ce retrait va entraîner des coûts de restructuration de 25 millions de livres (38 millions d'euros).

● **LAURA ASHLEY : le groupe britannique de confection a** annoncé mercredi 28 avril la vente de ses activités déficitaires en Amérique du Nord pour un dollar symbolique afin d'éviter une faillite.

● **NESTLÉ : la filiale britannique du groupe agro-alimentaire** suisse a annoncé mercredi qu'elle allait supprimer les organismes génétiquement modifiés (OGM) de ses produits vendus au Royaume-Uni.

● **SUD-SERVICE : les agents de nettoyage de la gare de l'Est** appartenant à la filiale du groupe Nicollin ont entamé, jeudi 29 avril, leur dix-huitième jour de grève. La quarantaine de salariés demande l'application de la convention collective de la manutention ferroviaire, qui comporte plus d'avantages que celle des entreprises de propreté actuellement en vigueur.

● **AIRTOURS : le numéro deux des voyagistes britanniques a** annoncé jeudi le lancement d'une offre sur son concurrent First Choice, numéro trois du secteur. Airtours propose une prime d'environ 53,9 % par rapport au prix déjà offert par un second prétendant au rachat de First Choice, Kuoni.

### FINANCE

● **COMIT : la Banca Commerciale Italiana (Comit) a** indiqué mercredi qu'elle continuait à explorer l'offre de 12,5 milliards d'euros lancée par Unicredito. Le conseil de la Comit est très divisé, certains préférant une alliance avec Banca Intesa.

● **BANCA DI ROMA : la banque romaine,** qui a refusé l'offre de San Paolo IMI, veut croître avec son allié ABN Amro, qui a pris récemment 8,75 % du capital de la banque, mais ne cherche pas de partenaire pour une fusion, a affirmé mercredi son président Cesare Geronzi.

● **CCF : le groupe bancaire néerlandais ING** a franchi en hausse le seuil de 10 % du capital du Crédit commercial de France, a indiqué mercredi le Conseil des marchés financiers (CMF).

### RÉSULTATS

■ **MAAF : la mutuelle d'assurances** a annoncé jeudi un résultat net consolidé de 594 millions de francs (90,5 millions d'euros) en 1998, en hausse de 5,5 %. Le chiffre d'affaires a progressé de 2,5 % à 11,64 milliards de francs.

■ **SEGA : le fabricant japonais de consoles de jeux vidéo a annoncé,** mercredi 28 avril, que son exercice, clos à la fin mars, devrait se solder par une perte de 45 milliards de yens (353 millions d'euros). Sega s'apprête à supprimer un millier d'emplois sur 4 000.

## EUROPE

FRANCFORT DAX 30 : 5290,45 — LONDRES FT 100 : 6518 — PARIS CAC 40 : 4330,62

| Europe 12h30 | Indices sélection | cours 29/04 | Var. % 28/04 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|---|
| EUROPE | EURO STOXX 50 | 3726,43 | −0,46 | 11,49 |
| EUROPE | STOXX 50 | 3737,35 | −0,69 | 12,58 |
| EUROPE | EURO STOXX 324 | 320,50 | −0,54 | 7,42 |
| EUROPE | STOXX 653 | 310,19 | −0,69 | 11,10 |
| PARIS | CAC 40 | 4330,62 | −1,01 | 9,84 |
| PARIS | MIDCAC | 1747,61 | 0,27 | 8,08 |
| PARIS | SBF 120 | 2928,53 | −0,95 | 10,25 |
| PARIS | SBF 250 | 2758,98 | −0,58 | 10,36 |
| PARIS | SECOND MARCHÉ | 1903,25 | 0,21 | −4,91 |
| AMSTERDAM | AEX | 572,98 | −0,44 | 6,43 |
| BRUXELLES | BEL 20 | 3221,81 | −0,48 | −8,33 |
| FRANCFORT | DAX 30 | 5290,45 | −1,09 | 5,78 |
| LONDRES | FTSE 100 | 6518,00 | −1,22 | 10,80 |
| MADRID | STOCK EXCHANGE | 9939,80 | −0,71 | 1,05 |
| MILAN | MIBTEL 30 | 36528,00 | −0,30 | 3,91 |
| ZURICH | SPI | 7282,40 | −1,07 | 1,70 |

## AMÉRIQUES

NEW YORK Dow Jones : 10845,- — NEW YORK Nasdaq : 2550,37 — EURO / DOLLAR : 1,06

| Amérique 10h15 | Indices sélection | cours 28/04 | Var. % veille | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|---|
| ÉTATS-UNIS | DOW JONES | 10845,45 | 0,13 | 18,12 |
| ÉTATS-UNIS | S&P 500 | 1350,91 | −0,87 | 9,90 |
| ÉTATS-UNIS | NASDAQ COMPOSITE | 2550,37 | −2 | 16,31 |
| TORONTO | TSE INDEX | 7101,07 | 0,53 | 9,48 |
| SAO PAULO | BOVESPA | 11127,00 | 2,22 | 64,02 |
| MEXICO | BOLSA | 318,58 | 1,15 | 37,04 |
| BUENOS AIRES | MERVAL | 506,49 | 0,81 | 17,77 |
| SANTIAGO | IPSA GENERAL | 119,11 | 2,39 | 54,89 |
| CARACAS | CAPITAL GENERAL | 5551,81 | 1,76 | 15,93 |

## ASIE - PACIFIQUE

TOKYO Nikkei : 16942,24 — HONGKONG Hang Seng : 13179,70 — EURO / YEN : 126,30

| Zone Asie 10h15 | Indices sélection | cours 29/04 | Var. % 28/04 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|---|
| TOKYO | NIKKEI 225 | 16942,24 | −0,69 | 22,40 |
| HONGKONG | HANG SENG | 13179,70 | 0,35 | 31,18 |
| SINGAPOUR | STRAITS TIMES | 0,00 | — | 30,04 |
| SÉOUL | COMPOSITE INDEX | 87,30 | −5,65 | 34,52 |
| SYDNEY | ALL ORDINARIES | 3104,90 | −0,57 | 10,38 |
| BANGKOK | SET | 32,23 | 1,07 | 25,51 |
| BOMBAY | SENSITIVE INDEX | 3320,16 | 1,45 | 8,66 |
| WELLINGTON | NZSE-40 | 2282,84 | 0,64 | 11,02 |

## ÉCONOMIE

### Washington invite l'Europe à ne pas se replier sur elle-même

**LAWRENCE SUMMERS,** secrétaire adjoint au Trésor américain, a appelé l'Europe, mercredi 28 avril, à ne pas se *« replier sur elle-même »* sur les questions économiques. *« Il est essentiel que les décideurs politiques résistent à cette tentation dans les mois à venir pour que le monde puisse bénéficier d'une croissance mondiale plus forte et plus équilibrée »*, a-t-il dit. *« Les politiques macro-économiques sont une partie de la solution*, a-t-il ajouté. *Mais les réformes structurelles pour laisser s'exprimer pleinement le dynamisme et le potentiel de l'Europe en termes d'activité et d'emploi le sont aussi. » « Ce n'est peut-être pas un hasard si les pays de la zone euro qui ont procédé aux réformes structurelles les plus poussées – comme les Pays-Bas, l'Irlande et le Portugal – sont ceux qui ont bénéficié récemment de la reprise la plus vigoureuse »*, a remarqué M. Summers.

■ **Le président de la Réserve fédérale de New York, William McDonough,** a estimé mercredi 28 avril que *« l'avenir de la zone euro est brillant »* et que son entrée en vigueur au début de l'année s'est faite en douceur.

■ **BANQUE MONDIALE : le président de la Banque mondiale, James Wolfensohn,** a indiqué mercredi que son institution devrait trouver de nouveaux moyens financiers pour l'élargissement de la réduction de la dette des pays les plus pauvres *(lire page 6)*.

■ **FMI : le secret, autrefois vertu des banques centrales,** n'est plus de mise, selon le Fonds monétaire international, qui a publié mercredi un *« code des bonnes pratiques de transparence des politiques monétaires »*.

■ **FRANCE : le niveau de vie des retraités est désormais comparable à celui des actifs,** si l'on intègre les revenus du patrimoine, plus importants chez les personnes âgées, selon les conclusions du rapport Charpin sur les retraites rappelées mercredi par le gouvernement. Entre 1970 et 1990, le revenu moyen des retraités a progressé deux fois plus vite que celui des actifs. De ce fait, le niveau de vie moyen des retraités est égal en France à 97 % de celui de l'ensemble de la population, contre 90 % dans l'ensemble de l'Union européenne *(lire page 12)*.

■ **ITALIE : les ventes au détail ont augmenté de 2,1 % en février,** par rapport au même mois de 1998, a annoncé mercredi l'Institut national des statistiques (Istat).

■ **ALLEMAGNE : la croissance allemande a atteint 2,3 % en 1998,** selon des chiffres révisés et adaptés à la méthode de calcul harmonisée pour toute l'Union européenne, diffusés mercredi par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. Selon la méthode allemande traditionnelle et jusqu'ici en vigueur, la croissance a été de 2,8 % l'année dernière.

■ **UNION EUROPÉENNE : la Commission européenne a adopté mercredi une proposition de directive sur le travail à durée déterminée,** visant à assurer le principe de non-discrimination par rapport au travail à durée indéterminée et à prévenir les abus résultant de l'utilisation de contrats à durée déterminée successifs.

■ **AMÉRIQUE DU SUD : Lawrence Summers, secrétaire adjoint américain au trésor,** a estimé mercredi que l'amélioration de la confiance dans les économies d'Amérique du Sud est *« impressionnante »*.

■ **CANADA : l'indice des prix des matières brutes a augmenté au Canada de 5,5 % en mars,** soit la plus forte progression mensuelle en presque neuf ans, en raison d'un bond du prix du pétrole brut, a indiqué mercredi Statistique Canada.

■ **ÉTATS-UNIS : les commandes de biens durables aux Etats-Unis ont augmenté de 2 % en** mars, a annoncé mercredi le département américain du commerce.

■ **JAPON : les mises en chantier de logements au Japon** sont restées parfaitement stables en mars, par rapport à leur niveau du même mois de 1998, alors qu'elles étaient encore en recul de 9,4 % en février, a annoncé mercredi à la presse le ministère japonais de la construction.

■ **Le premier ministre japonais, Keizo Obuchi,** a exclu mercredi d'annoncer un nouveau plan de relance à l'occasion de la visite officielle aux Etats-Unis qu'il s'apprête à affectuer. *« Je n'étudie pas, pour le moment, de mesures budgétaires supplémentaires »*, a-t-il expliqué, en précisant toutefois qu'il fallait *« éviter une troisième année consécutive de contraction de l'économie »*.

## VALEUR DU JOUR

### Une concession allongée pour Eurotunnel

**LES BONNES NOUVELLES** continuent de doper l'action Eurotunnel. La société qui exploite le tunnel sous la Manche a obtenu, près de deux ans après la décision de principe, le dépôt d'un projet de loi qui permettra l'allongement de sa concession. Ce texte, qui devrait être voté avant l'été par le Parlement, a été présenté et approuvé au conseil des ministres mercredi 28 avril. Il étend la durée de la concession jusqu'en 2086, soit quatre-vingt-dix-neuf années contre les soixante-cinq prévues au départ.

Mercredi, à la Bourse de Paris, l'action Eurotunnel s'appréciait de 2,02 % à 1,51 euro. Cet allongement est une bonne nouvelle pour les actionnaires. Cela devrait leur permettre de toucher des dividendes sur une période plus longue. Selon les projections établies lors de la restructuration financière signée en juillet 1997, les premiers dividendes devraient être versés en 2004.

L'action a déjà gagné près de 40 % depuis le début de l'année. Le titre a profité des premiers bénéfices d'Eurotunnel enregistrés en 1998 et qui ont été annoncés à la mi-mars. Ces résultats s'expliquent par l'impact positif de la restructuration financière mais ils traduisent également des succès commerciaux. Au premier trimestre, les ventes d'Eurotunnel ont grimpé de 18 % en raison notamment du niveau record atteint par le transport de marchandises.

Action Eurotunnel — en euros à Paris — 1,51

Le concessionnaire du Tunnel veut par ailleurs développer son chiffre d'affaires dans les télécommunications. Il vient d'inaugurer une liaison à grande vitesse en fibre optique qui relie Paris à Londres. Eurotunnel espère qu'à l'instar de British Telecom, d'autres opérateurs utiliseront ses équipements. Preuve de l'intérêt suscité par l'action Eurotunnel, Vincent Bolloré a reconnu il y a une dizaine de jours qu'il avait acquis des titres lorsqu'ils se situaient autour de 0,80 euro. Mais l'homme d'affaires a aussi indiqué qu'aux niveaux actuels, il était plutôt vendeur. Si les résultats commerciaux d'Eurotunnel sont encourageants, la société n'en reste pas moins lourdement pénalisée par une dette colossale.

*Joël Morio*

## SUR LES MARCHÉS

### PARIS

**JEUDI 29 AVRIL,** l'indice CAC 40 affichait une baisse de 0,82 % à 4 339,04 points à la mi-séance. Mercredi, la Bourse de Paris avait subi des prises de bénéfices après avoir atteint son record absolu mardi, le cinquantième depuis le début 1998. L'indice CAC 40 avait terminé la séance sur un repli de 0,37 % à 4 374,70 points.

### FRANCFORT

**LA BOURSE DE FRANCFORT** s'inscrivait en recul, jeudi, en fin de matinée, l'indice DAX perdant 1,18 % à 5 289,74 points. Mercredi, le baromètre des valeurs vedettes allemandes avait terminé en baisse de 0,23 % à 5 352,72 points entraîné par la chute des valeurs du secteur automobile.

### LONDRES

**L'INDICE FOOTSIE** de la Bourse de Londres perdait 1 %, jeudi, vers midi, à 6 533,10 points. La veille, la Bourse de Londres avait enregistré un nouveau record. L'indice Footsie avait clôturé en très légère hausse de 0,08 % à 6 598,8 points.

### HONGKONG

**ALORS QUE** la Bourse de Tokyo était fermée pour cause de jour férié, celle de Hongkong, l'autre grand marché asiatique, a terminé en légère hausse jeudi 29 avril. L'indice Hangseng a progressé de 0,35 % à 13 179,70 points. Les titres China Telecom, Hong Kong Telecom et HSBC ont contribué largement à la hausse.

### NEW YORK

**L'INDICE** Dow Jones de la Bourse américaine a progressé, mercredi 28 avril, de 0,13 %, à 10 845,45 points. En séance, l'indice a atteint un nouveau record absolu, à 10 935,37 points, à seulement 0,5 % du seuil des 11 000 points. La hausse du marché américain s'accélère puisque le franchissement de la barre psychologique des 10 000 points n'a été dépassé que depuis un mois.

### TAUX

**JEUDI 29 AVRIL,** le marché obligataire français a débuté la séance dans le calme. Sur le Matif, le contrat euronotionnel à 10 ans, gisement d'emprunts d'Etat français et allemands à 10 ans, est resté stable, à 95,90 points, tandis que le rendement de l'OAT à 10 ans se détendait de 0,01 %, à 3,995 %, marquant un coup d'arrêt au mouvement de hausse des taux à long terme. En Allemagne, le rendement de l'emprunt d'Etat Bund à 10 ans était toujours orienté à la hausse, à 3,884 %.

### MONNAIES

**LE YEN** faisait toujours preuve de fermeté face au billet vert, jeudi 29 avril au matin, en s'échangeant à 119,06 yens pour un dollar, contre 119,38 yens la veille. En revanche, le billet vert a encore gagné du terrain face à l'euro. Dans les premières transactions sur le marché européen des changes, il fallait 1,0620 dollar pour un euro.

### Taux de change fixe zone €uro

| €uro contre ▶ | Taux | contre franc ▶ | Taux |
|---|---|---|---|
| FRANC | 6,55957 | €URO | 0,15245 |
| DEUTSCHEMARK | 1,95583 | DEUTSCHEMARK | 3,35385 |
| LIRE ITALIENNE (1000) | 1,93627 | LIRE ITAL. (1000) | 3,38774 |
| PESETA ESPAG. (100) | 1,66386 | PESETA ESPAG. (100) | 3,94238 |
| ESCUDO PORT. (100) | 2,00482 | ESCUDO PORT. (100) | 3,27190 |
| SCHILLING AUTR. (10) | 1,37603 | SCHILLING AUTR. (10) | 4,76703 |
| PUNT IRLANDAISE | 0,78756 | PUNT IRLANDAISE | 8,32894 |
| FLORIN NÉERLANDAIS | 2,20371 | FLORIN NÉERLANDAIS | 2,97660 |
| FRANC BELGE (10) | 4,03399 | FRANC BELGE (10) | 1,62607 |
| MARKKA FINLAND. | 5,94573 | MARKKA FINLAND. | 1,10324 |

### Hors zone €uro

| €uro contre ▶ | 28/04 |
|---|---|
| COURONNE DANOISE | 7,4336 |
| COUR. NORVÉGIENNE | 8,2960 |
| COUR. SUÉDOISE | 8,9130 |
| COURONNE TCHÈQUE | 37,807 |
| DOLLAR AUSTRALIEN | 1,6324 |
| DOLLAR CANADIEN | 1,5725 |
| DOLLAR NÉO-ZÉLAND | 1,9368 |
| DRACHME GRECQUE | 326,65 |
| FLORINT HONGROIS | 251,27 |
| ZLOTY POLONAIS | 4,2522 |

### Cours de change croisés

| 29/04 12h30 ▶ | Cours DOLLAR | Cours YEN(100) | Cours €URO | Cours FRANC | Cours LIVRE | Cours FR. S. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| DOLLAR | — | 0,84005 | 1,06120 | 0,16176 | 1,61710 | 0,66020 |
| YEN | 119,04000 | — | 126,30500 | 19,25500 | 192,40000 | 78,55500 |
| €URO | 0,94233 | 0,79173 | — | 0,15245 | 1,52300 | 0,62215 |
| FRANC | 6,18185 | 5,19335 | 6,55957 | — | 9,99670 | 4,08120 |
| LIVRE | 0,61839 | 0,51975 | 0,65660 | 0,10005 | — | 0,40825 |
| FRANC SUISSE | 1,51470 | 1,27315 | 1,60805 | 0,24500 | 2,44945 | — |

### Taux d'intérêt (%)

| Taux 28/04 ▶ | Taux j.j. | Taux 3 mois | Taux 10 ans | Taux 30 ans |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 2,50 | 2,45 | 4,01 | 4,92 |
| ALLEMAGNE | 2,47 | 2,53 | 3,88 | 4,87 |
| GDE-BRETAG. | 5,37 | 5,08 | 4,61 | 4,59 |
| ITALIE | 2,93 | 2,90 | 4,12 | 5,10 |
| JAPON | 0,18 | 0,05 | 1,47 | — |
| ÉTATS-UNIS | 4,81 | 4,50 | 5,26 | 5,58 |
| SUISSE | 0,66 | 0,85 | 2,40 | 3,76 |
| PAYS-BAS | 2,49 | 3,25 | 4,03 | 4,93 |

### Matières premières

| En dollars ▶ | Cours 28/04 | Var. % veille |
|---|---|---|
| MÉTAUX (LONDRES) | | $/TONNE |
| CUIVRE 3 MOIS | 1553 | −0,32 |
| ALUMINIUM 3 MOIS | 1333,5 | −0,34 |
| PLOMB 3 MOIS | 537,5 | −1,01 |
| ETAIN 3 MOIS | 5548 | 0,33 |
| ZINC 3 MOIS | 1083 | −0,55 |
| NICKEL 3 MOIS | 5425 | −0,64 |
| MÉTAUX (NEW YORK) | | $/ONCE |
| ARGENT A TERME | 5,30 | 2,22 |
| PLATINE A TERME | 79949,91 | −0,53 |
| GRAINES DENRÉES | | $/BOISSEAU |
| BLÉ (CHICAGO) | 253,75 | 0,40 |
| MAÏS (CHICAGO) | 215,75 | 0,47 |
| SOJA TOURTEAU (CHG.) | 131 | 0,23 |
| SOFTS | | $/TONNE |
| CACAO (NEW YORK) | 957 | 0,86 |
| CAFÉ (LONDRES) | 1419 | — |
| SUCRE BLANC (PARIS) | 160 | — |

### Matif

| Cours 12h30 ▶ | Volume 29/04 | dernier prix | premier prix |
|---|---|---|---|
| Notionnel 5,5 | | | |
| JUIN 99 | 8679 | 95,81 | 95,78 |
| Euribor 3 mois | | | |
| JUIN 99 | 1604 | 97,40 | 97,40 |

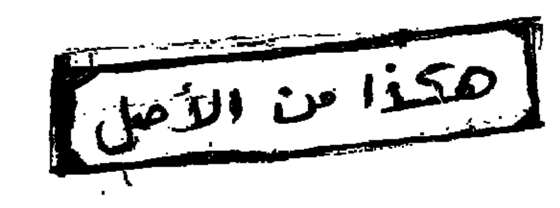
### Pétrole

| En dollars ▶ | Cours 28/04 | Var. % veille |
|---|---|---|
| BRENT (LONDRES) | 16,40 | — |
| WTI (NEW YORK) | 18,44 | −0,05 |
| LIGHT SWEET CRUDE | 18,43 | 1,88 |

### Or

| En €uros ▶ | Cours 28/04 | Var % 27/04 |
|---|---|---|
| OR FIN KILO BARRE | 8520 | — |
| OR FIN LINGOT | 8590 | — |
| ONCE D'OR (LO) $ | 283 | +0,69 |
| PIÈCE FRANCE 20 F | 49,40 | — |
| PIÈCE SUISSE 20 F | 50,80 | −0,59 |
| PIÈCE UNION LAT. 20 F | 50,30 | — |
| PIÈCE 10 DOLLARS US | 280,25 | — |
| PIÈCE 20 DOLLARS US | 488,50 | −0,90 |
| PIÈCE 50 PESOS MEX | 318,60 | −0,63 |

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse



هكذا من الأصل



# VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Gas Natural SDG** a chuté de 3,72 % à 71,2 euros mercredi 28 avril. Antonio Brufau, le président de Gas Natural, a précisé aux analystes mardi que l'impact de la réduction prochaine des prix du gaz naturel, qui devrait être décidée par le gouvernement espagnol, serait compensé par un accroissement des ventes et une rationalisation des coûts.

● La valeur **Banca Commerciale Italiana** (BCI) s'est appréciée mercredi de 1,7 % à 7,63 euros dans l'attente d'une décision de la BCI, qui tenait son assemblée générale mercredi soir, sur l'offre publique d'échange lancée par Unicredito Italiano.

● Le titre **Olivetti** a perdu mercredi 2,2 % à 3,19 euros. Telecom Italia, qui négocie avec Deutsche Telekom, a officiellement rejeté mardi l'offre de rachat d'Olivetti.

● L'action **DaimlerChrysler** a clôturé en baisse de 1,5 % à 94 euros mercredi. La Bourse n'a pas été séduite par l'amélioration de 23 % à 1,64 million d'euros du bénéfice net au premier trimestre du constructeur automobile.

● Les marchés ont sanctionné l'amélioration de 2,9 % à 355 millions de marks des profits de **Volkswagen** au premier trimestre. Les analystes s'attendaient à un profit de 425 millions de marks. Le titre a perdu mercredi 6,1 % à 67,30 euros.

STOXX 653 — sur un an: 310,19 — 312 / 294 / 273 / 253 / 232 / 212 — 7 MAI, 28 OCT., 29 AVRIL — sur 5 jours: V 305,56 · L 307,53 · M 312,46 · M 312,33 · J 310,19

EURO STOXX 50 — sur un an: 3726,43 — 3756 / 3488 / 3221 / 2954 / 2686 / 2419 — 29 AVRIL, 28 OCT., 29 AVRIL — sur 5 jours: V 3662,31 · L 3678,37 · M 3766,20 · M 3743,49 · J 3726,43

29/04 12 h 34

## AUTOMOBILE

| Valeur | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| AUTOLIV SDR | SE | 32,76 | +0,34 |
| BASF AG | DE • | 40 | -5,33 |
| BMW | DE • | 658 | -1,35 |
| CONTINENTAL AG | DE • | 23,85 | .... |
| DAIMLERCHRYSLER | DE • | 91,5 | -2,56 |
| FIAT | IT • | 3,18 | -0,31 |
| FIAT PRIV. | IT • | 1,62 | -1,22 |
| LUCAS VARITY | GB | 4,36 | -0,69 |
| MICHELIN-B- /RM | FR • | 43,5 | -4,40 |
| PEUGEOT /RM | FR • | 158 | -0,38 |
| PIRELLI | IT • | 2,92 | -1,68 |
| RENAULT | FR • | 39,02 | -0,20 |
| VALEO /RM | FR • | 82,5 | -0,60 |
| VOLKSWAGEN | DE • | 65 | -3,70 |
| VOLVO -A- | SE | 24,07 | -2,50 |
| VOLVO -B- | SE | 24,74 | -1,34 |
| ▶ DJ E STOXX AUTO P | | 259,67 | -2,04 |

## BANQUES

| Valeur | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| ABBEY NATIONAL | GB | 20,63 | -4,37 |
| ABN AMRO HOLDIN | NL • | 22,45 | -0,22 |
| ALLIED IRISH BA | GB | 15,52 | -0,78 |
| ALPHA CREDIT BA | GR | 57,29 | ... |
| ARGENTARIA R | ES • | 22,75 | -0,74 |
| B PINTO MAYOR R | PT • | 16,76 | .... |
| BANCO ESSI R | PT • | 10,59 | .... |
| BANK AUSTRIA AG | AT • | 58,19 | +0,17 |
| BANK OF IRELAND | GB | 18,97 | -1,26 |
| BANK OF PIRAEUS | GR | 25,96 | .... |
| BANKINTER R | ES • | 40,12 | -1,74 |
| BARCLAYS PLC | GB | 29,52 | -2,85 |
| BAYR.HYPO-U.VER | DE • | 63,9 | +1,27 |
| BCA FIDEURAM | IT • | 6,4 | -0,92 |
| BCA INTESA | IT • | 5,14 | -1,72 |
| BCA ROMA | IT • | 1,56 | -2,50 |
| BCO BILBAO VIZC | ES • | 14,06 | -0,64 |
| BCO POPULAR ESP | ES • | 67,7 | +1,12 |
| BCO SANTANDER C | ES • | 20,33 | -0,73 |
| BCP R | PT • | 26,7 | .... |
| BNP /RM | FR • | 74,7 | +0,27 |
| CCF /RM | FR • | 93,4 | +1,52 |
| CHRISTIANIA BK | NO | 3,65 | -0,98 |
| COMIT | IT • | 7,69 | +0,79 |
| COMM.BANK OF GR | GR | 165,31 | ... |
| COMMERZBANK | DE • | 30,5 | -1,13 |
| DEN DANSKE BK | DK | 108,27 | -1,25 |
| DEN NORSKE BANK | NO | 3,58 | -2,94 |
| DEUTSCHE BANK A | DE • | 54,05 | -0,55 |
| DEXIA CC | BE • | 144,6 | -0,55 |
| DEXIA FCE RM | FR • | 127 | -0,70 |
| DRESDNER BANK | DE • | 40,5 | -1,94 |
| ERGO BANK | GR | 82,61 | .... |
| FIRST AUSTRIAN | AT • | 575 | .... |
| FOERENINGSSB A | SE | 21,54 | -1,03 |
| FOKUS BK | NO | 8,92 | .... |
| HALIFAX | GB | 13,05 | -2,28 |
| HSBC HOLDS | GB | 34,48 | -1,22 |
| IONIAN BK REG.S | GR | 54,65 | ... |
| JYSKE BANK REG | DK | 78,02 | -1,69 |
| KAPITAL HOLDING | DK | 35,78 | -1,48 |
| KBC BANCASSURAN | BE • | 57,2 | -1,38 |
| LLOYDS TSB | GB | 15,16 | -1,96 |
| MERITA | FI • | 5,65 | ... |
| NAT BANK GREECE | GR | 64,90 | .... |
| NATEXIS | FR • | 51,05 | -1,16 |
| NATL WESTM BK | GB | 22,59 | -0,93 |
| NORDBANKEN HOLD | SE | 5,95 | .... |
| ROLO BANCA 1473 | IT • | 22,75 | -1,09 |
| ROYAL BK SCOTL | GB | 21,58 | -0,77 |
| S-E-BANKEN -A- | SE | 12,85 | +0,44 |
| STE GENERAL-A-/ | FR • | 183,9 | -0,06 |
| SV HANDBK -A- | SE | 35,90 | -0,62 |
| UBS REG | CH | 320,11 | -0,96 |
| UNICREDITO ITAL | IT • | 4,94 | -1,40 |
| UNIDANMARK -A- | DK | 63,76 | +0,21 |
| XIOSBANK | GR | 28,41 | .... |
| ▶ DJ E STOXX BANK P | | 287,41 | -0,33 |

## PRODUITS DE BASE

| Valeur | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| ALUMINIUM GREEC | GR | 73,01 | .... |
| ARJO WIGGINS AP | GB | 2,75 | +1,69 |
| ASSIDOMAEN AB | SE | 19,41 | -1,42 |
| AVESTA | SE | 3,90 | +1,75 |
| BEKAERT | BE • | 447 | -0,45 |
| BILTON | GB | 4,60 | .... |
| BOEHLER-UDDEHOL | AT • | 52,36 | -0,96 |
| BRITISH STEEL | GB | 2,23 | +1,38 |
| BUHRMANN NV | NL • | 17,4 | -1,97 |
| BUNZL PLC | GB | 4,16 | ... |
| CART.BURGO | IT • | 6,65 | -0,75 |
| ELKEM ASA, OSLO | NO | 16,27 | +3,85 |
| ELVAL | GR | 12,15 | .... |
| INAPARSA | PT • | 15,8 | .... |
| JOHNSON MATTHEY | GB | 8,69 | -0,35 |
| MAYR-MELNHOF KA | AT • | 46,46 | -0,73 |
| METSAE-SERLA A | FI • | 7,75 | +0,65 |
| MODO B FR | SE | 24,23 | +1,89 |
| NORSKE SKOGIND- | NO | 33,27 | +1,10 |
| OUTOKUMPU OY -A | FI • | 10,6 | +3,92 |
| PECHINEY-A- | FR • | 38,6 | +2,36 |
| PORTUCEL INDUST | PT • | 5,49 | .... |
| RAUTARUUKKI K | FI • | 6,8 | +1,38 |
| RIO TINTO | GB | 15,92 | +2,75 |
| SIDENOR | GR | 23,42 | .... |
| SILVER & BARYTE | GR | 28,78 | .... |
| SMURFIT JEFFERS | GB | 2,38 | +1,95 |
| SONAE INDUSTRIA | PT • | 9,7 | .... |
| SOPORCEL | PT • | 9,06 | .... |
| SSAB SW ST A FR | SE | 11,28 | +3,08 |
| STORA ENSO -A- | FI • | 10,12 | +1,20 |
| STORA ENSO -R- | FI • | 10,35 | +1,77 |
| SVENSKA CELLULO | SE | 24,63 | +3,05 |
| THYSSEN | DE • | 174 | .. |
| TRELLEBORG B | SE | 8,75 | .... |
| UNION MINIERE | BE • | 34,5 | .... |
| UPM-KYMMENE COR | FI • | 28 | +0,36 |
| USINOR | FR • | 14,2 | .... |
| VIOHALCO | GR | 27,92 | .... |
| VOEST-ALPINE ST | AT • | 30,2 | -0,13 |
| ▶ DJ E STOXX BASI P | | 177,03 | +0,23 |

## CHIMIE

| Valeur | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| AGA -A- | SE | 12,51 | -0,45 |
| AGA -B- | SE | 12,45 | +0,45 |
| AIR LIQUIDE /RM | FR • | 148 | -3,20 |
| AKZO NOBEL | NL • | — | .... |
| BASF AG | DE • | 40 | -5,33 |
| BAYER AG | DE • | 39,05 | -2,30 |
| BOC GROUP PLC | GB | 15,49 | -0,97 |
| CIBA SPEC CHEM | CH | 78,47 | -1,17 |
| CLARIANT N | CH | 477,37 | -0,26 |
| DEGUSSA-HUELS | DE • | 41,4 | .... |
| DYNO INDUSTRIER | NO | 16,94 | .... |
| EMS-CHEM HOLD A | CH | 4615,24 | -1 |
| HENKEL KGAA VZ | DE • | 72,8 | +1,11 |
| ICI | GB | 10,13 | -0,89 |
| KEMIRA | FI • | 6,11 | +0,99 |
| LAPORTE | GB | 11,24 | -0,80 |
| PERSTORP -B- | SE | 10,49 | .... |
| SNIA | IT • | 1,19 | -1,65 |
| SOLVAY | BE • | 66 | .... |
| TESSENDERLO CHE | BE • | 45,05 | +0,11 |
| ▶ DJ E STOXX CHEM P | | 339,6 | -2,20 |

## CONGLOMÉRATS

| Valeur | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| AKER RGI -A- | NO | 12,30 | -0,97 |
| CGIP /RM | FR • | 47,5 | +0,74 |
| CIR | IT • | 1,08 | -1,82 |
| D'IETEREN SA | BE • | 427,5 | ... |
| GAZ ET EAUX /RM | FR • | 41,5 | -0,24 |
| GBL | BE • | 169,7 | -0,18 |
| GENL ELECTR CO | GB | 9,93 | +0,77 |
| GEVAERT | BE • | 64,05 | -0,62 |
| HAGEMEYER NV | NL • | 32,1 | .... |
| INCHCAPE PLC | GB | 2,38 | +3,97 |
| INVESTOR -A- | SE | 41,62 | -0,27 |
| INVESTOR -B- | SE | 42,41 | +0,27 |
| KVAERNER -A- | NO | 19,05 | -2,47 |
| LVMH / RM | FR • | 249 | -1,93 |
| MYTILINEOS HOLD | GR | 13,69 | .... |
| NORSK HYDRO | NO | 41,47 | +2,69 |
| OERLIKON-BUEHRL | CH | 137,37 | +0,45 |
| ORKLA -A- | NO | 15,79 | +0,38 |
| ORKLA -B- | NO | 13,86 | +0,44 |
| SONAE INVESTIME | PT • | 34,38 | .... |
| VEBA AG | DE • | 60,6 | +1 |
| ▶ DJ E STOXX CONG P | | 242,8 | -0,32 |

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

| Valeur | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| BRITISH TELECOM | GB | 16,04 | -1,95 |
| CABLE & WIRELES | GB | 13,12 | -1,26 |
| DEUTSCHE TELEKO | DE • | 37,8 | +0,93 |
| EUROPOLITAN HLD | SE | 83,02 | -1,73 |
| FRANCE TELECOM | FR • | 77,15 | -1,09 |
| HELLENIC TELE ( | GR | 21,43 | .... |
| KONINKLIJKE KPN | NL • | 40,35 | -1,82 |
| CAMDEN NATIONAL | GR | — | .... |
| PORTUGAL TELECO | PT • | 42 | .... |
| SWISSCOM N | CH | 358,65 | -0,52 |
| TELE DANMARK | DK | 97,87 | -1,02 |
| TELECEL | PT • | 139,95 | .... |
| TELECOM ITALIA | IT • | 9,91 | +0,30 |
| TELECOM ITALIA | IT • | 4,89 | -0,64 |
| TELEFONICA | ES • | 45,05 | -0,99 |
| TIM | IT • | 5,73 | +1,42 |
| VODAFONE GROUP | GB | 17,48 | +0,09 |
| ▶ DJ E STOXX TCOM P | | 663,99 | -0,14 |

## CONSTRUCTION

| Valeur | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| ACCIONA | ES • | 46,78 | -1,10 |
| ACESA REG | ES • | 11,84 | -0,34 |
| AKTOR SA | GR | 16,53 | .... |
| ASKO OY | FI • | 15,2 | .... |
| AUMAR R | ES • | 20,85 | -1,14 |
| AUTOSTRADE | IT • | 6,71 | -0,15 |
| BCA INTESA | IT • | 5,14 | -1,72 |
| BICC PLC | GB | 1,69 | .... |
| BLUE CIRCLE IND | GB | 6,18 | -0,97 |
| BOUYGUES /RM | FR • | 237 | -0,42 |
| BPB | GB | 4,82 | .... |
| CARADON | GB | 2,42 | +1,92 |
| CBR | BE • | 87,9 | +0,46 |
| CHARTER | GB | 6,91 | -2,15 |
| CIMPOR SGPS R | PT • | 25,85 | .... |
| COLAS /RM | FR • | 178 | +1,71 |
| CRH PLC | GB | 18,61 | -1,29 |
| CRISTALERIA ESP | ES • | 50,5 | -0,59 |
| DRAGADOS CONSTR | ES • | 31,84 | -0,90 |
| FOM CON CONTRAT | ES • | 56,6 | -0,61 |
| GROUPE GTM | FR • | 90 | +0,11 |
| HANSON PLC | GB | 9,42 | -1,27 |
| HEIDELBERGER ZE | DE • | 83 | +1,61 |
| HELL.TECHNODO.R | GR | 11,85 | .... |
| HERACLES GENL R | GR | 23,88 | .... |
| HOCHTIEF ESSEN | DE • | 35,1 | +2,33 |
| HOLDERBANK FINA | CH | 257,98 | -3,49 |
| HOLDERBANK FINA | CH | 1136,87 | -0,81 |
| IMETAL /RM | FR • | 122,5 | +0,41 |
| ITALCEMENTI | IT • | 10,75 | -0,92 |
| ITALCEMENTI RNC | IT • | 4,44 | +1,83 |
| LAFARGE /RM | FR • | 91,75 | -2,78 |
| MICHANIKI REG. | GR | 6,53 | .... |
| PARTEK | FI • | 10,3 | .... |
| PHILIPP HOLZMAN | DE • | 138,5 | +1,47 |
| PILKINGTON PLC | GB | 1,23 | -1,22 |
| RMC GROUP PLC | GB | 13,85 | +0,77 |
| RUGBY GRP | GB | 1,79 | -1,87 |
| SAINT GOBAIN /R | FR • | 166,9 | -1,65 |
| SEMAPA | PT • | 16 | .... |
| SKANSKA -B- | SE | 36,13 | +0,63 |
| SUPERFOS | DK | 12,78 | .... |
| TARMAC | GB | 1,78 | +1,74 |
| TAYLOR WOODROW | GB | 3,01 | +1,02 |
| TECHNIP /RM | FR • | 109,1 | +2,92 |
| TITAN CEMENT RE | GR | 73,15 | ... |
| UNICEM | IT • | 10,3 | +1,48 |
| URALITA | ES • | 8,94 | -0,67 |
| VALENCIANA CEM | ES • | 9,25 | -0,43 |
| WIENERB BAUSTOF | AT • | 180,9 | +2,15 |
| WILLIAMS | GB | 6,30 | -2,53 |
| ▶ DJ E STOXX CNST P | | 201,51 | -0,75 |

## CONSOMMATION CYCLIQUE

| Valeur | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| ACCOR /RM | FR • | 238 | -0,42 |
| ADIDAS-SALOMON | DE • | 83,4 | -2,20 |
| ALITALIA | IT • | 2,84 | -1,73 |
| AUSTRIAN AIRLIN | AT • | 31 | .... |
| BANG & OLUFSEN | DK | 64,57 | +0,63 |
| BARRATT DEV PLC | GB | 5,44 | .... |
| BEAZER GROUP | GB | 3,42 | +1,35 |
| BENETTON GROUP | IT • | 1,69 | +1,20 |
| BERKELEY GROUP | GB | 11,13 | +1,10 |
| BRITISH AIRWAYS | GB | 7,63 | +0,40 |
| BRYANT GROUP PL | GB | 2,20 | +0,69 |
| CHARGEURS RM | FR • | 52,1 | .... |
| CLUB MED. /RM | FR • | 86,25 | -0,86 |
| COATS VIYELLA | GB | 0,68 | .... |
| COMPASS GRP | GB | 9,86 | -2,41 |
| COURTAULDS TEXT | GB | 2,66 | -0,57 |
| DT.LUFTHANSA N | DE • | 21,8 | -2,70 |
| ELECTROLUX -B- | SE | 19,30 | +2,99 |
| EMI GROUP | GB | 7,87 | .... |
| EURO DISNEY /RM | FR • | 1,24 | +0,81 |
| FINNAIR | FI • | 5,16 | +0,19 |
| G WIMPEY PLC | GB | 2,43 | +0,63 |
| GRANADA GROUP P | GB | 20,81 | -1,15 |
| HERMES INTL | FR • | 74,6 | -2,99 |
| HPI | IT • | 0,61 | -1,61 |
| HUNTER DOUGLAS | NL • | 36,5 | -0,68 |
| KLM | NL • | 28,5 | -2,40 |
| LADBROKE GRP | GB | 4,45 | -0,34 |
| MOULINEX /RM | FR • | 11,7 | -0,85 |
| NCL HLDG | NO | 2,34 | +0,52 |
| PATHE /RM | FR • | 235,8 | +0,26 |
| PENTLAND GRP | GB | 1,81 | -0,98 |
| PERSIMMON PLC | GB | 3,93 | +1,17 |
| PREUSSAG AG | DE • | 47,05 | -0,42 |
| RANK GROUP | GB | 3,95 | +3,17 |
| SAIRGROUP N | CH | 216,82 | -2,24 |
| SAS DANMARK A/S | DK | 10,36 | -1,28 |
| SEB /RM | FR • | 71 | -4,70 |
| THE SWATCH GRP | CH | 636,50 | +1,49 |
| THE SWATCH GRP | CH | 137,84 | +0,80 |
| WILLIAM BAIRD | GB | 1,64 | -3,57 |
| WILSON BOWDEN | GB | 12,26 | +0,82 |
| WOLFORD AG | AT • | 43,7 | +0,78 |
| WWWW UK UNITS | GB | 1,02 | +3,08 |
| ▶ DJ E STOXX CYC GO P | | 164,43 | -1,37 |

## PHARMACIE

| Valeur | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| ASTRA -A- | SE | 20,08 | .... |
| ASTRA -B- | SE | 19,07 | .... |
| ELAN CORP | GB | 58,04 | .... |
| GLAXO WELLCOME | GB | 28,10 | -4,05 |
| HOECHST AG | DE • | 43,05 | -2,05 |
| NOVARTIS N | CH | 1376,80 | -1,77 |
| NOVO NORDISK B | DK | 91,75 | +1,04 |
| ORION A | FI • | 19,5 | .... |
| ORION B | FI • | 19,09 | +0,21 |
| RHONE POUL./RM | FR • | 43 | -2,71 |
| ROCHE HOLDING | CH | 16736,08 | -0,09 |
| ROCHE HOLDING G | CH | 11210,22 | -0,82 |
| SANOFI /RM | FR • | 149,7 | -3,36 |
| SCHERING AG | DE • | 105,6 | -1,17 |
| SMITHKLINE BEEC | GB | 12,47 | -2,26 |
| ZENECA GROUP | GB | 44,96 | .... |
| ▶ DJ E STOXX PHAR P | | 377,75 | -1,54 |

## ÉNERGIE

| Valeur | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| AKER MARITIME | NO | 9,10 | +1,34 |
| BG | GB | 5,38 | +1,43 |
| BP AMOCO | GB | 17,76 | +1,12 |
| BURMAH CASTROL | GB | 16,45 | -1,55 |
| CESPA | ES • | 30,75 | -1,76 |
| ELECTRAFINA | BE • | 113,5 | +1,07 |
| ELF AQUITAINE / | FR • | 139,1 | +1,53 |
| ENI | IT • | 6,03 | .... |
| ENTERPRISE OIL | GB | 6,49 | -0,70 |
| F.OLSEN ENERGY | NO | 8,14 | +1,50 |
| LASMO | GB | 2,22 | -0,68 |
| OMV AG | AT • | 89,94 | +1,06 |
| PETROFINA SA BR | BE • | 540,5 | +0,93 |
| PETROLEUM GEO-S | NO | 14,59 | +2,54 |
| PRIMAGAZ /RM | FR • | 68,2 | +0,29 |
| PROSAFE | NO | 7,17 | +0,85 |
| REPSOL | ES • | 45,3 | ... |
| ROYAL DUTCH CO | NL • | 54,85 | +2,33 |
| SAGA PETROLEUM | NO | 10,49 | +4,19 |
| SAIPEM | IT • | 3,87 | -0,75 |
| SHELL TRANSP & | GB | 6,97 | +1,32 |
| SMEDVIG -A- | NO | 12,42 | +2,49 |
| TOTAL /RM | FR • | 121,4 | +0,75 |
| ▶ DJ E STOXX ENGY P | | 289,9 | +1,27 |

## SERVICES FINANCIERS

| Valeur | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| 3I | GB | 10,24 | -0,15 |
| ALMANIJ | BE • | 61,7 | -0,56 |
| ALPHA FINANCE | GR | 31,38 | .... |
| AMVESCAP | GB | 10,19 | -2,33 |
| BAIL INVEST /RM | FR • | 126,4 | -0,24 |
| BPI-SGPS R | PT • | 25,27 | .... |
| BRITISH LAND CO | GB | 8,83 | -0,35 |
| CAPITAL SHOPPIN | GB | 5,89 | +0,26 |
| COBEPA | BE • | 65 | +0,31 |
| CORP FIN ALBA - | ES • | 141,05 | +0,32 |
| CPR /RM | FR • | 48,72 | -0,96 |
| CS GROUP N | CH | 184,61 | -0,67 |
| EURAFRANCE /RM | FR • | 473 | .... |
| FONCIERE LYONNA | FR • | 126 | +0,80 |
| GECINA /RM | FR • | 103,5 | +0,49 |
| HAMMERSON | GB | 7,02 | ... |
| KAPITAL HOLDING | DK | 35,78 | -1,48 |
| LAND SECURITIES | GB | 12,40 | +1,12 |
| LIBERTY INT.HDG | GB | 6,90 | -0,22 |
| MEDIOBANCA | IT • | 11,65 | -1,27 |
| MEDIOLANUM | IT • | 6,25 | -2,65 |
| MEPC PLC | GB | 7,06 | +1,31 |
| METROVACESA | ES • | 20,7 | -0,15 |
| MEDIOLANUM | NL • | 8,25 | -2,65 |
| PARIBAS | FR • | 97 | +0,31 |
| PROVIDENT FIN | GB | 15,80 | .... |
| RODAMCO NV | NL • | 23,75 | +0,42 |
| SCHRODERS PLC | GB | 21,42 | +0,43 |
| SEFIMEG N /RM | FR • | 82,2 | -0,48 |
| SIMCO N /RM | FR • | 82,3 | -0,72 |
| SLOUGH ESTATES | GB | 5,04 | -0,90 |
| UNIBAIL /RM | FR • | 122,5 | +0,57 |
| UNIM | IT • | 0,52 | .... |
| VALLEHERMOSO | ES • | 9,39 | -1,47 |
| WOOLWICH PLC | GB | 6,14 | -1,46 |
| ▶ DJ E STOXX FINS P | | 261,35 | -0,64 |

## ALIMENTATION ET BOISSON

| Valeur | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| ALLIED DOMECQ | GB | 7,20 | -7,06 |
| ASSOCIATE BRIT | GB | 7,02 | +0,87 |
| BASS | GB | 14,40 | -2,27 |
| BBAG OE BRAU-BE | AT • | 41 | +1,23 |
| BONGRAIN /RM | FR • | 380,9 | +1,93 |
| BRAU-UNION | AT • | 47,5 | -0,21 |
| CADBURY SCHWEPP | GB | 13,40 | -1,34 |
| CARLSBERG -B- | DK | 44,39 | +6,45 |
| CARLSBERG AS -A | DK | 41,70 | +3,33 |
| CHR. HANSEN HLD | DK | 92,82 | -1,43 |
| CULTOR -1- | FI • | 17,55 | -0,28 |
| DANISCO | DK | 42,91 | -0,81 |
| DANONE /RM | FR • | 243,5 | +0,74 |
| DELTA DAIRY | GR | 14,83 | .... |
| DIAGEO | GB | 10,63 | -1,41 |
| ELAIS OLEAGINOU | GR | 19,29 | .... |
| ERID.BEGH.SAY / | FR • | 133,2 | .... |
| GREENCORE GROUP | GB | 3,77 | .... |
| HEINEKEN | NL • | 47,8 | -1,04 |
| HELLENIC BOTTLI | GR | 26,01 | .... |
| HELLENIC SUGAR | GR | 7,76 | .... |
| HUHTAMAEKI I VZ | FI • | 34,5 | -1,43 |
| KERRY GRP-A- | GB | 12,53 | .... |
| MONTEDISON | IT • | 0,91 | -1,09 |
| NESTLE N | CH | 1736,70 | -0,57 |
| PARMALAT | IT • | 1,37 | .... |
| PERNOD RICARD / | FR • | 63,4 | -0,70 |
| RAISIO GRP V | FI • | 8,35 | -4,02 |
| RIEBER & SON -B | NO | 6,63 | .... |
| TATE & LYLE | GB | 6,43 | +0,24 |
| UNICER R | PT • | 21,96 | .... |
| UNIGATE PLC | GB | 6,64 | +1,61 |
| UNILEVER | NL • | 68,4 | +3,32 |
| UNILEVER | GB | 8,78 | -2,20 |
| ▶ DJ E STOXX F & BV P | | 239,28 | -0,38 |

## BIENS D'ÉQUIPEMENT

| Valeur | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| ABB AB -A- | SE | 13,01 | -0,43 |
| ABB AB -B- | SE | 12,96 | -0,43 |
| ABB BADEN | CH | 1347,59 | +0,09 |
| ADECCO CHESEREX | CH | 474,89 | -0,65 |
| ALSTOM | FR • | 30 | -3,23 |
| ALUSUISSE LON G | CH | 1128,17 | -0,27 |
| ASSOC BR PORTS | GB | 4,31 | +0,71 |
| ATLAS COPCO -A- | SE | 24,18 | +0,47 |
| ATLAS COPCO -B- | SE | 23,67 | +0,96 |
| ATTICA ENTR SA | GR | 8,04 | .... |
| BAA | GB | 9,86 | -0,15 |
| BBA GROUP PLC | GB | 7,44 | -1,61 |
| BERGESEN | NO | 14,28 | -1,25 |
| BONHEUR | NO | 27,12 | .... |
| CMB | BE • | 41 | +0,24 |
| CMG | GB | 25,82 | +2,38 |
| COOKSON GROUP P | GB | 2,52 | +0,61 |
| DAMPSKIBS -A- | DK | 8071,46 | +1,69 |
| DAMPSKIBS -B- | DK | 8340,61 | -0,80 |
| DAMSKIBS SVEND | DK | 11838,14 | -0,76 |
| DELTA PLC | GB | 2,51 | -1,79 |
| DET SONDENFJ NO | NO | 7,71 | +2,40 |
| ELECTROCOMPONEN | GB | 8,08 | +1,33 |
| EQUANT NV | DE • | 66 | +2,92 |
| FINNLINES | FI • | 26 | -3,70 |
| FKI | GB | 2,61 | -1,71 |
| FLS IND.B | DK | 22,33 | +0,61 |
| FLUGHAFEN WIEN | AT • | 41,7 | +2,96 |
| GKN | GB | 16,10 | -1,58 |
| GLYNWED INTL PL | GB | 3,24 | -2,29 |
| HALKOR | GR | 8,63 | .... |
| HAYS | GB | 10,69 | +0,87 |
| HEIDELBERGER DR | DE • | 56 | .... |
| HELLAS CAN SA P | GR | 24,77 | .... |
| IFIL | IT • | 3,59 | -1,37 |
| IMI PLC | GB | 4,51 | .... |
| ISS INTL SERV-B | DK | 56,69 | -0,96 |
| KOEBENHAVN LUFT | DK | 94,84 | -0,70 |
| KON.NEDLLOYD | NL • | 24,3 | -0,61 |
| KONE B | FI • | 100 | .... |
| LAHMEYER | DE • | 45,8 | -0,65 |
| LEGRAND /RM | FR • | 222,1 | -2,80 |
| LEIF HOEGH | NO | 11,93 | +2,06 |
| LINDE AG | DE • | 588 | -0,34 |
| MAN AG | DE • | 29,7 | -4,19 |
| MANNESMANN AG | DE • | 121,4 | +0,25 |
| METALLGESELLSCH | DE • | 17,8 | -0,84 |
| METRA A | FI • | 22,96 | .... |
| MORGAN CRUCIBLE | GB | 3,87 | -3,77 |
| NFC | GB | 2,52 | +1,22 |
| NKT HOLDING | DK | 60,54 | -2,17 |
| OCEAN GROUP | GB | 14,60 | .... |
| PENINS.ORIENT.S | GB | 13,98 | +0,77 |
| PREMIER FARNELL | GB | 4,51 | +7,22 |
| RAILTRACK | GB | 19,79 | -2,62 |
| RANDSTAD HOLDIN | NL • | 45,4 | -0,44 |
| RATIN -A- | DK | 157,58 | .... |
| RATIN -B- | DK | 158,74 | -4,07 |
| RAUMA OY | FI • | 12,7 | -0,39 |
| RENTOKIL INITIA | GB | 5,56 | -4,19 |
| REXAM | GB | 3,66 | +1,26 |
| REXEL /RM | FR • | 78 | +0,80 |
| RHI AG | AT • | 27,83 | +0,79 |
| RIETER HLDG N | CH | 550,10 | +0,11 |
| SANDVIK -A- | SE | 20,96 | +3,89 |
| SANDVIK -B- | SE | 21,20 | +4,13 |
| SAURER ARBON N | CH | 516,53 | -4,48 |
| SCANIA AB -A- | SE | 25,08 | +1,82 |
| SCANIA AB -B- | SE | 25,13 | +1,36 |
| SCHINDLER HOLD | CH | 1389,23 | -0,27 |
| SCHINDLER HOLD | CH | 1455,74 | -1,18 |
| SCHNEIDER /RM | FR • | 57,4 | -2,38 |
| SEAT-PAGINE GIA | IT • | 1,21 | +3,42 |
| SECURICOR | GB | 8,80 | -0,69 |
| SECURITAS -B- | SE | 14,30 | -0,39 |
| SGS GENEVA BR | CH | 862,75 | -0,14 |
| SHANKS & MCEWAN | GB | 3,40 | .... |
| SIDEL /RM | FR • | 88,8 | +4,84 |
| INVENSYS | GB | 4,88 | -1,53 |
| SITA /RM | FR • | 200,5 | +0,25 |
| SKF -A- | SE | 15,71 | .... |
| SKF -B- | SE | 16,49 | -0,68 |
| SOPHUS BEREND - | DK | 27,58 | -0,43 |
| STORK NV | NL • | 20,65 | +0,73 |
| SULZER FRAT.SA1 | CH | 597,98 | -0,82 |
| SVEDALA | SE | 15,60 | -1,42 |
| SVENDBORG -A- | DK | 11300,04 | .... |
| T.I.GROUP PLC | GB | 7,41 | .... |
| TOMRA SYSTEMS | NO | 38,57 | -2,14 |
| VA TECHNOLOGIE | AT • | 83 | .... |
| VALMET | FI • | 11,66 | +1,04 |
| ▶ DJ E STOXX IND GO P | | 342,05 | -0,85 |

(Publicité)

**http://www.lemonde.fr**

La Bourse au quotidien :
l'actualité des entreprises
les cotations en direct
les informations financières...

## ASSURANCES

| Valeur | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| AGF /RM | FR • | 49,4 | +1,75 |
| ALLEANZA ASS | IT • | 10,95 | -1,35 |
| ALLIANZ AG | DE • | 295 | -0,91 |
| ALLIED ZURICH | GB | 12,73 | -0,36 |
| ASPIS PRONIA GE | GR | 14,85 | .... |
| AXA /RM | FR • | 120,5 | -0,82 |
| CGU | GB | 14,84 | +1,14 |
| CNP ASSURANCES | FR • | 23,49 | +0,86 |
| CORP.MAPFRE R | ES • | 19,9 | +0,05 |
| ERGO VERSICHERU | DE • | 113,5 | +0,89 |
| ETHNIKI GEN INS | GR | 42,85 | .... |
| FONDIARIA ASS | IT • | 5,1 | -1,35 |
| FORSIKRING CODA | DK | 94,17 | .... |
| FORTIS AMEV NV | NL • | — | .... |
| GENERALI ASS | IT • | 38,3 | -0,68 |
| GENERALI HLD VI | AT • | 193 | -0,23 |
| INA | IT • | 2,45 | -0,41 |
| IRISH LIFE | GB | 8,35 | -5,34 |
| LEGAL & GENERAL | GB | — | .... |
| MUENCH RUECKVER | DE • | 192 | +1,06 |
| NORWICH UNION | GB | 6,97 | -0,85 |
| POHJOLA YHTYMAE | FI • | 49,99 | +0,14 |
| PRUDENTIAL CORP | GB | 13,52 | -3,68 |
| RAS | IT • | 10 | -0,99 |
| ROYAL SUN ALLIA | GB | 7,96 | -0,76 |
| SAMPO -A- | FI • | 28,7 | +0,77 |
| SWISS RE N | CH | 2064,27 | -1,16 |
| SEGUROS MUNDIAL | PT • | 27,49 | .... |
| SKANDIA INSURAN | SE | 17,95 | +0,31 |
| STOREBRAND | NO | 6,93 | -0,86 |
| SWISS LIFE BR | CH | 621,58 | -1,48 |
| TOPDANMARK AS | DK | 158,05 | .... |
| TRYG-BALTICA | DK | 23,54 | +0,57 |
| ZURICH ALLIED N | CH | 613,50 | -0,60 |
| ▶ DJ E STOXX INSU P | | 342,55 | -0,38 |

## MEDIAS

| Valeur | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| B SKY B GROUP | GB | 8,34 | -0,18 |
| CANAL PLUS /RM | FR • | 268,5 | -0,81 |
| CARLTON COMMUNI | GB | 9,25 | +0,66 |
| ELSEVIER | NL • | 14,05 | -0,35 |
| HAVAS ADVERTISI | FR • | 187,9 | +0,16 |
| INDEPENDENT NEW | IR • | 4,7 | -1,06 |
| LAGARDERE SCA N | FR • | 35,13 | -5,05 |
| MEDIASET | IT • | 8,34 | -0,36 |
| PEARSON | GB | 19,72 | -2,70 |
| REED INTERNATIO | GB | 8,32 | -0,72 |
| REUTERS GROUP | GB | 12,88 | -0,47 |
| SCHIBSTED | NO | 11,57 | -1,03 |
| TELEWEST COMM. | GB | 4,37 | -1,71 |
| TF1 | FR • | 186 | +3,81 |
| UNITED NEWS & M | GB | 11,04 | +8,02 |
| WOLTERS KLUWER | NL • | 171,35 | .... |
| WPP GROUP | GB | 8,34 | -1,79 |
| ▶ DJ E STOXX MEDIA P | | 318,64 | -0,85 |

## BIENS DE CONSOMMATION

| Valeur | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| AHOLD | NL • | 35,05 | -1,13 |
| ASDA GROUP PLC | GB | 3,01 | -4,35 |
| ATHENS MEDICAL | GR | 19,84 | .... |
| AUSTRIA TABAK A | AT • | 58,1 | -1,94 |
| BEIERSDORF AG | DE • | 67 | -1,47 |
| BIC /RM | FR • | 48,8 | -0,81 |
| BRIT AMER TOBAC | GB | 7,98 | +3,55 |
| CASINO GP /RM | FR • | 91,65 | +0,36 |
| CFR UNITS -A- | CH | 1547,74 | -0,12 |
| CPT MODERNES /R | FR • | 584 | .... |
| DELHAIZE | BE • | 84,5 | +0,06 |
| ESSILOR INTL /R | FR • | 313,4 | +0,13 |
| ETS COLRUYT | BE • | 549 | -0,15 |
| FYFFES | GB | 2,85 | .... |
| GIB | BE • | 34,96 | -0,85 |
| GOODYS | GR | 23,48 | .... |
| IMPERIAL TOBACC | GB | 9,11 | +0,17 |
| KESKO OY | FI • | 14,3 | +0,70 |
| L'OREAL /RM | FR • | 605,5 | -0,82 |
| MODELO CONTINEN | PT • | 19,68 | .... |
| PAPASTRATOS CIG | GR | 14,45 | .... |
| PROMODES /RM | FR • | 592 | -1,42 |
| RECKITT & COLMA | GB | 11,21 | -0,27 |
| SAFEWAY | GB | 3,83 | -2,38 |
| SAINSBURY J. PL | GB | 5,91 | -2,75 |
| SEITA /RM | FR • | 57,5 | -1,29 |
| SMITH & NEPHEW | GB | 2,40 | +1,94 |
| STAGECOACH HLDG | GB | 3,33 | +0,46 |
| TABACALERA REG | ES • | 18,89 | -1,56 |
| TAMRO | FI • | 3,85 | -8,14 |
| TESCO PLC | GB | 2,70 | -4,30 |
| TNT POST GROEP | NL • | 26,4 | -0,94 |
| ▶ DJ E STOXX N CY G P | | 488,81 | -0,61 |

## COMMERCE DISTRIBUTION

| Valeur | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| ARCADIA GRP | GB | 4,38 | +3,64 |
| BOOTS CO PLC | GB | 12,65 | -1,07 |
| CARREFOUR /RM | FR • | 724,5 | -1,16 |
| CASTO.DUBOIS /R | FR • | 220,1 | -3,04 |
| CENTROS COMER P | ES • | 18,04 | -1,15 |
| CONTINENTE | ES • | 23,38 | -0,09 |
| DIXONS GROUP PL | GB | 19,03 | -4,35 |
| GEHE AG | DE • | 44 | +0,69 |
| GREAT UNIV STOR | GB | 10,66 | -1,13 |
| GUILBERT /RM | FR • | 140,9 | +0,64 |
| HENNES & MAURIT | SE | 82,24 | +1,66 |
| JERONIMO MARTIN | PT • | 32,15 | .... |
| KARSTADT AG | DE • | 430 | +1,42 |
| KINGFISHER | GB | 13,48 | -3,90 |
| MARKS & SPENCER | GB | 6,58 | -3,35 |
| METRO | DE • | 69,2 | +1,47 |
| NEXT PLC | GB | 11,58 | -3,18 |
| PINAULT PRINT./ | FR • | 155,1 | -0,26 |
| RINASCENTE | IT • | 8 | -1,23 |
| STOCKMANN A | FI • | 18,2 | -2,62 |
| VALORA HLDG N | CH | 221,59 | -3,52 |
| W.H SMITH GRP | GB | 11,09 | -3,31 |
| WOLSELEY PLC | GB | 7,94 | -1,32 |
| ▶ DJ E STOXX RETL P | | 366,99 | -0,40 |

## HAUTE TECHNOLOGIE

| Valeur | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| ALCATEL /RM | FR • | 114,9 | -3,77 |
| ALTEC SA REG. | GR | 14,07 | .... |
| BAAN COMPANY | NL • | 9,25 | +2,21 |
| BARCO | BE • | 169,5 | +0,12 |
| BRITISH AEROSPA | GB | 7,08 | -2,51 |
| CAP GEMINI /RM | FR • | 142 | -2,61 |
| COLOPLAST B | DK | 92,82 | -0,72 |
| COLT TELECOM NE | GB | 17,18 | -3,25 |
| DASSAULT SYST./ | FR • | 34,57 | -0,95 |
| FINMECCANICA | IT • | 0,91 | .... |
| FRESENIUS MED C | DE • | 49 | -2,97 |
| GAMBRO -A- | SE | 9,76 | .... |
| GETRONICS | NL • | 38,55 | -0,77 |
| GN GREAT NORDIC | DK | 32,02 | -2,15 |
| INTRACOM N | GR | 60 | .... |
| KON. PHILIPS EL | NL • | 81,35 | -0,25 |
| MERKANTILDATA | NO | 8,80 | -2,01 |
| MISYS | GB | 8,67 | -2,39 |
| NERA ASA | NO | 1,83 | -0,62 |
| NETCOM ASA | NO | 28,21 | -0,85 |
| NOKIA | FI • | 70,4 | -1,40 |
| NOKIA -K- | FI • | 157,5 | .... |
| NYCOMED AMERSHA | GB | 7,50 | -1,79 |
| OCE | NL • | 27,35 | +0,37 |
| OLIVETTI | IT • | 3,21 | +0,63 |
| ROLLS ROYCE | GB | 4,39 | -1,03 |
| SAGEM | FR • | 521 | -0,76 |
| SAP AG | DE • | 299 | -1,97 |
| SAP VZ | DE • | 343 | -2 |
| SEMA GROUP | GB | 9,16 | -1,79 |
| SIEMENS AG | DE • | 68,4 | -1,16 |
| SMITHS IND PLC | GB | 13,90 | -0,33 |
| STMICROELEC SIC | FR • | 100,1 | -1,96 |
| TANDBERG DATA A | NO | 4,82 | +3,09 |
| THOMSON CSF /RM | FR • | 30,2 | +0,94 |
| WILLIAM DEMANT | DK | 63,80 | .... |
| ▶ DJ E STOXX TECH P | | 407,87 | -1,46 |

## SERVICES COLLECTIFS

| Valeur | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| ANGLIAN WATER | GB | 10,60 | -0,29 |
| BRITISH ENERGY | GB | 8,13 | -1,65 |
| CENTRICA | GB | 1,87 | -1,60 |
| EDISON | IT • | 8,34 | -0,36 |
| ELECTRABEL | BE • | 318 | -0,31 |
| ELECTRIC PORTUG | PT • | 17,74 | .... |
| ENDESA | ES • | 20,94 | -1,23 |
| EVN | AT • | 133,5 | +2,46 |
| GAS NATURAL SDG | ES • | 71,55 | +0,49 |
| HAFSLUND -A- | NO | 5,79 | .... |
| HAFSLUND -B- | NO | 3,56 | -1,67 |
| IBERDROLA | ES • | 13,28 | -0,90 |
| ITALGAS | IT • | 4,2 | +2,44 |
| NATIONAL GRID G | GB | 6,43 | -0,94 |
| NATIONAL POWER | GB | 7,60 | -0,40 |
| OESTERR ELEKTR | AT • | 148 | +0,82 |
| POWERGEN | GB | 10,60 | -0,57 |
| SCOT POWER | GB | 7,87 | -1,15 |
| SEVERN TRENT | GB | 12,84 | -0,12 |
| SUEZ LYON EAUX/ | FR • | 161,5 | -1,46 |
| SYDKRAFT -A- | SE | 25,02 | .... |
| SYDKRAFT -C- | SE | 17,95 | .... |
| THAMES WATER | GB | 13,22 | -2,36 |
| TRACTEBEL | BE • | 134,7 | -1,10 |
| UNION EL.-FENOS | ES • | 12,86 | -1,76 |
| UNITED UTILITIE | GB | 10,95 | -0,41 |
| VIAG | DE • | 460 | -0,43 |
| VIVENDI/RM | FR • | 220,7 | -0,14 |
| ▶ DJ E STOXX PO SUP P | | 297,82 | -0,49 |

# EURO NOUVEAU MARCHÉ

29/04 12 h 34

## AMSTERDAM

| Valeur | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|
| AIRSPRAY NV | 25,2 | .... |
| ANTONOV | 0,64 | +1,59 |
| C/TAC | 14 | -1,75 |
| CARDIO CONTROL | 8,7 | .... |
| CSS | 13,75 | -1,08 |
| HITT NV | 6,8 | -5,56 |
| INNOCONCEPTS NV | 19,5 | -2,74 |
| NEDGRAPHICS HOLD | 16,65 | .... |
| POLYDOC | 2,55 | -3,77 |
| PROLION HOLDING | 89 | -0,56 |
| RING ROSA | 8,3 | -1,56 |
| RING ROSA WT | 0,65 | +8,33 |
| UCC HOLDING NV | 12,85 | -3,02 |

## BRUXELLES

| Valeur | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|
| ENVIPCO HLD CT | 2,18 | .... |
| FARDEM BELGIUM ABC | 24,5 | .... |
| INTERNOC HLD | 3,7 | .... |
| INTL BRACHYTHER B | 12,82 | .... |
| LINK SOFTWARE B | 14,5 | .... |
| PAYTON PLANAR | 2,3 | .... |
| SYNERGIA | 8,39 | .... |

## FRANCFORT

| Valeur | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|
| 1 & 1 AG & CO.KGAA | 128 | +2,40 |
| AIXTRON | 229 | +0,17 |
| AUGUSTA BETEILIGUN | 59,5 | .... |
| BB BIOTECH ZT-D | 31,4 | .... |
| BB MEDTECH ZT-D | 16,2 | -2,33 |
| BERTRANDT AG | 80,5 | -2,42 |
| BETA SYSTEMS SOFTW | 18 | +0,84 |
| CE COMPUTER EQUIPM | 174 | -1,14 |
| CE CONSUMER ELECTR | 385 | -3,75 |
| CENIT SYSTEMHAUS | 201,5 | -2,66 |
| DRILLISCH | 130 | .... |
| EDEL MUSIC E 98 | .... | .... |
| ELSA | 56 | +0,90 |
| EM.TV & MERCHANDI | 888 | +2,66 |
| EUROMICRON | 25,65 | -3,21 |
| GRAPHISOFT NV | 17 | .... |
| HOEFT & WESSEL | 158 | +0,16 |
| HUNZINGER INFORMAT | 109 | .... |
| INFOMATEC | 230 | -3,36 |
| INTERSHOP COMMUNIC | 225 | -2,60 |
| KINOWELT MEDIEN | 189 | .... |
| LHS GROUP | 32,5 | .... |
| LINTEC COMPUTER | 144 | .... |
| LOESCH UMWELTSCHUT | 5,4 | .... |
| MENSCH UND MASCHIN | 26,9 | +1,37 |
| MOBILCOM | 222 | -1,33 |
| MUEHL PRODUCT & SE | 18,5 | -1,07 |
| MUEHLBAUER HOLDING | 62,8 | +0,48 |
| PFEIFFER VACU TECH | 36 | +0,42 |
| PLENUM | 110,56 | -3,45 |
| PSI | 65 | -1,52 |
| QIAGEN NV | 69 | +1,62 |
| REFUGIUM HOLDING A | 30,2 | .... |
| SACHSENRING AUTO | 14,1 | .... |
| SALTUS TECHNOLOGY | 30,5 | .... |
| SCM MICROSYSTEMS | 62 | -1,59 |
| SER SYSTEME | 351 | +0,26 |
| SERO ENTSORGUNG | 6,8 | .... |
| SINGULUS TECHNOLOG | 130 | -0,38 |
| SOFTM SOFTWARE BER | 62,5 | -2,34 |
| TDS | 91 | +1,11 |
| TECHNOTRANS | 61 | .... |
| TELDAFAX | 39,55 | +0,13 |
| TELES AG | 201 | -2,90 |
| TIPTEL | 7,9 | .... |
| TRANSTEC | 50 | -0,39 |
| W.E.T. AUTOMOTIVE | 47 | .... |

**★ CODES PAYS ZONE EURO**
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

**CODES PAYS HORS ZONE EURO**
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

# VALEURS FRANÇAISES

● L'action **BNP** s'échangeait jeudi 29 avril en baisse de 0,87 % à 73,85 euros. Le titre SG restait stable à 164 euros et **Paribas** s'inscrivait en recul de 0,31 % à 96,4 euros. A ces cours, les parités proposées par la BNP dans le cadre de sa double OPE valorisent l'action SG à 158,25 euros et l'action Paribas à 101,54 euros. L'OPE de SG sur Paribas valorise, elle, le titre Paribas à 102,5 euros.

● L'action **Air Liquide** perdait 2,61 % à 148,9 euros jeudi à l'ouverture. Les investisseurs ont sanctionné la baisse de 2,6 % de son chiffre d'affaires au premier trimestre 1999, qui s'est établi à 1,47 milliard d'euros.

● Le titre **Michelin** ouvrait en baisse de 2,74 % à 44,25 euros jeudi, malgré l'amélioration de 1 % du chiffre d'affaires du groupe, qui a atteint 3,13 milliards d'euros au premier trimestre 1999.

● L'action **Strafor-Facom** s'inscrivait en baisse de [illegible],36 % à 81,1 euros, lors des premiers échanges jeudi. Le groupe renoncerait à l'augmentation de capital réservée qui devait lui permettre de financer en partie la prise de contrôle du spécialiste de la distribution des pièces de rechange pour l'automobile, Autodistribution.

● La valeur **Rhône-Poulenc** cédait 1,67 % à 43,46 euros jeudi à la suite de la publication avant l'ouverture de la séance de Bourse d'une baisse de 6 % à 125 millions d'euros du résultat net du groupe au premier trimestre 1999.

JEUDI 29 AVRIL — Cours relevés à 12 h 30

Liquidation : 21 mai

| France ▶ | Précédent en euros | Cours en euros | Cours en francs | % Var. veille | Compensation (1) |
|---|---|---|---|---|---|
| B.N.P. (T.P) | 152,15 | [illegible] | 982,82 | – 1,54 | 150 |
| CR.LYONNAIS(TP) | 142,20 | [illegible] | 931,48 | – 0,14 | 149 |
| RENAULT (T.P.) | 410 | [illegible] | 2689,74 | – 0,73 | 409,80 |
| SAINT GOBAIN(T.P. | 181,50 | [illegible] | 1190,56 | — | 182 |
| THOMSON S.A (T.P | 151,60 | [illegible] | — | — | 149,50 |
| ACCOR | 239 | [illegible] | 1558,65 | – 0,58 | 235 |
| AGF | 48,55 | [illegible] | 324,70 | + 1,95 | 48,60 |
| AIR FRANCE GPE N | 16,68 | [illegible] | 110,68 | + 1,13 | 16,52 |
| AIR LIQUIDE | 152,90 | [illegible] | 971,47 | – 3,13 | 152,50 |
| ALCATEL | 119,40 | [illegible] | 783,04 | – 3,85 | 120 |
| ALSTOM | 31 | [illegible] | 196,13 | – 3,54 | 28,50 |
| ALTRAN TECHNO. # | 228,10 | [illegible] | 1476,56 | – 1,31 | 225 |
| ATOS CA | 81,90 | [illegible] | 522,47 | – 2,74 | 76,80 |
| AXA | 121,50 | [illegible] | 786,46 | – 1,06 | 119,80 |
| BAIL INVESTIS | 128,70 | [illegible] | 820,60 | – 1,28 | 124,60 |
| BAZAR HOT. VILLE | 110,10 | [illegible] | 718,98 | – 0,45 | 108,50 |
| BERTRAND FAURE | 53,75 | [illegible] | 354,22 | + 0,46 | 53,10 |

| International ▶ | Précédent en euros | Cours en euros | Cours en francs | % Var. veille | Compensation (1) |
|---|---|---|---|---|---|
| AMERICAN EXPRESS | 128,60 | 124,40 | 816,01 | – 3,26 | 127,30 |
| A.T.T. # | 51 | 51,45 | 337,49 | + 0,88 | 79,70 |
| BARRICK GOLD # | 18,75 | 18,95 | 124,30 | + 1,06 | 17,90 |
| CROWN CORK ORD.# | 30,47 | 30,50 | 200,07 | + 0,09 | 30,13 |
| DE BEERS # | 22,75 | 22,62 | 148,38 | – 0,57 | 21,50 |
| DU PONT NEMOURS | 67,50 | 68,50 | 449,33 | + 1,48 | 63,20 |
| ERICSSON # | 25,90 | 25,76 | 168,97 | – 0,54 | 23,50 |
| FORD MOTOR # | 59,65 | 60,85 | 399,15 | + 2,01 | 59,10 |
| GENERAL ELECT. # | 106,50 | 104,70 | 686,79 | – 1,69 | 106,10 |
| GENERAL MOTORS # | 82,75 | 84 | 551 | + 1,51 | 84 |
| HITACHI # | 7 | 6,95 | 45,59 | – 0,71 | 6,64 |
| I.B.M # | 195 | 191,70 | 1257,47 | – 1,69 | 182,10 |
| ITO YOKADO # | 58,60 | 58,55 | 384,06 | – 0,08 | 60,40 |
| MATSUSHITA # | 18,58 | 18,20 | 119,38 | – 2,04 | 18,30 |
| MC DONALD'S # | 40,41 | 40,23 | 263,89 | – 0,44 | 41,50 |
| MERCK AND CO # | 68,05 | 67,95 | 445,72 | – 0,14 | 73 |
| MITSUBISHI CORP. | 6,30 | 6,50 | 42,64 | + 3,17 | 6,55 |
| MOBIL CORPORAT.# | 95,30 | 95,40 | 625,78 | + 0,10 | 95 |
| MORGAN J.P. # | 130,40 | 127 | 833,07 | – 2,60 | 132,20 |
| NIPP. MEATPACKER | 13,20 | — | — | — | 13,50 |
| PHILIP MORRIS # | 32,86 | 32,79 | 215,09 | – 0,21 | 32,08 |
| PROCTER GAMBLE | 88,80 | 88,60 | 581,18 | – 0,22 | 93 |
| SEGA ENTERPRISES | 18,94 | 18,62 | 122,14 | – 1,68 | 18 |
| SCHLUMBERGER # | 59 | 59,35 | 389,31 | + 0,59 | 59,30 |
| SONY CORP. # | 91 | 88,75 | 582,16 | – 2,47 | 90,50 |

## ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

## SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

## DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

JEUDI 29 AVRIL

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 29 AVRIL

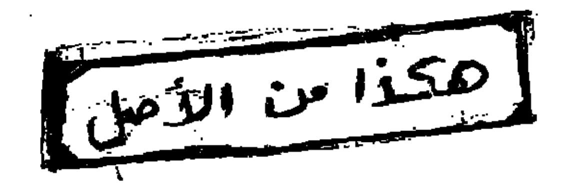
Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Une sélection.

Cours de clôture le 28 avril

## LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.



**SPORTS** Robert Louis-Dreyfus, président de l'Olympique de Marseille, devrait annoncer, vendredi 30 avril, à l'issue du conseil de surveillance du club de football, l'arrivée du nouveau président délégué, Yves Marchand, qui succèdera à Jean-Michel Roussier. ● CE DERNIER officialise dans un entretien au *Monde* sa démission après avoir contribué au sauvetage du club, menacé d'une liquidation judiciaire en mai 1995. ● IL REVIENT sur son action à l'OM et sur les raisons qui l'ont conduit à quitter un club sur le point de renouer avec son glorieux passé. Placés avec sa famille sous protection policière depuis plusieurs mois, il explique pourquoi ses relations avec les supporteurs du club s'étaient dégradées. Il évoque notamment « *ce match de Coupe de France entre Marseille et Auxerre où les supporteurs ont exigé publiquement* [son] *départ* ».

# Jean-Michel Roussier explique son départ de l'Olympique de Marseille

## Dans un entretien au « Monde », le président délégué du club de football annonce qu'il quitte son poste car il « ne peut plus exercer ses fonctions normalement ». Il évoque le climat « très usant » de l'OM et les conflits qui l'ont opposé aux associations de supporteurs

MARSEILLE
*de notre envoyé spécial*

**« Pourquoi avez-vous décidé de démissionner de vos fonctions de président délégué de l'Olympique de Marseille à compter du vendredi 30 avril ?**

– *Il n'y a pas une raison précise.* Je ne pars pas de gaieté de cœur, mais il faut savoir tirer le rideau. Vendredi soir, ce sera fini. Il n'y aura plus de son, plus d'images. J'en suis arrivé là car je constate que ne suis plus en mesure d'exercer normalement mes fonctions à l'OM. *J'en tire toutes les conséquences sans chercher à polémiquer.* Il y a eu une érosion qui ne date pas du mois de janvier et de ce match de Coupe de France entre Marseille et Auxerre où les supporteurs ont exigé publiquement mon départ. Ces événements ont simplement renforcé ma conviction.

**– Avez-vous été surpris par la violence verbale des supporteurs marseillais lors de ce match face à Auxerre ?**

– Le dossier « supporteurs » était tronqué dès le départ. A mon *arrivée, je voulais que l'OM ré*cupère un certain nombre de prérogatives qui avaient été cédées par l'ancienne direction à des associations de supporteurs. Sans doute n'ai-je pas réussi à me faire comprendre. Je ne demandais qu'à diminuer le prix des places, mais encore fallait-il obtenir une *augmentation substantielle des* droits de télévision. Compte tenu de nos recettes, il ne me paraissait pas raisonnable d'appliquer des tarifs d'abonnement aussi bas cette saison, et ça je le maintiens.

**– Autre dossier, l'utilisation par des associations de supporteurs du logo de l'OM…**

– La marque était tombée dans le domaine public. Evidemment, vous ne vous faites pas des amis en estimant que c'est anormal. La construction de l'OM aurait pu s'inscrire dans un contexte de distribution de prébendes, mais ce *n'était pas dans mon état d'esprit.* J'ai eu la chance de bénéficier du soutien du maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, car, seul, je n'aurais pas pu résister.

**– Concrètement, pourquoi n'étiez-vous pas libre d'exercer pleinement vos responsabilités ?**

– *Une partie des prérogatives* que je juge essentielles et qui *auraient dû être les miennes* m'ont échappé, car j'ai probablement commis des erreurs. Je suis incapable de les quantifier. A mon avis, elles sont du ressort de ma communication. Je lis un peu partout ce qu'on me reproche. Manifestement, j'ai dû manquer de chaleur, de démagogie, mais je ne me flagelle pas pour autant. Je pars de façon assez sereine.


JEAN-MICHEL ROUSSIER

**– Quand avez-vous pris votre décision, et le président, Robert Louis-Dreyfus, a-t-il tenté de vous retenir ?**

– Cela fait plusieurs mois que je *l'ai évoquée avec le président.* On a beaucoup discuté des carences, ou plutôt de la réalité de mes fonctions. Compte tenu de la brutalité des événements du mois de janvier, j'aurais pu partir à ce moment-là. Je ne l'ai pas fait, en concertation avec le président. Ensuite, à partir de mon constat, *qui était définitif, la question de* mon maintien ne se posait pas.

**– Vous serez resté quatre ans à l'OM. Vous sentez-vous usé ?**

– Il est vrai que le climat qui règne au club est très usant. En 1995, les meilleurs pronostics me donnaient six mois. Je n'ai jamais pensé que *je* pourrais passer ma vie professionnelle ici. Quatre ans me paraît un bail amplement suffisant.

**– Votre démission doit réjouir un certain nombre de personnes, y compris au sein du club. Le directeur sportif, Marcel Dib, a même déclaré que le peuple marseillais ne voulait plus de vous…**

– *Le* plaisir que va engendrer mon départ est à la hauteur des inimitiés que j'ai pu avoir ou créer. C'est la règle du jeu, ça ne me choque pas. Je n'ai jamais parlé au *nom du peuple marseillais*, ce qui était peut-être un tort.

**– La dégradation de vos relations avec l'entraîneur, Rolland Courbis, vous a-t-elle fragilisé ?**

– On ne peut faire que l'éloge de l'entraîneur Rolland Courbis. Je le dis d'autant plus librement que c'est moi qui l'ai fait venir. J'ai *toujours pensé que son profil* était nécessaire à l'OM. J'ai réussi à convaincre le président. Après, l'évolution des choses s'est faite comme elle devait se faire, mais je ne renie pas ce choix.

**– N'a-t-il pas tout fait pour restreindre vos attributions ?**

– Rolland n'est pas simple à gérer, c'est de l'huile sur le feu. Sa personnalité est complexe, mais je reste convaincu que c'est le bon entraîneur pour l'OM. Notre parcours cette saison va au-delà de ce que nous avions imaginé.

**– Et que pensez-vous de ses récentes outrances contre l'arbitre allemand qui a officié lors de la demi-finale retour de Coupe de l'UEFA à Bologne ?**

– Il n'y a pas d'outrances qui m'ont choqué. S'il y en a eu, elles ont fait l'objet de discussions avec Rolland Courbis. Il a réussi vite à se convaincre qu'il était l'homme qu'il fallait à Marseille.

**– L'avez-vous informé de la date de votre départ ?**

– Au mercredi *28 avril*, je ne lui avais pas encore dit. Il me reste vingt-quatre heures pour le tenir au courant.

**– Comment jugez-vous votre bilan ?**

– Je retiens le chemin parcouru en quatre ans, la progression *sportive, l'amélioration des structures*, la création d'OMTV, la fierté d'avoir engagé six anciens joueurs dans l'encadrement, même si beaucoup d'entre eux ne me le rendront pas, ou encore notre maillot doré du centenaire. Personne ne pensait que nous retrouverions *le sommet aussi rapi*dement, sinon il y aurait eu plus de candidats au tribunal de commerce pour reprendre le club. Il y avait deux projets, dont un qui tenait davantage la route, celui de la ville de Marseille, qui était angoissée par l'héritage.

**– Avez-vous regretté un moment votre venue à l'OM ?**

– Non, même si j'ai très vite constaté que l'irrationnel pouvait l'emporter sur le rationnel. Cela *créé une certaine inquiétude*, mais pas au point de nourrir des regrets. En 1995, il fallait faire face à la politique de terre brûlée qui avait été menée auparavant. Si nous n'avions pas réintégré la première division au terme de la première saison, cela aurait été *une première catastrophe. La* deuxième aurait été de ne pas transformer le club en société anonyme à objet sportif. Enfin, il a fallu très vite identifier le bon repreneur. Avec Robert Louis-Dreyfus, nous avons trouvé le meilleur.

**– *N'y a-t-il pas une frustration* de partir au moment où l'OM renoue avec son glorieux passé ?**

– J'ai un regret. J'ai largement participé à la négociation sur le nouveau format de la Ligue des champions avec Milan et Manchester, notamment, et je suivrai cette compétition, pour laquelle l'OM va se qualifier, à la télé.

**– Qu'allez-vous faire maintenant ?**

– Je n'ai aucune idée, je ne me *suis pas fixé d'objectif. Je ne suis* pas sûr qu'après avoir connu l'OM on ait vraiment envie de connaître d'autres clubs. Voilà l'état de ma réflexion, cela ne va pas au-delà. »

***Propos recueillis par Elie Barth***

## *L'UEFA se prononce sur les incidents de Bologne*

***L'Olympique de Marseille at*tend avec inquiétude la décision de la commission de contrôle et de discipline de l'UEFA qui devait être prononcée, jeudi 29 avril, à Genève, après les bagarres entre joueurs survenues à Bologne à l'issue de la demi-*finale retour de la Coupe de* l'UEFA mardi 20 avril. Dans les rangs marseillais, on redoute la suspension de plusieurs joueurs impliqués, notamment l'attaquant Christophe Dugarry et le gardien Stéphane Porato, avant la finale du 12 mai à Moscou contre Parme. La commission s'appuiera sur les rapports de l'arbitre et du délégué de l'UEFA, ainsi qu'*« exceptionnellement »* sur les images télé. *Les clubs pourront faire appel.* Dans ce cas, la commission d'appel de l'UEFA se réunirait le 7 mai. *« Si nous prenons une très lourde sanction financière, ce serait bien »*, a déclaré Jean-Michel Roussier, le président délégué démissionnaire.**

## Les fans du club ont eu la tête de celui qui l'a redressé

**L'OLYMPIQUE DE MARSEILLE** est décidé*ment une planète à part dans la constellation* virtuelle du football. Gloire et déchéance, passions et intrigues s'imbriquent dans un enchaînement infernal qu'aucun échevin, si puissant soit-il, ne parvient à canaliser. La démission de Jean-Michel Roussier (quarante-quatre ans), devenu le Parisien honni, enrichit un peu plus l'histoire tumultueuse de ce club régit par l'irra*tionnel*.

Mercredi 12 mai, à Moscou, l'OM disputera face à Parme (Italie) sa troisième finale de Coupe d'Europe, quatre années seulement après avoir échappé à la liquidation judiciaire *en guise d'épilogue de l'ère Bernard Tapie.* Jean-Michel Roussier, qui a mis en scène la restauration du monument délabré avec le soutien de la ville de Marseille, suivra l'événement devant un téléviseur, le cœur chargé d'émotions. Le président délégué de l'OM n'a pas voulu attendre le terme de la saison, le 29 mai, pour officialiser un divorce consommé depuis le début de l'*année. « Pour ne pas entraver la continuité des affaires à un moment où il faut prendre des décisions stratégiques pour l'avenir »*, explique l'intéressé avant de passer le témoin à Yves Marchand, ancien directeur général d'Adidas France.

Etrange destin que celui de ce spécialiste de la communication qui fut directeur général d'IP Event Marketing, une filiale d'Havas. Sa *nomination comme directeur général de l'OM* en mai 1995 suscita d'abord l'espoir de toute une ville qui avait vécu la déconfiture sportive du club et sa mise au ban pour corruption comme une humiliation. Héritage des turpitudes du passé, Jean-Michel Roussier reprend le club en deuxième division et entreprend un travail de restructuration dans le domaine admi*nistratif et sportif avec l'amélioration des condi*tions d'entrainement ou encore un parrainage avec des clubs filleuls. Non sans mal, il tisse un budget de 75 millions de francs qui permet à l'équipe de réintégrer la première division en juillet 1996.

### UN ISOLEMENT CROISSANT

Six mois plus tard, Robert Louis-Dreyfus, le richissime patron d'Adidas, s'installe dans le fauteuil présidentiel et confirme Jean-Michel Roussier au poste de président délégué. Un semestre de patience encore et voilà qu'arrive le *chaînon manquant*, Rolland Courbis, *l'homme* du pays, dans le rôle de l'entraîneur-copain-des-joueurs. La trilogie est en place, et Jean-Michel Roussier ignore encore que le mécanisme du piège est armé. Parmi ses nombreuses prérogatives, il bénéficie de l'onction présidentielle pour renégocier les avantages accordés par Bernard Tapie aux associations de supporteurs. L'OM entend commercialiser à son unique pro*fit les produits dérivés.*

Dans ce dossier explosif, Jean-Michel Roussier va très vite se retrouver seul. Droit dans ses bottes, abrupt dans ses explications, l'homme de communication concentre sur sa personne les inimitiés. Dès lors, s'esquisse la nouvelle donne, avec comme fil conducteur une restriction de ses prérogatives. La complicité entre *Rolland Courbis et Robert Louis-Dreyfus* fragilise peu à peu l'autorité du président délégué jusqu'au psychodrame du 23 janvier.

Ce jour-là, une délégation de supporteurs de l'OM retarde le coup d'envoi de la rencontre du trente-deuxième de finale de Coupe de France face à Auxerre et exige avec brutalité, sur la pelouse, la révocation de Jean-Michel Roussier. Ce dernier n'a pas eu les moyens d'empêcher cet épisode inédit. D'abord soutenu par son président avant de subir sa volte-face, le président délégué n'entrevoit plus d'autre issue qu'un départ. Depuis le début de l'année, lui-même et sa *famille ont été placés sous protection policière.* Des menaces de mort ont été proférées. *« Je suis catastrophé d'avoir dû imposer cela aux miens, mes enfants en ont beaucoup souffert »*, déplore le dirigeant démissionnaire, qui s'apprête à partir en vacances.

***E. B.***

## Frédéric Fauthoux mène Pau-Orthez en finale

PAU
*de notre envoyé spécial*

C'est un petit homme, un des plus petits meneurs du *championnat* de France de basket-ball. Il est, paraît-il, très susceptible sur la question de sa taille, toujours prêt à tricher un peu pour gagner les deux centimètres qui lui manquent pour atteindre le *mètre* quatre-vingts. Chacun de ses surnoms, pourtant, lui rappelle im*manquablement* sa courte stature au pays des géants du basket. Il est le « petit Fauthoux » du basket français et, dans le Béarn, le « Petitou ».


BASKET

*Il est aussi, depuis mercredi* 28 avril, le grand artisan de la qualification de l'Elan béarnais de Pau-Orthez pour la finale du championnat de France. *« C'était le match de ta vie »*, lui a lancé son président, Pierre Seillant, au détour d'un couloir du Palais des sports de Pau, peu après la victoire des Palois sur l'équipe du PSG-Ra*cing (74-67) dans la troisième* manche de cette demi-finale à rebondissements.

Frédéric Fauthoux ne figurait pas dans le « cinq » de départ proposé *par le coach de Pau, Claude Ber*geaud. Le Landais n'affichait pas une grande forme depuis le début de la phase finale du championnat. A *l'image de ses coéquipiers*, il semblait usé par la longue campagne d'Euroligue, interrompue moins d'un mois plus tôt face au Kinder Bologne d'Antoine Rigaudeau. A cause de cette méforme apparente, Jean-Pierre De Vincenzi, l'entraineur de l'équipe de France de basket, n'avait d'ailleurs pas jugé utile de l'inclure dans la liste des vingt joueurs présélec*tionnés en vue du championnat* d'Europe de basket, qui doit avoir lieu en juin en France.

Aussi, lorsque le petit meneur de Pau-Orthez est entré en jeu, à la neuvième minute du match, les Parisiens n'ont pas fait grand cas de ce joueur qu'ils imaginaient, eux aussi, hors d'état de nuire. *« Ils ne se méfiaient pas de moi, ils ont resserré la défense sur les autres, et j'ai pu prendre plus de shoots que d'habitude. Tout rentrait, j'en ai profité »*, explique le joueur.

### « LA MAIN CHAUDE »

C'est ce que les basketteurs appellent avoir « la main chaude ». En *trente minutes de jeu*, Frédéric Fauthoux a inscrit 25 points, avec un taux de réussite de 83 %. Alors que les Parisiens avaient soudain perdu leur adresse dans les tirs extérieurs, il n'a raté qu'un tir à trois points sur cinq tentatives. Ses passes, ses dribbles, ses doubles pas, tout passait au travers des *mailles de la défense parisienne.* Et, à la toute fin de la partie, il a contenu à lui seul l'impressionnant baroud d'honneur des Parisiens, en alignant notamment neuf tirs aux lancers francs sur dix tentatives. *« Quand on est autant en réussite, on ne voit pas pourquoi cela s'arrêterait ! »*, jubilait-il.

La réussite de Frédéric Fauthoux, vingt-sept ans, est, avec celle des *deux frères Gadou – les deux* autres Landais de l'Elan béarnais Pau-Orthez –, la grande fierté de Pierre Seillant. Cette réussite est celle de la « *modestie paloise* ». Une équipe où ne figurent pas des stars, mais un « collectif » Pau-Orthez.

C'est aussi, aux yeux de Pierre Seillant, la consécration d'une politique « régionaliste ». *« Ces joueurs incarnent les valeurs régionales*, explique le président palois. *Je me suis toujours battu pour que mon équipe ressemble à son public. C'est un concept que j'ai tenu à bout de bras pendant trente ans. »* Ce « *concept* » ne manque pas d'efficacité : les 5, 8 et 11 mai, Frédéric Fauthoux tentera de conquérir, face à l'Asvel-Lyon-Villeurbanne, son quatrième titre national avec Pau-Orthez.

***Eric Collier***

## Football : Nantes rejoint Sedan en finale de la Coupe de France

**POUR LA SEPTIÈME FOIS** de son histoire, Nantes (D 1) *va disputer* la finale de la Coupe de France de football, après sa victoire, mercredi 28 avril, (1-0) contre Nîmes (D 2), en demi-finales. Sur son terrain, l'équipe de la Loire-Atlantique s'est imposée face à une formation gardoise défensive. Sur un exploit personnel, Nicolas Savinaud a inscrit le seul but de la rencontre (77e minute). Le Football Club Nantes Atlantique (FCNA), qui n'a remporté l'épreuve qu'une seule fois, en 1979, rencontrera en finale, le 15 mai au Stade de France, le Club sportif Sedan Ardennes (CSSA), qui évolue en D 2, et qui avait éliminé Le Mans mardi par 4 buts à 3 après prolongation.

A l'issue de la rencontre, Thierry Roland et Jean-Michel Larqué, les *commentateurs de TF 1, ont été conspués par des supporteurs qui* s'en sont pris à leur véhicule. Les supporteurs entendaient protester contre l'horaire inhabituel (17 heures) imposé par la chaîne pour la rencontre.

## Cyclisme : Roger Legeay à nouveau entendu dans l'affaire Festina

**ROGER LEGEAY** a réaffirmé, mercredi 28 avril, dans le bureau du juge d'instruction chargé du dossier Festina, *« avoir lutté efficacement contre le dopage »* dans le cyclisme en jouant *« un rôle important dans la mise en place du contrôle longitudinal »*. Le directeur sportif de l'équipe Crédit agricole et président de la Ligue professionnelle et vice-président de la Fédération française de cyclisme (FFC), a expliqué *« qu'il n'avait rien à se reprocher »*. A sa sortie du tribunal, il a précisé qu'il *« luttait depuis des années contre le dopage »*, ajoutant que cette bataille était difficile à mener car *« chaque jour de nombreux produits dopants sont fabriqués »*. Roger Legeay a été mis en examen le 29 mars pour *« complicité de facilitation, d'incitation à usage à autrui de substances dopantes »*.

### DÉPÊCHE

■ **LÉGISLATION : la ministre de la jeunesse et des sports,** Marie-George Buffet, a annoncé, mercredi 28 avril, que la discussion en première lecture du projet de loi *sur la démocratisation du sport* aura lieu à l'automne au Sénat. Le texte sera présenté en conseil des ministres fin juillet ou début août.

### LOTO

■ **Résultats des tirages n° 34** effectués mercredi 28 avril. **Premier tirage :** 5, 15, 27, 35, 42, 47, numéro complémentaire le 3. Rapports pour six bons numéros : 1 601 975 F, 244 220 € ; pour cinq bons numéros et le complémentaire : 33 305 F, 5 077 € ; pour cinq bons numéros : 4 990 F, 761 € ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 260 F, 39,6 € ; pour quatre bons numéros : 130 F, 19,8 € ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 28 F, 4,3 € ; pour trois bons numéros : 14 F, 2,1 €. **Second tirage :** 6, 9, 15, 19, 24, 31, numéro complémentaire le 23. Rapports pour six bons numéros : 3 431 615 F, 523 146 € ; pour cinq bons numéros et le complémentaire : 66 360 F, 10 117 € ; pour cinq bons numéros : 2 915 F, 444 € ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 162 F, 24,7 € ; pour quatre bons numéros : 81 F, 12,3 € ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 20 F, 3 € ; pour trois bons numéros : 10 F, 1,5 €.

# Mieux gérer le milieu marin et préserver les stocks de poissons

## De nombreux facteurs sont susceptibles de faire varier les réserves halieutiques. L'étude de leurs fluctuations impose une bonne connaissance des interactions entre espèces et de leurs spécificités biologiques et écologiques

**Les ministres de la pêche européens se sont réunis à Bruxelles pour étudier le problème des quotas, la protection des espèces et la restructuration des flottes. Bon an mal an, on capture toujours quelque 80 millions de tonnes de poissons. Mais ce chiffre ne doit pas faire illusion, car il n'est obtenu qu'en pêchant de plus en plus profond. La prévention et l'explication de l'effondrement des réserves halieutiques restent difficiles. Les spécialistes internationaux de la gestion des ressources marines ont fait le point récemment, lors d'un colloque tenu à Montpellier : de nombreux facteurs sont à prendre en compte et les effets dévastateurs de l'exploitation sont souvent indirects. L'exemple de l'étang de Thau (Hérault) illustre la difficulté de la répression des fraudes face à l'étendue des zones à surveiller, au manque de moyens de la gendarmerie maritime.**

**MONTPELLIER (Hérault)**
*correspondance*

Dans les années 70 les prises d'anchois du Pérou ont chuté brutalement passant de 12 millions de tonnes en 1972 à moins de 1 million l'année suivante et ce jusqu'en 1985. Dans les années 90, au large de Terre-Neuve, ce sont les morues qui ont disparu des filets des pêcheurs. Etait-ce prévisible ? Interrogés, les chercheurs n'ont pu que témoigner de leur incapacité à prévoir cet effondrement des prises et à dire si ces terribles épisodes sont ou non les signes d'un déclin plus global.

Les plus optimistes en doutent et avancent que, bon an mal an, on capture toujours quelque 80 millions de tonnes de poissons. Ce chiffre ne doit pas faire illusion. Un tel niveau de prises n'est possible qu'en pêchant de plus en plus profondément – en routine jusqu'à 200 mètres – et en passant les océans au peigne fin. Et bien que les flottilles aient grossi et que les équipements soient devenus sophistiqués, les productions stagnent, voire déclinent depuis quinze ans.

Conscients des menaces qui pèsent sur les ressources marines, le Conseil international pour l'exploration de la mer (ICES) et le Comité scientifique sur la recherche océanique (SCOR) ont réuni à Montpellier quelque trois cents biologistes marins et spécialistes de la pêche venus du monde entier. Leur objectif ? *« Mieux cerner l'impact des pêches, cette fois-ci à l'échelle de l'écosystème, et proposer de nouvelles approches de capture et de surveillance des stocks »*, a indiqué Mike Sinclair, du ministère canadien de la pêche et des océans, coprésident du symposium.

### Troupeaux de thons

**Les thons sont de vrais moutons de Panurge ! Non seulement ils vivent en larges bancs, mais, en zone équatoriale, ils ont tendance à se rassembler sous des objets flottants. Pourquoi ? *« Peut-être parce que ces objets s'accumulent à la confluence de certains courants riches en nutriments »*, suggère Alain Fonteneau, de l'Institut de la recherche pour le développement (IRD, Montpellier).**

**Ce comportement a donné aux pêcheurs l'idée de mettre à l'eau des radeaux artificiels équipés d'un immense filet (senne). Résultat : des prises miraculeuses. Une quarantaine de tonnes de thons au lieu d'une vingtaine en pêche classique sur les bancs libres. Revers de la médaille : ces thons sont plus petits du fait d'une moindre disponibilité alimentaire à l'équateur qu'en zone tempérée. De plus, s'inquiète Alain Fonteneau, *« cette forme de pêche, qui a explosé depuis 1992, pourrait mettre un frein au bon développement des populations de thons »*.**

COMPRENNE QUI POURRA

Pour logique qu'elle apparaisse, cette approche est en fait récente, car les données scientifiques sur ces thèmes restent partielles. Pour l'heure, aucune étude n'a fait état de l'extinction d'espèces consécutive aux seules captures. Sans doute parce que les organismes marins sont plutôt prolifiques et peuvent échapper aux pressions de la pêche. Mais certains sont, pour des raisons biologiques, plus sensibles que d'autres. C'est le cas des poissons des grands fonds comme le *Hoplostehus atlanticus* qui, du fait de sa relative immobilité, se ramasse comme des coquillages ! En un quart d'heure, un chalutier peut en collecter 50 tonnes et faire disparaître d'un coup toute une population de cette espèce qui, en plus, *« n'atteint*, selon Tony Koslow (division des recherches marines du Csiro australien, Hobart) *sa maturité sexuelle que vers vingt-cinq à trente ans »*.

La pêche n'explique pas tout. Ainsi, *« des comparaisons entre les données de pêche disponibles et celles fournies par les restes de poissons présents dans les sédiments attestent du caractère cyclique et naturel des fluctuations des petits pélagiques comme l'anchois ou la sardine »*, assure Philippe Cury (Institut de recherche en développement, Afrique du Sud). Changements de vents, variations de températures, concentrations planctoniques, pollutions, et sédimentation du littoral et des estuaires jouent aussi un grand rôle.

Mais il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. C'est la raison pour laquelle les chercheurs prospectent aussi du côté des relations proies-prédateurs qui, parfois, défient la logique des scénarios de disparition de certaines espèces. Alors qu'au Pérou l'hécatombe des anchois a entraîné celle des bonites à dos rayé qui les consomment, le même genre de cause n'a pas eu les mêmes effets dans la mer de Benguala, en Afrique du Sud. Dans les années 70, on a en effet assisté à de fortes fluctuations des stocks de petits pélagiques dont les prédateurs, les brochets de mer, se sont pourtant maintenus. Comprenne qui pourra.

Les choses ne sont pas plus simples pour déterminer l'impact des pêches sur les oiseaux et les mammifères marins. L'échantillonnage en haute mer des populations ne suffit pas. *« En décimant les stocks de poissons, on supprime les ressources alimentaires des oiseaux marins*, souligne Mark Tasker du Joint Nature Conservation Committee d'Ecosse. *C'est ce qui s'est passé dans les années 60 pour les harengs de la mer de Norvège : 1 million de paires de puffins de l'Atlantique a rapidement décliné »*.

LA PROTECTION DES PHOQUES

A l'inverse, les mesures de protection prises en faveur de grands mammifères ont permis à plusieurs populations de « rebondir ». C'est le cas des baleines et des dauphins, qui peuvent alors entrer localement en compétition avec les grands poissons carnivores comme les thons. *« Autour du Cap Lopez, au Gabon, des centaines de milliers de grandes baleines comme les mégaptères ont été chassées jusque dans les années 50. Depuis, leur nombre a augmenté et on pêche beaucoup moins de thons »*, note Alain Fonteneau de l'IRD de Montpellier. Les mégaptères confisqueraient-ils la nourriture à leur profit ?

Autre exemple de l'effet pervers de la protection des mammifères marins : les phoques. Du fait de l'abandon de leur chasse dans les années 70 et 80, leur population a *« explosé »*, et aujourd'hui ils dévorent une quantité de morues équivalente à la moitié de celle pêchée au début des années 90 dans le golfe du Saint-Laurent. Dans ce genre, il faut se garder de trop schématiser. *« Il ne faut pas réécrire l'histoire*, s'insurge Daniel Pauly (Université de Columbia, Vancouver). *Ce ne sont pas les phoques de l'Atlantique qui ont décimé les stocks de morues mais bien les pêcheurs. »*

D'ailleurs, les populations de mammifères marins mettent souvent plusieurs décennies à se reconstituer, alors que les temps de maturité sexuelle et les taux de fécondité des poissons permettent en général une reprise bien plus rapide. N'est-ce pas la preuve, s'interroge Philippe Cury, que *« l'écosystème marin est un tout dynamique où il faut tenir compte aussi bien des interactions entre espèces que de leurs spécificités biologiques et écologiques ? »*.

*Vincent Tardieu*

**DÉPÊCHES**

■ **TCHERNOBYL : l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN)** vient de publier son rapport annuel sur le bilan des conséquences écologiques et sanitaires de l'accident de la centrale nucléaire ukrainienne survenu le 26 avril 1986. Tout en constatant que *« des améliorations ont incontestablement été apportées »* aux réacteurs, l'IPSN souligne que *« l'arrêt définitif de la centrale doit intervenir au plus tôt »*. L'Ukraine s'est engagée à fermer Tchernobyl avant la fin 2000. Sur le plan sanitaire, *« l'épidémie de cancers de la thyroïde chez les enfants dans les trois Républiques de l'ex-URSS touchées par l'accident continue de progresser*, précise le rapport de l'IPSN, *en particulier parmi ceux qui avaient moins de cinq ans »* à l'époque. En revanche, aucune évolution des cancers et des leucémies pouvant être attribués à l'accident de Tchernobyl n'a été constatée dans le reste de l'Europe en 1998.

■ **BIOLOGIE : l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer)** annonce avoir isolé deux nouveaux polymères de sucre à partir de micro-organismes marins vivant près de sources hydrothermales, dans des conditions de température et de pression extrêmes. Ces molécules possèdent des propriétés intéressant divers secteurs industriels, comme l'agroalimentaire, la pharmacologie et la cosmétologie, et peuvent être utilisées, dans le domaine de l'environnement, pour des opérations de décontamination biologique.

# Les pirates de palourdes règnent sur l'étang de Thau

**SÈTE (Hérault)**
*correspondance*

Ici, tout est vert. L'étang de Thau, les bacs des ostréiculteurs et même le ciel, gris-vert. De temps à autre, René Corre vient autour du phare de Roquerolles planter sa grande arseille, une sorte de râteau muni d'un filet surmonté d'un manche de six mètres de long. Il lance l'arseille comme un lourd javelot, l'accroche bien au fond, gratte le sédiment et remonte trois palourdes de deux à trois centimètres de diamètre, quelques clovisses, une poignée de coques et des girbettes, une sorte de moule ronde. Ses prises retournent à l'eau : trop peu et trop petites.

*« Dans les années 80, l'étang pouvait fournir plus de 1 000 tonnes de captures par an. Aujourd'hui, on atteint péniblement les 400 tonnes... »* Surpêche de pêcheurs peu prévoyants à laquelle les méfaits des « contrebandiers », des plongeurs sous-marins qui puisent sans vergogne dans les stocks restants.

EFFICACES

*« On estime qu'environ 80 à 200 pêcheurs de palourdes utilisent plus ou moins régulièrement des bouteilles d'oxygène. Avec un filet pendu au cou, ils peuvent ramener jusqu'à 15 kilos de palourdes en un jour, deux fois plus qu'à l'arseille et au prix d'un moindre effort »*, reconnaît la biologiste Nabila Mazouni.

L'organisation des pirates de la coquille est très efficace. Des vedettes rapides déposent les plongeurs en bouteille dans l'étang et viennent les récupérer deux heures plus tard. Des guetteurs se postent près du bâtiment des Affaires maritimes, à Sète, et donnent l'alerte par téléphone portable dès qu'une patrouille sort du port. Difficiles à coincer sur l'eau – il n'y a que huit gendarmes affectés à l'étang et au littoral proche –, ces contrebandiers écoulent facilement leurs prises.

En ville, des ramasseurs font office de receleurs. Dans une petite rue tranquille de Sète, au milieu de pavillons bourgeois, un couple de marchands reçoit dans son garage. Ici, on accepte toutes les prises, quelle qu'en soit l'origine. Seules comptent la taille et la quantité des palourdes. Les prix sont affichés à la craie sur une ardoise – entre 20 et 80 francs (3 à 12,2 euros) le kilo –, et l'on paie en liquide. Le butin finit toujours sur les marchés.

Que faire ? A la demande des pêcheurs et avec l'aide des pouvoirs publics (français et européens) et de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), une étude a été confiée à Nabila Mazouni. Son but : mieux cerner, avec des biologistes mais aussi avec des sociologues et des économistes, l'impact des pêches à la palourde, légales et illégales, sur la ressource et proposer des solutions de gestion. Cela sera-t-il suffisant ? Peut-être. D'autant que les professionnels de cette pêche lorgnent du côté de la Tunisie et de la Mauritanie où le coquillage abonde et où la main-d'œuvre est bon marché.

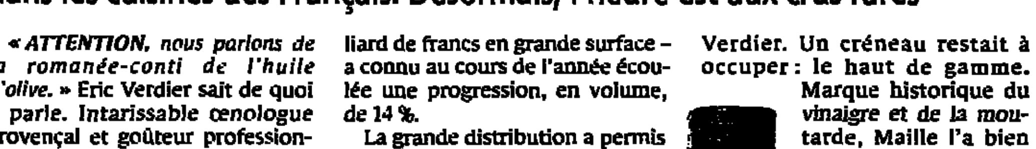
*V. T.*

هكذا من الأصل



# Toutes les saveurs de l'huile d'olive

**Terroir, couleur, texture, arômes... On parle d'elle comme on parle du vin. En quelques années elle s'est imposée dans les cuisines des Français. Désormais, l'heure est aux crus rares**



*« ATTENTION, nous parlons de la romanée-conti de l'huile d'olive. »* Eric Verdier sait de quoi il parle. Intarissable œnologue provençal et goûteur professionnel chez Olivier & Co – prestigieuse boutique spécialisée –, il connaît aussi bien l'huile d'olive que le vin. Il peut donc se risquer, sans faillir, au jeu des comparaisons. Il ne s'en prive pas et promène son interlocuteur de vignoble en oliveraie. Le vocabulaire est le même : terroir, cru, couleur, texture, arômes en bouche... C'est que vin et huile d'olive ont bien des points en commun. Ils suscitent les mêmes passions chez les connaisseurs, parlent aux sens, réveillent des rêves enfouis baignés de soleil, des images de terroir et de gestes ancestraux.

L'huile d'olive est devenue, depuis quelques années, un produit très en vogue. En 1986, une campagne de promotion lancée par la CEE au bénéfice de cinq pays producteurs (France, Espagne, Italie, Portugal, Grèce) a lancé le mouvement. Le régime crétois, vanté par les diététiciens pour ses bienfaits sur la santé, l'a amplifié. Des grands chefs (Ducasse en tête) ont fait le reste. Et les consommateurs, inquiets des conséquences de la maladie de la « vache folle », de plus en plus soucieux d'une alimentation saine, légère et authentique, se sont volontiers laissé séduire.

Les distributeurs, bien sûr, n'ont pas laissé passer l'occasion. Les grandes surfaces qui, depuis des lustres, n'avaient en rayon que l'inévitable huile d'olive Puget ont élargi l'offre. Aujourd'hui, les rayons déploient de beaux éventails de bouteilles et de marques différentes. Parmi elles, Lesieur, présent sous son nom mais aussi sous celui de ses filiales (Carapelli, Osti...), se taille la meilleure part. Le marché – 1,4 milliard de francs en grande surface – a connu au cours de l'année écoulée une progression, en volume, de 14 %.

La grande distribution a permis de mettre l'huile d'olive à la portée de tous, et de faire connaître un produit que les Français étaient rares à utiliser au nord de la Provence. Résultat : durant ces dix dernières années, la consommation globale en France n'a cessé de croître. Selon des sources du Conseil oléicole international (COI), elle est passée de 45 millions de litres en 1995 à 65 millions en 1998 et devrait atteindre les 80 millions en 2002. Il y a dix ans, moins de 30 % des foyers achetaient de l'huile d'olive. Ils sont plus de 60 % aujourd'hui.

Les puristes ne perdent jamais l'occasion de rappeler que les produits vendus en grande surface manquent souvent de *« personnalité »*, parce qu'ils mélangent des lots d'huiles de provenances diverses sans rapport entre elles. *« Or, comme le vin, la qualité de l'huile d'olive et sa spécificité dépendent du terroir, de la variété et de l'âge de l'arbre, de la récolte et de l'extraction »*, précise Eric Verdier. Un créneau restait à occuper : le haut de gamme.

Marque historique du vinaigre et de la moutarde, Maille l'a bien compris. Pour sa première huile, la marque a choisi l'olive, bien sûr, mais rare. Elle commercialise une huile d'olive venue du terroir de Priero de Cordoba, en Andalousie. *« Ce produit s'inscrit de façon naturelle dans notre histoire et notre démarche*, souligne Antoine de Saint-Affrique, directeur du marketing d'Amora-Maille. *Il s'agit pour nous d'une présence supplémentaire sur un marché de goût et de savoir-faire qui est le nôtre depuis deux cent cinquante ans. »*

La politique de Maille est significative de l'évolution du marché. De nombreux consommateurs ont appris à éduquer leur palais. Il y a quinze ans, le goût un peu fort de l'huile d'olive les dérangeait. Désormais, c'est précisément cette singularité qu'ils apprécient. Deux enseignes témoignent de cette nouvelle approche : Olivier & Co et A l'Olivier.

Leur histoire parle pour elles. Fondée en 1822, la maison A l'Olivier a toujours soigneusement protégé son savoir-faire. Soucieuse de se diversifier, elle a augmenté son offre sans faillir à ses exigences. A l'Olivier propose aujourd'hui, avec succès, une palette de neuf provenances issues de quatre pays producteurs (Italie, Espagne, Grèce, Portugal).

L'itinéraire d'Olivier & Co est beaucoup plus court mais tout aussi révélateur. Olivier Baussan a ouvert ses deux premières boutiques en 1998. L'une à Paris, dans l'île Saint-Louis, l'autre à Saint-Tropez. Le pari était osé : proposer, dans des magasins consacrés uniquement à l'huile d'olive, une grande variété de terroirs (Catalogne, Toscane, Sardaigne, Corse, Istrie, Galilée...), les huiles étant présentées dans des bidons métalliques qui tous portent la date de la récolte, la ou les variétés d'olives employées et une notice de dégustation. Un chercheur a pour mission de découvrir des producteurs et de rapporter des échantillons. Eric Verdier les goûte ensuite, à l'aveugle, et fait sa sélection. Un travail d'une rigueur œnologique.

L'enseigne propose aujourd'hui une trentaine de crus. Trois nouvelles boutiques ont, depuis, ouvert leurs portes (Paris, Cannes, Strasbourg). Une autre sera inaugurée, cette été, dans le Marais, à Paris. *« Les choses étaient dans l'air, on a contribué au mouvement,* remarque Olivier Baussan. *Un premier achat provoque souvent, chez les gens, l'envie d'aller plus loin, de connaître de nouvelles saveurs. Fruitée, végétale, douce, amère, poivrée... il existe une multitude de nuances. L'huile d'olive, c'est la découverte de toute une vie. »*

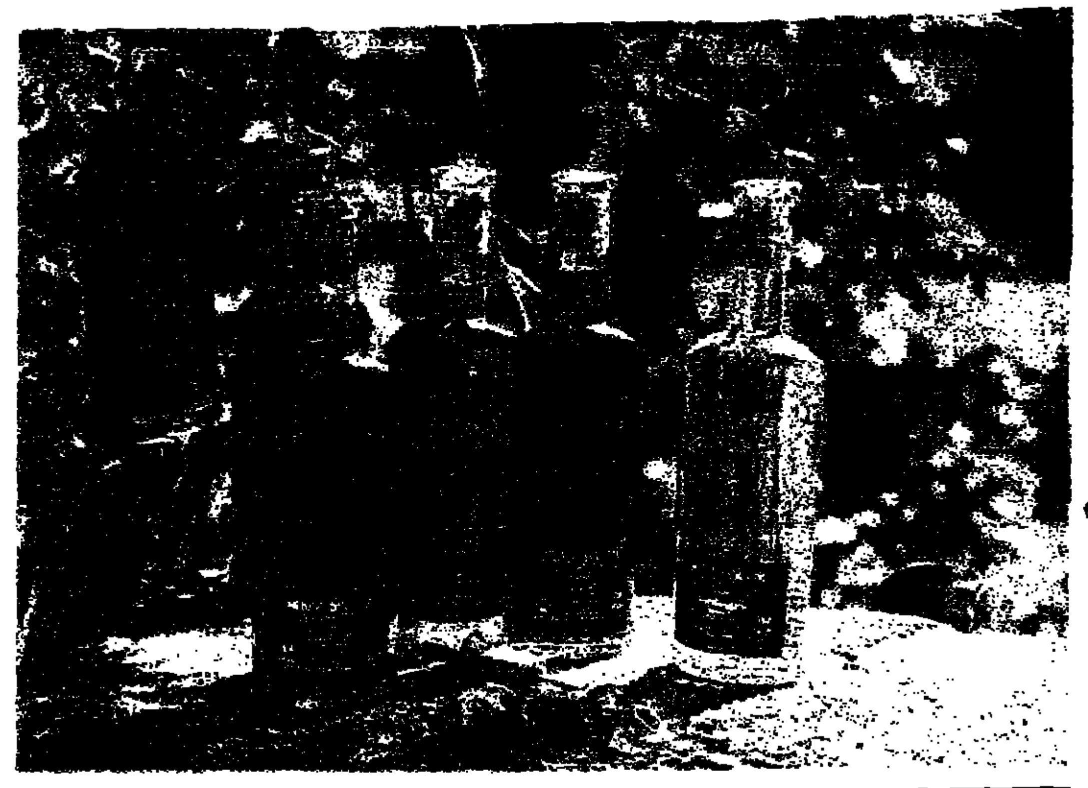
**V. Ca.**

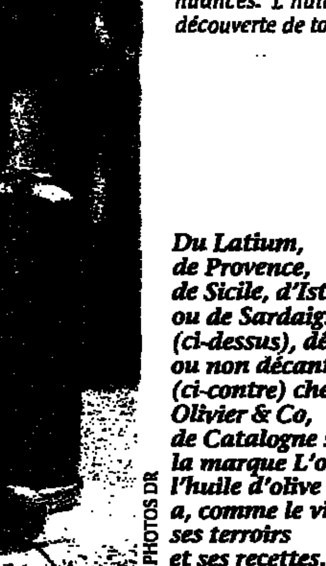


## Une vitrine internationale

**Pour la première fois, les Journées internationales de l'huile d'olive doivent avoir lieu du jeudi 17 au dimanche 20 juin à Paris (Espace Champerret). Une centaine de producteurs venus de tous les pays qui cultivent l'olivier et en pressent le fruit (Espagne, Italie, Grèce, Tunisie, Maroc, Liban, Maroc, Portugal, Turquie, France...) seront réunis sur un espace d'exposition de 2000 m².**

**Pendant ces quatre journées, les amateurs pourront découvrir la diversité de la production méditerranéenne, déguster et acheter les divers produits. Une initiation à la dégustation, des conférences, des animations sont aussi prévues pour les professionnels (producteurs, grossistes, acheteurs, grande distribution, importateurs, restaurateurs...) et aussi les simples amateurs. Renseignements au 01-43-80-93-21.**





PHOTOS DR

***Du Latium, de Provence, de Sicile, d'Istrie ou de Sardaigne (ci-dessus), décantée ou non décantée (ci-contre) chez Olivier & Co, de Catalogne sous la marque L'olivier, l'huile d'olive a, comme le vin, ses terroirs et ses recettes.***

**TROIS QUESTIONS À...**

## *DOMINIQUE CHAILLOUET*

**1 Directeur d'un guide destiné aux professionnels de l'agroalimentaire, « Qualitor », vous vous insurgez contre une série de décisions prises par le Conseil oléicole international (COI). Pourquoi ?**

Auparavant, 99,8 % de l'huile que nous trouvions, en France, dans la distribution étaient de l'huile d'olive vierge extra, c'est-à-dire pur jus de fruits, caractéristique d'un bon produit. Or, depuis novembre 1997, le COI a fait entériner par Bruxelles de nouvelles dénominations telles que « huile d'olive », « huile d'olive pure » et « huile d'olive 100 % pure ». De quoi jeter le trouble chez le consommateur. Une huile d'olive 100 % pure, par exemple, est un mélange d'huile d'olive vierge et d'huile raffinée sans que cela soit marqué sur l'étiquette. La dénomination 100 % pure est rassurante pour le consommateur. Pourtant, cette huile aura perdu toutes les qualités nutritives intrinsèques à l'huile d'olive.

**2 Aujourd'hui, en France, seuls deux bassins de production bénéficient d'une appellation d'origine contrôlée (AOC) : Nyons et Les Baux-de-Provence. Or, cette appellation risque elle aussi de souffrir de la réglementation européenne.**

Pour être AOC, le produit doit provenir de la zone d'appellation. Pourtant, un paragraphe du règlement du COI autorise des libertés préjudiciables au consommateur. Si je mets 5 % d'huile d'olive de Nyons et 95 % d'huile raffinée dans une boîte de sardines, celle-ci peut porter le nom « sardines à l'huile d'olive de Nyons ». Certes, le pourcentage d'huile d'olive de Nyons en AOC doit être inscrit sur l'étiquette. Mais les clients ne lisent pas forcément ces précisions. Ils verront d'abord « Nyons », qu'ils associeront à l'AOC pour acheter en toute sécurité.

**3 Bruxelles tente de faire passer une autre directive qui, selon vous, devrait encore troubler le consommateur.**

La zone géographique qu'on nomme la zone d'appellation est délimitée à l'échelle cadastrale et comprend précisément le nom de toutes les communes qui ont le droit de faire de l'huile d'olive de Nyons et des Baux-de-Provence. Les vergers et les moulins doivent se situer à l'intérieur de cette zone. Aujourd'hui, Bruxelles voudrait faire admettre que l'on puisse acheter des olives en Espagne, en Italie ou ailleurs, qu'on les transforme en France et que soit mis sur la bouteille *« production France »*. Autrement dit, un moulin situé dans la zone d'appellation de Nyons peut décider de transformer des olives achetées en Espagne. Sur la bouteille n'apparaîtra pas *« AOC huile d'olive de Nyons »*, mais figurera l'adresse, à Nyons, du moulin. Je crains que le consommateur ne sache pas faire la différence.

*Propos recueillis par Véronique Cauhapé*

## Glossaire

● ***PRODUCTION***

Avec plus de 900 000 hectares d'oliviers, qui donnent 602 000 tonnes, **l'Espagne** est le premier producteur mondial et exportateur d'huile d'olive. **L'Italie**, avec une surface oléicole de 1,2 million d'hectares et une production de plus de 400 000 tonnes (15,4 % de la production mondiale), arrive en deuxième position. **La Grèce et la Crète** ont une production de 400 000 tonnes. Troisième producteur, la Grèce arrive largement en tête de la consommation mondiale. Les Grecs consomment 20 litres d'huile d'olive par an et par habitant (contre un litre pour les Français).

**La France**, avec 4 millions d'oliviers, est le plus petit pays oléicole de l'Union européenne. Sa production (2 500 tonnes par an) ne représente que 4 % à 5 % du marché. L'olivier a régressé en France au cours des 150 dernières années, pour trois raisons essentielles : la concurrence des huiles coloniales (avec le développement des vergers d'oliviers d'Afrique du Nord, notamment de Tunisie) ; la crise phylloxérique de la vigne qui, dans la seconde moitié du XIXe siècle, a nécessité l'implantation de vignobles sur des terrains qui jusque-là n'avaient jamais reçu de vignes ; le froid qui, en 1956, avec des gelées hivernales proches de – 20 degrés au bord de la Méditerranée, a dévasté plus de la moitié des oliviers de Provence.

● ***LES DÉFINITIONS EUROPÉENNES***

– **Les huiles d'olive vierge** : les meilleures car elles sont le résultat d'une simple pression du fruit et n'ont subi aucun traitement chimique ni aucune addition. Elles sont classées selon leur acidité (qui doit être le plus faible possible) et la note organoleptique obtenue lors de l'analyse sensorielle effectuée par des dégustateurs professionnels. **L'huile d'olive vierge extra** possède une acidité libre, exprimée en acide oléique, d'un maximum de 1 g pour 100 g et a obtenu une notation organoleptique égale ou supérieure à 6,5. **L'huile d'olive vierge** a une acidité libre de 2 g pour 100 g maximum et une notation organoleptique de 5,5 minimum. **L'huile d'olive vierge courante** a une acidité libre de 3,3 g pour 100 g au maximum et une notation organoleptique de 3,5 au moins. **L'huile d'olive vierge lampante** possède une acidité supérieure à 3,3 g pour 100 g au maximum et une notation organoleptique inférieure à 3,5 ; rarement vendue en bouteille sur le marché français, c'est la moins bonne des huiles vierges.

– **L'huile d'olive raffinée** : elle est obtenue par le raffinage d'huiles d'olives vierges. Son acidité libre ne peut être supérieure à 0,5 g pour 100 g. N'étant plus le jus naturel du fruit, elle n'a plus du tout les mêmes atouts sur le plan gastronomique et diététique.

– **L'huile d'olive** : c'est un mélange d'huile d'olive raffinée et d'huile d'olive vierge autre que lampante. Son acidité libre ne peut être supérieure à 1,5 g pour 100 g.

– **L'huile de grignons d'olive brute** : elle est obtenue par traitement au solvant de grignons d'olive (ce qui reste une fois que l'on a pressé les olives pour en extraire l'huile d'olive vierge).

# Averses parfois orageuses

**VENDREDI**, une vaste zone faiblement dépressionnaire se maintient du proche Atlantique à la France. Les températures sont douces, mais le temps reste instable, avec la présence d'air froid en altitude. Les nuages et les averses orageuses seront fréquents, surtout au nord de la Loire.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** – Les nuages resteront nombreux toute la journée avec des ondées parfois orageuses, surtout l'après-midi. Le vent de nord-est restera modéré près des côtes. Les températures maximales avoisineront 15 à 20 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** – Le ciel sera couvert le matin, avec des pluies intermittentes. L'après-midi, les nuages seront nombreux avec des ondées localement orageuses. Le thermomètre marquera de 16 à 21 degrés du nord au sud l'après-midi.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** – Le temps restera instable, avec de nombreux nuages et des averses parfois orageuses. Il fera de 18 à 22 degrés au meilleur moment de la journée.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** – Sur Poitou-Charentes et nord Aquitaine, le ciel sera très nuageux, avec des averses localement orageuses. Ailleurs, les nuages et les belles éclaircies alterneront. Il fera de 18 à 22 degrés l'après-midi.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** – Les nuages seront nombreux toute la journée, avec des averses orageuses. Il fera de 18 à 22 degrés l'après-midi.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – Malgré quelques passages nuageux, le soleil brillera largement sur l'ensemble des régions. Les températures maximales avoisineront de 19 à 23 degrés l'après-midi.




**PRÉVISIONS POUR LE 30 AVRIL 1999**
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | PAPEETE | 25/31 S | KIEV | 8/14 N | VENISE | 13/19 S | LE CAIRE | 16/31 S |
| | | | | POINTE-A-PIT. | 23/29 N | LISBONNE | 12/18 P | VIENNE | 11/18 C | MARRAKECH | 12/24 S |
| | | | | ST-DENIS-RÉ. | 22/28 P | LIVERPOOL | 8/17 S | **AMÉRIQUES** | | NAIROBI | 16/22 C |
| | | | | **EUROPE** | | LONDRES | 7/19 N | BRASILIA | 17/26 S | PRETORIA | 12/19 S |
| | | | | AMSTERDAM | 6/17 S | LUXEMBOURG | 8/14 P | BUENOS AIR. | 11/20 N | RABAT | 13/21 S |
| **FRANCE métropole** | | NANCY | 10/20 P | ATHENES | 19/29 S | MADRID | 5/19 C | CARACAS | 24/29 S | TUNIS | 16/25 S |
| AJACCIO | 13/24 S | NANTES | 9/20 N | BARCELONE | 13/20 S | MILAN | 12/21 S | CHICAGO | 4/13 S | **ASIE-OCÉANIE** | |
| BIARRITZ | 12/20 N | NICE | 12/21 N | BELFAST | 5/14 N | MOSCOU | 6/14 N | LIMA | 17/23 S | BANGKOK | 26/31 P |
| BORDEAUX | 10/21 N | PARIS | 13/20 N | BELGRADE | 12/24 N | MUNICH | 6/17 N | LOS ANGELES | 11/16 S | BOMBAY | 24/31 N |
| BOURGES | 11/20 P | PAU | 7/20 N | BERLIN | 8/19 S | NAPLES | 16/27 S | MEXICO | 13/27 S | DJAKARTA | 26/31 C |
| BREST | 10/16 N | PERPIGNAN | 11/22 S | BERNE | 10/17 N | OSLO | 0/14 S | MONTREAL | 2/16 S | DUBAI | 25/36 S |
| CAEN | 11/16 P | RENNES | 11/19 P | BRUXELLES | 6/18 N | PALMA DE M. | 10/23 S | NEW YORK | 9/16 S | HANOI | 22/29 N |
| CHERBOURG | 10/16 P | ST-ETIENNE | 8/20 N | BUCAREST | 9/23 S | PRAGUE | 4/18 S | SAN FRANCS. | 11/18 S | HONGKONG | 21/24 P |
| CLERMONT-F. | 8/20 N | STRASBOURG | 11/21 P | BUDAPEST | 11/19 C | ROME | 14/23 S | SANTIAGO/CHI | 9/23 C | JERUSALEM | 15/28 S |
| DIJON | 10/20 P | TOULOUSE | 10/20 N | COPENHAGUE | 6/13 N | SEVILLE | 13/22 N | TORONTO | 5/14 S | NEW DEHLI | 23/43 S |
| GRENOBLE | 8/23 N | TOURS | 12/19 P | DUBLIN | 7/15 N | SOFIA | 11/23 N | WASHINGTON | 8/19 C | PEKIN | 9/19 S |
| LILLE | 9/18 P | **FRANCE outre-mer** | | FRANCFORT | 9/17 N | ST-PETERSB. | 2/10 N | **AFRIQUE** | | SEOUL | 14/23 S |
| LIMOGES | 11/19 P | CAYENNE | 23/29 S | GENEVE | 10/17 S | STOCKHOLM | 5/13 C | ALGER | 10/24 S | SINGAPOUR | 27/31 C |
| LYON | 10/22 N | FORT-DE-FR. | 24/29 C | HELSINKI | -3/8 C | TENERIFE | 15/21 N | DAKAR | 19/25 S | SYDNEY | 14/17 C |
| MARSEILLE | 13/23 S | NOUMEA | 23/27 N | ISTANBUL | 17/25 S | VARSOVIE | 2/15 S | KINSHASA | 20/32 N | TOKYO | 9/17 S |

*Situation le 29 avril à 0 heure TU*

*Prévisions pour le 1er mai à 0 heure TU*

## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **INDE.** Depuis deux semaines, la majeure partie de l'Inde est en proie à une intense vague de chaleur. Les températures moyennes se situent pour la plupart autour de 45 degrés et on déplorerait d'ores et déjà une cinquantaine de décès. Les Etats les plus touchés sont ceux de Madhya Pradesh, l'Orissa, l'Andra Pradesh, le Bihar et le Gujarat.

■ **AUTRICHE.** Grâce à un vol spécial mis en place pour le week-end de l'Ascension, Destination Autriche propose un séjour à Vienne, du jeudi 13 au dimanche 16 mai, à partir de 2 390 F (364,35 €) pour 4 jours/3 nuits en chambre double et petits déjeuners, le vol A/R et les transferts. Un week-end à Stans, dans le Tyrol, est proposé, aux mêmes dates, à partir de 855 F (130,34 €) avec 3 nuits en pension complète, transport aérien non compris. Renseignements au 01-44-51-03-20 et dans les agences.

**VENTES**

# Fourdinois, un ébéniste du Second Empire

**L'ARRIVÉE** de l'an 2000 va donner une patine à toutes les antiquités du XXe siècle. Mais ce phénomène sera sans doute encore plus marqué sur les objets du XIXe, qui suscitent un intérêt de plus en plus soutenu.

Dans le domaine du mobilier, ce qu'on appelle le style, c'est-à-dire une unité de décor caractérisant les tendances d'une époque, éclate au milieu du XIXe siècle, emporté par une floraison d'influences diverses. Comme la mode d'un Moyen Age d'opérette avait influencé les arts décoratifs sous la Restauration, un esprit rétro s'empare alors des ébénistes, qui interprètent désormais la Renaissance, le Louis XIII et ainsi de suite, appliquant les ornements d'un style sur un bâti d'un autre, mélangeant, ajoutant et s'inspirant de tout, jusqu'à obtenir ce qu'on appelle aujourd'hui le style *« pastiche »*. Un ensemble de ce type, réalisé par la maison Fourdinois, qui fournissait l'impératrice Eugénie, sera mis en vente mercredi 5 mai à Drouot.

A la tête d'une des plus grosses maisons parisiennes d'ébénisterie, Fourdinois Père et Fils se sont fait une spécialité des meubles en bois massif d'après la Renaissance, qu'ils traitent en *« ameublement complet »*, en fabriquant toute une gamme de même esprit pour des pièces différentes : entrée, salon, salle à manger, bibliothèque, etc.

La suite proposée a été conçue pour un château dont Fourdinois avait aussi exécuté la boiserie. Elle comporte une dizaine de meubles en chêne massif, qui mélangent sans complexe les motifs Louis XIV, Régence, Louis XV et Renaissance. Un des plus imposants est un vaisselier abondamment sculpté, reposant sur une enfilade à quatre portes (40 000 francs, 6 106 €). Une table de salon posée sur des pieds massifs voit son décor reprendre le même mélange des genres (12 000 francs, 1 832 €), ainsi qu'une console (15 000 francs, 2 290 €) et une paire de tables de jeu (20 000 francs, 3 053 €).

Un important guéridon de salon est traité dans une structure typiquement XIXe siècle, avec un plateau ovale sur un lourd fût en balustre, lui-même sur une base quadripode à enroulements, la ceinture ornée dans l'esprit de la Renaissance (20 000 francs, 3 053 €). De charmants meubles légers entourent ces grosses pièces. Une paire de bibus, des petites bibliothèques à trois étagères caractéristiques du Second Empire, offrent des côtés en chêne ajourés, sculptés de rinceaux et d'arabesques (15 000 francs, 2 290 €).

Une table à thé, posée sur des pieds cambrés, à la Louis XV, et sculptée de rinceaux, présente deux plateaux superposés (6 000 francs, 916 €). Enfin, un portemanteau, un des grands succès de la seconde partie du XIXe, déploie des sortes de branches en volutes, rinceaux et arabesques, où sont fixés les crochets métalliques destinés aux vêtements (8 000 francs, 1 221 €).

Avec le recul, on apprécie enfin cette fantaisie sans contrainte et ses débordements, qui forment en définitive un style bien marqué, facilement identifiable. Cela reste accessible, mais les acheteurs ont intérêt à choisir les œuvres signées par de grands ébénistes, qui gardent toujours une meilleure valeur de revente qu'un meuble anonyme de même époque et de qualité équivalente.

*Catherine Bedel*

★ **Drouot-Richelieu, mercredi 5 mai. Exposition la veille, de 11 à 18 heures, Etude Ferri, 53, rue Vivienne, 75008 Paris, tél. : 01-42-33-11-24. Expert : Roland de l'Espée, tél. : 01-42-46-10-46.**

## Calendrier

**ANTIQUITÉS**

● **Montpellier** (Hérault), salon des antiquaires, parc expo, du jeudi 29 avril du lundi 3 mai, de 10 heures à 19 h 30, 120 exposants, entrée 35 F (5,34 €).
● **Nancy** (Meurthe-et-Moselle), salon des antiquaires, parc expo, du jeudi 29 avril au lundi 3 mai, de 10 à 20 heures, entrée 35 F (5,34 €).
● **Troyes** (Aube), antiquités-brocante, parc expo, du vendredi 30 avril au dimanche 2 mai, le vendredi de 14 à 20 heures, le samedi de 10 à 20 heures, le dimanche de 10 à 19 heures, 100 exposants, entrée 20 F (3,05 €).
● **Honfleur** (Calvados), salon des antiquaires, Greniers à sel, du vendredi 30 avril au dimanche 2 mai, de 10 à 18 heures, 40 exposants, entrée 30 F (4,58 €).
● **Nantes** (Loire-Atlantique), antiquités-brocante, place Viarme, centre-ville, du vendredi 30 avril au dimanche 2 mai, de 8 à 20 heures, 250 exposants, entrée libre.
● **Paris**, antiquités-brocante, parc Monceau-boulevard de Courcelles, du vendredi 30 avril au dimanche 9 mai, de 11 à 20 heures, 100 exposants, entrée libre.
● **Rambouillet** (Yvelines), salon des antiquaires, salle Thomé-Patenôtre, du vendredi 30 avril au dimanche 2 mai, de 10 heures à 19 h 30, 30 exposants, entrée 25 F (3,81 €).
● **Soumoulou** (Pyrénées-Atlantiques), antiquités-brocante, Hall des sports, place du Marché, samedi 1er et dimanche 2 mai, de 9 à 19 heures, 150 exposants, entrée 25 F (3,81 €).
● **Pontoise** (Val-d'Oise), brocante, Halle Saint-Martin, Parc-Expo, samedi 1er et dimanche 2 mai, de 9 à 18 heures, 80 exposants, entrée libre.
● **Fayence** (Var), Salon des antiquaires, le Grand Jardin, du samedi 1er au dimanche 9 mai, de 10 à 19 heures, 50 exposants, entrée 25 F (3,81 €).

**COLLECTIONS**

● **Mougins** (Alpes-Maritimes), bourse d'échange auto-moto, musée de l'automobile, samedi 1er et dimanche 2 mai, de 10 à 19 heures, 130 exposants, entrée 25 F (3,81 €).
● **Nîmes** (Gard), salon multicollections, parc expo Rocade, samedi 1er et dimanche 2 mai, de 9 h 30 à 18 heures, 80 exposants, entrée 20 F (3,05 €).
● **Cestas** (Gironde), foire aux instruments d'occasion, centre culturel, samedi 1er et dimanche 2 mai, de 10 à 18 heures, 50 exposants.
● **Rennes** (Ille-et-Vilaine), foire aux disques, Halle Martenot, place des Lices, samedi 1er et dimanche 2 mai, de 9 à 19 heures, entrée 10 F (1,52 €).
● **Chambéry** (Savoie), bourse aux armes anciennes, gymnase Cot, quai Allobroges, samedi 1er et dimanche 2 mai, le samedi de 11 à 19 heures, le dimanche de 10 à 19 heures, 30 exposants, entrée 15 F (2,25 €).
● **Bièvres** (Essonne), foire à l'outil ancien et arts populaires, place de l'Église, samedi 1er mai de 8 à 18 heures, 80 exposants.

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99102

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | ■ | | | |
| III | | | | | | | | | | | |
| IV | | | | | ■ | ■ | | | ■ | | |
| V | | | | | | | | | ■ | | |
| VI | | | | ■ | | | | | | | |
| VII | | | | | | ■ | | | | ■ | |
| VIII | | ■ | | | | | | ■ | | | |
| IX | | | | | | | ■ | | | | ■ |
| X | | | | ■ | | ■ | | | | | |
| XI | | | | | | | | | | | |

**HORIZONTALEMENT**

I. Avec à lui, plus rien ne traîne en surface. – II. Ne fait jamais plus d'une faute. Ailes brisées dans la réorganisation du ciel. – III. Spécialiste des opérations. – IV. Coule en Europe. Réponse enfantine. A la sortie du parc. – V. Voies étroites. Cité antique. – VI. A demi décent. A le droit pour elle, mais ce n'est pas justice. – VII. Tombe en silence. Fait du bruit. – VIII. Sa monnaie ne vaudra rien en euros. Vieille connaissance. – IX. Travaillent à l'œil. Richesse du pays. – X. Trois sur six. Fait le diable. – XI. A retrouvé une place parmi nous.

**VERTICALEMENT**

1. Spécialiste des affaires en ligne. – 2. Tout ça, c'est parce qu'il y a eu des plis. Protecteur d'espèces. – 3. Prêts à intervenir à tout moment. – 4. Laisser à l'intérieur. Mise en commun. – 5. Tas mal fait. S'est mis à l'écoute de ses patients. – 6. Fait le joint au foyer. Mesure. Au bout du doigt. – 7. Devenue grise avec le Père Joseph. Possessif. – 8. Mettre en place. Attaque fondamentale. – 9. Accord. Aussi beau que l'original. – 10. Salle d'attente. Sacré à l'époque de Cléopâtre. – 11. Prince normand, il gouverna Antioche. Négation.

*Philippe Dupuis*

**SOLUTION DU N° 99101**

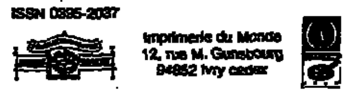
**HORIZONTALEMENT**

I. Ventilateur. – II. A fortiori. – III. SE. OAS. Inné. – IV. Onduleur. On. – V. UDR. Bénis. – VI. Il. Squames. – VII. Source. Eh. – VIII. Lattée. Sète. – IX. Ages. Ta. Tir. – X. Rem. Prières. – XI. Démusellera.

**VERTICALEMENT**

1. Vasouillard. – 2. Efendi. Agée. – 3. Nô. Dr. Stemm. – 4. Trou. Sots. – 5. Italique. PS. – 6. Lise. Urètre. – 7. Ao. Ubac. Ail. – 8. Trirèmes. El. – 9. Ein (nie). Ne. Etre. – 10. Noisetier. – 11. Riens. Hersa.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

## L'ART EN QUESTION N° 115

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

# Photographe metteur en scène

**LA TRADITION** du tableau vivant remonte à la fin du Moyen Age. Ce sont alors surtout les sujets religieux qui fournissent l'inspiration, particulièrement les crèches vivantes. Puis s'ajoutent d'autres prétextes, allégoriques, littéraires, picturaux, historiques...

Distraction prisée à la cour de la reine Victoria et du prince Albert, la pratique du tableau vivant connaît une impulsion nouvelle avec le développement de la photographie. De simple opérateur, le photographe se transforme souvent en metteur en scène.

L'exposition du Musée d'Orsay présente quarante-cinq photographies signées Lady Hawarden, Juliet Cameron ou, encore, Lewis Carroll. Ce dernier, s'il admet qu'il peut s'agir d'un jeu lorsque des enfants sont mis en scène, est moins tolérant avec les adultes, dont il raille la pratique des portraits déguisés dans un ouvrage intitulé :

● *Dialogue avec le visible ?*
● *Un photographe aux champs ?*
● *Le Visage regardé ?*

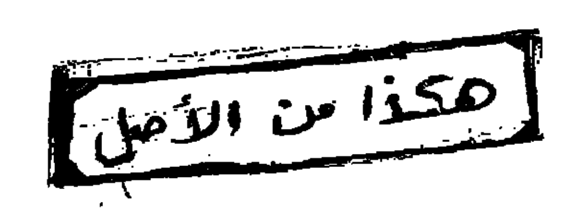
**Réponse dans *Le Monde* du 7 mai.**

**Solution du jeu n° 114 paru dans *Le Monde* du 23 avril.**

L'Ancien Empire couvre plus de cinq cents ans d'histoire (vers 2700-2200 avant J.-C.) et vit la succession de quatre dynasties. Après Nitocris (2202-2200), l'Egypte sombre pour une centaine d'années dans la tourmente de la première période intermédiaire.



*Lewis Carroll (1832-1898)*
*« Saint Georges et le dragon », vers 1874*
*Epreuve sur papier albuminé, 11,6 x 14,8 cm*
*New York, collection de la Gilman Paper Company*
*Au Musée d'Orsay jusqu'au 6 juin 1999, pour l'exposition « Tableaux vivants. Fantaisies photographiques victoriennes (1840-1880) »*



هكذا من الأصل



**ARTS** Alors que la 48e Biennale d'art contemporain de Venise doit ouvrir ses portes le 12 juin, cette institution créée en 1895 vit une profonde mutation, qui doit la conduire à couper ses liens avec la municipalité et l'Etat. ● LA BIENNALE est désormais une entité autonome, la Société culturelle de la Biennale de Venise, et est dirigée depuis avril 1998 par Paolo Baratta, ancien ministre et technicien des banques et de la finance. Elle n'est pourtant pas encore dotée d'un capital propre, tout en souhaitant accueillir des investisseurs privés. ● L'ALLÈGEMENT de ses structures administratives a pour but de lui permettre de revivifier sa mission de diffusion de la culture contemporaine, dans tous les domaines. ● L'ARSENAL de Venise, qui accueille déjà depuis une dizaine d'années la Biennale des arts plastiques, est convoité par le président de la Biennale, qui y a déjà engagé plusieurs projets de rénovation.

# La Biennale de Venise achève sans violence sa profonde mutation

## Dirigée depuis avril 1998 par un ancien ministre proche des socialistes, Paolo Baratta, la nouvelle société chargée de la plus prestigieuse manifestation culturelle italienne a décidé de s'affranchir des pesanteurs bureaucratiques et d'investir de nouveaux lieux d'expositions et de spectacles

**VENISE**
*de notre envoyé spécial*

Les bureaux de la Biennale de Venise sont toujours installés dans les étages supérieurs de la Ca' Giustinian, un palais en réfection, au bord du Grand Canal, face à la Salute. C'est ici que l'on prépare activement la 48e Biennale d'art contemporain qui ouvrira ses portes le 12 juin. Mais l'édifice appartient à la municipalité de Venise et la Biennale devra bientôt trouver un autre logement : c'est désormais une entité autonome, dirigée depuis avril 1998 par Paolo Baratta, chargé de mettre en œuvre la profonde mutation de la vénérable institution italienne.

L'homme choisi pour piloter cette révolution culturelle est d'origine milanaise et réside à Rome. A soixante ans, il a derrière lui une expérience ministérielle acquise dans les gouvernements « techniques » de Giuliano Amato, de Carlo Ciampi et de Lamberto Dini qui se sont succédé de 1993 à 1996. Paolo Baratta y fut tour à tour chargé de la privatisation, du commerce extérieur et des travaux publics. Ce technicien des banques et de la finance, proche des milieux socialistes, spécialisé dans les problèmes du Mezzogiorno, fut notamment président du consortium de crédit pour les travaux publics – le Crediop – avant de pantoufler dans une banque d'affaires américaine, la Bankers Trust. C'est Walter Veltroni, l'ancien ministre des biens culturels (PDS), qui, après avoir obtenu en janvier 1998 la modification des structures administratives de la Biennale, l'a installé au poste qu'il occupe aujourd'hui.


LUCA CAMPIGOTTO, « VENISE LA NUIT », ÉD. MARVAL
*Hauts murs et canaux cernent l'Arsenal où la Biennale a commencé de s'installer.*

La lourde machine bureaucratique était paralysée par la *lottizzazione*, la répartition des postes en fonction des partis politiques au pouvoir. Desormais, la nouvelle Société culturelle de la Biennale de Venise « *relève du droit privé et n'est plus liée aux très lourdes règles de la comptabilité de droit public* », indique Paolo Baratta, qui préfère parler à son sujet de « *désétatisation* » plutôt que de « *privatisation* ». Les instances dirigeantes ont fondu, passant de 19 à 5 membres. Le président, nommé pour quatre ans, est à la tête d'un conseil d'administration allégé où siègent, pour la même durée, un représentant de la région (Laura Barbiani), un autre de la province (Giorgio Orsoni), un troisième de la ville (Gianfranco Mossetto) et un dernier (Giorgio van Straten), nommé par le ministère des biens culturels.

**QUESTION DE CAPITAL**

Celui-ci devrait être, à terme, le représentant des sociétés privées appelées à participer au capital de la nouvelle société. Car cette réorganisation devrait idéalement déboucher sur une fondation totalement autonome, dotée d'un capital propre, capable de faire des opérations de toutes natures, y compris commerciales. On n'en est pas là.

Gianfranco Mossetto, professeur d'économie à l'université Ca' Foscari de Venise, ancien assesseur à la culture de la municipalité, aujourd'hui vice-président du conseil d'administration de la Biennale, est assez sceptique quant à l'entrée de groupes privés dans le capital de la Biennale : « *Les sociétés qui auraient cette tentation – des entreprises culturelles ou de communication – ne peuvent le faire sous prétexte qu'elles pourraient entrer en concurrence avec la Biennale. Par ailleurs, aucune mesure fiscale n'a été prise pour favoriser l'entrée de financements privés. Enfin, l'Etat a soigneusement évité de doter la nouvelle société d'un capital propre, il préfère lui allouer chaque année un budget. Cela n'incite guère des entreprises privées à faire les premiers pas.* »

Gianfranco Mossetto estime néanmoins qu'un « *pas très important* » a été franchi et il affiche un « *optimisme mesuré* ». Pour Paolo Baratta, la solution retenue permet « *de mettre fin au provisoire* » qui empoisonnait la Biennale et « *l'empêchait d'avoir une ambition à long terme* ».

Cette ambition, partagée par Gianfranco Mossetto, est de retrouver l'esprit de Ricardo Selvatico, le maire de Venise qui a inventé la Biennale en 1895 pour diffuser la culture contemporaine dans une ville au passé trop pesant. « *Il y a une attente considérable du grand public italien, comme des intellectuels*, constate Alberto Barbera, responsable du département cinéma de la Biennale. *Tous sont attachés à la renaissance de cette institution culturelle, la plus prestigieuse du pays.* » Pour cela, il faut à Paolo Baratta un budget « *correct et stable* », de nouveaux espaces « *qui sont autant de signes clairement identifiés par le public* » et une coopération étroite avec les institutions vénitiennes.

Le budget est modulé par le ministère des biens culturels en fonction de l'importance des manifestations à produire. Pour 1999, année de la Biennale des arts contemporains, il est de 30 milliards de lires (environ 16 millions d'euros). En vitesse de croisière, sans événements « lourds », il ne devrait pas descendre au-dessous de 20 milliards de lires. Ces sommes n'intègrent pas la restauration des nouveaux bâtiments occupés par la Biennale, qui est prise en charge par le ministère des biens culturels.

Or, cette conquête de nouveaux espaces est indispensable à la Biennale qui veut étendre ses activités pendant presque toute l'année. « *La Biennale se contentait de concessions temporaires – Giardini, Palais du cinéma – au gré de ses activités*, explique Paolo Baratta. *De ce fait, il était impossible de planifier vraiment. Et cela coûtait très cher, puisqu'il fallait restaurer à la petite semaine des bâtiments mal entretenus qu'elle occupait provisoirement.* » Dès cette année, elle annexe trois nouveaux bâtiments dans l'Arsenal, prend pied dans l'île San Giorgio Maggiore et prépare une offensive du côté du Lido. En revanche, elle va quitter le palais Correr, affecté aux archives d'art contemporain de la Biennale, le temps de la restauration complète de l'édifice. Les archives seront en partie évacuées à l'université d'architecture où elles seront consultables.

**« AUX CONFINS DES DISCIPLINES »**

En attendant leur retour sur les bords du Grand Canal, ces archives seront « *revivifiées* », affirme Paolo Baratta. « *La collecte des images, interrompues depuis longtemps, a repris, car la Biennale doit exploiter son fonds*, dit-il. *De même Carolyn Carlson a ouvert, dans l'île San Giorgio Maggiore, une Académie du mouvement qui doit fonctionner six mois de l'année. D'autres projets vont naître. La Biennale doit conserver et développer son esprit de recherche dans tous les domaines artistiques, soutenir des points de vue, et passer des commandes, notamment dans le domaine musical.* »

Le nouveau responsable de la Biennale est persuadé que le monde de l'art évolue selon les tracés d'une carte qui n'est plus d'actualité, qu'il faut aller à la découverte « *des franges, aux confins des disciplines. C'est là que naissent les centres de la vitalité nouvelle* ». Mais est-ce avec des interrogations aussi rebattues que « Qu'est-ce, la ville ? », thème de la prochaine Biennale d'architecture en l'an 2000, ou des symposiums sur « L'homme moderne et l'art », prévu pour 2001, qu'il arrivera à susciter de nouveaux champs exploratoires à Venise ? Plus concrètement, Paolo Baratta veut décloisonner la Biennale pour l'ouvrir aux institutions locales et internationales. Sur place, il entend établir des partenariats systématiques avec la municipalité, les universités (architecture, Ca' Foscari), les théâtres (Fenice, Goldoni, Malibran), les fondations (Cini, Fiat). Ces projets devraient contribuer à rompre le cercle vicieux de la monoculture touristique où sombre la ville des Doges.

Enfin, l'ancien ministre a pris son bâton de pèlerin pour faire le tour de l'Europe, nouer de nouveaux contacts avec les institutions, publiques ou privées, de chaque pays, histoire de dégager des convergences, d'intégrer la Biennale dans un réseau et faire de Venise un maillon indispensable à la construction culturelle de l'Europe.

***Emmanuel de Roux***

### Un nouveau comité scientifique

**Le comité scientifique qui pilote les différentes disciplines œuvrant à la Biennale de Venise est présidé par Paolo Baratta. Les directeurs artistiques, choisis par le conseil d'administration pour quatre ans, sont Alberto Barbera (cinéma), Giorgio Barberio Corsetti (théâtre), Bruno Canino (musique), Carolyn Carlson (danse), Massimiliano Fuksas (architecture), Gianfranco Pontel (archives) et Harald Szeemann (arts visuels). *« Le choix des nouveaux directeurs,* indique Paolo Baratta, *correspond aussi bien à leur haut profil professionnel, qu'à l'intention de développer dans un esprit d'interdisciplinarité les manifestations de chaque secteur, ainsi qu'à garantir l'essor d'activités permanentes et conjointes des différents directeurs, aujourd'hui pour la première fois au nombre de sept. »***

### Un programme grand ouvert au monde

● **Dates.** La 48e Exposition internationale d'art contemporain se déroulera du 12 juin au 7 novembre, aux Giardini di Castello et dans les quatre bâtiments de l'Arsenal, la Corderie, l'Artillerie, Tese et Gaggiandre.

● **Le titre** donné à cette manifestation, « dAPERTutto. APERTO over ALL. APERTO par TOUT. APERTO uber ALLE », indique l'esprit d'ouverture dont son organisateur, Harald Szeemann, entend la doter. Ouverture sur le monde entier et sur toutes les disciplines artistiques, mais aussi sur toutes les générations. Et la Biennale entend abolir la séparation entre les artistes confirmés, installés au Pavillon italien, et les plus jeunes, dans la Corderie.

● **L'Académie du mouvement.** Cette nouvelle institution sera ouverte dans des locaux appartenant à la Fondation Cini (île San Giorgio Maggiore), de mai à novembre. Carolyn Carlson présentera une chorégraphie sur le thème de l'eau (et donc de la femme), *Solo Donna*, au Théâtre Goldoni, du 27 septembre au 31 octobre.



# A la conquête de nouveaux territoires

**VENISE**
*de notre envoyé spécial*

L'Arsenal de Venise est une ville dans la ville. Cerné de canaux, enveloppé de hauts murs crénelés, ce fief de la marine italienne qui couvre une trentaine d'hectares est aujourd'hui quasi invisible et presque impénétrable. Pourtant, depuis une dizaine d'années, la Corderie – long bâtiment du XVIe siècle, de plus de 320 mètres de long, d'une superficie de 6 000 m² –, concédée à la Biennale des arts plastiques le temps de la manifestation, permettait d'entr'apercevoir une étonnante richesse architecturale à peu près abandonnée. Cette année, Paolo Baratta, le nouveau président, a investi ici trois autres bâtiments de la même époque, soit 4 000 m² supplémentaires : l'Artiglierie, ancien entrepôt de canons longs de 170 mètres ; le Tese, bâtiment carré peuplé d'une forêt de colonnes ; le Gaggiandre, sorte de bassin à flot couvert. L'Etat a restauré les toitures. Un mécénat privé (2,2 milliards de lires) a permis l'aménagement sommaire de ces édifices. « *Nous allons donner à la ville de Venise le plus bel espace d'expositions de toute l'Europe* », jubile Paolo Baratta.

Pour cela, il aimerait exploiter davantage la zone interdite de l'Arsenal. Ce dernier recèle une étonnante variété de constructions de toutes tailles et de toutes époques, disposées autour de deux darses à peu près vides. Une activité militaire, plus bureaucratique que guerrière, est encore visible du côté de l'arc de triomphe qui donne sur la ville. Ailleurs, une poignée de vedettes dorment le long d'un quai, quelques chantiers de réparation tournent au ralenti. Une gigantesque grue, la Savoyarde, juchée depuis le XIXe siècle sur un appareillage de pierres de taille, rouille paisiblement. A son pied, une pelleteuse tente de nettoyer un bout de quai encombré de bouées.

**UN THÉÂTRE DE VERDURE**

Si les bâtiments en activité sont entretenus, certains édifices sont proches de la ruine. Des bunkers de béton ont des formes curieuses, entre l'art roman et la tente tartare. « *L'art contemporain libère les zones militaires* », déclarait Harald Szeemann, le responsable de la Biennale des arts plastiques. Mais l'entreprise, indispensable pour la ville de Venise, ne fait que commencer. Et il est urgent de trouver d'autres locataires pour l'Arsenal – universités, centres de recherche –, la Biennale ne pouvant occuper, à elle seule, ces considérables vestiges d'un passé révolu.

Sur l'île San Giorgio Maggiore, derrière la basilique et ses cloîtres dessinés par Andrea Palladio, se cachent un théâtre de verdure et une piscine couverte à l'élégante architecture de béton armé. Tous deux ont été construits au début des années 50 par la Fondation Cini qui a installé ici un Centre international d'art et de culture. C'est là que la chorégraphe Carolyn Carlson improvise son Académie du mouvement. Elle aimerait utiliser la piscine, assez délabrée, et le théâtre de verdure, inutilisé depuis une quinzaine d'années, en cours de rénovation. Ce dernier, qui pourra accueillir 1 500 spectateurs à partir de juillet, a le profil d'une scène antique revue par un architecte mussolinien. Sa raideur est tempérée par les haies vives qui poussent entre ses gradins et la couronne de cyprès broussailleux qui l'entoure.

Alberto Barbera, qui a carte blanche pour repenser la Mostra (le festival de cinéma), se préoccupe des moyens de pallier les défaillances logistiques des structures du Lido, « *le lieu le moins indiqué pour une manifestation de ce genre* ». Le centre de presse de l'hôtel Excelsior va être abandonné, la salle Perla refaite, l'utilisation du Casino et du Palais du cinéma repensé. « *Il faudrait construire, au Lido, un nouveau Palais du cinéma avec trois salles supplémentaires* », explique Alberto Barbera qui est à la recherche d'un financement et d'un permis de construire pour réaliser son projet : « *Installer à Venise, au-delà des onze jours du festival, un pôle fixe indispensable à la renaissance du cinéma italien.* »

**« UN LIEU SANS PÈRE NI MÈRE »**

Reste le problème des Giardini, les jardins où sont installés les trente-trois pavillons internationaux qui abritent notamment la Biennale des arts plastiques. Chacun d'entre eux appartient à un Etat qui est censé l'entretenir. Les jardins, comme le pavillon italien, dépendent de la municipalité.

« *C'est un lieu sans père ni mère* », constate Paolo Baratta. « *De temps en temps, on donne un coup de pinceau. Cela ne suffit plus* », indique le patron de la Biennale, qui négocie un accord avec la municipalité pour prendre en concession l'entretien des Giardini, à l'année. Histoire d'y implanter une activité, en dehors des grandes manifestations ponctuelles. Ce désir correspond à celui de Massimo Cacciari, l'ombrageux maire de la ville, proche du PDS, qui a toujours considéré que la Biennale devait être un levier pour dynamiser sa cité. Cette convergence de points de vue est une chance pour la Biennale comme pour Venise.

***E. de R.***

# Ousmane Sow, un immense succès

## Les grandes sculptures du Sénégalais installées sur le pont des Arts attirent chaque jour des milliers de curieux

SI l'on pouvait pressentir le succès de l'exposition du sculpteur sénégalais Ousmane Sow qui se tient jusqu'au 20 mai sur le pont des Arts à Paris (*Le Monde* du 24 mars), personne n'aurait pu prédire l'engouement populaire qui a très tôt pris des allures de marée humaine. Au point que les organisateurs ont dû discipliner la promenade au milieu des 68 sculptures de terre qui figurent autant de personnages d'Afrique et d'ailleurs, jusqu'aux héros heureux et malheureux de la bataille de Little Big Horn, Sitting Bull et le général Custer.

Qu'il pleuve ou qu'il vente, quel que soit le jour, dès 9 heures du matin et jusqu'à la nuit tombée, le pont ne désemplit pas. Sur les deux rives de la Seine, les membres du service de sécurité estiment au jugé à *« plusieurs milliers chaque jour »* ceux qui, touristes européens, japonais et américains, parisiens ou provinciaux franchissent le pont. Lorsque la foule n'est pas trop compacte, les visiteurs ont le temps de revenir sur leurs pas ou de s'arrêter devant l'une des compositions ; le week-end, au coude à coude, il faut suivre le mouvement général, pas question de prendre son temps. En blouson rouge estampillé « Le Zénith-Coca-Cola », les membres du service de sécurité sont presque aussi imposants que les géants de Sow. Ils sont là pour faire respecter le sens de la visite, veiller à ce que l'on ne grimpe pas sur les sculptures – c'est arrivé – ou sur les socles de bois sur lesquels elles sont boulonnées. *« Nous sommes six en semaine, huit durant le week-end »*, explique le responsable de l'équipe qui doit rassurer de nombreux visiteurs qui s'inquiètent de la solidité du pont...


GARETH WATKINS/REUTERS

*La bataille de Little Big Horn reconstituée sur le pont des Arts.*

**« TOTALEMENT RÉEL »**

Le matin, les touristes étrangers tiennent la corde. Le pont des Arts est l'un des lieux qu'ils doivent voir à Paris. La visite de l'exposition a été ajoutée à certains programmes des tours de ville « by bus ». Vendredi 23 avril, un car venu de Suisse a fait descendre en un clin d'oeil ses passagers sur la rive gauche avec consigne d'être prêts à réembarquer vingt minutes plus tard rive droite... Pour les photographies, on préfère la Seine pur décor plutôt que les sculptures. Par respect et timidité face à leur force autant que parce *« Paris, c'est la Seine et pas les sculptures »*, comme le dit tout de go un touriste sûr de lui. Un groupe de lycéens venu d'une ville de la banlieue de Chicago s'intéresse de près à la bataille de Little Big Horn. Sujet sensible. *« On l'étudie en classe, mais le peuple américain est encore gêné avec cette partie de son histoire*, remarque un jeune étudiant. *Là, ça devient totalement réel. »*

Les Parisiens, eux, ont fait de l'exposition un but de promenade durant le week-end. Ils ont vu des affiches dans le métro ou lu le numéro spécial de *Télérama* consacré à Ousmane Sow. Les enfants veulent voir *« les Indiens et les cow-boys »*. Si les adultes sont généralement enthousiastes, les gamins sont plus réservés. Manquent le bruit et la fureur des grandes batailles. Un amateur d'art venu de Tours regrette que la bataille n'ait pas été reconstituée, comme à Dakar, sur un espace plus large, la place du Châtelet par exemple. Au Musée du Louvre et au Grand Palais, on constate que le passage sur le pont des Arts est parfois prolongé par une visite de ces grandes institutions voisines.

L'exposition crée aussi des emplois saisonniers : le mime qui d'ordinaire hante la place du Palais-Royal a élu domicile face au couple peul d'Ousmane Sow. Son pharaon doré se tient immobile, autant que les statues avec lesquelles il voisine. Qu'une pièce tombe dans la petite bassine à ses pieds et son corps s'anime... « *Tu vois*, dit un visiteur, *je te disais bien qu'il ne faisait pas partie de l'exposition... »*

**Sylvain Siclier**

# Un phénomène et quelques questions

IL Y A DONC un phénomène Ousmane Sow. S'il est difficile de le chiffrer, il est aisé de l'observer. Reste à savoir s'il est possible de l'interpréter, et pour quelles déductions. Première remarque : le succès de l'exposition sur le pont

**ANALYSE**

**Il serait imprudent d'affirmer que le public préfère vraiment un réalisme réputé facile**

des Arts tient pour partie à ce qu'elle a lieu, justement, sur le pont des Arts, autrement dit entre Louvre et Institut, au-dessus de la Seine, le long de l'un des passages obligés de tout touriste en visite à Paris. Toute exposition qui s'y déroule bénéficie à l'évidence de conditions particulièrement favorables, d'autant que l'accès est libre, même s'il a paru nécessaire de déterminer un sens de la circulation afin d'éviter les encombrements. Avant cette manifestation, d'autres avaient vérifié cette hypothèse. Elles se sont tenues entre la place de la Concorde et l'avenue des Champs-Elysées : triomphe garanti à tout coup.

Voilà qui permet de préciser un autre point : ont été présentées en ce dernier lieu des sculptures (si l'on peut dire) de Botero, une rétrospective en raccourci de la sculpture au XXe siècle, mais aussi des avions – la réussite a été considérable chaque fois, ce qui tendrait à prouver qu'elle n'est pas strictement liée à la qualité artistique des objets présentés. L'essentiel est que l'opération se tienne à l'extérieur et qu'elle puisse devenir un but de promenade libre – sans guichets, sans file d'attente, sans réservations, hors du musée autrement dit. Ce qui est montré importe peut-être moins parfois que le lieu et les conditions matérielles de l'exposition. Ousmane Sow en tire parti après d'autres.

Il ne fait aucun doute, pour autant, que la nature de ses oeuvres ne peut qu'accentuer le phénomène. Il donne à voir des cow-boys, des Indiens, des guerriers africains, des chevaux. Il évoque des histoires émouvantes et donne de brèves leçons d'ethnographie élémentaire. Il suggère que la sculpture n'a rien à envier au cinéma, c'est-à-dire désormais à la télévision. Ses groupes en appellent à la reconnaissance rapide de leurs sujets et de leurs héros. Les dimensions des figures et leurs gestes et postures héroïques ne peuvent qu'impressionner, ancienne ressource de toute statuaire monumentale, quels que soient ses sujets, ses symboles et sa technique.

**POUR UNE HISTOIRE SANS EXCLUSION**

Reste le point le plus délicat, la question esthétique. Formulée de la façon la plus brutale, elle serait du genre : « Faut-il donner à penser à la foule que la sculpture, aujourd'hui, ce doit être ça ? » Un professeur de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts se plaignait récemment : comment enseigner à ses élèves que l'art de la sculpture au XXe siècle s'est émancipé du modèle et de la figuration quand ces dits élèves, à la porte de leur école, assistent chaque jour à la victoire d'une statuaire figurative, narrative et allégorique ? Il est aisé de répondre à cette plainte. D'une part, l'histoire de la sculpture ne saurait être réduite à une seule et uniforme évolution, de la femme nue à la Maillol jusqu'au cube à la Sol Lewitt, schéma trop simple qui procède à trop d'exclusions. D'autre part, il serait bien imprudent d'affirmer que le succès d'Ousmane Sow démontrerait que le public préférerait définitivement un art plus immédiatement accessible parce que réaliste à un art réputé plus difficile parce qu'abstrait.

Une telle déduction serait de nature à en réjouir quelques-uns – les nostalgiques du modelé « comme autrefois ». Mais elle serait fausse : *si* le mois d'avril a été, à Paris, celui de l'exposition Sow, il a été aussi celui du triomphe de la rétrospective Rothko, où sont venus plus de 200 000 visiteurs. Qu'en conclure ? Qu'il faut d'urgence organiser, sur le pont des Arts, des expositions des sculptures de David Smith, puis une des bronzes de De Kooning, et ainsi de suite, pour profiter de l'esprit des lieux. On les attend avec impatience.

**Philippe Dagen**

## DÉPÊCHES

■ **ARCHITECTURE : alors que le Reichstag, à Berlin, vient d'être inauguré** pour accueillir le Parlement allemand, le conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) des Hauts-de-Seine présente, jusqu'au 3 mai à Sceaux, une exposition consacrée aux formidables transformations engagée dans la ville. « Berlin, renaisssance d'une capitale » est un état des lieux très complet qui s'appuie sur les travaux réalisés par plusieurs photographes en 1997, qui laissent imaginer la dimension et les enjeux de ce chantier urbain pour passer en revue, sur un mode plus strictement architectural, l'histoire et l'avenir dont les formes achèveront de se cristalliser, pour l'essentiel, en 2003.

*Galerie du Petit-Château, 9, rue du Docteur-Berger, 92 330 Sceaux. Tél. : 01-41-87-04-40. Tous les jours, y compris le 1er mai, de 14 heures à 18 heures. Entrée libre.*

■ **MUSIQUE : une vingtaine de chanteurs hispanophones** (dont Isabel et Angel Parra, Daniel Viglietti, Victor Heredia) réunis autour de Silvio Rodriguez et de Joaquin Sabina ont rendu hommage à « la chanson protestataire » le 24 avril à La Havane, à l'occasion du quarantième anniversaire de la Casa de las Americas. Devant une banderole anti-OTAN, réclamant l'arrêt des bombardements en Yougoslavie, trois mille jeunes ont chanté avec Carlos Varela sa chanson symbole, *Guillermo Tell*, où l'auteur demande le retrait *« du père »* tandis que l'Andalou Joaquin Sabina, habillé de noir, reprenait des textes du sous-commandant Marcos.

■ **INDUSTRIES MUSICALES : Sony Music Entertainment (Japan)**, filiale musicale du groupe japonais Sony, a dégagé lors de l'exercice achevé fin mars un bénéfice net consolidé de 1,607 milliards de francs (245 millions d'euros), en baisse de 12 % sur l'année précédente. L'activité d'édition musicale de Sony Music est médiocrement rentable et les chiffres publiés le 27 avril reflètent la contribution de la très rentable console de jeux video PlayStation, filiale à parts égales entre Sony Music et sa maison mère.

■ **ROCK : le groupe de rock britanique The Verve**, auteur de succès tels que *Bittersweet Symphony* et *The Drugs Don't Work*, a annoncé le 28 avril à Londres sa séparation définitive, sans en indiquer les raisons. Le chanteur Richard Ashcroft prépare un album solo. En août 1995, le groupe avait déjà annoncé son démantèlement.

# Conflit entre la Fondation Hartung et le Musée Picasso

## Deux cents œuvres sont réclamées à la ville d'Antibes

*« C'EST Clochemerle »*, commente François Hers, directeur de la Fondation Hans Hartung - Anna-Eva Bergman. Mardi 27 avril, devant les remparts du château Grimaldi à Antibes, qui abrite le Musée Picasso, François Hers venait réclamer la restitution des deux cent oeuvres du couple Hartung-Bergman mises en dépôt ou données à la ville par la Fondation. Prévenues par un article de *Nice-Matin*, qui a révélé l'affaire, les caméras de la télévision régionale étaient là. Maurice Fréchuret, conservateur du Musée Picasso, a reçu François Hers et lui a signifié le refus opposé par le maire Jean Leonetti (UDF-Rad) de donner suite à sa demande.

Le peintre Hans Hartung, un des maîtres de l'abstraction lyrique, et sa compagne, Anna-Eva Bergman, également peintre, s'installèrent à Antibes en 1973. Amis du maire d'alors, Pierre Merli (UDF-Rad), ils envisagèrent la création d'un musée, autour d'une importante donation. Après la mort d'Anna-Eva Bergman, en 1987, et de Hans Hartung, en 1989, les négociations reprirent avec la Fondation de France, légataire universelle des deux artistes, qui avait créé la Fondation Hartung-Bergman (*Le Monde* du 13 juin 1995). Une convention signée le 25 avril 1995 prévoyait la présentation d'un ensemble d'oeuvres des deux artistes dans les locaux du Musée Picasso et dans un espace – qui reste à créer dans un ancien chantier naval donnant sur le port.

A cette fin, la fondation Hartung-Bergman devait procéder à une donation et à un dépôt. *« Il s'agit d'une donation avec charge*, précise Francois Hers, *en échange de la réalisation de ce nouvel espace. A l'expiration du délai contractuel, en octobre 1998, le lieu n'existait toujours pas, et nous avons demandé, le 25 novembre, par lettre recommandée, la restitution de notre dépôt. »*

Une deuxième missive, le 15 avril, avec menace d'huissier, provoqua une réaction ferme du maire d'Antibes : Jean Leonetti signifiait son *« refus d'accéder à* [la] *demande de restitution des œuvres. »* Et déclarait à *Nice-Matin* avoir demandé *« depuis longtemps une réunion de concertation pour trouver des solutions amiables à la révision de la convention. »*

**« PRATIQUES CAVALIÈRES »**

Ce qui a le don d'énerver François Hers : *« Le maire prend la pose d'un défenseur du bien public ; mais il s'agit d'une captation de patrimoine privé. La convention est claire, et les œuvres sont notre propriété. La Ville les considérait comme déjà à elle. Ce n'est pas le cas. Nous sommes prêts à discuter, à accepter les principes d'une prolongation du chantier. Mais nous voulons des précisions sur la nature des charges que la ville peut réellement respecter, des précisions sur le lieu, ses dimensions, ses modalités d'usage. Et, avant tout, la restitution de ce qui nous appartient. »*

« *C'est vrai*, dit Maurice Fréchuret, *la ville n'a pas respecté les délais prévus. Mais nous sommes actuellement dans la phase finale de recrutement de l'architecte, c'est une affaire de jours. Nous sommes en retard car l'opération est lourde et la mairie doit faire appel à l'aide de l'Etat. »*

Le budget du projet d'extension, estimé entre 40 millions et 50 millions de francs (6 millions et 7,6 millions d'euros), suppose une prolongation de cinq ans du délai. *« Nous ne sommes pas contre un délai supplémentaire*, dit François Hers, *mais il faut en profiter pour revoir les termes de la convention. Et peut-être reprendre le projet original d'un musée consacré à Hans Hartung et Anna-Eva Bergman. »*

*« Dès ma prise de poste, en 1993*, commente Maurice Fréchuret, *j'ai dit qu'un musée monographique n'est pas judicieux, surtout dans une ville qui compte déjà quatre musées municipaux. Et la Fondation Hartung a des pratiques cavalières. En octobre 1996, par exemple, j'ai prêté à la Tate Gallery de Londres, pour une exposition temporaire, une œuvre majeure peinte par Hartung en 1937. Elle y est toujours : la Fondation a décidé, sans m'en avertir, de la leur laisser en dépôt pour cinq ans. Il est impossible de gérer une collection avec de telles méthodes. J'ai eu le malheur de protester : depuis, mes relations avec la Fondation sont des plus mauvaises »*.

François Hers n'a jamais caché l'agacement que lui provoque la méfiance des pouvoirs publics envers les fondations privées. Pour la direction des musées de France (DMF), elles se limitent souvent à de petits musées centrés sur un seul artiste que le public, par lassitude, boude après quelques années. Les dotations affectées et les recettes propres seraient trop faibles pour les faire tourner, et incitent à une dilapidation du patrimoine : l'oeuvre et l'intégrité de l'artiste seraient mieux défendues par les musées. C'est peut-être une des raisons profondes d'un malentendu et d'une défiance persistante.

**Harry Bellet**

# *Hollywood peut pratiquer la « soustraction fatale »*

**LOS ANGELES**
*correspondance*

Les studios hollywoodiens se tirent d'une belle peur, car l'accord amiable entre les héritiers de Jim Garrison et Warner Bros, le studio qui a produit le film d'Oliver Stone *JFK*, les dispense une fois de plus d'avoir à rendre des comptes aux artistes qui, par contrat, devraient percevoir leur pourcentage du bénéfice net dégagé par les films auxquels ils ont contribué. Il s'agit le plus souvent d'écrivains et de scénaristes.

*JFK* s'appuie sur le livre *On the Trails of the Assassins*, dont l'auteur est Jim Garrison, le procureur de La Nouvelle-Orléans convaincu qu'un complot était à l'origine de l'assassinat du président John F. Kennedy. Jim Garrison, mort en 1992, avait aussi un petit rôle dans le film, tandis que son personnage était interprété par Kevin Costner. Son contrat avec le studio Warner lui octroyait un pourcentage sur les bénéfices nets du film, qui fut un succès commercial. Mais Hollywood pratique ce qu'on appelle ici le *creative booking* ou comptabilité « créative » : la définition du bénéfice net reste... floue. Surtout quand un film engrange de substantielles recettes au box-office. Les studios imputent alors au budget de cette production toutes sortes de frais généraux, afin que le bénéfice net n'apparaisse pas dans les comptes. Les victimes se défendent rarement, tant il est malséant de poursuivre un studio en justice si l'on souhaite continuer à travailler à Hollywood.

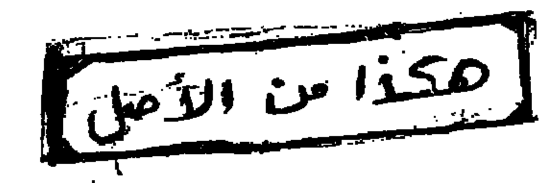
C'est pourtant arrivé une première fois, quand Art Buchwald, célèbre écrivain et humoriste américain, et Alain Bernheim, un producteur français de Los Angeles, ont attaqué Paramount. Ils ont d'abord remporté un procès pour plagiat, puis ont tenté de récupérer leurs parts des bénéfices nets de *Coming to America*, le film de John Landis avec Eddie Murphy sur une idée d'Art Buchwald. Cette saga judiciaire a même produit un best-seller, *Fatal Substraction*, « Soustraction fatale », écrit par l'avocat Pierce O'Donnell qui défendait les plaignants. Mais les deux parties ont fini par transiger, et les studios ont ainsi évité un précédent juridique.

La notoriété de l'affaire a encouragé d'autres artistes lésés à agir. Alors que *Indecent Proposal* avait déjà rapporté plus de 250 millions de dollars, Jack Engelhard, l'auteur du livre qui a inspiré le scénario, n'avait pas touché un centime des 2 % du bénéfice net auquel il avait droit. Robert Redford, vedette du film, avait, lui, perçu son pourcentage. Et Paramount soutenait à Winston Groom, auteur du roman *Forrest Gump*, que le film accusait un déficit de 62 millions de dollars, alors que les recettes mondiales atteignaient 657 millions.

Le procès des héritiers de Jim Garrison menaçait encore plus les studios hollywoodiens, le juge ayant dans un premier temps accepté de qualifier la plainte comme *« class-action lawsuit »*, ce qui signifie que la décision faisait jurisprudence. Mais le juge est revenu sur cette qualification, et les héritiers de Jim Garrison ont accepté une transaction d'un faible montant, au grand soulagement de l'ensemble des studios, qui peuvent continuer à pratiquer leur « soustraction fatale ».

**Claudine Mulard**





# Une nuit de rêve avec Pina Bausch

## Avec « Masurca Fogo », le Tanztheater de Wuppertal fait partager ses éclats de vie

**MASURCA FOGO, de Pina Bausch. Par le Tanztheater Wuppertal. Marion Cito (costumes). Matthias Burkert, Andreas Eisenschneider (collaboration musicale). Théâtre de la Ville, jusqu'au 5 mai, 20 h 30 (dimanche 2, 17 heures). Tél. : 01-42-74-22-77. De 140 F à 190 F (21,34 € à 29 €).**

Avec *Masurca Fogo*, Pina Bausch signe une pièce sur l'éclat, le feu et l'eau. Une profession de foi : la danse est plaisir, sexe et – pourquoi pas ? – davantage si affinités. Foin d'intellectualisme, place à la sensualité des corps, de la peau, du rire. Il faut sûrement arriver à la soixantaine pour savoir transmettre avec autant d'instinct le goût, l'énergie, le fracas tout simple d'être jeune. Inspirée par la pétulance de la jeunesse lisboète – la pièce fut créée à Lisbonne Expo 98 –, la chorégraphie, très souple, s'enroule autour d'éléments en apparence contradictoires : l'eau et le feu. On peut voir là une métaphore possible de la vie – l'eau éteignant la flamme. Il n'empêche que Pina Bausch, plus que dans *Nur du* (1996) ou *Le Laveur de carreaux* (1997), a décidé d'apporter du bonheur aux spectateurs. Sans nostalgie. Juste quelques traces de masochisme, incarné paradoxalement par celle qui d'habitude joue à merveille la domination, la très blonde Julie Shanahan, qui arrive sur scène toute vêtue de ballons rouges. Et de sa fossette.

Flux, reflux, tourbillons, mouvements prestes, imprévisibles, à l'image de l'Atlantique, des marées. Afin de suggérer cette circulation fluide d'un mouvement effréné, Peter Pabst a divisé l'espace en deux. En fond de scène, une coulée de lave noire, délimitée par un cadre carré. A l'avant-scène, un espace blanc, sorte de plage pour jeux et ébats multiples... Rainer Behr dévale la roche noire. Et c'est déjà de la danse. Le début de son solo de voltigeur, bras serrés, mains accrochées l'une à l'autre, et cette jambe qui se replie, rapidement frappée de la main, qu'on retrouve d'un mouvement à l'autre : le signe de la masurca !

Depuis qu'elle compose sa danse au cours de résidences à l'étranger, Pina Bausch a inventé son propre folklore, une sorte de condensé de tous les gestes magnifiques, ou simples, qu'elle a rencontrés dans des fêtes, des boîtes de nuit, des bars. Folklore dont les gestes sont ritualisés, structurés, mais suffisamment libres pour que chaque interprète dise qui il est, ce qu'il veut. Une danse vivante qui parle à l'imaginaire de tous.

**« OUI, OUI, OUI ! »**

A la fois archaïque et actuel. Loin de Wuppertal, de l'Allemagne, de la culpabilité du passé incarnés pendant plus de vingt ans dans des mises en scène de la cruauté, de l'amour quémandé, Pina Bausch a trouvé, ou retrouvé, ce qui pousse l'homme à danser. Une source vive. *Trauerspiel*, en 1994, annonçait (comme le titre l'indiquait) la fin du travail de deuil. *Danzon*, en 1995, pièce dans laquelle la chorégraphe était venue elle-même danser avec des poissons multicolores, préfigurait l'humeur nouvelle. *Masurca Fogo* résonne tel un cri de vie. Vivre enfin. Alors Ruth Amarante peut lancer des soupirs de pâmoison. Cristiana Morganti, tempérament comique à l'italienne, danser l'extase sur le corps de son partenaire. Et Daphnis Kokkinos crier : « *Oui, oui, oui !* », « *Non, non, non !* », « *Mon dieu, mon dieu, mon dieu !* », simulant l'orgasme positif, négatif, ou métaphysique.



MAARTEN VANDEN ABEELE

*Place à la sensualité des corps, dans une chorégraphie très souple qui s'enroule autour de l'eau et du feu.*

Facile ? Evidemment. Mais c'est ça qui est bon : ce rappel continu que tout peut être simple.

Il y a ceux qui suivent Pina Bausch dans ce renouveau vers la légèreté. Et ceux qui résistent (*Le Monde* du 26-27 avril 1998) : peut-on leur suggérer de laisser leurs places aux spectateurs, trop nombreux, qui n'arrivent pas à en obtenir, plutôt que de venir ruminer leur nostalgie... Il faut s'abandonner à l'été. Observer avec bonheur la frise ondulante de danseurs qui arrivent par couples (les hommes portant chapeau) : un pas de côté, un piétinement déhanché sur trois temps, exactement le rythme du navire pris dans la vague. Remarquer combien la danse des « anciens » – Dominique Mercy, Nazareth Panadero, Jan Manarik, Beatrice Libonati – dit malgré eux la maturité, les épreuves qu'ils ont traversées.

Tout est vécu en gros plans. Et les films projetés baignent le spectacle dans les reflets des accordéons de musiciens cap-verdiens, dans les feuilles de bananiers, le vent. Déferlement de troupeaux. Rouleaux de l'océan. L'eau est partout. Elle enveloppe et adoucit le solo de Beatrice Libonati, entêtée à résister au courant, mais sachant aussi s'y couler. Fleurs qui s'ouvrent et se referment en accéléré. Couleurs psychédéliques du rêve des couples endormis. Tout rougeoie. k.d.Lang, très présente sur la bande-son, murmure *The Air That I Breathe*. C'est la nuit sur la plage.

*Dominique Frétard*

# Une Agrippine qui allie l'artifice au naturel

**AGRIPPINE, d'après Georg Friedrich Haendel. Avec Sophie Marin-Degor et Jérôme Corréas, l'Ensemble Matheus, Jean-Christophe Spinosi (direction), Christian Gangneron (mise en scène), Thierry Leproust (décor), production de l'Arcal, coproduction avec Ile-de-France Opéra et Ballet et Opéra-Théâtre de Besançon. Création le 22 avril à Besançon. Représentation en mai, à Fontainebleau, Nanterre, Rennes, Neuilly, Châtenay-Malabry, Le Perreux.**

Longtemps limitée à quelques oratorios, sinon au seul *Messie*, la connaissance de l'œuvre de Haendel s'est élargie au cours des trente dernières années avec la découverte de ses ouvrages lyriques. D'une partie seulement, mais d'une telle force de séduction, par la vitalité rythmique et la richesse de l'invention mélodique, que cet Allemand naturalisé anglais est devenu, avec le recul, le représentant le plus convaincant de l'*opera seria* napolitain.

Il est vrai que durant son séjour en Italie, entre 1706 et 1709, le jeune Haendel fait preuve d'une étonnante capacité d'assimilation. Pour Florence, il composa un *Rodrigo*, en partie perdu, et pour Venise, une *Agrippina* dont le succès retentissant marqua la fin de ses années d'apprentissage. Entre-temps, il s'était fait la main en composant une vingtaine de duos *da camera*, et autant de cantates italiennes à une ou deux voix.

On les connaît à peine et l'une d'elles, *Agrippina condotta a morire*, véritable monodrame, de dimensions exceptionnelles (vingt-cinq minutes) semble une préfiguration de l'opéra à venir. Pourtant, si ce dernier emprunte, selon l'habitude de Haendel, à des pages écrites auparavant pour le théâtre ou la ville, la cantate où Agrippine, déchirée entre sa haine pour Néron et l'amour maternel, trouve des accents pathétiques, n'a pas été reprise.

Mettre en scène ce grand lamento féminin, à l'instar d'*Erwartung* de Schoenberg ou de *La Voix humaine* de Poulenc, n'aurait été que la moitié d'une bonne idée.

**FAUSSE RÉPÉTITION**

Christian Gangneron a voulu lui conserver son statut d'esquisse préparatoire et toute sa sève en faisant d'elle le point culminant d'une sorte de répétition générale. Avant que la lumière de la salle ne s'éteigne tout à fait, un petit groupe de musiciens met la dernière main à une sonate pour hautbois, deux violons et basse continue. Un soprano et une basse, en habits de ville, les rejoignent bientôt. Ils se font la voix sur un duo vocalisant avant de se faire la cour en « filant » une scène de l'opéra entre Agrippine et son amant Pallante. D'un air sur l'autre, empruntant tour à tour les rôles de Poppée et de Claude, ils glissent peu à peu dans la représentation avec la complicité des musiciens, d'une habilleuse, d'un machiniste. L'artifice s'efface et, à l'issue d'un bref extrait de *Britannicus*, l'héroïne, vêtue à présent d'une ample robe rouge comme le sang, se lance dans son monologue halluciné, plein de fureur et de tendresse. La douleur tranquille d'un duo (« *Tacete, ohimé, tacete* »), qui s'achèvera dans la pénombre, *a cappella*, viendra dénouer la tension.

Au départ, on n'y croyait pas vraiment ; une heure plus tard, on hésite à briser la magie du spectacle par des applaudissements. Le décor, construit par l'atelier de Besançon, est léger, avec ses panneaux tournants qui confrontent progressivement Agrippine avec son image démultipliée. La fluidité de la mise en scène réussit à allier l'artifice et le naturel avec une grâce salutaire, la fausse répétition étant un procédé à haut risque. De même, les chanteurs se jouent de l'effervescence d'une ligne vocale qu'ils ornent à volonté avec un bonheur communicatif. Tour à tour coquin et pathétique, ce *pasticcio* laisse une impression de fraîcheur, de simple élégance, d'intensité avec ce que le bel canto baroque a produit de plus raffiné.

*Gérard Condé*



## NOUVEAU FILM

**CUBE**

■ Un groupe d'hommes et de femmes se retrouvent enfermés dans un mystérieux cube dont ils cherchent à trouver la sortie. Le scénario de *Cube* pouvait, à la rigueur, convenir à un épisode de « La Quatrième Dimension », mais ne remplit absolument pas une heure et demie de film. L'incapacité du réalisateur Vincenzo Natali à exploiter de manière inventive l'espace clos dans lequel évoluent ses personnages, la médiocrité des interprètes condamnés à réciter des dialogues, souvent ridicules, sur le devenir de l'univers sont autant d'handicaps insurmontés. ***S. Bd.***
*Film américain de Vincenzo Natali. Avec Maurice Dean Wint, Nicole DeBoer, Nicky Guadagni. (1 h 26.)*

**CORRESPONDANCE**

# Une lettre de l'Adagp

*A la suite de notre article intitulé : « Pour les photographes, la rue n'est plus libre de droits »* (Le Monde *du 27 mars), nous avons reçu des architectes Daniel Buren et Christian Drevet et de l'Adagp (Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques) la mise au point suivante :*

Si Daniel Buren, Christian Drevet et l'Adagp ont dû procéder judiciairement à l'encontre de certains éditeurs commercialisant des cartes postales reproduisant le nouvel aménagement de la place des Terreaux à Lyon, conçu par Daniel Buren et Christian Drevet (architecte, coauteur de cette place, et *non pas éclairagiste comme indiqué* dans l'article), c'est, d'une part, parce que le nom des auteurs de cet aménagement n'avait même pas été cité sur les cartes postales en question, reproduisant donc leur œuvre (alors qu'en revanche les noms des éditeurs et des photographes y étaient mentionnés de façon parfaitement lisible) ; d'autre part, apres que l'Adagp eut sollicité à maintes reprises, mais en vain, un règlement amiable de ce litige.

Il est faux, en outre, de prétendre que l'Adagp « *récupère* » les droits sans se soucier de la destination de la reproduction des œuvres : il est – évidemment – toujours tenu compte, en accord avec les auteurs, du caractère commercial ou non de la diffusion envisagée par l'éditeur, qui requiert, conformément à la loi, une autorisation préalable.

## SORTIR

**PARIS**

**Nathalie Collantes**
Déjà, il y a d'excellents danseurs pour accompagner cette soirée nomade de Nathalie Collantes. Et plusieurs danses : danse *in situ* de *Passe*, exploratrice du lieu, de sa transparence ; danse avec moniteurs vidéo pour une démultiplication de la vision. Danse de l'intime de *Phase*, ou comment dépasser la grande connaissance que deux danseurs peuvent avoir l'un de l'autre. Ça ressemble à l'amour ? Nathalie Collantes et Sylvain Prunennec tenteront de nouveaux branchements.
*Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mo Raspail. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-42-18-56-72. 30 F.*

**Olivier Hutman Trio**
Un nouveau lieu, un pianiste de catégorie – sa modestie le perdra –, la formule la plus sérieuse en Ario... autant de raisons de fêter le travail en grand : Olivier Hutman connaît le répertoire, compose avec science, joue avec cœur et ne triche pas.
*Le Franc-Pinot, 1, quai de Bourbon, Paris 4e. Mo Pont-Marie. Le 30 avril et le 1er mai, à 22 heures. Tél. : 01-46-33-60-64. 90 F.*

**Monk on Monk**
C'est le fils du pianiste Thelonious Monk, T. S. Monk, batteur qui conduit cette formation en hommage à la musique de l'un des créateurs du jazz les plus mystérieux et influents. Le trompettiste Don Sickler, l'un des monkiens les plus réputés, est de la partie, le tubiste Howard Johnson aussi, ainsi que – c'est assez étrange – la chanteuse Nnenna Freelon.
*New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 1er mai, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.*

**L'Orchestre national de Barbès**
Grâce à ce colletif d'humeur festive, le quartier Barbès est désormais connu jusqu'au Chili, où le groupe a joué en septembre 1998. Après un premier album enregistré sur scène, leur élément naturel, les garçons ont concocté le deuxième (qui sort ces jours-ci) en studio, sans perdre de leur fraîcheur. La marque de fabrique de cette petite entreprise reste la même : un brassage stimulant de différents styles du Maghreb avec funk, jazz et reggae. (CD Poulina/Virgin).
*Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mo Opéra. Le 1er mai, à 20 h 30 ; le 2, à 17 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. 130 F.*

## GUIDE

**MUSÉES**

La plupart des musées nationaux seront fermés le samedi 1er mai, à l'exception des Musées Eugène-Delacroix et Picasso à Paris, du Musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, de celui du château de la Malmaison et de Bois-Bréau et du Musée des Granges de Port-Royal, en Ile-de-France. En province, seront ouverts le Musée de la coopération franco-américaine (Blérancourt, Aisne), le Musée Magnin à Dijon (Côte-d'Or), le Musée de la maison Bonaparte à Ajaccio (Corse-du-Sud), celui des Deux-Victoires (Mouilleron-en-Pareds, Vendée) et le Musée de préhistoire des Eyzies-de-Tayac (Dordogne). Tous les musées seront ouverts le samedi 8 mai, à l'exception du Musée d'Ennery (art chinois), à Paris. Ce dernier sera également fermé le 13 mai, comme le Musée du Louvre.

**ENTRÉES IMMÉDIATES**

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 a 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

**Baal**
de Bertolt Brecht, mise en scène de Richard Sammut.
*Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 29, à 20 heures. Tél. : 01-42-02-02-68. De 65 F à 135 F. Jusqu'au 29 mai.*

**Orchestre de Paris**
Strauss : *Vier letzte Lieder, Malven.* Brahms : *Symphonie no 1.* Renée Fleming (soprano), Christoph Eschenbach (direction).
*Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. Le 29 avril, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 90 F à 320 F.*

**Orchestre des Champs-Elysées**
Schubert : *Symphonie D 936, andante, Symphonie no 8 « Inachevée ».* Mendelssohn : *Symphonie no 4 « Italienne ».* Philippe Herreweghe (direction).
*Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 29 avril, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 40 F à 300 F.*

**Spanky Wilson et le trio de Philippe Milanta**
*All Jazz Club, 7, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Le 29 avril, à 22 heures. Tél. : 01-42-61-53-53. 120 F.*

**Paname Tropical**
*Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 29 avril, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.*

**Jean Guidoni**
*Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mo Porte-de-Vanves. Le 29 avril, à 20 h 30. Tél. : 01-45-31-10-96. 140 F. Jusqu'au 9 mai.*

**Philippe Lafontaine**
*Déjazet, 41, boulevard du Temple, Paris 3e. Mo République. Le 29 avril, a 20 h 30. Tél. : 01-48-87-52-55.*

**Misia**
*Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 29 avril, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 120 F.*

**Nedim Nalbantoglu, Mahmut Demir, Zeki Colas**
*Kibéle, 12, rue de l'Echiquier, Paris 10e. Mo Bonne-Nouvelle. Le 29 avril, à 21 h 30. Tél. : 01-48-24-57-74.*

**RÉSERVATIONS**

**Moi... Pas moi**
*Désir et permis de conduire & Je veux rester à la surface*, d'Elfriede Jelinek (*mise en scène de Matthias Fontheim*) *La Sainte Femme*, de Jean-Claude Carrière (mise en scène Margarethe von Trotta), avec Hanna Schygulla.
*Théâtre des Amandiers, 7, avenue Picasso, 92 Nanterre. Tél. : 01-46-14-70-00. Du 4 au 22 mai. De 55 F à 140 F.*

**Casimir et Caroline**
d'Odon von Horvath, mise en scene de Jacques Nichet.
*Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Du 7 mai au 13 juin. 01-44-62-52-52. 110 F.*

**François René Duchable (piano)**
*Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 9 mai, à 11 heures. Tél. 01-49-52-50-50. 60 F et 120 F.*

**Hopkinson Smith (luth)**
*Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mo Grands-Boulevards. Le 10 mai. Tél. : 01-48-24-16-97. De 90 F à 200 F.*

**Stefano Di Battista, Flavio Boltro Quintet**
*Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Du 11 au 14 mai. Tél. : 01-40-26-46-60.*

**Beastie Boys**
*Palais omnisports de Paris-Bercy, 8 boulevard de Bercy, Paris 9e. Le 11 mai à 19 h 30. Tél. : 01-44-68-44-68. 198 F.*

**Eagle Eye Cherry**
*Olympia, 28, boulevard des Capucines Paris 9e. Mo Opéra. Le 13 mai, à 19 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 159 F.*

**Jewel**
*Olympia, 28, boulevard des Capucines Paris 9e. Mo Opéra. Le 18 mai, à 20 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. 170 F.*

**Jan Lauwers**
*No beauty for me there where human life is rare* : création pour huit acteurs danseurs. Jan Lauwers (chorégraphie).
*Théâtre de la Ville, Les Abbesses, 31 rue des Abbesses, Paris 18e. Du 18 au 20 mai. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.*

**DERNIERS JOURS**

**2 mai :**

**Philippe Avron**
*Je suis un saumon.*
*Théâtre Rive gauche, 6, rue de la Gaîté, Paris 14e. Tél. : 01-43-35-32-31. De 50 F à 160 F.*

**Fellag**
*Djurdjurassic Bled.*
*Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, Paris 10e. Tél. : 01-46-07-34-50. De 70 F à 130 F.*

**Pierre-Claude de Castro et Alain Sonneville**
*Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. Tél. : 01-43-26-91-90. Fermé lundi et fêtes. 19 F et 27 F.*

**Tal Coat, l'énergie du blanc**
*Bibliothèque nationale de France, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Tél. : 01-53-79-59-59. Fermé lundi et fêtes. 24 F et 35 F.*

**3 mai :**

**David Hockney, dialogue avec Picasso**
*Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Tél. : 01-42-71-25-21. Fermé mardi. 28 F et 38 F.*

**Les Trésors médiévaux de la République de Macédoine**
*Musée national du Moyen Age Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris 5e. Tél. : 01-53-73-78-00. Fermé mardi. 28 F et 38 F.*

VENDREDI 30 AVRIL

# GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

**17.10 Imbert-Julliard.** Le Kosovo. LCI

## MAGAZINES

**18.30 Nulle part ailleurs.** Fête de la paresse. Invité : Thierry Paquot. Canal +
**19.10 et 0.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief.** Jacques Attali. LCI
**20.00 20h Paris Première.** Invité : Rachid Taha. Paris Première
**20.10 Le Talk Show.** Kad et Olivier ; Sapho. LCI
**20.55 Thalassa.** La folie du hamsi. France 3
**22.00 Faut pas rêver.** Allemagne : l'arbre de mai. France : guerre de Sécession à Guerlesquin. Taïwan : l'île aux fantômes. Invité : Laurent Gerra. France 3
**22.45 Bouillon de culture.** Les mystérieuses beautés du monde. Invités : André Brahic, Philippe Georgel, Gilles Lapouge. France 2
**23.10 Sans aucun doute.** Ruinés par injustice. TF 1

## DOCUMENTAIRES

**19.00 Violence Made in USA.** Odyssée
**20.15 Palettes, Paul Cézanne (1839-1906).** La violence du motif : *La Montagne Sainte-Victoire.* Arte
**20.35 Les Villes du futur.** [1/3]. Seattle. Planète
**21.05 Epopée en Amérique.** Une histoire populaire du Québec. [6/13]. Vaincre la défaite. TV 5
**21.15 Apollo 13.** Planète
**22.00 Fête de la paresse.** Canal +
**22.20 Grand format.** Charbons ardents. Arte
**23.20 On l'appelait le King.** Canal Jimmy
**23.30 *Les Dossiers de l'Histoire.*** De Gaulle-Churchill, mémoires de guerre [2/2]. Novembre 1942 : Mai 1945. France 3
**23.40 La Chaconne d'Auschwitz.** RTBF 1
**0.45 La Case de l'Oncle Doc.** Naissances et morts sous influence. France 3

## SPORTS EN DIRECT

**19.45 Football.** D 1 : Bordeaux - Monaco. Canal + vert
**20.00 Football.** D 1 : Marseille - Lyon. Canal +
**20.00 Volley-ball.** Pro A : Finale. Eurosport

## MUSIQUE

**22.00 Nabucco.** Opéra de Verdi. Mise en scène. Fabio Sparvoli. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra San Carlo de Naples, dir. Paolo Carignani. Paris Première
**22.05 L'Oiseau de feu, de Stravinsky.** Par le Philadelphia Orchestra, dir. Eugène Ormandy. Mezzo
**22.45 La Symphonie « Faust », de Liszt.** Avec Kenneth Riegel, ténor. Par l'Orchestre symphonique de Boston, dir. Leonard Bernstein. Mezzo

## TÉLÉFILMS

**20.30 Un cœur pas comme les autres.** André Buytaers. Festival
**20.45 Mon copain Balou.** Marianne Lüdcke. Arte
**20.55 Les Cahiers bleus.** Serge Leroy. TMC
**21.55 Tous ensemble.** Bertrand Arthuys. RTBF 1
**22.05 La Banquise.** Pierre Lary. Festival
**22.50 Lexx, Supernova.** Ron Oliver [2/4]. 13ème RUE

## COURTS MÉTRAGES

**0.00 Les Nuits de la pleine lune.** Switch 4. Arte
**0.20 Le Dernier Spectacle.** Nour-Eddine Lakhmari. France 2
**0.25 La Falaise.** Faouzi Bensaïdi. France 3

## SÉRIES

**20.55 Soirée sitcom.** Téva
**21.15 Monty Python's Flying Circus.** Canal Jimmy
**21.25 Le Visiteur.** Le procès. Série Club
**23.00 X-Files.** Intra-terrestres. O. Le musée rouge. M 6
**0.25 La Nuit de la pleine lune.** Expériences interdites. 13ème RUE
**1.00 Friends.** The One With the Cop (v.o.). Canal Jimmy

# Le Monde TÉLÉVISION

## FRANCE 2

**20.55 *Quai numéro 1***

Marie (Sophie Duez) et son équipe de policiers ont tendu un piège à un dangereux terroriste. Avec ce nouvel épisode, *Un mort de trop*, la série « Quai numéro 1 », imaginée par Pierre Grimblat, s'étoffe et évolue de façon positive. Le scénario est recentré sur le « ferroviaire », son fonds de commerce, et l'action s'internationalise pour élargir l'horizon cantonné à la très parisienne gare du Nord.

## ARTE

**22.20 Grand format**

En 1994, la mine de Tower Colliery, au pays de Galles, est condamnée. Mais les dirigeants syndicaux réussissent à convaincre leurs collègues d'investir leurs indemnités de licenciement dans le rachat de la mine. Jean-Michel Carré a été passionné par l'expérience. *Charbons ardents* est un film incroyablement vivant sur la gestion collective de l'outil de production et le rôle de l'utopie.

## FRANCE 2

**0.40 El Chergui, ou le silence violent ■ ■**

Ce film est le deuxième du cycle Maroc proposé par le « Ciné-club ». L'action se situe à Tanger vers 1955. Deux thèmes se croisent dans cette œuvre pour nous insolite : la condition des femmes dans une société archaïque et le poids encore oppressant de la colonisation via le protectorat. Ce film de signes est, à tous égards, dépaysant et passionnant. En v.o.

# FILMS

**18.35 Gilda ■ ■** Charles Vidor (Etats-Unis, 1946, N., 110 min) O. Ciné Classics
**20.30 Alphaville ■ ■** Jean-Luc Godard (France, 1965, N., 100 min) O. Ciné Classics
**20.55 Meurtre en suspens ■ ■** John Badham (Etats-Unis, 1995, 90 min) O. TSR
**21.00 La Grande Farandole ■ ■** HC Potter (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) O. Cinétoile
**21.00 Le Miraculé ■ ■** Jean-Pierre Mocky (France, 1987) O. Ciné Cinéma 2
**21.00 Il était une fois le Bronx ■** Robert De Niro (Etats-Unis, 1993, 125 min) O. Cinéstar 2
**21.00 L'Homme le plus dangereux du monde ■ ■** Jack Lee-Thompson (Etats-Unis, 1969, v.o., 100 min) O. Ciné Cinéma 3
**22.00 ... Comme elle respire ■ ■** Pierre Salvadori (France, 1998, 100 min) O. Canal + vert

COLLECTION CHRISTOPHE L.

**22.10 Les Feux de la rampe ■ ■** Charles Chaplin. Avec Charles Chaplin, Claire Bloom (EU, 1952, N., v.o., 140 min) O. Ciné Classics
**22.35 Horizons lointains ■** Ron Howard (Etats-Unis, 1992, v.o., 140 min) O. Ciné Cinéma 1
**23.00 Box of Moonlight ■ ■** Tom DiCillo (Etats-Unis, 1997, 110 min) O. Canal +
**0.40 El Chergui ou le silence violent ■ ■** Moumen Smihi (Maroc, 1974, v.o., 80 min) O. France 2
**1.50 Tovarich ■ ■** Anatole Litvak (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics
**1.55 Pat Garrett et Billy le Kid ■ ■** Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1973, v.o., 105 min) O. Cinétoile

# PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

### TF 1

**18.25 Exclusif.**
**19.05 Le Bigdil.**
**19.50 Clic & Net.**
**20.00 Journal, Météo.**
**20.50 C'est la même chanson.**
**23.10 Sans aucun doute.** Ruinés par injustice.
**1.00 TF 1 nuit, Météo.**

### FRANCE 2

**18.45 Les Z'amours de l'an 2000.**
**19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.**
**19.20 Qui est qui ?**
**20.00 Journal, Météo.**
**20.55 Quai n° 1.** Un mort en trop. O.
**22.35 Un livre, des livres.**
**22.45 Bouillon de culture.** Les mystérieuses beautés du monde.
**0.00 Journal, Météo.**
**0.15 Ciné-club.** Cycle Maroc.
**0.20 Le Dernier Spectacle.** Court métrage. Nour-Eddine Lakhmari. O.
**0.40 El Chergui ou le silence violent ■ ■** Film. Moumen Smihi (v.o.). O.

### FRANCE 3

**18.20 Questions pour un champion.**
**18.50 Un livre, un jour.**
**18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.**
**20.05 Fa Si La nouveau.**
**20.35 Tout le sport.**
**20.55 Thalassa.** La folie du hamsi.
**22.00 Faut pas rêver.**
**23.05 Météo, Soir 3.**
**23.30 Les Dossiers de l'Histoire.** [2/2].
**0.25 Libre court.** *La Falaise.* Faouzi Bensaïdi. O.
**0.45 La Case de l'Oncle Doc.** Naissances et morts sous influence.

### CANAL +

► En clair jusqu'à 20.00
**18.30 Nulle part ailleurs.**
**19.45 Football.** Championnat de D 1. Marseille - Lyon. 20.00 Coup d'envoi.
**22.00 Fête de la paresse.** 22.01 Pourquoi travailler ? 23.00 Box of Moonlight ■ ■ Film. Tom DiCillo. O. 0.50 Les Ambassadeurs de la paresse. 1.50 Alexandre le Bienheureux ■ Film. Yves Robert. O.

### ARTE

**19.00 Tracks.**
**19.45 Météo, Arte info.**
**20.15 Palettes.** Paul Cézanne (1839-1906).
**20.45 Mon copain Balou.** Téléfilm. Marianne Lüdcke. O.
**22.15 Contre l'oubli.** Ratna Sarumpaet (Indonésie).
**22.20 Grand format.** Charbons ardents.
**23.50 Le Dessous des cartes.** Antarctique : le retour des pionniers.
**0.00 Les Nuits de la pleine lune.** Switch 4.

### M 6

**18.25 Loïs et Clark.** O.
**19.20 Mariés, deux enfants.** O.
**19.54 Le Six Minutes, Météo.**
**20.05 La Route de votre week-end.**
**20.10 Notre belle famille.** O.
**20.40 Politiquement rock.**
**20.45 Question de métier.**
**20.50 Graines de star.** Spécial humour.
**23.00 X-Files, l'intégrale.** Intra-terrestres. O. Le musée rouge. O.
**0.45 Murder One, l'affaire Rooney.** Chapitre II. O.

## RADIO

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Agora.** Denis Roche.
**21.00 Black And Blue.**
**22.10 Fiction.** *Morphine*, de Mikhaïl Boulgakov.
**23.00 Nuits magnétiques.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20.05 Concert franco-allemand.** Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Michael Stern. 21.15 Œuvres de Foss, Siegfried Palm, violoncelle ; Œuvres de Mozart.
**22.30 Musique pluriel.** Œuvres de Bacri, Partridge et Moulding.
**23.07 Jazz-club.**

### RADIO CLASSIQUE

**20.15 Les Soirées.** Œuvres de Telemann. 20.40 Carl Czerny, compositeur. Œuvres de Czerny, Beethoven, Hummel, Liszt, Clementi.
**23.00 Orazi e Curiaci.** Opéra de Mercadante. Par le Chœur Mitchell et l'Orchestre Philharmonia, dir. D. Parry.

SAMEDI 1er MAI

# GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

**12.10 et 17.10 Le Monde des idées.** LCI
**21.25 Miró, des étoiles plein la tête.** Invités : Joan Punyet, Itzhak Goldberg, Anne le Diuigo, Daniel Lelong, Jean-Louis Prat... Forum Planète
**23.25 Bruay-en-Artois, un crime impuni.** Invités : Jean-Pierre Boucher, Bernard Bouloc, Roger Colombani, Jean Ker, Charles Libman, madame Dewèvre. Forum Planète

## MAGAZINES

**13.45 Les Documents de Savoir plus.** Vieillir, il ne faut pas en faire une maladie. France 2
**17.30 Envoyé spécial, les années 90.** La bombe de Saddam. Les pisteurs. Invités : Marie-Hélène Labbé, Sylvain Jouty. Histoire
**18.15 D'un monde à l'autre.** Kosovo : Spéciale réfugiés. Invités : Charles Josselin, Vladan Lukic... TV 5
**19.00 T.V. +.** Canal +
**19.00 Histoire parallèle.** Semaine du 1er mai 1949. 1er Mai hérétique. 1er Mai orthodoxe ? Invité : Jean-Luc Domenach. Arte
**20.35 Le Club.** Marcel Bluwal. Ciné Classics
**21.35 Metropolis.** Portrait de Claus Peymann. Naples, la révolution de 1799. Ady Henry Kiss. Jan Jastram. Arte
**21.55 Planète Terre.** *L'Ouest américain* [8/8] : Un même pays pour tous [1/2]. TMC
**22.40 T'as pas une idée ?** Invité : Hugues Aufray. Canal Jimmy
**23.15 Tout le monde en parle.** France 2
**23.40 Place au livre.** Pascale Roze et Guy Gilbert. France 2
**0.35 Saturnales.** Subramaniam, le violon de l'Inde du Sud. France 3

## DOCUMENTAIRES

**17.20 Les Derniers Gorilles.** France 3
**17.25 Le Guerriers de Sumba.** La Cinquième
**17.40 Tracks.** [3/4]. Afrique, le berceau de l'humanité. TSR
**18.00 La Placa Alejandra.** Odyssée
**18.25 A table avec Jean Poiret.** Festival
**18.40 La Fête des Gardians.** Planète
**19.00 Vatican.** Jean-Paul Ier et la mort. Odyssée
**19.50 Paul-Emile Victor : un rêveur dans le siècle.** [2/3]. De pôle en pôle. Odyssée
**20.05 Le Feuilleton de la vie.** Vendeurs de robots ménagers [3/6]. France 3
**20.30 Miro ou le théâtre des rêves.** Forum Planète
**20.35 Dancing in the Street.** [10/10]. Planet Rock. Planète
**20.40 L'Aventure humaine.** L'Ordre des Templiers. Arte
**20.45 Tito-Staline.** La règle et l'exception. Histoire
**20.45 Histoire de l'eau.** [4/4]. Source de conflits. Odyssée
**20.50 Planète animal.** A pas de loup. TMC
**21.00 L'Art du chant, la légende des grandes voix filmées.** [1/2]. Le temps des studios. Muzzik
**21.05 Guerre et santé.** TV 5
**21.35 L'Héritage du dragon.** Odyssée
**21.45 Allen Ginsberg, « plus rien à dire, à pleurer ».** Canal Jimmy
**22.05 Partir accompagné.** Planète
**22.05 Garbo, la divine.** Ciné Classics
**22.05 Actor's Studio.** Willem Dafoe. Ciné Cinémas
**22.05 Le Vaisseau spatial Terre.** Des hôtels écolo. Odyssée
**22.30 Dans les coulisses de...** Une enfance particulière : De la DDASS à l'Aide sociale à l'enfance. France 3
**22.30 Bruay, histoire d'un crime impuni.** Bruay, histoire d'un crime impuni. Forum Planète
**23.35 Orchestre national de Barbès.** Paris Première

## SPORTS EN DIRECT

**14.30 Formule 3000.** Grand Prix de San Marin. La course. Eurosport
**15.00 Aviron.** Défi à huit : France - Angleterre. France 3
**15.30 Rugby à XIII.** Coupe d'Angleterre. Finale : Broncos de Londres - Rhinos de Leeds. AB Sports
**21.00 Equitation.** Jumping international de Monte-Carlo. Eurosport
**23.00 Golf.** Open de Houston. AB Sports

## MUSIQUE

**18.30 La Symphonie « Faust », de Liszt.** Avec Kenneth Riegel, ténor. Par l'Orchestre symphonique de Boston, dir. Leonard Bernstein. Mezzo
**20.59 Soirée l'Art du chant.** Muzzik
**0.00 Concerto brandebourgeois n° 5, de Bach.** Par Le Scottish Chamber Orchestra, dir. Raymond Leppard. Muzzik
**0.05 L'Orchestre National de Barbès.** Angoulême 1997. Paris Première

## THÉÂTRE

**19.25 On purge Bébé.** Georges Feydeau. Avec Jean Poiret, Michel Serrault. Festival

## TÉLÉFILMS

**17.40 Opération Cosinus.** Sheldon Larry. RTL 9
**20.30 La Duchesse de Langeais.** Jean-Daniel Verhaeghe. Festival
**20.55 Racines.** David Greene et John Erman [1 et 2/6]. Téva
**22.00 Mozart.** Marcel Bluwal [1 et 2/6]. Festival
**22.35 Le Chagrin des Belges.** Claude Goretta [1/3]. Arte
**22.35 Pour tout l'or de l'Alaska.** John Power. Disney Channel
**23.10 Hollywood Night.** L'implacable. Tony Lanza et Steven Nielson. O. TF 1
**23.35 L'homme qui me voulait du bien.** Bill L. Norton. O. M 6

## SÉRIES

**17.05 Total Security.** Cendres éparpillées. Série Club
**18.10 Les Nouveaux Professionnels.** Dernier combat en Louisiane. M 6
**18.20 Chérie, j'ai rétréci les gosses.** Disney Channel
**18.30 Homicide.** Patrouille de nuit. Série Club
**19.45 La Vie à cinq.** Nuits songeuses. Téva
**20.15 100 % kascher.** (v.o.). Arte
**20.25 Working.** Enemies, a Love Story (v.o.). Série Club
**20.40 New York Undercover.** Double infiltration. La bourse ou la vie. 13ème RUE
**20.50 Charmed.** Quand tombent les masques. O. M 6
**20.50 Arsène Lupin.** Série Club
**21.00 Spin City.** Olé ! Olé ! Canal +
**21.00 Comment devenir une rock star ?** La maison de disques (v.o.). Canal Jimmy
**21.45 L'Immortelle.** [Pilote]. Première rencontre. M 6
**21.50 The Practice.** [1 et 2/2]. Risque de précipitations (v.o.). Série Club
**22.25 Columbo.** Les Surdoués. TSR
**22.45 C-16.** Une vie pour la justice. M 6
**23.40 Star Trek, Deep Space Nine.** Démons intérieurs. Canal Jimmy
**0.55 L'Hôtel en folie.** Gourmet Night. Canal Jimmy
**1.25 Friends.** Celui qui a survécu au lendemain (v.o.). France 2

# Le Monde TÉLÉVISION

## CINÉ CLASSICS

**10.30 Alphaville ■ ■**

Dans ce film sous-titré *Une étrange aventure de Lemmy Caution*, Godard réutilise l'agent fédéral américain illustré par Eddie Constantine en le camouflant sous l'identité d'un journaliste. Godard emprunte les codes du cinéma policier et de science-fiction pour traduire la peur de la déshumanisation et du pouvoir étatique. Ce conte du futur, semé de clins d'œil cinéphiliques, fait rêver.

## FRANCE-MUSIQUE

**19.30 Les Pêcheurs de perles**

L'opéra de Bizet *Les Pêcheurs de perles* fut un succès à sa création, en septembre 1863, au Théâtre-Lyrique. Succès pourtant sans lendemain. Ce n'est que quarante plus tard que l'Opéra-Comique osa le reprendre, en alternance avec *Carmen*. Cette version presque authentique, recréée à l'Opéra-Comique en février 1991, peut satisfaire tous ceux à qui le génie de Bizet impose un respect absolu.

## FRANCE 3

**0.25 Saturnales**

Le violoniste Subramaniam est l'un des grands rénovateurs de la musique de l'Inde du Sud. Il jouit d'une notoriété mondiale depuis ses rencontres musicales avec Stéphane Grappelli, Herbie Hancock ou George Harrison. Le portrait qu'en propose Jean-Henri Meunier évoque d'autres rencontres, tout aussi éclectiques, qui prouvent à quel point ce compositeur est un musicien globe-trotter.

# FILMS

**13.10 Pat Garrett et Billy le Kid ■ ■** Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1973, 105 min) O. Cinétoile



KOBAL

**13.15 L'Homme le plus dangereux du monde ■ ■** Jack Lee-Thompson. Avec Gregory Peck, Anne Heywood (Etats-Unis, 1969, 95 min) O. Ciné Cinéma 2
**14.00 Tovarich ■ ■** Anatole Litvak (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
**14.55 La Nuit du chasseur ■ ■ ■** Charles Laughton (Etats-Unis, 1955, N., 90 min) O. Cinétoile
**15.40 Les Feux de la rampe ■ ■** Charlie Chaplin (Etats-Unis, 1952, N., 135 min) O. Ciné Classics
**17.55 Fais-moi peur ■** George Marshall (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 95 min) O. Cinétoile



METRO-GOLDWYN-MAYER INC.

**19.45 Toyland, le pays des jouets ■** Charles Grosvenor, Toby Bluth et Paul Sabella (Etats-Unis, 1997, 75 min) O. Cinéstar 2
**23.00 Dîner au Ritz ■** Harold Schuster (Grande-Bretagne, 1937, N., v.o., 80 min) O. Ciné Classics
**23.00 Borsalino and Co ■** Jacques Deray (France - Allemagne, 1974, 100 min) O. Cinétoile
**23.00 Pinot, simple flic ■** Gérard Jugnot (France, 1984, 85 min) O. Cinéstar 1
**23.00 Portrait de femme ■ ■** Jane Campion (Grande-Bretagne, 1996, 140 min) O. Ciné Cinéma 2
**23.40 Le Prince des ténèbres ■ ■** John Carpenter (Etats-Unis, 1987, 100 min) O. TSR
**23.00 Les Fantômes du passé ■** Rob Reiner (Etats-Unis, 1996, 125 min) O. Canal + vert
**0.20 Body and Soul ■ ■** Oscar Micheaux (Etats-Unis, 1925, N., muet, 105 min) O. Ciné Classics
**0.40 Le Lion en hiver ■** Anthony Harvey (Grande-Bretagne, 1969, 145 min) O. Cinétoile
**1.50 *Hana-bi, feux d'artifice* ■ ■** Takeshi Kitano (Japon, 1997, v.o., 100 min) O. Canal +
**2.05 Tempo di Roma ■ ■** Denys de La Patellière (France - Italie, 1962, N., 80 min) O. Ciné Classics
**4.45 En suivant la flotte ■ ■** Mark Sandrich (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 110 min) O. Cinétoile

# PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

### TF 1

**16.40 Dingue de toi.** O.
**17.10 Xéna la guerrière.** O.
**18.05 Sous le soleil.** O.
**19.05 Beverly Hills.** O.
**19.50 Bloc modes.**
**20.00 Journal, Météo.**
**20.50 La Grande Fête de vidéo gag.** Vidéo gag fête les beaux jours.
**23.10 Hollywood Night.** L'Implacable. Téléfilm. T. Lanza et S. Nielson. O.
**0.50 Formule F1.**

### FRANCE 2

**15.30 Un cœur innocent.** Téléfilm. [1 et 2/2] O.
**18.40 et 19.10 Samedi sur canapé.**
**18.45 Friends.** O.
**19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.**
**19.20 Le monde est petit.**
**19.50 Politiquement correct.**
**20.00 Journal, Météo.**
**20.55 Le Grand Défi.**
**23.15 Tout le monde en parle.**
**1.00 100 ans de sport.**
**1.05 Journal, Météo.**
**1.25 Friends.** Celui qui a survécu au lendemain (v.o.) O.
**1.50 *Bouillon de culture.*** Les mystérieuses beautés du monde.

### FRANCE 3

**17.20 Les Derniers Gorilles.**
**18.10 Expression directe.**
**18.20 Questions pour un champion.**
**18.50 Un livre, un jour.**
**18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.**
**20.05 *Le Feuilleton de la vie.*** [3/6].
**20.35 Tout le sport.**
**20.55 Anne Le Guen.** Une nuit de pleine lune. O.
**22.30 Dans les coulisses de...** Une enfance particulière de la DDASS à l'Aide sociale à l'enfance.
**23.30 Météo, Soir 3.**
**23.50 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?**
**0.25 et 1.50 Saturnales.** Journal des spectacles. 0.35 Subramaniam, le violon de l'Inde du Sud.

### CANAL +

**17.05 Arliss.** ciel. O.
**17.30 Ned et Stacey.** O.
► En clair jusqu'à 20.35
**17.55 Décode pas Bunny.**
**18.30 Toonsylvania.** O.
**19.00 T.V. +.**
**20.04 Jean-Luc et Faipassa.** O.
**20.05 Daria.** O.
**20.30 Le Journal du cinéma.**
**20.35 Samedi comédie.** 20.36 Evamag. Vingt ans après. O. 21.00 Spin City. Olé ! Olé ! O. 21.20 A la une. Changement de partenaire. O. 21.45 South Park. O.
**22.10 Jour de foot.**
**23.00 Supplément détachable.** Out of Disorder. Girl. Wornchamer. Paulo e Ana Luiza em Porto Alegre.

**0.00 Le Journal du hard.**
**0.10 Le Journal d'une infirmière.** Film. Michel Barny. O.
**1.50 Hana-bi, feux d'artifices ■ ■** Film. Takeshi Kitano (v.o.). O.

### LA CINQUIÈME/ARTE

**16.00 Sur les chemins du monde.** Histoire de la Terre [7/8]. La terre et la vie. 16.55 Gaïa. Ile d'Yeu, les filets de la discorde. 17.25 Le Guerriers de Sumba.
**18.20 Va savoir.**
**19.00 Histoire parallèle.** Semaine du 1er mai 1949.
**19.45 Météo, Arte info.**
**20.05 Le Dessous des cartes.** [1/3].
**20.15 100 % kascher.** [5/6]. O.
**20.40 L'Aventure humaine.** L'Ordre des Templiers.
**21.35 Metropolis.**
**22.35 Le Chagrin des Belges.** Téléfilm. Claude Goretta [1/3]. O.
**0.05 Music Planet.** Le Taraf de Haïdouks. Les bandits justiciers.
**1.00 Kill Me, Cop ! ■** Film. Jacek Bromski (v.o.). O.

### M 6

**17.10 Mission casse-cou.** O.
**18.10 Les Nouveaux Professionnels.** O.
**19.10 Turbo.**
**19.45 Warning.**
**19.50 Mieux vaut prévenir.**
**19.54 Le Six Minutes, Météo.**
**20.10 Plus vite que la musique.**
**20.40 Ciné 6.**
**20.50 La Trilogie du samedi.** 20.49 Charmed. Quand tombent les masques. O. 21.45 L'Immortelle. Première rencontre. O. 22.45 C-16. Une vie pour la justice. O.
**23.35 L'homme qui me voulait du bien.** Téléfilm. Bill L. Norton. O.

## RADIO

### FRANCE-CULTURE

**20.00 Nouveau répertoire dramatique.** Entretien avec Noëlle Renaude ; 20.10 *Fiction d'hiver*, de N. Renaude ; 22.06 *La Noirceur du lait*, d'A. Targe.
**22.35 Opus.** Cinquante ans de Bagadou en Bretagne.
**0.05 Le Gai Savoir.**

### FRANCE-MUSIQUE

**19.07 A l'Opéra.**
**20.00 La Saison des opéras Euroradio.** *Les Pêcheurs de perles.* Opéra de Bizet. Par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra lyrique de Chicago, dir. Mario Bernardi.
**23.07 Présentez la facture.** (n° 1). Invité : Marc Minkovski.

### RADIO CLASSIQUE

**19.00 Intermezzo.** Œuvres de Martinu, Smetana, Dvorak.
**20.00 Les Soirées.** Ernest Chausson (n° 1) : Œuvres de Chausson, Massenet, Wagner, Indy, Franck.
**22.00 Da Capo.** Josef Krips. Œuvres de Haendel, Mozart, Beethoven, Brahms, Liszt, Mahler.

**SIGNIFICATION DES SYMBOLES**

**Les codes du CSA**
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

**Les cotes des films**
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

**Les symboles spéciaux de Canal +**
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



**Le Monde**

VENDREDI 30 AVRIL 1999

# La querelle sur la viande aux hormones est relancée entre l'Europe et les Etats-Unis

## L'OMC doit arbitrer entre le souci de protection de la Commission et l'agressivité commerciale américaine

**BRUXELLES (Union européenne)**
*de notre correspondant*

Les tensions commerciales entre l'Europe et les Etats-Unis risquent de monter encore d'un cran. Sur avis favorable du Comité permanent vétérinaire où siègent les représentants des administrations nationales, la Commission de Bruxelles a décidé, mercredi 28 avril, de mettre fin, à compter du 15 juin, aux dérogations dont bénéficient dix abattoirs américains pour exporter vers l'Union européenne (UE).

Les importations de viandes bovines américaines sont interdites depuis 1989. Mais ces abattoirs avaient obtenu un traitement privilégié en s'engageant à ne livrer que de la viande sans hormones. Or une étude commandée par la Commission à deux laboratoires indépendants a révélé que sur environ cinq cents échantillons de viandes analysés, 12 % contenaient des résidus hormonaux. *« Nous voulons nous assurer avant toute chose qu'aucune viande bovine contenant des résidus d'hormones n'entre dans l'UE. S'il n'est pas possible d'obtenir une certitude suffisante, l'embargo entrera automatiquement en vigueur le 15 juin »*, a déclaré le commissaire européen chargé de la politique agricole, Franz Fischler.

### CONTRÔLES PEU RASSURANTS

Des discussions ont été engagées avec les services vétérinaires américains afin d'examiner quelles garanties supplémentaires pourraient être données aux Européens. Mais cet incident ne donne pas une idée rassurante des contrôles sanitaires aux Etats-Unis et ne peut que conforter l'UE dans sa volonté de résister aux pressions qu'exerce Washington, par le truchement de l'*Organisation mondiale du* commerce (OMC), pour obliger l'Europe à ouvrir ses frontières.

Depuis 1989, l'accès aux marchés européens est interdit à la grosse masse de la production américaine parce que l'usage des hormones est autorisé dans l'élevage aux Etats-Unis. Washington affirme que cet embargo est contraire aux règles du commerce international, qu'il n'existe aucune preuve scientifique que l'usage d'hormones présente un danger pour la santé. En janvier 1998, l'OMC a estimé que l'UE était en droit de protéger ses consommateurs comme elle l'entendait, à *condition de s'appuyer sur une évaluation* des risques plus approfondie que celle présentée à Genève. Elle avait donné à l'UE jusqu'au 13 mai 1999 pour se mettre en règle, c'est-à-dire soit ouvrir son marché, soit soumettre une démonstration scientifique convaincante.

La Commission a alors mis en route une nouvelle série d'études dont les premiers résultats doivent être examinés les 29 et 30 avril par le Comité scientifique de l'UE (composé d'experts indépendants). Quel compromis trouver jusqu'à ce que les études soient complètement achevées, sachant que les Etas-Unis vont demander à l'OMC l'autorisation d'adopter des mesures de rétorsion ?

La Commission avait suggéré voici quelques semaines trois voies possibles :

1.– invoquer le « principe de précaution », explicitement prévu par l'accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires conclu en 1994 à l'issue de l'Uruguay Round. Plusieurs commissaires semblent considérer qu'un tel recours serait perçu *comme une provocation par* Washington (qui reproche à l'UE d'utiliser des moyens dilatoires pour ne pas respecter les arbitrages de l'OMC) et exposerait l'Union à des représailles unilatérales.

2.– Imposer aux Américains un étiquetage avertissant les consommateurs qu'il s'agit de viandes hormonées ; mais apparemment les Etats-Unis ne veulent pas entendre parler d'indications autres qu'« *american beef* », ce qui est jugé insuffisant.

3.– Négocier avec Washington des compensations commerciales ; ce serait sans doute la solution la solution la plus équilibrée, mais il n'est pas évident que l'administration américaine, à l'écoute du lobby de l'élevage, veuille s'y prêter.

***Philippe Lemaître***

# En France, les enfants ne sont pas suffisamment vaccinés contre la rougeole et l'hépatite B

**SI L'ON PEUT ÊTRE** satisfait en France de la proportion d'enfants ayant reçu les vaccinations classiques (contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et la coqueluche), les objectifs n'ont pas été atteints pour la rougeole et l'hépatite B, selon une expertise collective conduite par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), qui devait être rendue publique jeudi 29 avril.

Cette étude, menée à la demande de la Mutuelle générale de l'éducation nationale, souligne ainsi que, pour la rougeole, *« la couverture vaccinale des enfants de 24 mois stagne autour de 80 % depuis 6 ans »*, alors que 95 % d'entre eux ont reçu les trois premières doses de vaccin contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la poliomyélite. Pour la vaccination antirougeoleuse, *« l'objectif fixé est d'obtenir pour l'an 2000 une couverture nationale de 95 %, de façon à réduire l'incidence annuelle de la maladie à moins de 1 cas pour 100 000 habitants »*, rappellent les experts. Un chiffre qui n'est pas près d'être atteint : on dénombre chaque année entre 50 000 et 80 000 cas de rougeole et de plus en plus chez des adolescents ou des adultes, à des âges où la maladie est plus grave.

Le texte de l'Inserm évoque de même *« la situation préoccupante du niveau de contrôle de la rubéole en France »*. L'un des experts, le docteur Daniel Lévy-Bruhl (Institut de veille sanitaire, Saint-Maurice), rappelle que, *« en 1997, 84 cas d'infection rubéoleuse chez des femmes durant la grossesse ont été recensés, dont 8 cas de rubéole congénitale malformative* [transmise par la femme enceinte au foetus et susceptible de provoquer des *malformations*]. » Là encore, pour l'Organisation mondiale de la santé, l'échéance avait programmé son élimination pour l'an 2000.

Dans le cas de la vaccination contre l'hépatite B, le programme national d'immunisation des adolescents et des nourrissons visait à réduire de plus de 90 % l'incidence de la maladie au cours des vingt prochaines années. En France, la couverture vaccinale approche 75 % chez les élèves de 6e et 30 % chez les nourrissons (jusqu'à 2 ans), des chiffres jugés insuffisants par les auteurs de l'expertise. En Allemagne, en Italie ou aux Etats-Unis, le taux de couverture chez les nourrissons est supérieur à 80 %.

### DÉFIANCE GLOBALE

La suspension par les pouvoirs publics de la vaccination contre l'hépatite B en milieu scolaire, dans l'attente d'études permettant d'écarter tout risque de maladie neurologique associée, a renforcé la défiance globale contre cette vaccination, alors même que son innocuité avant l'âge de 6 ans est avérée. Pour l'ensemble des vaccinations, Daniel Lévy-Bruhl estime que *« toutes les personnes non vaccinées ne sont pas nécessairement réfractaires à la vaccination. La qualité de la couverture vaccinale dépend principalement des motivations du vaccinateur. Un effort de conviction dans cette direction devrait permettre d'améliorer nos résultats et d'éradiquer de nouvelles maladies, comme cela a été fait pour la vari[...] et bientôt pour la poliomyélite »*.

***Paul Benkimoun***

# La France condamnée à Strasbourg pour sa législation sur la chasse

***LA COUR EUROPÉENNE** des droits de l'homme (CEDH) a condamné la* France, jeudi 29 avril, à Strasbourg dans un arrêt sur la loi dite « Verdeille » qui viole, selon elle, sur plusieurs points, le droit fondamental à la propriété privée. La loi Verdeille du 10 juillet 1964 fait notamment obligation aux propriétaires de terrain d'une superficie inférieure à 20 hectares d'adhérer à une association de chasse et de permettre le passage des chasseurs sur leurs terres.

Saisie par dix propriétaires fonciers opposants à la chasse, la CEDH leur a donné raison en considérant que *« cette limitation apportée à la libre disposition du droit d'usage constitue une ingérence dans la jouissance des droits que les requérants tirent de leur qualité de propriétaire »*, d'autant que cette obligation *« ne s'impose qu'à un nombre restreint de propriétaires privés »*. La Cour européenne a accordé à chacun des dix requérants 30 000 francs pour *« dommage moral »*.

### DÉPÊCHES

■ **SANTÉ : les représentants des cliniques privées à but lucratif,** la FIEHP et l'UHP, ont dénoncé, mercredi 28 avril, lors d'une conférence de presse, un projet d'arrêté qui ferait baisser leurs tarifs de 1,95 % à compter du 1er mai et qui aurait des *« conséquences néfastes »* pour la *« survie »* de ce secteur. Les cliniques privées ayant dépassé en 1998 leur enveloppe de dépenses autorisées (39 milliards de francs) de 780 millions de francs (soit 1,97 % de plus) voient leur enveloppe de dépenses prévue pour 1999 (39,8 milliards de francs) amputée de ce dérapage.

■ **CONJONCTURE : le moral des chefs d'entreprise est en chute libre,** indique l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), dans son enquête mensuelle dans l'industrie, publiée jeudi 29 avril. D'après cette étude, basée sur les réponses de 4 000 chefs d'entreprise, les perspectives générales de production dans l'industrie continuent à baisser, passant d'un solde de réponses positives de 33 % en juillet 1998, à – 24 % en avril 1999.

■ **AMIANTE : la commission d'indemnisation des victimes d'infractions** (CIVI) près le tribunal de grande instance de Dunkerque a donné droit, mercredi 28 avril, aux requêtes de quatre ouvriers de la Normed (chantiers navals) et de la Sollac (Usinor) atteints de cancers spécifiques de l'amiante. La CIVI a retenu les infractions de blessures ou homicide involontaires et ordonné une expertise médicale afin de fixer le montant de leur indemnisation. Le 25 mars, la CIVI de Cherbourg avait alloué 980 000 francs à un ancien mécanicien de la marine victime de l'amiante (*Le Monde* du 27 mars).

■ **CANNABIS : deux enquêtes menées sous l'égide de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies** (OFDT), rendues publiques mercredi 28 avril, confirment la banalisation de l'usage de cannabis parmi les lycéens. *« Environ un tiers des jeunes l'ont expérimenté et parmi ceux-ci, la moitié en consomme régulièrement (dix fois et plus au cours des douze derniers mois) »*, indique l'OFDT, qui précise qu'à Paris, *« le niveau d'expérimentation dépasse 40 % »*. Le taux de consommation de cannabis est plus faible dans les zones d'éducation prioritaire (19 %) que dans les autres lycées (31 %).

# Les députés fixent à 3 500 francs le seuil de revenus pour la CMU

***QUATRE SURPRISES** et un* « enterrement » : la poursuite de l'examen du projet de loi sur la couverture maladie universelle (CMU), mercredi 28 avril, à l'Assemblée nationale, a encore fait la preuve que le débat sur la CMU évolue tous les jours et qu'il suscite des états d'âme, jusque dans les rangs socialistes.

Mercredi matin, en commission des affaires sociales, Jean-Claude Boulard (PS, Sarthe), rapporteur, a demandé le retrait d'un amendement qui conviait les mutuelles et les assureurs privés au conseil d'administration du fonds de financement de la CMU, créé par le texte. A l'origine, le projet de loi prévoyait seulement la présence de *« représentants de l'Etat »*. Mercredi, le rapporteur a souhaité faire machine arrière, prenant acte des *« très vives protestations du monde associatif »*, en particulier de Médecins sans frontières (MSF).

Le groupe socialiste s'est divisé. Certains redoutent l'entrée du *« loup dans la bergerie »*. D'autres, comme Jean Le Garrec (PS, Nord), président de la commission des affaires sociales, y voient au contraire une *« émulation »* et, surtout, l'occasion de sortir par le haut du débat sur le seuil de revenus pour bénéficier de la CMU (3 500 francs par mois), qui divise la gauche. Il peut être intéressant pour ces organismes d'accompagner les personnes démunies aujourd'hui mais qui, demain, seront autant de clients potentiels. *« Oserais-je dire que c'est leur intérêt ? »*, déclarera à la tribune, Jean-Marie Le Guen (PS, Paris), président du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés.

Au final, l'amendement retiré de M. Boulard sera repris par un collègue en séance *« pour que le débat ait lieu »*. Cette prudence est voulue par le gouvernement. *« Rien ne doit être fait sur ce texte qui donne l'impression, dans l'opinion, que nous pourrions aller vers une privatisation »*, reconnaît un conseiller de Lionel Jospin.

L'opposition, elle, s'est déjà engouffrée dans la brèche. *« L'arrivée des assureurs privés ne renforcera-t-elle pas la tentation de la privatisation ? »*, s'est interrogé Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire), mercredi soir, en présentant sa motion de renvoi en commission.

### CONTRE-PROJET INATTENDU

L'ancien ministre des affaires sociales d'Alain Juppé, a surtout créé la – deuxième – surprise en présentant un véritable contre-projet au texte de Mme Aubry. *« On ne s'attendait pas à cela... »*, a commenté, dans les couloirs, l'entourage de la ministre. M. Barrot a notamment proposé que l'assurance maladie, prenne en charge à 100 % les *« besoins réels des populations les plus défavorisées »*, avant de défendre l'idée d'une *« aide proportionnelle au revenu pour les Français modestes »* pour la couverture complémentaire. *« Si nous commençons à rembourser différemment selon le niveau de rémunération, c'est la fin du système mis en place en 1945. Le risque de privatisation, il est là ! »*, a rétorqué la ministre.

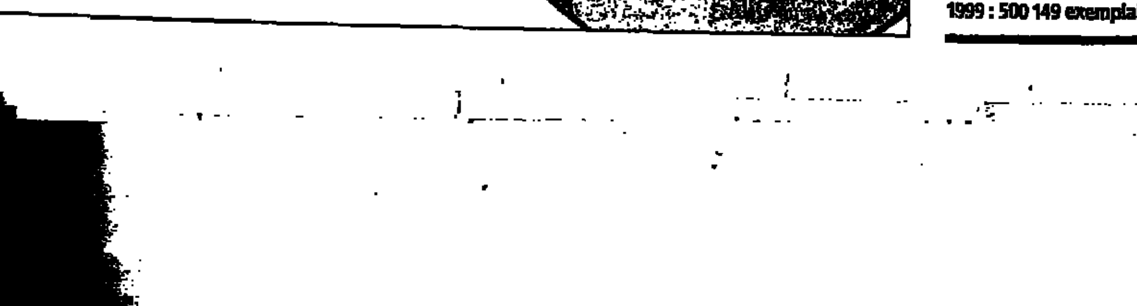
La motion de M. Barrot a été rejetée. Troisième surprise, l'opposition n'a pas défendu, de loin, tous ses amendements. Quatrième et dernière surprise, Roselyne Bachelot (Maine-et-Loire), porte-parole du RPR, a voté en faveur des trois premiers articles du texte qui reprenent, selon elle, l'idée de l'assurance maladie universelle d'Alain Juppé. Onze articles, sur un total de 38, ont été adoptés en moins de deux heures !

L'enterrement est venu sur le tard. Il a concerné le relèvement du seuil ouvrant droit à la CMU à 3 800 francs, réclamé par les Verts et les communistes. L'amendement d'André Aschieri (RCV, Alpes-Maritimes) n'est même pas venu en discussion : la commission des finances lui a opposé l'article 40 de la Constitution, qui interdit aux parlementaires de voter des dépenses supplémenaires pour l'Etat. Dépité, M. Aschieri a dénoncé cette manière de traiter un *« partenaire de la majorité plurielle »*. Du coup, les Verts et les communistes n'ont pas voté l'amendement alternatif du gouvernement qui prévoit que le barême pourrait être *« révisé chaque année pour tenir compte de l'évolution des prix »*.

***Clarisse Fabre***

Tirage du *Monde* daté jeudi 29 avril 1999 : 500 149 exemplaires. 1 -





Le Monde
# DES LIVRES
LITTÉRATURE ● ESSAIS — VENDREDI 30 AVRIL 1999



# La société de Bataille

*Le plus difficile à accepter chez l'auteur de « La Part maudite », c'est le maintien de la contradiction entre rigueur et dépense, ivresse et connaissance, « éclat tragique de l'existence » et « moquerie immense ». En témoignent ces documents passionnants datant des années 1932-1939*

Un jour, il faut l'espérer, on se rendra compte que le vrai centre explosif de la pensée du XXe siècle aura été Georges Bataille, et non pas les noms qui le cachent ou lui sont automatiquement associés. Il est « terriblement suivi », comme Hamlet, Bataille. Il ne peut pas sortir seul, il est sans cesse accompagné, surveillé, freiné, commenté, glosé, cerné, encerclé. Brûlant et dangereux Bataille, malaise pour ses contemporains, gêne pour nous. Pourquoi ? Des documents passionnants, et pour la plupart inconnus, de la période 1932-1939, viennent, de nouveau, nous rapprocher du problème.

Au commencement de la modernité, rompant avec l'increvable XIXe siècle, il y a, c'est entendu, le surréalisme, et d'abord Breton, dont tout laisse penser, dans la régression générale en cours, qu'il est lui-même trop oublié. Les deux grands dissidents du surréalisme, Artaud et Bataille, sont peu à peu rejetés dans les marges de l'Histoire par les figures « politiques » du temps (Aragon, Céline, Sartre, Malraux, Camus et les autres). L'Histoire ? C'est celle du grand basculement des années 30, stalinisme, fascisme, nazisme. Le décor est planté : totalitarismes d'un côté, démocraties de l'autre ; le noir-rouge, le blanc. Pas d'identité si l'on est ailleurs, dans le spectre entier des couleurs, par exemple. On sera taxé de délire, d'érotisme malsain, d'irresponsabilité enfantine, de nouveau mystique, d'immoraliste (Artaud est fou, Bataille un débauché extatique, Genet un saint retourné). Voilà des génies, soit, mais qui ont le défaut définitif d'être trop complexes, trop singuliers, donc inutilisables. Des poètes, dites-vous ? Drôles de poètes. L'un se prend pour le Christ, l'autre traîne dans les bordels, le troisième est un traître voleur homosexuel. Elle est belle, votre poésie, des agités, croyez-moi, des cinglés.

Après *Documents*, où il s'oppose à l'« idéalisme » de Breton, Bataille collabore à la *Critique sociale* de Souvarine, l'un des premiers opposants à la contre-révolution stalinienne (c'est là qu'il rencontre Simone Weil, laquelle apparaît dans ce chef-d'œuvre qu'est *Le Bleu du ciel*). Très vite, ensuite, c'est Contre-attaque, où il retrouve Breton, dans la perspective d'une radicalisation de la lutte antifasciste (il ne s'agit pas d'être simplement « contre », mais de savoir sur quels mécanismes psychologiques le fascisme agit). C'est enfin l'aventure du *Collège de sociologie* et d'*Acéphale* (revue et société secrète). Les grands mouvements de masse modernes, dit Bataille, sont des phénomènes religieux. Pour les comprendre, il faut une sociologie nouvelle, une sociologie *sacrée*, impliquant la connaissance des mythes et des sociétés primitives, mais obligeant aussi à un engagement existentiel personnel. Deux noms sans cesse rappelés : Sade et Nietzsche (et aussi Kierkegaard : *« Ce qui avait visage de politique et s'imaginait être politique se démasquera un jour comme mouvement religieux »*). Il ne s'agit pas simplement de littérature ou de philosophie, mais d'expérience de tout l'être (l'extraordinaire passion entre Bataille et Colette Peignot – Laure – en témoigne ici), et de « conjuration ».

*Philippe Sollers*


PHOTO IZIS

Le monde est en train de devenir une banlieue de grande ville. *« L'humanité entière est menacée d'une réduction à un immense système d'esclavage pour tous. » « La dénivellation à prévoir devrait être la plus grande que l'histoire humaine ait enregistrée »* (1937). La négation de la violence et de l'agressivité dans le discours bien-pensant dominant va entraîner un redoublement de la violence et de l'agressivité (position très proche du Freud de la même époque). Rien ne tient devant ce déferlement brutal : ni le christianisme (et son « avarice »), ni le socialisme qui en est le prolongement laïque. Tout se passe comme si l'être humain était devenu incapable de résister à la terreur, de regarder la mort en face, de se révolter contre la servilité qu'on lui inflige et à laquelle il s'abandonne par dépression et angoisse. Comble de falsification, une pensée comme celle de Nietzsche est détournée par l'adversaire : *« Il semble que seuls ont pu se réclamer de Nietzsche des hommes qui le trahissaient misérablement. Il semble que l'une des voix humaines les plus bouleversantes se soit fait entendre en vain. »* Staline tue Marx, Hitler tue Sade et Nietzsche, et leur sinistre travail se continuera dans *« la platitude universelle »*.

C'est là que surgit Acéphale, *« communauté élective contre toute communauté de sang, de sol ou d'intérêts »*. On connaît la figure provocante, dessinée par André Masson, qui la représente : un homme sans tête à la poitrine étoilée, au ventre spiralé en labyrinthe, à la tête de mort à la place du sexe, aux bras écartés, avec dans la main gauche un poignard et dans la main droite un cœur enflammé comme une bombe. Masson, Leiris, Caillois ou Klossowski ne participeront pas réellement aux « rencontres » devant un arbre foudroyé de la forêt de Marly, autour des ruines de la Montjoie, non loin de Saint-Germain-en Laye. Sérieux ? Oui. Plaisanterie ? Aussi. *« N'importe quelle plaisanterie possède une vertu que les représentations habituelles ne possèdent pas : elle brise le cercle des notions consciencieuses. »* Cela n'empêche pas que *« lorsque nous lions une joie extrême à la considération affreuse de la mort, lorsque nous lions l'ironie à l'angoisse, nous accomplissons une libération plus grande que toute autre »*.

Surmonter la mort et l'angoisse en gardant le souci de la lucidité scientifique, tel est l'enjeu (pas de « trappisme » ni de « bouddhisme », aucun refuge transcendental). Curieuse société dont les mots de passe sont *« la chance »*, *« le rire »*, *« l'amour de la destinée »*, *« l'absence de sol et de tout fondement »*, *« la joie devant la mort contre toute immortalité»*, *« l'avenir mouvant et destructeur des limites contre la volonté d'immobilité du passé»*, *« l'excitation érotique »*, *« la liberté des enfants »*. Le plus difficile à accepter, dans les propositions de Bataille, est bien ce maintien de la contradiction entre rigueur et dépense, ivresse et connaissance, *« éclat tragique de l'existence »* et *« moquerie immense »*. Cela se lit dans son écriture de l'époque, souvent non signée : *« Toute la profondeur du ciel comme une orgie de lumière glacée se perdant, fuyant… »* Une écriture qui sait la profondeur méditée du silence, d'une honnêteté simple et fulgurante, calcinée par l'abandon des amis et l'échec triomphant (*« J'ai gardé une confiance inébranlée, ou accrue, dans le mouvement auquel j'ai consacré mes efforts… »*). Il est clair que la fréquentation de Bataille devait être, c'est le moins qu'on puisse dire, éprouvante. Il écrit, en 1938, à Leiris : *« Je suppose que mon amitié a quelque chose de pesant pour ceux que j'aime le plus. J'ai un accès plus facile – surtout plus humain – auprès de gens que j'aime moins. »* En octobre 1939, il constate l'impasse, la guerre est sur le point de tout ravager, il va bientôt écrire un de ses plus beaux livres, *Le Coupable* : *« Je resterai seul… Un aussi grand accord à l'intérieur d'un groupe contre celui qui se trouve à son origine doit être rare. »* En effet.

**L'APPRENTI SORCIER**
**Textes, lettres et documents (1932-1939)**
de Georges Bataille.
Rassemblés, présentés et annotés par Marina Galletti.
Ed. de La Différence, 614 p., 198 F (30,18 €).

**★ Voir aussi : le roman d'un participant d'Acéphale, *La Clé de cendre*, de Patrick Walberg (éd. de La Différence, 284 p., 120 F [18,29 €]) ; le numéro spécial des *Temps modernes* consacré à Georges Bataille dirigé par Cécile Moscovitz (décembre 1998 - janvier/février 1999, n° 603 voir *Le Monde* du 16 février) ; et les actes du colloque d'Orléans dirigé par Francis Marmande, (Belin, 256 p., 130 F [19,82 €]).**
**Lire également page III.**





هكذا من الأصل

Le feuilleton

de Pierre Lepape

# Il n'aimait pas nager, mais plonger

**NOUVELLES COMPLÈTES**
d'Ernest Hemingway.
Edition établie par Antoine Jaccottet, onze traducteurs, dont Michel Arnaud, qui a aussi traduit les lettres,
Gallimard, « Quarto »
1 232 p., 160 F (24,39 €).

Nous sommes en 1919, le lieutenant Ernest Hemingway a vingt ans. Rapatrié d'Italie, de la guerre européenne où il a reçu – il a fait le compte – deux cent vingt et une blessures, il est accueilli comme un héros aux Etats-Unis. Causeries, embrassades et festivités. A l'un de ses compagnons de campagne, il écrit : « *Vous savez et je sais que tous les vrais héros sont morts. Si j'avais été un type vraiment à la hauteur je me serais fait tuer. Et je sais ce qui fait que je n'ai pas la grosse tête.* » Et il embraie immédiatement sur ce qui lui importe : « *J'ai écrit quelques sacrément bonnes choses. C'est-à-dire bonnes pour moi. Je vais leur en envoyer tellement et de si bonnes, non, je n'ai vraiment pas la grosse tête, qu'ils vont être obligés de les acheter en légitime défense. Vraiment, Chef, j'ai une telle nostalgie de l'Italie que lorsque j'écris à son sujet ça a quelque chose qu'on ne trouve que dans les lettres d'amour. Une vraie lettre d'amour, pas une lettre bidon.* »

L'une des plus belles réussites de cette édition des *Nouvelles complètes* d'Hemingway est d'avoir pris le parti de faire cohabiter la réédition, par périodes d'écriture, des « histoires » d'Hemingway – réunies par lui en volumes, dispersées dans des revues ou posthumes – avec un large choix de sa correspondance consacrée à ces nouvelles. Face-à-face de la vie et de l'œuvre qui produit au moins trois effets.

D'abord le renversement d'un mythe tenace auquel Hemingway lui-même, l'âge et la gloire le dévorant, n'a pas manqué de sacrifier. Celui de l'écriture comme reflet de la biographie, de l'expression comme traduction et trace de l'action. Tout Hemingway serait dans sa vie et dans sa manière de la brûler jusqu'à l'ultime décharge de carabine : les femmes, l'alcool, la chasse, la corrida, la pêche au gros, la guerre et avec eux le courage, la peur de l'impuissance, la dépression de la « génération perdue », le jeu avec la mort, la fascination du suicide, le dépassement, la domination des mâles, etc. Un livre d'images, un scénario pour Hollywood, un Hemingway pour tee-shirts à épingler sur l'étendoir entre le masque de Che Guevara et les bouffissures d'Elvis Presley.

Il est alors facile, et quelques biographes en ont fait une facile fortune, de montrer qu'Hemingway ment, qu'il prend la pose, qu'il tartarine sur ses chasses et ses pêches, que sa « prise du Ritz » à la libération de Paris s'est réduite à l'assaut de sa cave à alcools et que le héros du désespoir digne se conduisait le plus souvent comme un gros malotru hystérique et égocentrique, tout gonflé de sa gloire et de ses dollars. Hemingway, bien sûr, fut ainsi. Et le petit livre bien illustré que lui consacre Jerome Charyn se garde de faire l'impasse sur « *sa sottise, son arrogance, son insanité* » (1). Mais c'est pour construire un autre mythe de l'homme Hemingway, dans le genre romantique : guerrier blessé, chasseur sauvage de lui-même, hanté par la décrépitude au point d'en devenir fou, cantonné dans son rôle d'écrivain-roi, mi-Falstaff, mi-Lear, au point de ne plus pouvoir redevenir créateur.

> *« Une vie d'action est beaucoup plus facile pour moi que l'écriture. J'ai de plus grandes dispositions pour l'action que pour l'écriture. Dans l'action, je ne me fais plus de souci. (...) Mais écrire est quelque chose qu'on ne peut jamais faire aussi bien que cela pourrait être fait. » Ernest Hemingway*

Sur ce dernier point Charyn voit juste. Il lui suffirait d'aller jusqu'au bout pour toucher l'évidence : la vie n'intéresse Hemingway que dans la stricte mesure où elle est utile à son écriture. Il n'écrit pas sa vie, il invente une manière unique d'écrire *avec* elle. Il vit pour écrire. Son héroïsme est là, sa mythologie personnelle la plus profonde. « *Une vie d'action est beaucoup plus facile pour moi que l'écriture. J'ai de plus grandes dispositions pour l'action que pour l'écriture. Dans l'action, je ne me fais plus de souci. Même quand elle tourne plutôt mal on éprouve une sorte d'exultation parce qu'il n'y a rien qu'on ait pu faire d'autre que ce qu'on est en train de faire et qu'on n'a aucun responsabilité. Mais écrire est quelque chose qu'on ne peut jamais faire aussi bien que cela pourrait être fait.* »

C'est le second effet du face-à-face de cette édition entre les nouvelles et la correspondance. Dans la vie, lorsqu'il rédige des lettres, Hemingway n'écrit pas. Il laisse les mots gicler comme d'une bonde : orthographe chaotique, ponctuation évanescente, idées qui se bousculent et s'enchevêtrent. Même lorsque ces lettres sont graves, belles et violentes comme celle qu'il expédie à son ami Scott Fitzgerald sur *Gatsby* pour lui dire qu'il fait fausse route, on le sent en récréation, le verre à la main et le sarcasme au coin de la bouche. Hemingway nage sur les mots. « *Il n'aimait pas nager*, écrit-il dans *Les Estivants*, *il aimait simplement plonger et rester sous l'eau. Il n'y avait personne comme lui pour rester sous l'eau. (...) Il y avait bien un type à Evanston qui était capable de retenir sa respiration pendant six minutes, mais il était fou.* » Un plongeon, une longue station sur le sable au fond de l'eau, puis une remontée à la surface, le souffle qu'on reprend, une nouvelle plongée jusqu'au bord de l'asphyxie, voilà la nouvelle, le sport d'ivresse par excellence, la plus difficile et donc la plus réelle conquête du bonheur.

Hemingway a écrit quelques grands romans ; d'autres l'ont rendu célèbre. Mais il n'est jamais plus près de son génie créateur que dans les nouvelles. Le roman s'écrit en augmentant et en développant, la nouvelle se fait en ôtant et en coupant, en retenant sa respiration. Elle est souvent faite, chez Hemingway, de ce qu'il n'écrit pas. Comme dans la musique de Monk, l'énergie se concentre dans les blancs et dans les silences avant d'exploser dans la phrase. Dans une belle et simple histoire de jeunesse intitulée *Hors de saison*, Hemingway a délibérément fait sauter la fin du récit, le suicide du personnage, afin que le lecteur ressente plus encore qu'il ne comprend. Hemingway dans ses nouvelles – pas dans ses romans – sait (presque) toujours jeter à la corbeille les phrases inutiles. Il a l'oreille absolue. « *Ce qu'il faut, c'est écrire une phrase vraie.* » Pas une histoire vraie : seule la phrase peut donner le sentiment de la vraie vie. Hemingway écrit de la prose comme un poète.

C'est le troisième effet provoqué par cette édition des nouvelles complètes : la reconstitution d'un malentendu, l'histoire d'un écrivain d'avant-garde attrapé par le succès et s'efforçant malgré lui de continuer à créer, jusqu'à s'y épuiser, jusqu'à en mourir. On ne se rend plus très bien compte aujourd'hui du caractère révolutionnaire des nouvelles d'Hemingway dans les années 20 et 30, des liens qu'il entretenait avec les autres grands créateurs de son époque, avec Joyce, avec Pound, avec Masson, Miro et Picasso. Dans ses « histoires » où il n'a pas les mêmes préoccupations commerciales que pour ses romans – et qui lui sont d'ailleurs parfois refusées pour excès d'audace par ses éditeurs américains, et pas seulement à cause de ses gros mots ou de ses allusions sexuelles –, Hemingway crée un langage littéraire moderne. Délibérément, consciemment. Il dit dans une nouvelle, *Sur l'écriture*, qu'il veut « *écrire sur la campagne de telle façon qu'elle soit aussi présente que celle de Cézanne dans ses tableaux. Pour y arriver, il fallait se la tirer du dedans de soi-même. Il n'existait aucun truc pour ça. Personne n'avait jamais écrit sur la campagne de cette manière-là. Nick éprouvait un sentiment presque sacré quand il pensait à son projet. C'était un projet bigrement sérieux. On pouvait le réaliser si on était prêt à se battre pour. En vivant avec les yeux. (...) C'était un travail qui lui prendrait peut-être toute sa vie.* »

Dès ce texte écrit en 1924, Hemingway pressent les dangers que fait peser sur la création le métier d'écrivain, dès qu'il ne se sent plus menacé par la corne du taureau. « *C'était facile d'écrire si on voulait utiliser des trucs. Tout le monde s'en servait. Joyce en avait inventé des centaines de nouveaux. Le fait qu'ils étaient nouveaux ne les empêchait pas d'être des trucs, pas meilleurs que les autres. Ils deviendraient tous des clichés.* » Dans la dernière nouvelle du dernier recueil qu'il ait publié, en 1938, *Les Neiges du Kilimandjaro*, Hemingway raconte l'histoire d'un écrivain qui se sentant mourir laisse remonter en lui des souvenirs qui sont autant d'histoires qu'il n'écrira jamais. Hemingway rédige, encore et toujours, mais il n'écrit plus guère et il le sait. La belle alchimie de mémoire et d'amnésie, de présence et d'omission qui cristallisait sa prose s'est trouvée peu à peu démolie par l'envahissement des *trucs* et des ficelles, par les exigences du succès, par le poids de plus en plus écrasant du rôle que la vedette Hemingway faisait supporter à Hemingway l'écrivain. Il y a encore, çà et là, des éclairs magnifiques, des réminiscences éblouissantes, le sentiment angoissant de l'échec, un dernier appel à ce refuge de l'écriture qui semble désormais inaccessible. Une des dernières nouvelles d'Hemingway, *l'Etrange Contrée*, écrite vers 1950 au moment de la parution du *Vieil Homme et la mer*, raconte la longue randonnée à travers la Floride d'un homme et d'une jeune femme qui pourrait être sa fille. C'est beau comme un crépuscule. L'homme est un écrivain ; il se souvient d'une mésaventure qui est réellement arrivée à Hemingway. Sa femme, en 1923, s'est fait voler à la gare de Lyon la valise qui contenait onze histoires, un roman et des poèmes. « *Je me sentais à moitié content que le roman ait disparu. (...) Je pourrais en écrire un meilleur. Mais les histoires me manquaient, comme si elles avaient été un mélange de ma maison, de mon boulot, mon seul fusil, mes petites économies et ma femme.* »

(1) *Hemingway. Portrait de l'artiste en guerrier blessé* (Gallimard, « Découvertes », 130 p., 73 F [11,12 €]).

★ **Signalons la réédition de la biographie de A. E. Hotchner, *Papa Hemingway* (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Jean-René Major, Calmann-Lévy, 380 p., 160 F [24,39 €]).**

# *Lisbeth, la vierge noire*

Singe, chèvre puis lionne : telles sont les métamorphoses de Lisbeth Fischer sous la plume de Balzac, qui transforme ainsi l'un des derniers tomes de *La Comédie humaine*, en scènes de la vie privée et publique des animaux... Parente pauvre (par alliance) du baron Hulot, riche viveur, elle est plus jeune et beaucoup plus laide que sa cousine Adeline qu'il a épousée. Mais, si la beauté de l'une n'est que le masque d'une frustration qui dégénère en folie puritaine, la laideur de l'autre devient une arme meurtrière. Comme elle est méchante ! Balzac savait le plaisir qui naît, en art, du spectacle de la méchanceté intelligente.

*La Cousine Bette* était, pour lui, un excellent intermédiaire pour décrire la passion et le système social de la séduction : c'est cette double fonction qui donne au personnage une force exceptionnelle. Car, si Bette est avant tout dominée par la jalousie (à l'égard de sa belle cousine Adeline), elle-même va connaître la passion (pour le sculpteur Wenceslas Steinbock, qui lui préfère Hortense, fille d'Adeline). Elle aura ainsi deux façons d'observer l'amour : chez les autres et en elle-même.

Bette joue, à l'intérieur du roman, un rôle qui est le miroir de celui de l'écrivain, se promenant librement de l'extérieur à l'intérieur de ses personnages. Tantôt distancié et observateur lucide, tantôt acteur direct et emporté par le cours de la fatalité environnante et de sa propre liberté. Sa disgrâce physique, avec ses « *sourcils épais et réunis par un bouquet* » et ses « *quelques verrues dans sa face longue et simiesque* », lui donne curieusement une forme de complicité avec les hommes, qui l'accueillent volontiers comme confidente. Elle a donc une position privilégiée : mieux informée que le reste des femmes, qui, elles, sont courtisées, sur le désir des hommes pour elles, elle circule aisément du monde féminin au monde masculin. Amie d'une courtisane (Valérie Marneffe), elle va, sûre de cette connaissance de la sexualité masculine, pouvoir, en retour, manipuler les hommes, dont elle connaît désormais intimement la psychologie, les attentes, les illusions, les faiblesses. Personnage doté d'une sorte d'androgynie mentale, elle s'apparente aux autres grands manipulateurs, tout aussi ambigus et rongés par des pulsions frustrées (Vautrin, bien sûr). Les cibles de Bette sont Adeline et Hortense, d'autant plus vulnérables qu'elles sont bien intentionnées. Sa principale victime sera le mari d'Adeline, Hector Hulot. Devenu instrument d'une vengeance diabolique, Hulot va plus loin qu'il n'était prévu par Bette. Le vice qu'elle favorise en lui accomplira le mal espéré, mais après la mort de Bette.

Bette n'est toutefois pas entièrement maléfique. Car, comme le dit immédiatement Balzac, elle est « *excentrique* ». Bette a de l'humour et de la légèreté. Elle séduit même, grâce à ses fantaisies, à son dynamisme, à cette énergie qu'elle puise dans la haine et la volonté de nuire, mais meurt vaincue comme les insectes qui « *périssent pour satisfaire le besoin de se venger quand on les attaque* ».

**René de Ceccatty**

*Figures de la Comédie*

**FISCHER ÉLISABETH**

**1795-1843**

N'apparaît que dans *La Cousine Bette*, avant-dernier livre de Balzac. Lorraine, s'installe à Paris, en 1811, alors qu'elle est encore analphabète. Elle travaille comme passementière chez les frères Pons, brodeurs de la cour impériale.

J.-L. BISSON 1842/PARIS MAISON DE BALZAC

## Livraisons

**● CÉLÉBRATIONS,** de Michel Tournier
Ces quatre-vingt-deux « *texticules* » ont en commun, comme le prédit Michel Tournier, d'obéir à deux attitudes de l'esprit : la curiosité et l'admiration. La vache et le hérisson, l'arbre, la mauvaise herbe et le genou, l'île Saint-Louis, Weimar et la Californie, saint Sébastien et saint Paul, Sacha Guitry, Gilles Deleuze, Marguerite Duras et François Châtelet... deviennent tour à tour les objets de son attention heureuse. Sans peser ni s'imposer, Tournier, en quelques lignes ou pages, invite son lecteur à partager le plaisir attentif qu'il prend à regarder le monde (Mercure de France, 350 p., 125 F [19,05 €]).

**● CARNET 2,** d'André du Bouchet
En 1990, Michel Collot avait préparé une édition des *Carnets 1952-1956* de Du Bouchet (Plon). Quatre ans plus tard, le poète lui-même reprenait, chez Fata Morgana, en l'étendant à d'autres années et en la corrigeant, cette édition. Le présent volume – qui couvre les années plus récentes – donne à lire cette même recherche jamais achevée de la langue poétique la plus adéquate au monde tel que Du Bouchet le perçoit et l'éprouve. Ni brouillons de l'œuvre ni recul réflexif ou anecdotique, l'exercice du « carnet » étend le poème au-delà de son cadre et lui donne une autre résonance (Fata Morgana, 180 p., 150 F [22,86 €]). Signalons aussi l'essai d'Alain Mascarou sur *Les Cahiers de "L'Ephémère"*, superbe revue que fonda Du Bouchet (avec Bonnefoy, Dupin et Des Forêts) en 1967 grâce à Aimé Maeght et Gaëtan Picon (préface de Jean-Michel Maulpoix, L'Harmattan, 288 p., 160 F [24,39 €]).

**● ÉPODES ou POÈMES DE LA DÉSUÉTUDE,** de Jude Stéfan
On pourra préférer quelques livres plus anciens de Jude Stefan. Mais cela n'empêchera pas de reconnaître en lui l'une des voix singulières de la poésie contemporaine. Singulière surtout de jouer avec aisance d'une vaste culture poétique, avec un goût prononcé pour les poètes latins, les baroques et les précieux. A ces affinités « désuètes », Stefan mêle le piment iconoclaste d'une satire dont il n'est pas toujours simple de déceler les objets (Gallimard, 104 p., 90 F [13,72 €]).

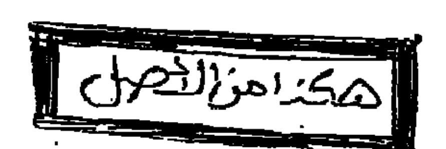
**● MOHA M'AIME,** d'Alina Reyes
Ce roman n'en est pas vraiment un. Alina Reyes raconte un séjour au Maroc avec son compagnon et ses deux enfants. C'est justement en langue enfantine qu'il faut entendre le titre du livre, qui mélange le nom de Mohamed, le jeune pêcheur dont l'auteur fait le centre de son livre, et l'expression « moi-même » (ou « moi m'aime »). Le récit d'Alina Reyes ne cherche pas les effets violents ou spectaculaires – ceux, peut-être, que les lecteurs du *Boucher* (Seuil, 1988) et de *Poupée, anale nationale* (Zulma, 1998) attendent ou craignent – mais raconte, avec sensibilité, sans élever la voix, un voyage, une découverte, une attention aux autres... (Gallimard, 120 p., 75 F [11,43 €]). Du même auteur, *Corps de femme*, qui reprend des chroniques publiées en 1995 par *Libération* (Zulma, 144 p., 49 F [7,47 €]).

**● LUCE. Les Mémoires d'un veuf,** de Maurice Heine
Ce roman inédit, curiosité dans le goût libertin du XVIII[e] siècle que présente Jean-Jacques Brochier, a surtout le mérite de sortir de l'ombre le nom de Maurice Heine (1884-1940), dont seuls les lecteurs de Sade se souviennent sans doute. C'est lui en effet qui établit, de 1931 à 1935, la première édition sérieuse des *Cent vingt journées de Sodome*. Gilbert Lély, le grand biographe du marquis, salua la « *rigueur passionnée* » de son prédécesseur, dont il rassembla les études sadiennes en 1950 chez Gallimard. Militant de l'ultra-gauche, proche du parti communiste, dont il fut exclu en 1923, et des surréalistes, bibliophile, Heine est également l'auteur, outre de quelques poèmes parnassiens, d'un livre extrêmement troublant : *Confessions et observations psycho-sexuelles*, extraites, comme la *Psychopathia sexualis* de Krafft-Ebing, de la littérature judiciaire et psychiatrique (Crès, 1936) (éd. La Différence, 174 p., 98 F [14,94€]). **P. K.**

**● FERRAILLE,** de Pascale Roze
Pascale Roze aime les *Histoires dérangées* : c'était le titre de son premier livre, un recueil de nouvelles, publié deux ans avant le *Chasseur zéro* – roman laconique, percutant, récompensé à la fois par le prix du premier roman et par le prix Goncourt 1996. Pour son deuxième roman, Pascale Roze choisit un site sidérurgique en déclin, des personnages minés par la mélancolie, ou par une maladie inexpliquée, comme Jean l'instituteur. Poutrelles, ferrailles, souvenir de la fonte en fusion : dans ce décor presque naturaliste surgit une jeune femme étrange, Paulina, dernière descendante des directeurs de l'usine désormais fermée. Médecin dévoué ou ange exterminateur, elle accompagne les vieillards au seuil de la mort. A cette singulière fable noire succède, dans une deuxième partie, une parabole grinçante, où Jean – séparé de Paulina, fatale « *cigogne* » – bascule dans le délire, tandis que l'usine est reconstruite en Chine, et la Cité transformée en parc de loisirs (Albin Michel, 174 p., 89 F [13,56€]). **M. Pn**

**● LE VIDE,** *de Besnik Mustafaj*
Cet écrivain albanais a déjà publié en France avec succès. Son dernier roman, très original, met en scène un ou deux spectres. Leur apparence est si normale qu'ils doutent eux-mêmes de leur condition : suis-je mort ? Il faut le vide des regards autour d'eux, l'indifférence des vivants, les dénégations de la parentèle et l'effacement systématique de leur passé pour les convaincre. Le récit de leurs mésaventures, intéressant malgré quelques longueurs, est évidemment symbolique. Dans un régime totalitaire il faut plus que des battements de cœur pour exister, il faut l'approbation du Parti (traduit de l'albanais par Elisabeth Chabuel, Albin Michel, 246 p., 120 F [18,29€]). **J. Sn**

**● LES AÏEUX,** d'Adam Mickiewicz
Après la traduction de Jacques Donguy et Michel Maslowski (éd. L'Age d'Homme, 1992), qui s'attachèrent surtout à travailler le sens, les éditions Noir sur Blanc se sont lancées dans une version française entièrement rimée de l'immense poème romantique de neuf mille vers d'Adam Mickiewicz (1798-1855). Alors qu'on célèbre le bicentenaire de la naissance de Mickiewicz, cette initiative offre en tout cas l'occasion de redécouvrir un chef-d'œuvre que George Sand jugeait déjà supérieur au *Faust* de Goethe, son contemporain. La préface du cinéaste Andrzej Wajda vient aussi rappeler la place politique centrale occupée, depuis plus de cent cinquante ans, par *Les Aïeux* dans la conscience nationale polonaise. Ainsi en 1968, la représentation de la pièce au Théâtre national de Varsovie servit de détonateur aux manifestations estudiantines contre le régime communiste. Les applaudissements qui accueillirent les répliques visant l'oppression tsariste avaient alors provoqué la fureur de l'ambassadeur d'Union soviétique et l'interdiction immédiate de la pièce (éd. Noir sur Blanc, traduit du polonais par Robert Bourgeois, préface et dessins d'Andrzej Wajda, 356 p., 178 F [27,13€]). **A. L.-L.**



# Laure dans tous ses éclats

*Avant de devenir la compagne de Georges Bataille, Colette Peignot partagea la vie et le combat politique de Boris Souvarine. Au-delà des douloureuses péripéties de ces relations croisées, cette correspondance éclaire la belle figure de celle qui se fit appeler Laure*

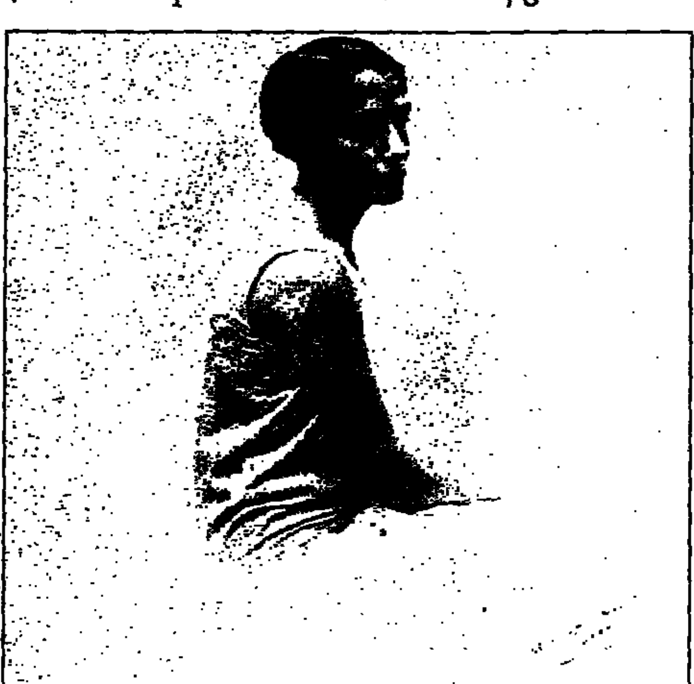
**UNE RUPTURE 1934**
**Correspondance croisée de Laure avec Boris Souvarine, sa famille, Georges Bataille...**
Texte établi par Anne Roche et Jérôme Peignot.
Editions des Cendres (8, rue des Cendriers, 75020 Paris), 186 p., 140 F.

Colette Peignot, qui prit le nom de Laure, a peu écrit. En un autre sens, elle n'a fait que cela, écrire, mettant aussitôt ses *« actes »*, intimes aussi bien que politiques, *« au bout des mots »*. Des mots fiévreux, jetés avec une fébrile sûreté dans des poèmes, quelques proses, des lettres, des brouillons surtout... sans jamais le moindre souci de rassembler cette matière vive. Mais a-t-on déjà vu une personne écrivant et ne désirant pas, de quelque manière, être lue ? *« Je pense aussi que ce qui est écrit doit être communiqué »*, disait-elle à Michel Leiris.

Elle n'a donc pas « fait œuvre », choisissant plutôt de vivre, dans la détestation de la « chose littéraire », au plus près de ses convictions, pensées et émotions. Cependant, Laure n'était pas étrangère à la littérature. Elle évolua au milieu d'un cercle d'amis écrivains ; Georges Bataille surtout, et Michel Leiris qui furent, dès 1939 (Laure meurt le 7 novembre 1938, à l'âge de trente-quatre ans), les premiers éditeurs de ses « écrits ». Le neveu de Laure, Jérôme Peignot, poursuivit ce travail de divulgation en 1971 (chez Jean-Jacques Pauvert, actuellement dans la collection « 10/18 ») ; cela contre la volonté de Charles Peignot, le frère de la jeune femme ; une bataille juridique s'ensuivit, sur la question de la propriété littéraire.

Autour de cette figure incendiée, de cette œuvre absente, ou seulement présente à l'état de fragments, d'éclats, toute une littérature s'est constituée, comme une couronne de gloire. Bataille, le premier, écrivit une « Vie de Laure », et son livre *Le Coupable*, publié en 1944, porte la trace bouleversante de son amour pour Laure. Amour dont on sait peu de chose (on en rêva d'autant mieux...), sinon qu'il fut excessif, conforme à la pensée de l'écrivain sur la « dépense » érotique comme à l'instinct et au tempérament de Laure. Des éclairs de douceur le traversèrent cependant. Le libertinage prend un tour sérieux, tragique même. Le bonheur, si bonheur il y a, est sur fond d'abîme. Laure écrit, comme en écho à l'auteur de *Madame Edwarda* : *« Je t'ai expliqué mes subites "folies" pour les hommes que la répulsion transforme en attraction. »* Elle est, dans « l'expérience intérieure » qui agite Bataille en ces années 30, une sorte d'intercesseur ; des textes qu'il découvre après sa mort, il affirme : *« Je savais qu'elle avait beaucoup écrit mais elle ne m'avait rien donné à lire et je n'avais jamais pensé rencontrer, dans ce qu'elle abandonnait, une réponse à cette question précise qui se cache en moi comme une bête souffrant de faim. »*

A l'autre bout de cette chaîne passionnelle, Jérôme Peignot, dans un texte placé en préface des écrits de sa tante (« Ma mère diagonale »), peignit un étonnant et superbe portrait « de famille ». D'autres témoignages vinrent, plus fragmentaires – Leiris, Moré, Bernier... La tentation était grande d'élever, c'est-à-dire de ravaler, la jeune femme au rang d'un mythe fascinatoire sans consistance ni conséquence. Une « biographie » récente en est le symptôme (1). Certes le visage simplement humain d'une personne, avec ses grimaces et ses défauts, offre moins de séduction... Il a l'avantage d'être vrai.


RENÉ BOIVIN/COLL. JÉRÔME PEIGNOT
Colette Peignot en 1925

Cette vérité, on la trouvera, mais toujours éclatée, imprenable, comme rétive à la reconstitution d'une figure cohérente, dans le volume de correspondances fragmentaires et croisées que proposent, avec les précisions nécessaires, Jérôme Peignot et Anne Roche. L'histoire de cette « rupture » est banale en apparence : avant de rencontrer Bataille, et d'achever sa courte vie à son ombre, Laure fut la compagne de Boris Souvarine. Militant socialiste, Souvarine participa, de la prison de la Santé où il était interné, à la création du Parti communiste au congrès de Tours en 1920. Membre du Komintern, il est accusé par Moscou, en 1924, de prendre la défense de Trotski contre Staline. *« Exclu mais communiste »*, il publiera en 1935 un *Staline* qui fera date. Il est mort en 1984.

C'est au cours des années de rédaction de cet ouvrage que Souvarine entretint une liaison avec Colette Peignot. En 1931, il l'avait introduite auprès de Victor Serge, lors d'un voyage en Union soviétique, d'où elle revint malade nerveusement. A partir de cette même année, elle participe activement, jusqu'en 1934, par l'esprit et la bourse, à l'aventure de la revue de Souvarine, *La Critique sociale*. Elle y signera plusieurs articles, sous le nom de Claude Araxe. C'est dans ce cercle également qu'elle se lie d'amitié avec Simone Weil. *« Elle voulut être une révolutionnaire militante, elle n'eut qu'une agitation vaine et fébrile »*, écrira Bataille, non sans injustice.

En fait, si l'on veut schématiser après coup ce qui, sur l'instant, échappe à tout modèle, on peut dire que Souvarine représenta pour Laure le versant positif, éclairé par l'action politique, le caractère simplement *possible* de l'existence. *« Si nous ne nous enlisons pas dans notre douleur, il faudra se rappeler que nous devons décider* le concret », lui écrit-elle. L'érotisme est laissé à l'écart, au bénéfice d'une profonde camaraderie amoureuse : « Je ne peux pas *avoir d'échange sexuel avec toi* », dit-elle. Bataille, pour qui elle quitte Souvarine, l'entraîne sur l'autre versant, le plus noir.

Il l'attira, la séduisit au titre de cet « impossible » dont il faisait l'un de ses thèmes. Sans partager la même vision – *« sa conception de la vie m'est* étrangère », dira-t-elle –, Laure et Bataille se retrouvèrent liés l'un à l'autre, du même côté calciné de leur être – *« c'est par lui que je suis revenue à moi-même »*, écrira-t-elle aussi.

Ces fragments, souvent non datés, de lettres – de Laure, Simone Weil, Souvarine, Bataille, Leiris et d'autres – sont les traces d'une crise terrible traversée par la jeune femme au cours de l'été 1934 : *« Ce fatal été où tout à coup ma vie/ ma vie en laquelle je croyais avec tant d'orgueil – ma vie a chaviré. » « La vie psychique de C* [Laure] *est un enfer dont nul ne peut se faire une idée »*, écrit Souvarine.

Ces éclats de vie et d'écriture ne sont pas destinés à compléter la figure de Laure, à la rendre admissible. Ils sont émouvants et précieux de maintenir un inachèvement, d'animer une ébauche.

**Patrick Kéchichian**

(1) *Laure, la sainte de l'abîme*, d'Elisabeth Barillé (Flammarion, « Le Monde des livres » du 30 mai 1997).

# Bataille et « Troisième convoi »

**TROISIÈME CONVOI**
Edition préparée et annotée par Philippe Blanc
Ed. farrago (26, rue Chalmel, 37000 Tours), diffusion Les Belles Lettres, 270 p., 198 F (30,18 €).

En 1945, Michel Fardoulis-Lagrange – dont *Sébastien, l'enfant et l'orange* (1942), et *Volonté d'impuissance* (1944) avaient intéressé Eluard, Bataille et Leiris – et le philosophe Jean Maquet, ancien élève de Jean Grenier, fondèrent une revue en marge du surréalisme renaissant et en rejet de l'existentialisme régnant ou du *« moralisme »* camusien : *Troisième convoi*. Plaçant en exergue Breton (*« Nous les voyageurs du second convoi »*) et Kafka (*« Il reste à faire le négatif, le positif nous est déjà donné »*), la revue renonça aux provocations surréalistes pour s'inscrire, par le langage, au cœur de la problématique de l'existence, entre rêve et réalité...

Fardoulis-Lagrange et Maquet réunirent, outre leurs propres manifestes, des textes de Georges Bataille, dont l'adhésion fut acquise dès le deuxième numéro, Georges Henein, Antonin Artaud, Arthur Adamov, Georges Lambrichs, Roger Gilbert-Lecomte, Yves Bonnefoy... Après deux livraisons, un jeune éditeur-libraire, Michel Roethel, donna à l'entreprise un tour provisoirement plus aisé. Mais en 1951, la revue cessa de paraître : « Troisième convoi *fut une courte étincelle dans le domaine des apories, presque un rien*, commenta Fardoulis-Lagrange en 1992, peu de temps avant de mourir. *Nous étions pourtant capables d'assumer une telle perspective, avec l'interdiction toutefois de la ramener à nos propres mesures.* » Cette édition en fac-similé des cinq livraisons de *Troisième convoi* est complétée par une chronologie, un choix de lettres et des textes inédits destinés au sixième numéro, non paru.

**Claire Paulhan**

# Un trésor dans le désert de Judée

**LES MYSTÈRES DE JÉRUSALEM**
de Marek Halter.
Robert Laffont, 442 p., 139 F (21,19 €).

Ecrire un livre dont le personnage central serait Jérusalem, ville au destin messianique, était un projet qui tentait depuis longtemps Marek Halter, auteur, il y a une quinzaine d'années, d'un beau récit historique, *La Mémoire d'Abraham* (1). Le découpage cinématographique du dernier roman de cet infatigable combattant pour la paix au Moyen-Orient révèle aussi bien ses dons narratifs que les limites de toute entreprise postulant d'une manière évidente au statut enviable de best-seller. Il s'agit là d'une rencontre entre deux hommes, Tom Hopkins, reporter au *New York Times* – détenteur d'un terrible secret –, et l'auteur lui-même, qu'une opération à cœur ouvert vient de précipiter dans l'urgence littéraire. Le premier, en possession d'une série d'indices dévoilant l'existence d'un trésor enfoui près de Jérusalem, sollicite les compétences religieuses et linguistiques de l'écrivain convalescent. Les deux, traqués par des forces hostiles (mafia russe, terroristes), se lancent à la chasse du trésor, un texte qui décrypte l'énigme de la ville sanctifiée.

En effet, pourquoi Jérusalem, autrefois un modeste village perdu au milieu du désert de Judée, occupe-t-elle depuis des millénaires une place aussi importante dans l'histoire de l'humanité alors qu'à l'époque Damas et Babylone, Alexandrie et Goshen, brillaient depuis le Croissant fertile jusqu'aux rivages méditerranéens ? C'est sans doute cette interrogation qui donne son intérêt à ce roman qui promène ses lecteurs de New York, Paris et Moscou jusqu'à Massada et aux bords du Jourdain.

**Edgar Reichmann**

(1) Robert Laffont.

# Bosquet post-mortem

*Ironique, grinçante, légère... la dernière tirade de l'écrivain avant son « départ » en 1998*

**UN DÉPART**
d'Alain Bosquet.
Gallimard, 134 p., 80 F (12,20 €).

Faut-il parler de lui à l'imparfait, puisqu'il est mort voilà un an maintenant ? Faut-il le suivre quand il écrivait, dans cet ultime texte, testament ironique : *« Sujet de mes caprices, je veux en être l'ordonnateur, ou mieux, le tyran. Je me projette dans un avenir sans références. Si je pouvais, j'inventerais, pour mes verbes, un temps nouveau : le futur-plus-que-parfait ou le conditionnel impératif. Balivernes... »* ? Il est difficile de savoir si ce livre bilan, autoportrait d'un mourant qui veut continuer de se regarder en face, donnera à tous les lecteurs l'image qu'Alain Bosquet a laissée à ceux qui l'ont connu et aimé. Peut-être verront-ils seulement la lucidité à l'œuvre, la tragédie d'une fin de vie, le moment où l'on ne sait si l'on doit dire : *« "Mon corps me prive de temps" ou "Je me débarrasse de mon avenir". »*

Il faut probablement avoir vu son regard malicieux, féroce parfois, entendu sa voix, moqueuse, caustique, frondeuse – ou faisant semblant de se prendre au sérieux, pour ceux qui ne comprennent pas que *« tout cela est vanité »* – pour apprécier l'humour très noir de ce texte, sa tranquille froideur. *« J'ai géré au plus près mon existence, sans éviter une certaine raideur. J'ai géré mon âge mûr, le début de ma vieillesse et les premières menaces. Je gère aujourd'hui mon agonie, avec la même âpreté. Cette discipline ne suffira pas : je dois gérer encore mon passage de vie à trépas. (...) Je sais que la confession la plus déchirante dont je sois capable ne sera jamais que basse littérature. »* Aussi n'est-il pas question ici de « confession déchirante », pas plus que de méditation sur la littérature, l'œuvre et son avenir. *« Je n'oublie pas le mot d'Aragon, alors que je lui reprochais d'avoir trop écrit*, se souvient Alain Bosquet, *"La postérité fera le tri, si elle n'a rien de mieux à foutre." »*

*« Apreté »* est un mot qui lui convient. Il avait assez vu d'horreurs pour ne pas craindre la dureté, lui qui fut soldat de l'armée américaine pendant la seconde guerre mondiale et découvrit les camps de concentration. Il était trop intelligent pour aimer le lisse. Il appréciait les aspérités, la véhémence, le caractère (qu'on qualifie souvent de « mauvais »). Il consacre plusieurs pages de son livre à décrire tout ce qu'il aime, car la passion ne l'a jamais quitté. Jusqu'aux derniers jours, il a lu. Il a gardé le désir de découvrir de nouveaux auteurs. Et il a écrit. Non seulement ce livre, *Un départ*, mais des articles de journaux – certains ont même paru après sa mort. Il avait soixante-dix-neuf ans, il acceptait sa fin mais ne se résignait pas, et c'est heureux, à la vieillesse. Ce qui lui permet de livrer à ceux qui vont lui survivre quelques sujets de méditation, notamment celui-ci : *« Je remercie la Chine qui, après-demain, régnera sur les petits-enfants de nos enfants. »*

Cette avidité à vivre jusqu'au bout rend le propos d'Alain Bosquet, en dépit de sa noirceur, tour à tour allègre, grinçant, léger. Et avant tout paradoxal, comme il l'était lui-même.

**Josyane Savigneau**

★ **Signalons aussi *Le Verbe est un navire*, sorti il y a quelques mois, qu'Alain Bosquet présentait ainsi : *« Nécessité d'écrire comme de respirer, besoin de se mettre en mots, exercice de style : ainsi peut-on définir ce livre, qui est avant tout le journal d'une conscience (et de ce qui la combat), au cours d'une année »* (Ed. du Rocher, 340 p., 129 F [19,67 €]).**

# Ordre et discorde

*Dans son deuxième roman, Pierre Ahnne met en scène un narrateur plus fragile que méchant*

**JE SUIS UN MÉCHANT HOMME**
de Pierre Ahnne.
Stock, 122 p., 79 F (12,04 €).

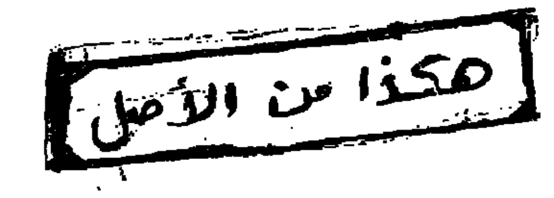
Autoportrait au méchant homme, comme on dirait « à la pipe », « au chapeau violet » ou « à la mine déconfite ». Ici, le « méchant homme » est un attribut, un signe de reconnaissance : celui dont s'affuble le narrateur du roman de Pierre Ahnne. C'est lui d'ailleurs qui se présente ainsi, sa fragilité exigeant quelque protection et armure à opposer aux assauts du dehors. Car ce héros, plus craintif que véritablement méchant, a, de ce qui l'entoure, une perception étroitement mesurée et surveillée. *« Si rien n'avait de bords ni de limites tout partirait dans tous les sens. On pourrait aussi bien zigzaguer comme tout le monde, se répandre au hasard... »*

Le méchant homme donc, qui n'emploie le « je » qu'avec parcimonie, qui lui préfère un « on » généralisateur, a des idées bien arrêtées. Des idées en forme, précisément, de *« bords »*, de *« limites »*. *« Les situations ne sont jamais exactement ce qu'elles devraient être, claires, continues, bien dessinées. Elles ont toujours un aspect défectueux, bâclé, elles semblent faites de pièces et de morceaux. »* Son appartement – trois pièces et une cuisine en enfilade, confort minimum –, est l'objet d'une attention maniaque. Un ordre impeccable doit y régner. La manie et l'obsession constituant des occupations autrement sérieuses que le loisir, l'oisiveté et l'absence de but ; et en cet été qui commence, cela s'étale partout. Il est plus que temps de réagir. Mais l'armure, comme il se doit, a des failles. *« On bute toujours sur un détail discordant. »* L'été, le monde ne sont jamais aussi immobiles qu'on le souhaiterait. Une femme peut venir et incarner cette discordance. Le dehors, comme la pluie par les interstices d'une fenêtre mal jointoyée, menace de s'insinuer à l'intérieur. Alors il faut éponger, remettre de l'ordre... *« Deux mois ont passé pendant lesquels un méchant homme s'est répété qu'il habitait trois pièces en enfilade. »*

Après *Comment briser le cœur de sa mère* (Fayard, « Le Monde des livres » du 28 février 1997), *Je suis un méchant homme* fait entendre une voix subtilement fêlée, ne chantant jamais exactement l'air que l'on attendait et forçant par là-même l'attention.

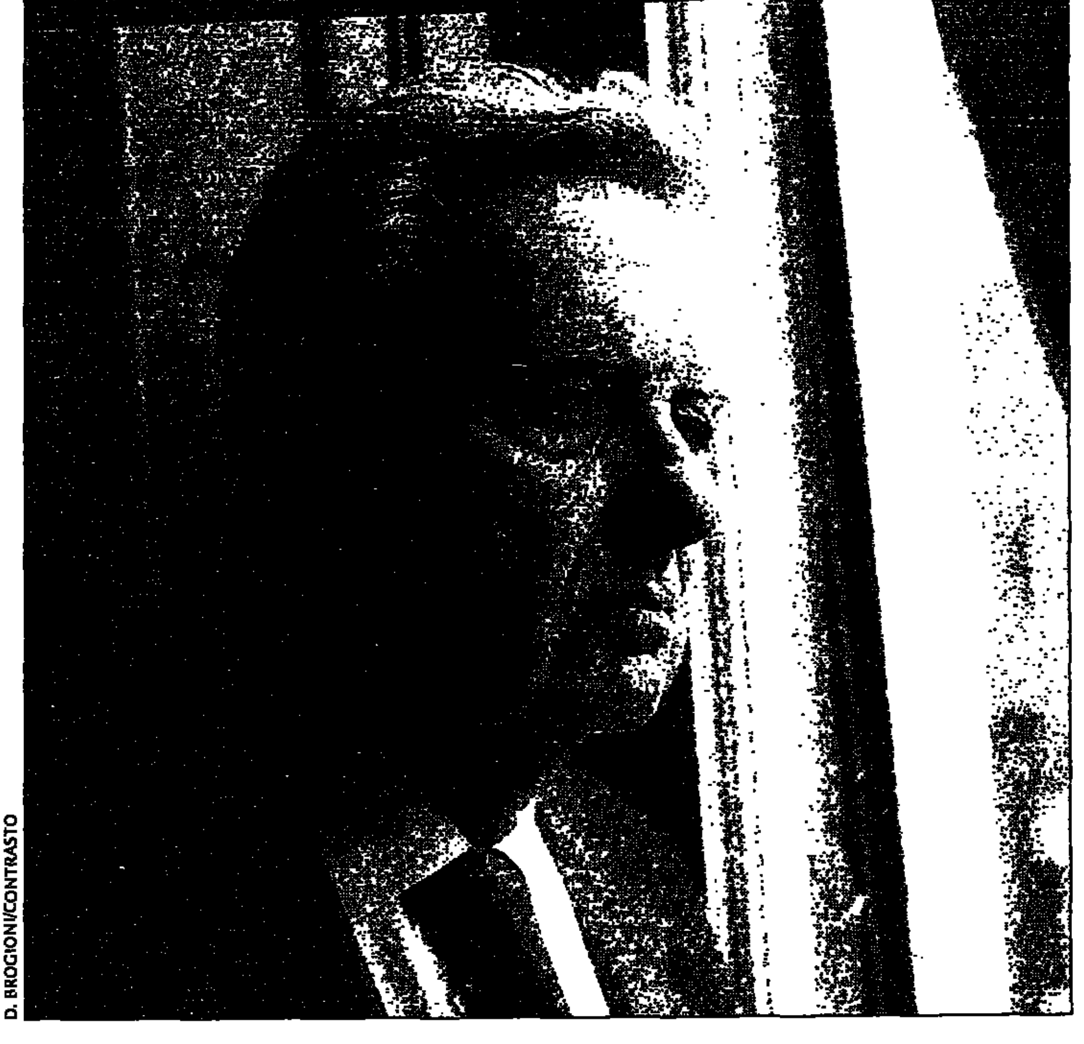
**P. K.**





هكذا من الأصل





D. BROGIONI/CONTRASTO

# Pietro Citati en toutes Lettres

Hector Bianciotti

Biographe, conteur, essayiste, Pietro Citati est peut-être, avant tout, comme Valery Larbaud, un lecteur supérieur et, par conséquent, un esprit critique hors de pair.

On sait que le labeur critique se trouve au cœur même de la création littéraire, qu'il lui est consubstantiel. Or le vice du critique est trop souvent de partir de l'idée qu'il s'est faite du résumé de l'œuvre après la lecture. Cela est peut-être inévitable lorsque, obligé de s'en tenir à l'analyse modeste et pressée du compte rendu, il tente de cerner ce qui peut, ou devrait, intéresser le lecteur. Alors qu'une vraie analyse consiste à déceler le problème que l'auteur s'est posé, et à essayer de voir s'il l'a ou non résolu – discernant dans son travail ce qui correspond au hasard, ce qui relève du raisonnement ou des modes : ce qui fut bonheur, ou devoir.

Le rapport que l'auteur entretient avec son œuvre est l'une des choses les plus difficiles à élucider, car l'œuvre ne permet jamais d'atteindre l'auteur, mais, seulement, un auteur fictif. Au reste, celui-ci ignore que son œuvre est d'autant plus réussie qu'elle est capable de paraître tout autre qu'il ne l'avait imaginée.

Pietro Citati sait – le moindre de ses articles suffit à en témoigner – que les vrais livres, ceux qui passent à la postérité, vont au-delà de l'intention de l'auteur. Et c'est ce qui l'intéresse, ainsi que les échos et les affinités qu'entretiennent les œuvres éloignées par des années, des siècles, au sein d'une culture ; et davantage quand des grandes cultures qui se sont développées en s'ignorant découvrent les liens qui les unissent. Une curiosité intrépide et insatiable, une aptitude à s'inquiéter de ce qui ne le regarde pas, n'a jamais cessé de le conduire d'une littérature à une autre, d'agencer leurs correspondances. Et de montrer l'absurdité de l'esprit moderne lorsqu'il célèbre l'originalité comme une valeur primordiale :

*« Celle-ci n'est qu'un mythe*, dit-il : *Pensons à Apulée. Il copiait avec désinvolture. Et ce copieur a écrit le roman le plus original du monde :* Les Métamorphoses *– ou* L'Ane d'or. *C'est un livre composé de multiples plagiats, sans lequel on ne pourrait pas imaginer le* Décaméron *ni le* Quichotte, *ni* Pinocchio, *ni* La Flûte enchantée. *Selon moi, il y a chez Apulée la vraie originalité, beaucoup plus pure que l'originalité des modernes, qui, très souvent, copient sans s'en apercevoir, mais copient. Et Virgile ? Qu'est-ce qu'il y a de plus original que Virgile ? Dante a été bouleversé par Virgile, qui a fait un livre moitié* Odyssée, *moitié* Illiade. *Et* l'Apocalypse, *de Jean ? Jean n'est ni* "voyant" *ni* "visionnaire". *Sans le vouloir, Jean nous l'explique, dans un verset célèbre, qu'il a lui aussi dérobé à un autre texte. Il mange, il avale des livres dont le papier pénètre dans son esprit, dans ses entrailles : l'Exode, Isaïe, Ezéchiel, Daniel, Zacharie, Joël... La pièce d'orfèvrerie est travaillée au feu. Avec une sorte d'ivresse hallucinée. Jean transfigure ce qu'il avait englouti. Ainsi ce texte, qui n'est pas né d'une expérience visionnaire, est devenu le plus grand texte visionnaire d'Occident. La littérature a appris de* l'Apocalypse *que* "voir" *est, en premier lieu, une* "vision de livres". *Alors, le plagiat ni l'originalité n'existent plus. »*

En fait, lorsqu'on lit Citati, et surtout le dernier de ses ouvrages publiés en France, *La Lumière de la nuit* (1), on comprend que ce qui en lui dépasse l'esprit purement critique, c'est le désir impossible de lire tous les livres, d'épuiser toutes les bibliothèques – et peut-être même de cueillir leur substance, déposée, endormie dans une vague mémoire collective, pour les condenser dans un ouvrage unique, qui serait l'inconcevable « *livre des livres* ».

*« Quand j'étais jeune, à l'Ecole normale de Pise, qui ressemble à l'Ecole normale de Paris, j'avais une telle passion, une telle envie de tout apprendre, que je me mettais au travail tous les matins à 4 heures. J'avais une passion folle pour les études. Puis, après l'université, le grand critique et philologue Gianfranco Contini me proposa de devenir son assistant. Une véritable* "carrière" *: apprentissage de langues, analyse de styles... Je ne lui ai dit ni oui ni non. Je commençais à douter de la science. J'avais vingt-quatre ans ; je suis allé à Rome, où l'on me proposa d'écrire pour les journaux. Alors, j'ai renoncé à mes études : j'étais un dilettante, je l'ai compris en lisant Montaigne, qui était curieux de tout. Etre curieux et, en même temps, avoir la sensation physique des choses, arriver à les toucher par le langage ! C'est ce que l'écrivain réussit, pas le savant, pas le chercheur ou le critique : ceux-ci ignorent* "la saveur des choses", *comme disait Montaigne. Le journalisme me l'a appris. Dans le journalisme, on écrit pour un lecteur immédiat, auquel on pense, que l'on doit séduire. On s'adresse à une personne à qui, tacitement, l'on dit :* "Tu ne dois pas abandonner ce que tu lis jusqu'à ce que j'aie fini." *Et il y a la nécessité d'être clair. J'ai tout appris du journalisme, cela fait quarante-cinq ans que je fais ce métier. »*

Il écrivait donc pour les journaux et, à l'entendre, cela lui plaisait beaucoup ; mais, au bout de cinq ou six ans, il éprouva le besoin de s'atteler à un travail plus important, de longue haleine. Aussi, comme il aimait beaucoup Goethe, se décida-t-il à écrire sur lui et, pour cela, à l'étudier, car il ne mit pas longtemps à s'apercevoir que *Faust* est, à lui seul, une histoire universelle de la littérature.

*« Etre curieux et, en même temps, avoir la sensation physique des choses, arriver à les toucher par le langage ! C'est ce que l'écrivain réussit, pas le savant, pas le chercheur ou le critique : ceux-ci ignorent " la saveur des choses" », comme disait Montaigne*

*« J'ai travaillé dix ans à cet ouvrage, j'ai dû lire et relire bien des œuvres que je ne connaissais pas, et j'ai compris ce qui, pour moi, est l'essentiel : le rythme de la narration. Je ne suis pas un narrateur, je ne suis pas capable d'inventer un monde, des personnages. Mais, pour moi, le plaisir du rythme de la narration existe.* La Lumière de la nuit *est un livre de récits, par exemple. Ce sont des récits de second ordre, parce que leur trame existait d'avance, mais ce sont des récits puisque je* "raconte" *des histoires après les avoir longuement analysées, avec minutie. Ils sont ce qui reste des dizaines et des dizaines de lectures découpées en tant de petits morceaux – ce qui reste de ce que j'ai compris ou cru comprendre. Quand j'étais enfant, à douze ou treize ans, tous les soirs, au coucher, je devais raconter une histoire à mon petit frère. Aussi ai-je passé quelques mois de ma vie à inventer des centaines d'histoires pour lui. C'était un grand plaisir, inventer et raconter. »*

Après *Goethe* (2), Citati va s'intéresser à l'islam, à la littérature persane, à la littérature persane islamique, aux Achéménides, dont le dernier roi périt sans héritier, après la défaite que lui infligea Alexandre le Grand – auquel l'écrivain consacrera un ouvrage (3). Il visita l'Iran, et le fruit immédiat de ce voyage fut un livre qui commence par une histoire des Achéménides, et finit par des contes en style persan : *Le Printemps de Chosroès* (4), le premier de ses livres traduit en français. Ensuite, il y eut un intermède. Puis il se décida à faire face à un autre colosse : Tolstoï.

*« C'est un livre dans lequel je me suis senti un peu faible puisque j'ignore le russe et que, au cours de sa rédaction, j'ai éprouvé une espèce de refus de Tolstoï : il était trop grand, il avait eu trop d'enfants, écrit trop de livres, il avait faim de l'Univers tout entier... Alors, je ressentis le besoin de me confronter à une créature plus petite, mais parfaite. Et ce fut* Brève vie de Katherine Mansfield *(5), que j'écrivis en vingt jours. Ensuite, je replongeai dans Tolstoï. Il en sortit un livre sans rapport avec celui sur Goethe, qui est, en fait, une vaste analyse de textes, tandis que – comme plus tard dans les livres consacrés à* Kafka *(6) et à* Proust *(7) – dans l'ouvrage sur* Tolstoï *(8) j'ai tenté l'amalgame de la vie de l'écrivain et de l'interprétation de son œuvre. Je n'aime pas que l'on définisse comme biographies ces ouvrages qui, en partant des circonstances, de l'"extérieur", si l'on peut dire, de l'écrivain, tâchent de descendre jusque dans son tréfonds, là où germe l'œuvre d'art. »*

Or, pendant toutes ces années studieuses où il travaillait à ses ouvrages, Citati continuait à écrire dans les journaux ; et comme peu à peu les journaux lui ont donné la possibilité d'écrire de très longs textes – souvent quatre pages, dans *La Repubblica* ; tout dernièrement sur Virginia Woolf –, ses livres, notamment *La Lumière de la nuit*, y ont été publiés au fur et à mesure. Des articles, certes, qui, à un moment donné, ont dévoilé leurs affinités, composant un ouvrage d'essais métamorphosés en récits. Récits de choses religieuses, dans ce dernier titre, mais récits.

*Une curiosité intrépide et insatiable n'a jamais cessé de conduire ce critique hors pair d'une littérature à une autre, d'agencer leurs correspondances. Et de montrer l'absurdité de l'esprit moderne lorsqu'il célèbre l'originalité comme une valeur primordiale*

*« Le thème le plus important de* La Lumière de la nuit *est celui du rapport avec les dieux. Je parle, dans un chapitre, d'un obscur lettré du IIe siècle, ce pourrait être Plutarque ou Apulée... Les dieux étaient blessés. Les écrivains, les païens, s'en apercevaient. Une nouvelle religion surgissait, et ces écrivains étaient très attentifs aux nouvelles religions. Ils cherchaient les traces de ces dieux blessés, et en même temps ils essayaient de déchiffrer les signes des dieux en train de naître. De nos jours, aussi, des dieux sont morts, d'autres sont blessés. Que fait-on pour aider les dieux à ne pas disparaître ? Cette question m'a conduit à Isaac ben Salomon Louria, un kabbaliste du XVIe siècle, le plus grand de tous, qui forgea la plus belle version qui soit de la création du monde : selon Louria, celle-ci a deux périodes : la première est le retrait du divin, Dieu quitte l'Univers. Etant Lui-même l'infini, s'il ne s'était pas* "concentré", *libérant un espace en dehors de Lui, l'Univers ne serait jamais né. Aussi, le premier geste que nous lui connaissons est-il un geste de retrait, de contraction, de repli sur sa propre profondeur, d'exil en Soi-même. « Mais en s'éloignant, Il laisse des traces :* "comme les gouttes d'huile dans une bouteille d'huile, comme des gouttes qui restent dans une bouteille de vin". *Dans la deuxième période de la Création, après s'être contracté sur Lui-même, Dieu s'étend, s'ouvre, se manifeste, inspiré par l'amour, et Il projette dans l'espace la lumière de ses dix émanations, les dix Sefiroth, selon le terme employé par les kabbalistes. Cette lumière est trop forte, aveuglante, pour que l'espace puisse la supporter ; et elle est contenue et enclose dans dix* "vases". *Mais la force de la pure clarté divine est trop souveraine, et les* "vases" *trop lourds et impurs. Ils éclatent et les étincelles divines s'éparpillent dans l'Univers, partout, dans l'herbe, dans notre cœur et dans nos rêves, et elles pénètrent même dans le Mal. Une terrible dissociation se produit : le masculin se sépare du féminin, le supérieur de l'inférieur, la Torah est déchirée en six cent mille lettres, cependant qu'un furieux vent de tempête balaye la terre, asséchant la mer et changeant en mers les régions désertiques... »*

Curieux, déconcertant Citati ! A première vue, il n'est pas interdit de déceler dans son visage, en dépit de sa politesse, une certaine réticence et un rien d'enfant boudeur que les années n'ont pas effacés. Mais une allusion heureuse à l'art, à la littérature, suffit à adoucir ses traits : il sourit, au coin des lèvres une ironie qui restera en attente. Or, à mesure qu'il déployait le récit de la création du monde selon la version du kabbaliste Louria, une sorte d'exaltation, de joie, s'est peinte crescendo sur sa figure. Il est là, et ailleurs mais devant vous, et il vous parle comme s'il entendait des voix :

*« Pour les derniers kabbalistes, la Création est un désastre ; et les étincelles divines, qui sont partout, se trouvent prisonnières... Mais si le maçon travaille bien la pierre, si le musicien compose de la bonne musique, si l'écrivain écrit un beau livre ou le cuisinier fait bien la cuisine... ils libèrent des parcelles divines. »*

Mais alors, pour Louria le kabbaliste, et pour Pietro Citati lui-même, Dieu est-il un être, une substance, ou, encore, une façon d'être pour l'homme ?

*« Dieu existe, et en même temps il conditionne la façon d'être des hommes. Dieu, Allah, notre Dieu catholique, et tous les dieux que vous voulez existent et en même temps sont une forme de nous-mêmes, de notre esprit, évidemment, mais en même temps Dieu est une réalité, Il est là, Il est là. Il peut être oublié mais Il est là. Donc je crois à l'existence réelle de Dieu, réelle, même dans l'hostie. »*

Pendant quelques secondes, on s'attend qu'un mot, un geste, dissipe le sérieux de ses aveux ; mais le critique conteur d'histoires – le « *cantastorie* », comme on dit si bien en italien –, garde son sérieux, sa fermeté, son calme. Seul recours pour qu'il reprenne la parole : la littérature, son destin, son avenir.

*« Les discussions sur la fin de la littérature sont parmi les choses les plus ennuyeuses, les plus bêtes que l'on puisse imaginer. C'est normal que des gens de deuxième plan, comme les critiques, quelqu'un comme moi, existent. Mais la littérature de création est, certes, plus rare. Starobinski est un homme très intelligent, mais rien n'est né de Starobinski, et rien ne naît de moi. Nous vivons une période de repos : il faut accepter que la littérature dorme un peu ; elle obéit à des rythmes biologiques. Nous avons eu, de 1750 à 1950 environ, un épanouissement littéraire qui a été le plus grand du monde, plus grand que la période grecque, du siècle des poètes lyriques au siècle des tragiques. Ça a été une période magnifique, de la jeunesse de Goethe jusqu'à la publication de* L'Homme sans qualités, *une série infinie de chefs-d'œuvre, de poètes, de romanciers...*

*» La civilisation industrielle, technique, serait-elle contraire à la littérature ? Dostoïevski, qui est l'un des plus grands écrivains qui aient jamais existé, est impossible à imaginer sans la civilisation industrielle et les lecteurs de la civilisation industrielle ; et de même Dickens, ce sublime écrivain, peut-être le plus grand des romanciers, toutes littératures confondues. Je ne crois pas que la culture de masse, ou l'an 2000, ou la technique vont faire disparaître la littérature. Je ne crois pas qu'il faille douter de la littérature, je ne conçois même pas que l'on puisse en douter. Elle prend, comme les dieux, du repos. Mais les dieux ne meurent jamais. Et la littérature est à leur image. »*

*« Les discussions sur la fin de la littérature sont parmi les choses les plus ennuyeuses, les plus bêtes que l'on puisse imaginer (...). Nous vivons une période de repos : il faut accepter que la littérature dorme un peu ; elle obéit à des rythmes biologiques »*

(1) L'Arpenteur/Gallimard, 480 p., 170 F (25,91 €).
(2) L'Arpenteur/Gallimard.
(3) En collaboration avec Francesco Sisti. L'Arpenteur/Gallimard, 1990.
(4) Seuil.
(5) Quai Voltaire.
(6) L'Arpenteur/Gallimard, 1989.
(7) *La Colombe poignardée. Proust et* La Recherche, Gallimard, 1997.
(8) Denoël.

# L'Amérique détraquée de Joyce Carol Oates

*Avec « Man Crazy », conte cauchemardesque sur les souffrances d'une adolescente, la touche-à-tout de la littérature américaine poursuit sa fresque terrifiante du rêve américain*

**MAN CRAZY**
de Joyce Carol Oates.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Claude Seban,
Stock, 330 p., 129 F (19,66 €).

Ingrid, une adolescente, retrace le long cauchemar de sa vie, depuis son enfance hantée par la figure d'un père adoré, aviateur, assassin et trafiquant de drogue à l'occasion, jusqu'à sa rencontre avec Enoch Skaggs, le chef satanique d'une bande de motards, qui la viole, la mutile, la réduit en esclavage. Le roman décrit la destruction précoce d'un être fragile, soumis au désir masculin, sensible, souligne Joyce Carol Oates, *« à la voix sombre de l'univers, à cette voix de l'envers du monde que les visionnaires peuvent entendre »*. Ce parcours de victime trouve son terme lorsque, dans un sursaut de volonté, Ingrid livre le groupe à la police, trouve le repos dans la salle de réanimation d'un hôpital et entreprend le récit de ses souffrances.

On retrouve dans *Man Crazy* cet ironique et violent « pays des merveilles » américain dont Joyce Carol Oates dresse un terrifiant panorama depuis son premier roman traduit en francais, *Des gens chics*. Monstreux rejeton boulimique, crevant d'ennui dans une banlieue prospère, Richard, douze ans, y revendiquait l'assassinat de sa mère Nada, ouvrant ainsi la chaîne des hérésies familiales qui se poursuit dans toute son œuvre. L'attention de la romancière se focalise sur les distorsions de l'univers affectif, sur ces moments de crise ou l'individu, contre toute attente, ébranle les réseaux des sympathies qui le liaient à son monde. Ainsi, dès le début de son cinquième roman *Au pays des merveilles*, un père assassine sauvagement sa famille avant de se suicider. Dans *Le Goût de l'Amérique*, la vie d'un paisible universitaire implose dès les premières pages quand il tue accidentellement son épouse lors d'une scène de ménage. Avec lui, c'est toute la petite galaxie des intellectuels et des grands bourgeois, microcosme d'une Amérique désaxée, qui sombre dans des passions absurdes, et dont Joyce Carol Oates révèle les tares.

**GLACIAL ET IRONIQUE**

Comme d'autres romanciers de sa génération, Toni Morrison, John Updike, Philip Roth, Russell Banks, elle avoue avoir l'ambition de forger une œuvre qui brosserait une fresque de la société américaine. Vocation catalysée par son installation en 1962 dans la ville de Detroit, avec son mari, Raymond J. Smith, professeur de littérature anglaise. Les émeutes raciales de l'été 1967 dont elle est témoin orienteront de manière décisive son projet. Cette ville du Michigan deviendra dans son œuvre le symbole *« des rêves américains qui tournent mal. Quand vous vivez dans une communauté rurale* [comme Millesport, sa ville natale], *l'histoire est ressentie de manière différente, il n'y a pas une aussi grande sensibilité à la politique »*. Elle ne cessera plus d'écrire sur des *« personnages représentatifs du monde contemporain »*, usant de sa démoniaque habileté à hanter l'esprit de bourreaux-victimes : le meurtrier de *Zombie*, incarnation glaciale et ironique du tueur en série, ou encore Kelly, la jeune noyée de *Reflets en eau trouble*, double fictionnel de la compagne du sénateur Ted Kennedy, que ce dernier laissa mourir après un accident de voiture.

Bien que critiquée par ses confrères, Joyce Carol Oates continue à illustrer un type de narration réaliste, tout en menant des expériences littéraires plus radicales dans ses nouvelles et dans certains romans comme *Les Assassins* ou *Haute Enfance*. Elle arbore parfois un goût pour le grotesque et le gothique. Mais le réalisme reste pour elle le style adéquat : *« L'écrivain politique qui ne veut pas simplement distraire ou impressionner ses lecteurs, mais aussi les instruire, les émouvoir, leur inspirer des sentiments, les bouleverser et éventuellement les convertir est obligé de représenter aussi fidèlement que possible une réalité qui existe au-delà de sa propre invention. Sans l'illusion de l'authenticité, la littérature de fiction perd une grande part de son pouvoir. »*

**NOUVELLISTE, POÈTE, CRITIQUE...**

Au fil de son impressionnante production, elle traque tous les réseaux de pouvoirs, de la politique à la justice, de la médecine à l'université en passant par la religion, sans avoir jamais éprouvé *« la sensation d'avoir atteint la fin. Il n'y a pas de terme à cette encyclopédie »*. De par le monde, ses éditeurs et ses traducteurs peinent à tenir le rythme infernal imposé par celle qu'un critique du *New York Times* qualifia peu après ses débuts de *« en quelque sorte trop douée »*, et à laquelle on a déjà consacré une biographie. Depuis la publication de *Man Crazy* aux Etats-Unis en 1997, les lecteurs d'outre-Atlantique ont vu paraître sous son nom un nouveau roman (*My Heart Laid Bare*), un recueil de nouvelles, son premier livre pour enfants, un recueil de pièces de théâtre et une anthologie destinée à l'enseignement de la création littéraire. Sans compter son sixième roman policier, publié sous le pseudonyme de Rosamond Smith, et ses contributions régulières de critique littéraire dans les grandes revues américaines comme la *New York Review of Books*. Seule sa poésie, dont elle a déjà publié huit volumes, fait défaut ces dernières années : le dernier recueil, *Tenderness*, date de 1996. Un nouveau roman et un recueil d'essais sont prévus pour juillet 1999, et un roman en cours sur Marylin Monroe occupe toutes ses journées.

On joue ses pièces sur la scène new-yorkaise, certaines de ses œuvres sont portées à l'écran ou transposées en comédies musicales. Elle multiplie conférences et lectures de ses travaux en cours. Et s'emploie à s'en tenir à cette *« double narration »* qu'a toujours été son quotidien : une vie sociale parfaitement réglée, consacrée, même en voyage, au labeur de l'écrivain et du professeur ; une vie intérieure qui génère sans cesse en elle des histoires semblables à des excroissances parasites qu'elle cherche à expulser : *« J'ai toujours l'inspiration, les personnages, je n'ai aucun problème avec les histoires à raconter »*, reconnaît-elle placidement, avant d'ajouter : *« Je pense que le fait d'écrire un livre est plus simple que ce que l'on pense. Je recommence, encore et encore. Pour mon premier roman, le combat était tellement excitant qu'il ne m'est jamais venu à l'esprit de lui faire prendre une autre forme. Mais maintenant je me demande toujours quelle est la longueur idéale. Je travaille plus sur la forme avec le temps. »*

Son enseignement ne doit rien à l'image du gourou en charge d'âmes inspirées : *« Je ne cherche pas à imposer une voix unique à mes étudiants ni un style de professionnel. Mes étudiants ont plutôt besoin de conseils. Je considère que leur volonté d'écrire est acquise. Ils ont leur propre imagination, leur propre monde. »* Insatiable lectrice, elle se montre très au fait de l'activité littéraire et continue à collaborer à la revue qu'elle a fondée en 1974 avec son mari, *The Ontario Review*. Leur maison d'édition, *The Ontario Review of Books*, compte 50 livres publiés et se distingue par sa qualité : les livres de Claude Simon figuraient dans leur catalogue avant même qu'il ne reçoive le prix Nobel. Partout Joyce Carol Oates défend la littérature avec une énergie féroce.

**Fabienne Dumontet**

**★ Signalons la parution de *Confession d'un gang de filles*, Stock, « La Bibliothèque Cosmopolite » (400 p., 65 F [9,90 €]).**

# Virtuellement mode

*Jay McInerney déshabille avec verve et une pointe de mélancolie les névroses du New York branché*

**GLAMOUR ATTITUDE**
**(Model Behavior)**
de Jay McInerney.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jean-Pierre Carasso
et Jacqueline Huet,
éd. de L'Olivier, 220 p., 120 F
(18,29 €).

Les héros de Jay McInerney ne vieillissent pas, ils changent seulement de décennie. A l'exception peut-être du *Dernier des Savage* (L'Olivier, 1997), la plupart de ces jeunes gens ne comptent guère plus de *Trente ans et des poussières* (L'Olivier, 1993), comme l'indiquait le titre du plus achevé des romans de McInerney. Après les golden boys des années 80, leur appétit financier dopé à la coke, leur folie boursière montée sur ressorts sexuels, voici donc ceux des années 90. Symboles d'une société de plus en plus tournée vers l'image, de plus en plus virtuelle, ceux là sont immergés dans l'univers de la mode et des stars, du culte vertigineux des apparences. Sous le regard désenchanté d'un narrateur plein d'humour, l'un des romanciers les plus en vue des Etats-Unis déshabille avec verve et une certaine mélancolie les névroses du New York branché.

Connor McKnight, jeune homme intelligent et plutôt cultivé, est devenu journaliste dans une revue de mode pour midinettes. Entre sa compagne, un mannequin qui va finir par le quitter, son ami Jeremy, écrivain torturé, ses collègues de bureau qui lui reprochent de ne pas s'habiller exactement selon les commandements de la mode, McKnight avance dans la vie comme sur un de ces tapis roulants installés dans les clubs de gymnastique : beaucoup de pas pour n'arriver nulle part.

Des personnages récurrents dans l'œuvre de l'écrivain (la mère alcoolique, le jeune écrivain narcissique à la dérive) accompagnent cette conception nostalgique du temps qui fait vraiment le cœur des romans de McInerney. Tout vieillit, tout passe, tout se démode, y compris et surtout ce qui fut le plus à la mode. Dans le monde siliconé des stars et de leurs fans, le *« monde du multiple et de l'illusoire »*, livré à *« l'adoration de fausses idoles »*, les choses prennent évidemment des proportions effrayantes que le narrateur subit à son corps défendant. Et combat, parfois, justifiant ironiquement son patronyme, puisque Knight veut dire chevalier. *« Ma popularité a encore subi un revers quand j'ai refusé de soutenir le retour aux années soixante-dix. J'estime déjà assez horrible la perspective d'avoir à affronter ces clichés sur lesquels nous sommes affublés de ces fringues (...) chaque fois que nous regardons un vieil album de photos de famille, et ce jusqu'à la fin de nos jours. »*

Les rois du moment n'ont de visage et de réalité que celui des magazines, comme le prouve la quête éperdue par McKnight d'un certain Chip Ralston, acteur, qui se dérobe sans cesse. L'heure est au virtuel, aux formes courtes – le livre est bâti comme un enchainement de séquences – aux conversations sur internet avec des gens qu'on ne connaît pas. Et lorsque le réel prend sa revanche, c'est forcément de manière brutale, voire sanglante.

Mais le réel peut aussi se manifester autrement, par les mots. Bien qu'écrire, dans cet univers pailleté, puisse sembler absurde, McKnight ne cesse d'en parler, à défaut de le faire vraiment. L'écriture est le point de référence d'un univers presque évanoui, où le roman *« à l'ancienne »* réglait le pas des fantasmes. Brutalisant la *« continuité narrative »*, employant tour à tour le « je », le « tu » et le « il » au sujet de son narrateur, McInerney colle, avec talent, à un monde où l'écriture n'est qu'une illusion parmi d'autres.

**Raphaëlle Rérolle**

# Grace Paley, l'intrépide

*Leçon d'écriture et de vie dans ce recueil où la romancière a rassemblé ses conférences, chroniques et souvenirs*

**C'EST BIEN**
**CE QUE JE PENSAIS**
**(Just As I Thought)**
de Grace Paley.
Traduit de l'anglais
par Suzanne V. Mayoux.
Rivages, 278 p., 129 F (19,66 €).

*L'une des raisons pour que l'écrivain soit tellement plus intéressé par la vie que ceux qui se contentent de la vivre, c'est qu'il ne comprend rien à ce dont on pourrait le prendre pour le spécialiste, à savoir la vie. S'il écrit, c'est pour s'expliquer à lui-même de quoi il retourne. Et cette incompréhension, l'écroulement de l'amour-propre de son père, les aberrations de l'amour, la misère sans fond, il ne s'en sort jamais. »*

Cette merveilleuse leçon d'écriture – *« écrivez sur ce que vous ne comprenez pas du tout, si vous pensez détenir la vérité sur un quelconque sujet, passez à autre chose »* –, est au cœur du nouveau livre de Grace Paley, *C'est bien ce que je pensais*. Américaine, née en 1923 dans le Bronx de parents juifs russes immigrants, Grace Paley est connue en France pour trois recueils de nouvelles éblouissants de drôlerie, de délicatesse, de poésie, qui mettent en scène des femmes et des enfants avec participation d'hommes : *« Il m'a longtemps semblé que c'était trop personnel, mais c'était cela qui m'intéressait. »*

Dans les chroniques et conférences, souvenirs et récits rassemblés ici, elle retrouve de temps à autre son personnage et allié, Faith Asbury, mais le plus souvent elle parle en son nom propre, il s'agit de textes faits pour être lus, même si leur contenu rejoint les histoires des *Petits riens de la vie* ou d'*Enorme changement de dernière minute* : les choses révoltantes et incompréhensibles qui, jour après jour, tissent nos existences.

Au début, il y a une injustice et un drapeau rouge. La petite Grace a neuf ans, elle fait partie des Faucons, une organisation de jeunesse socialiste, elle espère marcher sur les traces de ses parents adorés, qui ont eu des jeunesses de révolutionnaires en Russie et qui n'en parlent plus jamais. Elle a un rôle dans une pièce, un rôle où il faut chanter. Mais un jour, tandis qu'elle répète, sa mère lui dit qu'elle chante faux. Qu'elle ne doit pas ridiculiser la famille. *« Tu es faite pour écouter ! » « Par pur dépit, pendant trois ans, je renonçai à œuvrer pour le socialisme ! »*, conclut Grace Paley.

Le drapeau rouge, c'est celui qu'elle a rêvé de brandir en tête de la manifestation du 1er Mai. *« Je t'en prie,* dit sa tante, *ne porte pas le drapeau, va à la manifestation avec tes amies, je suis contente que tu y ailles, mais je t'en supplie, ne porte pas le drapeau ! Il arrive au porte-drapeau de se faire tuer. Les policiers, ça les rend fous, quand ils voient ce drapeau. »*

**PETITS RIENS DE LA VIE**

Et cette tendre inquiétude, cette complicité affectueuse amène l'auteur à cette réflexion : comment le savait-elle ? *« Parce que je te connais comme si je t'avais faite !,* dit la tante, *depuis le jour de ta naissance. N'es-tu pas mon enfant à moi aussi ? »*

La mère-sœur, dit Grace Paley, c'est celle qui vous encourage toujours. Passent les jours et passent les semaines, l'East Bronx devient South Bronx. *« Je sais exactement le jour où cela s'est passé ! »* remarque Grace Paley. Les jeunes filles grandissent, se marient jeunes, ont des enfants et parfois avortent, et font un tas de petits boulots, comme secrétaire du chef des pompiers – un excellent job – ou secrétaire des professeurs spécialisés dans le zircon et le titane à l'université de Columbia. Il y a énormément de réunions de parents d'élèves et de toutes sortes d'associations, il y a les heures passées au square, dans les meetings ou en prison, et aussi des moments merveilleux. *« Parfois, en me promenant avec une amie, j'oublie le monde »*, écrit Paley, et sa phrase a la grâce d'un haïku.

Mais, le reste du temps, elle ne l'oublie pas. Il y a les voyages au Vietnam, la solidarité active, inlassable, *« l'homme dans le ciel est un tueur ! »*. Il y a les voyages à Porto-Rico, au Salvador. Ou à Moscou, à exaspérer l'interprète soviétique chargé des Américains.

Qu'est-ce que l'imagination ? demande Grace Paley. L'imagination n'est pas le fantasme comme on croit, c'est la faculté d'imaginer le réel. Il nous faut être capable d'imaginer la vie des autres. Il faut, dit-elle, que les hommes imaginent la vie des femmes, des femmes en tout genre. De leurs filles, de leurs propres filles, qu'ils imaginent la vie que mènent leurs filles. Il faut que les Blancs imaginent la réalité de l'existence des gens de couleur. A force de faire simplement allusion aux choses, elles perdent leur consistance. Au contraire, si on met au premier plan la vie des gens, alors il faut vraiment faire travailler l'imagination.

Pour étayer son manifeste, elle écrit un poème ou évoque Isaac Babel.

Et les pages où elle raconte Isaac Babel sont inoubliables, tant elle l'imagine intensément : un homme qui aspirait à la révolution qui créerait la joie, prêt à attendre tout le temps qu'il faudrait, convaincu de pouvoir changer le cap de la barque de fer de la révolution en se comportant de manière honnête au profit des autres. Un homme qui croyait à l'efficacité du rire et des plaisanteries, et à qui sa grand-mère avait appris qu'il faut essayer de tout savoir. *« Dans chacun des textes de Babel, il y a toute la vie, et chacun d'eux, même le plus bref, est l'histoire d'une histoire »*, dit-elle.

Et cela vaut parfaitement pour elle, Grace Paley.

**Geneviève Brisac**

# Une journée avec Hildelbrando

*A travers les errances, les espoirs et les rêves frustrés d'un jeune garçon, le Chilien Hernan Rivera Letelier décrit le désarroi de l'adolescence*

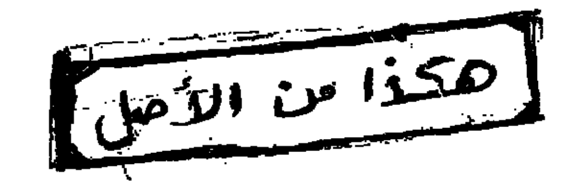
**LE SOULIER ROUGE**
**DE ROSITA QUINTANA**
**(Himno del angel**
**parado en una pata)**
de Hernan Rivera Letelier.
Traduit de l'espagnol (Chili)
par Bertille Hausberg.
Métailié, 173 p., 100 F (15,24 €).

Dans le nord du Chili, le port d'Antofagasta a longtemps exporté des engrais vers les labours du monde entier. En marge de la ville décatie s'étend un bidonville sur lequel s'est abattue la morale d'une église évangéliste. Dans une masure, un garçon de treize ans s'éveille pour aller vendre des journaux en ville. Hernan Rivera va nous raconter sa journée de travail. A travers son errance et ses divertissements, il montre le désarroi de l'adolescence.

Nous sommes au début des années 60, la mère est morte, le père travaille au nitrate dans un lointain désert et l'enfant vit seul dans une extrême indigence. Il s'appelle Hidelbrando del Carmen, prénom cocasse, constamment répété in extenso, et qui symbolise les ambitions de ses parents, leur orthographe de pauvres et la sainteté du groupe religieux auquel ils appartiennent. Quand il ne vend pas ses journaux, il compte sur le cinéma mexicain pour alimenter ses songeries. Il rêve aussi de sexe. Toutes les filles de son âge, toutes les paroissiennes à l'église l'intriguent et l'énervent. Et comme le sexe demande de l'argent, il rêve aussi à la réussite... Rivera observe cela en naturaliste impassible. Le miracle se produit : Brando-Cendrillon a trouvé une pantoufle, celle d'une princesse qui le comblera peut-être. Mais non, il n'y a pas de miracle, sauf celui-ci, déchirant : en rentrant à la nuit dans son taudis l'enfant pense à son père absent. Le lecteur déconcerté se remémore alors tout ce qu'on lui a dit sur ce personnage austère, broyé lui aussi par la vie mais ennobli par un lointain passé de danseur de tango. Pas un mot pendant deux cents pages sur la solitude de l'enfant et sur l'amour filial et puis, à la fin, quand la coupe est vraiment trop pleine, l'apaisement, ou la révolte, par les larmes.

**Jean Soublin**





## Livraisons

● **SALE GAMINE**, de Valérie Dayre
Une rencontre, une confrontation entre deux êtres très dissemblables qui s'éduquent mutuellement : l'enjeu de cette histoire est des plus classiques, mais Valérie Dayre a su le rénover par une intrigue policière impeccable, des dialogues efficaces et de jolies intuitions psychologiques. Les révoltes, les défaites, les déceptions, les coups aussi, ont cuit, recuit et racorni le cœur de Marguerite qui déteste tout le monde, surtout les riches, les enfants et les policiers. En guerre avec l'univers, elle se terre dans un taudis campagnard. *« Elle est un gros mot, un juron posé au milieu d'une campagne désertifiée. »* Une petite fille vient une nuit l'y débusquer avec un appel au secours. L'aidera-t-elle ? Sans doute pas : l'enfant est riche, gâtée, assez mal élevée. Et puis son affaire est bizarre : un accident de voiture ou un meurtre au bord de la route ? La vie a durement appris à Marguerite à ne pas se mêler des affaires d'autrui. Une solidarité va pourtant se faufiler entre les deux femmes. Ensemble, au milieu des engueulades et des sourires complices. Elles démêleront les fils blancs du mensonge et le fil rouge de la vérité. La clocharde que les gendarmes houspillent et l'enfant délaissée d'un affairiste avec une top-model finiront par s'aimer et par triompher. C'est qu'il y a bien des manières d'être victimes de la société, et bien des moyens de vaincre l'adversité (L'Ecole des loisirs, « Médium », 162 p., 52 F [7,92 €]). **A partir de 12 ans.** J. Sn

● **MARTIN DE MARSEILLE**, de Rolande Causse
La collection « Aller simple » confie à ses auteurs un adolescent avec mission de le faire voyager. C'est pour Marseille que part Martin, fuyant une famille pourtant chaleureuse et unie. Mais voilà, il vient de l'apprendre : son père, l'aimable Francis, n'est pas son père. Martin est né d'un écart de sa mère, à Marseille justement. Il découvre cette ville, fort bien célébrée, une grand-mère naturelle sympathique et, enfin, son géniteur, chez qui il s'installe pour un temps de réflexion. De ce sujet délicat, scabreux même, Rolande Causse a su éviter les périls et préserver les sourires et l'émotion (éd. Thierry Magnier, 88 p., 39 F, [5,94 €]). **A partir de 12 ans.** J. Sn.

● **HARRY STAUTE**, de Jochen Gerner
Il fallait oser ! Une phrase entière d'Aristote (on l'aura reconnu sous le pseudonyme d'Harry Staute), pas des plus faciles (*« Les sons émis par la voix sont les symboles des états de l'âme, et les mots écrits les symboles des mots émis par la voix... »*) proposée entièrement sous forme phonétique façon Queneau (*« Laisson aimiparlav oie... »*) avec, en regard de cette langue, mi-barbare mi-magique, des images incongrues correspondant aux mots qui se détachent (oie, bol, lait...)... Voilà l'imagier du troisième type conçu par une petite maison rodézienne, toujours la même, dont on n'arrête pas l'audace. Dans la même collection *Petit Grand*, de Linda Corraza, *Capitaine*, d'Olivier Douzou et *Mon Œil !*, de José Parrondo (éd. du Rouergue, « 12/12 », 20 p., 35 F [5,34 €]).
**A partir de 2 ans.** Fl. N.

● **MADEMOISELLE V.**, de Jean-Baptiste Evette
Est-il possible de renouveler encore le thème du vampire ? C'est ce que démontre, de façon très brillante, Jean-Baptiste Evette en faisant de sa mademoiselle V., née en 1715, non pas simplement un monstre qui survit dans le Paris souterrain en vampirisant les passagers du métro, mais *« quelqu'un qui serait venu d'un pays trop lointain, trop nocturne... »* C'est en tout cas ce que pense à la toute fin du livre l'héroïne Hélène, qui, au terme d'une longue traque, a noué le début d'une amitié avec elle. Et c'est ce sentiment que l'auteur de ce roman superbement écrit réussit à faire partager au lecteur. Tout en campant un beau personnage de policier, aux antipodes des clichés (Magnard Jeunesse, « Les Fantastiques », 138 p., 42 F [6,40 €]). **A partir de 12 ans.** J. Ba

# Lemoine, à dessein littéraire et universel

*Changement de registre pour le grand illustrateur, metteur en images des mots de Roubaud, Le Clézio ou Yourcenar qui, avec la même subtilité de trait, transpose dans Sarajevo dévastée un des textes d'Andersen*

**LA PETITE MARCHANDE D'ALLUMETTES**
de Hans-Christian Andersen et Georges Lemoine.
Nathan, 46 p., 89 F (13,46 €).
**A partir de 7 ans.**

*« Je partage avec Georges Lemoine le souci de ne jamais éconduire l'enfant qui reste en nous. C'est pour ça que nous avons ensemble ourdi ces histoires qui, (...) quand on les réussit, méritent de plaire aux jeunes de trois à cent trois ans. »* Ainsi parlait Claude Roy à propos de son « complice » Georges, à qui il avait confié nombre de ses textes pour qu'il les image *« comme un sage »*.

Peut-être parce qu'il s'entend *« à demi-mot, à demi-dessin »* avec les écrivains et que, en homme de culture, il veut faciliter l'accès à la littérature, Georges Lemoine, l'un des plus grands illustrateurs vivants, a mis en images de très nombreux textes littéraires. Des poèmes de Jacques Roubaud, *M. Goodman rêve de chats* (Folio « cadet », 1994), des nouvelles japonaises, *Fleurs d'été* (Folio « junior », 1996), des contes de Michel Tournier, *Barbedor*, *Pierrot ou les secrets de la nuit* (Folio « cadet », 1998), des œuvres de Le Clézio, *Lullaby*, *Balaabilou*, *Peuple du ciel...* (Gallimard, 1980, 1985 et 1991) ou cette magnifique fable de Marguerite Yourcenar, *Comment Wang-Fô fut sauvé* (Gallimard, 1979).


D.R.

Wang-Fô, c'est un peu lui, en apparence. Un ascète, long et mince, que l'on croit volontiers capable d'échanger ses dessins contre un bol de riz. Un amoureux du Beau, observateur inlassable et « croqueur » insatiable. Des paysages marocains aux prairies de sa Normandie ou à la cathédrale Saint-Pierre de Nantes, il suffit d'ouvrir ses *Carnets nantais* pour comprendre ce que raffinement et sensibilité veulent dire. Quant au pouvoir magique de ses pinceaux, voyez vous-mêmes. Prenez Moïse, dans son panier de papyrus, flottant sur une mer-ciel aux dégradés infinis (*Le Livre de Moïse*, Centurion, 1993) : bien malin celui qui, entre ces mille touches de bleu, de blanc, d'outremer, d'améthyste et de turquoise, pourrait dire où finit le liquide, où commence le gazeux, et comment s'épousent en se fondant les états fugitifs et sensuels de la matière.

*« Il dessine (...) les choses dans l'air »*, disait Claude Roy. Lorsqu'on l'interroge sur ce côté subtil et impalpable de son travail, Georges Lemoine, qui est aussi un grand mélomane, évoque les recherches de compositeurs contemporains. *« György Ligetti, par exemple, est un musicien qui me donne envie de dessiner. Les correspondances sont directes, comme avec tous les compositeurs qui travaillent sur les micro-intervalles. Au fond, quand je dessine, je me trouve en conformité avec ça. Le crayon très fin, la plume vont aussi à la recherche de micro-intervalles. Je peux faire des dessins très petits avec ce regard-là. La nature, les arbres en fleurs, les pommiers... Il y a ce qu'on voit, mais il y a bien plus que ça. Mon crayon va chercher au-delà des apparences, et il y trouve des choses, beaucoup de choses... »*

Pas besoin de bien connaître l'œuvre de Lemoine pour mesurer la rupture opérée avec *La Petite Marchande d'allumettes*. Ces huiles sur papier qui supplantent soudain l'aquarelle et le crayon de couleur, est-ce une nouvelle manière, un autre Lemoine ? *« C'est la première fois que j'illustre un album avec cette technique*, explique l'artiste. *Je n'ai pas changé de style. C'est plutôt un registre que j'ai cherché, comme un organiste qui utiliserait deux registres sonores. On ne joue pas Clérambault comme Messiaen. J'ai voulu des sonorités sombres et un peu terribles mais qui correspondaient à la réalité. »*

Revenant à ce texte d'Andersen qu'il affectionne – il l'avait déjà illustré de façon « traditionnelle » en 1978 –, Georges Lemoine a transposé *La Petite Marchande d'allumettes* dans Sarajevo dévastée par la guerre. *« Le film de Radovan Tadic,* Les Vivants et les Morts de Sarajevo, *m'avait bouleversé. La relation au conte s'est faite toute seule à partir d'une séquence où l'on voit un corps sur un brancard, emmailloté dans un plastique blanc. La caméra s'approche : on comprend que c'est une enfant qui est là – dans une morgue ? un hôpital ? – avec une étiquette attachée à la cheville. Cette petite fille-là s'est immédiatement superposée à la petite marchande d'allumettes. »*

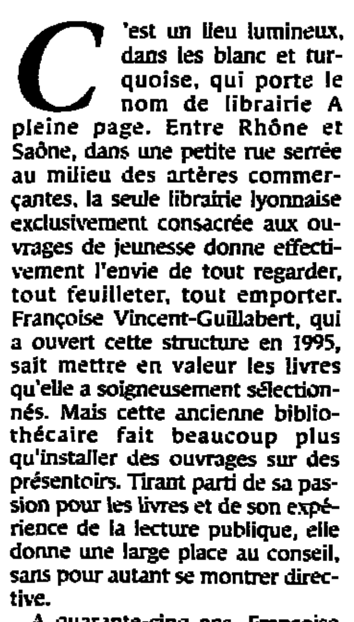
Si le texte d'Andersen est scrupuleusement respecté, les images de Lemoine, inspirées de photos de Jean-Claude Courtausse et Gérard Rondeau, avec des citations du livre de Ozren Kebo, *Bienvenue en enfer* (La Nuée bleue, 1997), ajoutent à la détresse de cette fillette *« victime des barbares »*. Et ce vieux conte, usé par tant d'années d'insouciant usage, retrouve soudain son universalité et sa terrible actualité.

**Florence Noiville**



# Enseigne lyonnaise

*Visite d'A pleine page : seule librairie entièrement consacrée aux ouvrages de jeunesse*



C'est un lieu lumineux, dans les blanc et turquoise, qui porte le nom de librairie A pleine page. Entre Rhône et Saône, dans une petite rue serrée au milieu des artères commerçantes, la seule librairie lyonnaise exclusivement consacrée aux ouvrages de jeunesse donne effectivement l'envie de tout regarder, tout feuilleter, tout emporter. Françoise Vincent-Guillabert, qui a ouvert cette structure en 1995, sait mettre en valeur les livres qu'elle a soigneusement sélectionnés. Mais cette ancienne bibliothécaire fait beaucoup plus qu'installer des ouvrages sur des présentoirs. Tirant parti de sa passion pour les livres et de son expérience de la lecture publique, elle donne une large place au conseil, sans pour autant se montrer directive.

A quarante-cinq ans, Françoise Vincent-Guillabert possède une vaste expérience des lieux de lecture. Responsable dix ans durant d'une bibliothèque municipale qu'elle avait créée à Ermont (Val-d'Oise), elle fut ensuite conseillère pour le livre à la direction régionale de l'action culturelle (DRAC) de Rhône-Alpes, avant d'ouvrir sa propre librairie. Avec, toujours, la ferme volonté de promouvoir la littérature en guidant les lecteurs vers des choix adaptés. *« Une logique de qualité, de sélection, de conseil et de travail avec l'extérieur, qu'il s'agisse des bibliothèques ou des enseignants »*, explique la libraire. Toutes orientations qui sont aussi celles de l'Association des libraires spécialisés pour la jeunesse, à laquelle elle se félicite d'appartenir.

*« Je n'ai jamais eu envie de travailler seule dans mon coin*, observe-t-elle, l'œil rieur. *Et vraiment j'aime pouvoir échanger des points de vue, discuter, notamment au sujet des livres difficiles qu'il nous arrive parfois d'avoir entre les mains. »* Ce désir de communication la pousse aussi à faire partie de comités de lecture, à présenter des livres dans les écoles ou à organiser des animations dans sa librairie, en invitant des auteurs ou des illustrateurs. Surtout, Françoise Vincent-Guillabert aime le contact avec ses clients. *« 95 % d'entre eux viennent ici pour trouver un conseil*, constate-t-elle. *Le choix d'un livre de jeunesse est une chose difficile, très variable en fonction de l'âge et des centres d'intérêt de l'enfant. »*

De façon générale, la libraire incite les clients à venir avec leurs enfants. Elle sonde leurs goûts, les oriente et les laisse ensuite farfouiller à leur guise. Une mezzanine en forme de passerelle, judicieusement séparée du magasin, permet à ceux qui le désirent de lire sur de gros coussins pendant que les adultes font leur choix. Françoise Vincent-Guillabert aime que les gens se sentent bien chez elle. Et tient à aménager ses horaires de fermeture pour que les clients qui travaillent puissent venir à l'heure des repas.

Comme la plupart des libraires, la responsable d'A pleine page doit jongler avec les pesanteurs du monde éditorial. Dans le secteur de la jeunesse, les ventes sont encore plus saisonnières qu'en littérature générale, l'essentiel du chiffre d'affaires étant concentré entre octobre et les fêtes de fin d'année. Cependant, rien n'entame l'enthousiasme de Françoise Vincent-Guillabert, qui se fait surtout connaître par le bouche-à-oreille. Les clients savent pouvoir trouver chez elle plus que les seules nouveautés (elle conserve toujours en stock des « classiques » ou des ouvrages qu'elle juge importants), des conseils et une grande gentillesse.

**R. R.**

★ **Librairie A pleine page, 3, rue du Palais-Grillet, 69002 Lyon ; tél. : 04-72-77-99-30.**

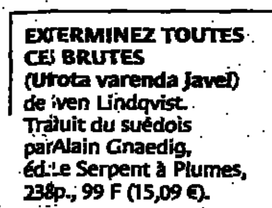
# Odyssée pré-guevariste

**CELUI QUI N'ÉTAIT PAS ENCORE LE CHE**
de Christian Moire.
Ed. Thierry Magnier,
126 p., 43 F (6,55 €).
**A partir de 12 ans.**

En 1951, le coureur automobile Juan Manuel Fangio gagne, pour la première fois, le championnat du monde. Deux autres Argentins remarquables partent cette année-là en voyage. Evita Peron, pour de mystérieuses démarches en Europe, et Ernesto Guevara, un jeune médecin, pour accompagner son ami Alberto qui veut travailler au Venezuela. Il pourrait s'y rendre en bateau, ce sera plus amusant en moto, d'autant plus qu'il n'y a pas, ou presque pas, de route.

Les deux complices ont raconté leur odyssée, dont Christian Moire donne une version épurée, intelligente et très vivante. Il n'a rien manqué de l'essentiel, c'est-à-dire de ce que ce voyage peut avoir de symbolique dans la formation du héros romantique. Pour un nanti comme Ernesto, il faut se dépouiller, abandonner tout ce qui pèse : l'amour d'une fiancée bourgeoise qui rompt avec lui, et la moto elle-même, qui flanche dans un col. On continuera en stop. Il faut aussi des contacts qui facilitent une prise de conscience, ceux avec les mineurs harassés du Chili ou les Indiens péruviens. Il faut enfin, alors que presque toute l'Amérique hispanique gémit sous le joug des dictateurs, aller se recueillir dans les lieux magiques où soufflent l'esprit de la révolte et l'espoir de la grandeur : à Machu Picchu, capitale secrète des Incas, ou sur les fleuves impassibles d'Amazonie. On le voit : rien ne manque à cette aventure, la route des deux jeunes gens est bien celle qui conduit vers les ivresses victorieuses de La Havane, et vers la mort aux mains des rangers de la CIA.

**J. Sn**



# Le retour de la guerre

**EXTERMINEZ TOUTES CES BRUTES**
**(Utrota varenda Javel)**
de Sven Lindqvist.
Traduit du suédois
par Alain Gnaedig,
éd. Le Serpent à Plumes,
238 p., 99 F (15,09 €).

**LE SACRE DE LA GUERRE**
**Essai sur les passions du sang**
**(Blood Rites)**
de Barbara Ehrenreich.
Traduit de l'anglais
par Patricia Blot,
Calmann-Lévy, 332 p.,
130 F (19,81 €).



La guerre, en Europe, avait eu lieu. Elle appartenait au passé, à l'horizon de l'autrefois. Nous, nous vivions après, dans un temps différent. L'inventaire des horreurs avait beau demeurer inachevé et leurs conséquences paraître interminables, c'était hier, définitivement, que tout s'était passé. Dans un temps révolu qui bougeait encore, celui des actualités en noir et blanc, mais ne pouvait directement nous atteindre. Franchement, nous n'ignorions pas que des cadavres toujours gisaient le long des routes, que des corps s'entassaient aux carrefours. Mais c'était loin, ailleurs, aux confins du regard, inquiétant, oubliable cependant. Voilà ce qui, en quelques semaines, a changé. C'est ici, aujourd'hui. Et peut-être demain, à nouveau, comme autrefois. Comme si la dernière paix n'avait été en Europe qu'une parenthèse, un entracte. A se demander si vraiment la guerre avait cessé. Voyez à quelle vitesse les discours s'adaptent, se raidissent, se rengorgent. Regardez comme se refont les certitudes, comme s'excitent les convictions. Juste un parfum de vrai drame, et les nations se requinquent. La guerre, désormais, appartient à l'avenir.

Comment expliquer sa permanence, ses répétitions incessantes ? Les meilleurs esprits sèchent. Serait-ce seulement, comme le voulait Clausewitz, la continuation de la politique par d'autres moyens ? Cela ne dit pas pourquoi l'affectif est le premier mobilisé, pourquoi la guerre se drape de frissons à peine secrets. Quand Einstein, « avant-guerre », posa la question au docteur Freud, la réponse fut finalement décevante, trop générale, trop « nature humaine » : sous le civilisé la croissance du barbare. Doit-on dire que personne ne sait ? « *Vous en savez déjà suffisamment. Moi aussi. Ce ne sont pas les informations qui nous font défaut. Ce qui nous manque, c'est le courage de comprendre ce que nous savons et d'en tirer les conséquences.* »

Ainsi parle le narrateur, dans le récit exemplaire de Sven Lindqvist. Un récit : l'histoire d'un homme qui part au cœur du Sahara avec un vieil ordinateur et un stock de disquettes pleines d'archives. Son souci : comprendre la phrase prononcée par Kurtz, dans le roman de Conrad intitulé *Au cœur des ténèbres* : « *Exterminez toutes ces brutes* ». D'où vient cette phrase, et où va-t-elle ? Le résultat est un essai original sur l'histoire des exterminations européennes. Sven Lindqvist montre en effet, pas à pas, sous l'apparence d'une fiction, ce que tout le monde sait mais que presque personne ne voit : l'Europe des nazis n'a pas inventé soudain les massacres de masse, en 1942, dans les plaines polonaises. Durant plusieurs décennies, un long entraînement des Européens au meurtre, aux tueries copieuses, à l'extermination raciale, eut pour théâtre le continent africain. L'histoire des empires coloniaux, surtout entre le XIX[e] et le XX[e] siècle, fut une succession d'anéantissements, accompagnée de la conviction que la sélection naturelle, à coups de canonnière, favorisait les Blancs.

Evidemment, l'actualité conduit à lire ces pages autrement. On y découvre notamment ceci : tuer de loin, frapper à distance sans mettre en péril les bonnes vies, mais aussi déplacer de force des populations, faire mourir efficacement des peuples, ce sont là de vieilles spécialités européennes. Pas simplement des habitudes, mais avant tout des garanties de pouvoir, des outils de maintien de l'ordre. En quoi est-ce spécifique à

*Elle quitte le passé de l'Europe et se retrouve un avenir.*
*On ne comprend toujours pas pourquoi. D'où renaît la guerre ? De la politique, de la nature, de l'économie, du génie destructeur de l'Europe ? Questions toujours trop vastes ou trop étroites*

l'Europe ? Sans doute trouve-t-on aisément dans d'autres continents des équivalents de nos atrocités. La cruauté n'est pas une invention moderne ni une discipline scientifique. Mais la particularité de l'Europe, des empires aux génocides, est d'allier le meurtre mécanique à l'alibi civilisateur. Nous avons en effet perfectionné scientifiquement la guerre-machine, fabriqué les armes automatiques, construit les usines destinées à détruire. Dans le même temps, nous avons réinventé les races inférieures, les peuples à éliminer, l'épuration ethnique. Sans doute l'invention de la culture moderne comprend-elle aussi l'égalité, les droits de l'homme, la non-violence. Il n'en reste pas moins que le grand mérite du livre de Sven Lindqvist, connu en Suède comme figure antifasciste et comme militant de la paix, est de rappeler la connexion forte mais oubliée existant, dans les faits comme dans les discours, entre ce laboratoire des tueries qu'a constitué l'horreur coloniale et les camps d'extermination nazis.

Cette forme récente et européenne est à relier aux facteurs engendrant la guerre de manière ancienne et générale. Un des mérites de l'essai de Barbara Ehrenreich est de contribuer à éclairer ce lien. Journaliste, éditorialiste au *Guardian*, elle s'est plongée depuis dix ans dans une réflexion d'ensemble aujourd'hui délaissée par les experts. Heureusement, son travail ne prétend pas fournir une clé universelle permettant de tout expliquer. Ce qui a motivé son enquête, ce fut au contraire l'insuffisance des explications globales de la guerre. Ni l'agressivité humaine à travers les âges, ni celle des mâles en particulier, ni le capitalisme ou la folie des puissants ne peuvent, à eux seuls, rendre compte de la persistance multiforme de la guerre. La tentative de Barbara Ehrenreich combine donc une hypothèse anthropologique globale et des analyses historiques spécifiques. Globalement, ce que les humains répètent dans la guerre, ce serait le passage de leur ancien statut de proie à celui de prédateur. Les sacrifices sanglants auraient joué, dans les religions, le rôle d'une mise en scène de ce renversement qui a conduit l'espèce humaine – terrorisée, traquée, fréquemment dévorée en raison de son infériorité physique – à une domination des forces animales. L'intérêt du livre est de ne pas s'enfermer dans cette interprétation. Liée à l'histoire de l'hominisation, la guerre évolue, s'inscrit dans l'évolution des cultures, et change avec elles.

Sans doute le plus curieux est-il cette idée : cessons de chercher des causes et tentons de considérer la possibilité d'une sorte de reproduction, plus ou moins autonome, de la « forme » guerre. « *Un jour peut-être*, conclut Barbara Ehrenreich, *la théorie sociale aura les moyens de comprendre la culture humaine comme un médium – une sorte de soupe primitive – à l'intérieur de laquelle des entités abstraites comme la guerre, et peut-être aussi le capitalisme, la religion et la science, non seulement "vivent" et se reproduisent, mais aussi sont interactives.* » En attendant, des enfants meurent, des vieillards se perdent, des fascistes se renforcent, des troupes s'amassent et les informations continuent.

# Les obscures filières du marché de l'art

*L'enquête d'Emmanuel de Roux et de Roland-Pierre Paringaux offre un tableau saisissant de ce commerce, qui, à l'échelle mondiale, se voit de plus en plus touché par le pillage, le vol et la contrebande*

**RAZZIA SUR L'ART**
d'Emmanuel de Roux et
Roland-Pierre Paringaux.
Fayard, 326 p., 135 F (20,58 €).

Jean-François Jarrige

La parution dans *Le Monde* sous forme de feuilleton d'une série d'enquêtes d'Emmanuel de Roux et Roland-Pierre Paringaux durant l'été 1997 a donné un aperçu souvent saisissant des questions de vols et pillages d'œuvres d'art à travers le monde. Depuis la parution de leurs articles, les mêmes auteurs ont poursuivi et complété leurs recherches dans des milieux fort divers et dans des régions du monde souvent peu accessibles, mais bien connues des trafiquants. Leur livre, qui se lit comme un roman policier, est une remarquable source d'informations.

Tout en rappelant les pillages du passé, ces derniers soulignent que le trafic des objets d'art a pris aujourd'hui une ampleur internationale à la mesure d'un marché sans cesse en expansion. Ce marché est, dans certains cas, le seul domaine qui puisse rapporter autant que la drogue ou les ventes d'armes. Aussi n'est-il pas surprenant de constater le bon et sinistre ménage que font parfois ces trois types d'activités. Comment ne pas penser à de curieuses visites que nous avons reçues, comme celle d'un Scandinave nous faisant la proposition d'aller voir en Italie dans un entrepôt appartenant à un parti politique fort connu des pièces bouddhiques provenant du Pakistan, mais munies d'un certificat du gouvernement pro-soviétique de Kaboul et acheminées vers l'Europe occidentale, via Moscou.

Les affaires évoquées sont fort diverses et ont l'intérêt de balayer un large champ, montrant chacune les conséquences qu'entraîne sur la vie des œuvres d'art le poids de la valeur vénale qui s'y attache. On passe ainsi des pillages systématiques des demeures historiques aux vols en série dans les églises en France et de toute l'Europe, dont les scandaleuses déprédations perpétrées sur le décor des chapelles de la partie turque de Chypre sont une illustration particulièrement tragique. On pénètre dans les filières internationales approvisionnant le marché en œuvres originaires d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine. La dramatique destruction du patrimoine afghan, le pillage du musée de Kaboul et le vandalisme dont sont victimes les monuments khmers viennent prendre place dans ce bien triste état des lieux.

Pour nous permettre de reprendre souffle, les auteurs démontent minutieusement d'incroyables escroqueries auprès de compagnies d'assurances ou de grandes banques. Il est naturellement question des vols dans les galeries d'expositions et dans les musées, notamment au Louvre. Les auteurs mettent en garde les conservateurs contre l'idée que la notoriété des pièces de musées contribue à les protéger de la grande délinquance professionnelle. Toutefois, dans les chapitres « Echec aux amateurs » et « Mort du Général », on voit bien que les pièces très connues peuvent se révéler bien embarrassantes et qu'il n'est pas inutile de le rappeler, notamment dans la presse, aux candidats à l'enrichissement facile. Dans le chapitre « Série noire au Louvre », Françoise Cachin, directrice des Musées de France, insiste sur le fait que des efforts, peut-être encore insuffisants mais bien réels, sont faits sans cesse pour tenter d'assurer une meilleure défense des collections publiques.

Sur le plan de la protection des œuvres, l'étude consacrée par les auteurs aux « détectives électroniques » pose la question de la collaboration entre les bases de données privées et celles des polices officielles. La circulation rapide, grâce en particulier à Internet, de la photo et de la description d'œuvres dont le vol vient d'être signalé peut, qu'il s'agisse de patrimoine public ou privé, être un élément important contre l'argument de la bonne foi, dans certains cas réel et dans d'autres beaucoup moins, qui rendent parfois si difficiles les dossiers de restitutions de pièces volées et favorisent des impunités parfois scandaleuses.

Le résumé figurant sur la quatrième de couverture du livre insiste sur le fait que les amateurs-marchands d'art, collectionneurs, musées, en payant le prix fort pour des pièces à l'origine incertaine « *qu'ils agissent par passion ou par intérêt financier* », confortent la dynamique du pillage et de la contrebande. On aurait donc pu s'attendre à trouver dans *Razzia sur l'art* un nouveau plaidoyer de la « *pensée politiquement correcte* » condamnant de façon globale le marché de l'art, les collections privées, les donations et les acquisitions dont bénéficient les musées. Mais les auteurs ont veillé à donner la parole à des marchands, à des collectionneurs et à des experts, présentant ainsi avec le plus d'objectivité possible leurs arguments qui pourront apparaître aux lecteurs plus ou moins pertinents selon les cas. Le chapitre intitulé « La bataille d'Unidroit » est de ce point de vue-là une lecture très intéressante pour mieux connaître un débat qui soulève beaucoup de passion et de polémiques.

En refermant ce livre qui est, rappelons-le, une contribution très importante au dossier du marché de l'art dans le monde actuel, peut-on être vraiment pessimiste et penser que les dommages subis par le patrimoine artistique ont pris une ampleur beaucoup plus grande que par le passé ? Cela en raison du développement d'un commerce placé sous la coupe de spéculateurs approvisionnant des collectionneurs et des musées toujours insatiables. Cet ouvrage montre aussi que les campagnes de l'Unesco ou de l'ICOM trouvent un écho de plus en plus grand dans de nombreux pays, naguère si peu soucieux de la valeur symbolique mais aussi économique de leur patrimoine. Il faut bien avouer aussi que la situation ancienne, d'avant le commerce de l'art et les grands musées, n'était pas si brillante. Si l'exemple des pilleurs de tombes en Egypte est souvent cité, notamment par les auteurs, on ne compte pas ailleurs dans le monde, depuis des siècles, les kilomètres de galeries creusées, les hectares de terre retournés, les monuments impitoyablement détruits dans une recherche éperdue de l'or et des objets précieux. Que de palais et de temples ont servi de carrières pour d'autres constructions qui ont à leur tour connu le même sort.

Nous vivons aujourd'hui une des grandes évolutions de l'histoire de l'humanité qui permet de plus en plus aux hommes de se reconnaître dans le patrimoine des autres. Les grands musées, non seulement en Europe ou en Amérique du Nord mais partout dans le monde, ne doivent pas trop regretter d'avoir contribué à ce changement des mentalités. Mais ils se doivent aussi d'être de plus en plus des agents actifs de cette moralisation du marché de l'art souhaitée par tous ceux qui ont compris l'importance des enjeux culturels pour la création d'une nouvelle forme d'humanisme dépassant le cadre des nationalismes étroits.

★ **Jean-François Jarrige est conservateur général et directeur du Musée Guimet**

Emmanuel de Roux
et Roland-Pierre Paringaux
sont journalistes au *Monde*

## Livraisons

● **LES TROIS DÉCENNIES BOURGUIBA**, de Tahar Belkodja
Sans complaisance, celui qui fut un proche collaborateur du président décrit trente ans de « *bourguibisme* ». « *Premier flic de Tunisie* », maintes fois ministre et ambassadeur, Tahar Belkodja raconte par le menu « *la bataille de Bizerte* », les errements du « *socialisme à la tunisienne* », l'union avortée avec la Libye, les émeutes du pain, enfin la lente décrépitude physique de Bourguiba et les jeux de pouvoir qu'elle nourrit. Prudent, l'auteur ne porte pas de jugement sur le successeur, Ben Ali. La Tunisie, se contente-t-il de conclure, a besoin de quelques « *ajustements* ». Cette réserve a suffi pour que le livre soit mis à l'index en Tunisie (éd. Arcantères/Publisud, 286 p., 120 F [18,29€]). J.-P. T.





## ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

# Justices privées

**THÉORIE DE L'ARBITRAGE**
de Bruno Oppetit.
PUF, 128 p., 98 F (14,94 €).

Une manière de justice privée a connu un essor considérable au cours des dernières décennies, accompagnant le développement non moins rapide du négoce international. D'évidence, ces deux phénomènes sont liés. Dans le même mouvement, la vive croissance du commerce entre les nations tend à fragiliser l'emprise que les Etats avaient conquise tout au long du XX<sup>e</sup> siècle sur l'économie non seulement dans les relations internationales, mais encore à l'intérieur des nations. C'est ce qu'on appelle plus ou moins confusément la mondialisation. Or, précisément, le succès de l'arbitrage vient compléter le décor en concurrençant directement l'une des fonctions supposées régaliennes de l'Etat, à savoir la justice. Cette dialectique, le professeur Bruno Oppetit la met en scène dans un livre à la fois brillant et dense qu'il eut à cœur de terminer dans le peu de temps que lui accordait encore sa cruelle maladie.

L'idée de l'arbitrage est simple : les parties s'accordent pour demander à un tiers d'arbitrer leur différend. Mais, comme le remarque d'emblée Bruno Oppetit, « *toute la difficulté réside dans la possibilité de conclure que l'on est passé de l'idée à une véritable notion juridique* ». Avec beaucoup de clarté, notre auteur rend compte ici d'une très vaste et complexe littérature. En fait c'est toute la question des conditions de possibilité d'une justice privée qui est ici en cause par rapport aux tentatives de monopolisation du domaine par l'Etat.

Contrairement aux idées reçues, du reste, ni l'arbitrage ni même la mondialisation ne datent du XX<sup>e</sup> siècle. Connue dès l'Antiquité, cette manière particulière de régler les conflits a été aussi pratiquée dans les sociétés de type traditionnel au sein des communautés rurales ou marchandes. Le droit romain portait son goût de la précision jusqu'à distinguer l'arbitrage, rendu par un *arbitrador* dans le cadre d'un contrat de bonne foi, de l'arbitrage fait par un *arbiter* et garanti par une peine. Et l'on retrouve encore aujourd'hui dans beaucoup de pays, tels que l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre, cette dualité de l'arbitrage contractuel du droit civil, ou arbitrage-expertise, et de l'arbitrage juridictionnel, celui-ci disant véritablement le droit.

*L'arbitrage a connu, ces dernières décennies, un essor considérable lié à celui du commerce mondial. Mais les dérives engendrées par ce succès ont donné naissance à d'autres « juridictions » privées accentuant la remise en question du monopole de la justice publique*

Même en France, où traditionnellement la justice est conçue comme une émanation pure et simple du souverain, l'histoire est contrastée : sous l'Ancien Régime, le roi acceptait un large recours à l'arbitrage et pas seulement pour les litiges d'intérêt privé. La Révolution a certes sacralisé la loi comme source de tout droit, mais en même temps, elle énonçait, dès la loi des 16-24 août 1790, que l'arbitrage était le « *moyen le plus raisonnable de terminer les contestations entre citoyens* ». Cette surprenante dilection des révolutionnaires pour l'arbitrage s'explique sans doute autant par leur haine des Parlements de l'Ancien Régime que par un idéal de fraternité entre les hommes. Et cette faveur devait encore subsister en dépit de la réforme judiciaire opérée par Napoléon sur des bases autoritaires, grâce à la pleine validité reconnue à la clause compromissoire (on entend par ce terme la promesse de compromis signée en l'absence de tout différend, par laquelle les contractants conviennent de soumettre leurs litiges éventuels à l'arbitrage). Le reflux s'amorça en 1843 lorsque la Cour de cassation condamna la clause compromissoire. Bruno Oppetit aurait pu rappeler les motifs de cet arrêt devenu fameux. La Cour interdisait l'inclusion d'une telle clause dans les contrats sous prétexte qu'« *on ne trouve pas chez les arbitres les qualités qu'on est assuré de trouver chez les magistrats : la probité, l'impartialité, la compétence, la délicatesse de sentiments nécessaires pour rendre les jugements* ». Ainsi cet Etat louis-philippard que l'on tient ordinairement pour symptomatique de l'Etat minimum mis au service de la bourgeoisie marchande affirmait-il sans vergogne le monopole de la justice étatique avec des arguments qui pouvaient tous, et devaient tous, être renversés. Car c'est bien parce que l'arbitre est ressenti comme probe, impartial, compétent et délicat qu'il a de nouveau fait prime dès que le besoin s'en est fait sentir. Néanmoins, la loi du 5 juillet 1972 a encore cherché à défendre le privilège étatique en réaffirmant la nullité de principe de la clause compromissoire hors le domaine commercial ou international. En fait, l'arbitrage s'est tellement développé qu'il s'est banalisé, affadi, institutionnalisé, bureaucratisé, au moment même où la justice d'Etat cherchait à évoluer en sens contraire : loin d'être cantonné à la *jurisdictiq*, le juge à la manière d'un arbitre se charge désormais, selon Bruno Oppetit, d'apprécier des intérêts et de statuer en opportunité, ou même de se prononcer en équité grâce à un pouvoir modérateur qui l'autorise à tempérer les rigueurs d'une clause pénale.

Toutefois, les dérives de l'arbitrage aboutissant à un alourdissement et à un renchérissement très sensible des procédures, d'autres justices privées moins formelles se sont développées, tels l'expertise, la médiation (en France, le médiateur, institué par la loi du 3 janvier 1973, a évolué pour devenir une autorité investie d'un rôle quasi décisoire, estime notre auteur), la conciliation, ou encore le « *mini trial* » à l'américaine, sorte de mini-procès fictif qui permet aux parties d'épuiser leur dispute dans tous ses aspects sans que pour autant l'affrontement ait été dramatisé comme dans un procès réel. Pour Oppetit, on tend aujourd'hui à voir dans la justice un bien public plus qu'un service public. Dès lors, pour produire ce bien, les formes de justice privée acquièrent par elles-mêmes une légitimité indépendante de toute reconnaissance étatique, l'adhésion volontaire du justiciable se substituant à l'effet d'autorité que connaît seule la justice publique. Cette dernière étant aujourd'hui surencombrée est de toute façon obligée d'admettre la fin de son monopole.

● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

## Passage en revues

« CAHIERS DE LITTÉRATURE ORALE »

La culture juive est associée à l'écrit, elle est cependant riche également d'une littérature orale méconnue, à laquelle est consacrée la dernière livraison de ces *Cahiers*, sous la direction de Dan Ben-Amos, spécialiste du folklore juif et professeur à l'université de Pennsylvanie. De l'origine orale des textes rabbiniques écrits entre le II<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècle aux récits personnels diffusés par une émission israélienne populaire ou à la renaissance de la musique klezmer, des contes, adages et proverbes des folklores judéo-espagnol et judéo-arabe aux récits humoristiques des juifs polonais immigrés en Israël, la diversité des articles de grande qualité ouvre au public français un domaine peu exploré (n° 44, publication Langues'O, diffusée par les éditions de la Maison des sciences de l'homme, 266 p., 92 F [14,02 €]). N. L.

## INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

# L'Europe en défense

**DÉFENDRE L'EUROPE**
**La tentation suisse**
de Bernard de Montferrand.
Ed. Economica, 218 p., 185 F (28,20 €).

A la veille de la réunification, l'Allemagne avait été saisie par la « *tentation suisse* », un syndrome bien particulier, lié à une volonté de se retirer du monde, en tout cas de jouir de sa prospérité sans se laisser distraire par les malheurs alentour. L'Histoire a réclamé son dû plus vite que les Allemands de l'Ouest ne l'avaient espéré. Bernard de Montferrand reprend la formule pour l'appliquer à l'Europe dans une acception un peu différente. Ce n'est pas le refus de la puissance qui caractérise la tentation suisse de l'Union européenne mais la recherche permanente du plus petit dénominateur commun entre les « cantons » composant cette Union. « *Les différences étaient telles entre germanophones, francophones, italophones et romanches que la neutralité s'imposa comme la seule manière de les surmonter* », écrit-il. Seraitelle tentée de suivre la même voie, que l'Europe ne le pourrait pas. Elle est devenue, qu'elle le veuille ou non, une puissance avec laquelle il faut d'autant plus compter qu'elle est en passe de réussir son unification monétaire. Quand bien même voudrait-elle maintenir une stricte neutralité dans les affaires du monde que le « *besoin Europe* » qui se manifeste plus à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'Union l'obligerait à prendre des risques.

Il n'y a pas de puissance sans politique extérieure et de sécurité commune, sans mise en place d'une Europe de la défense transcendant les intérêts particuliers afin que l'Europe soit un partenaire respecté, donc égal, des Etats-Unis. L'un des enjeux de la guerre du Kosovo est précisément l'émergence d'une Europe de la sécurité et de la défense qui ne soit pas tributaire en permanence de l'engagement américain, ou du refus américain de s'engager.

Bernard de Montferrand est ambassadeur de France à La Haye, après avoir été conseiller diplomatique d'Edouard Balladur quand celui-ci était à Matignon de 1993 à 1995. Son administration l'a autorisé à publier son livre. C'est dire qu'il faut plus s'attendre à une analyse solide des défis européens et à des réponses sérieuses qu'à une remise en cause iconoclaste de la politique suivie depuis des décennies par le gouvernement français. Les limites de l'exercice ayant été ainsi définies, Bernard de Montferrand reprend les données de base de la relation euro-atlantique pour souligner des conclusions très pratiques. Il tire les enseignements de la guerre en Bosnie et remarque que l'Europe a été beaucoup plus présente qu'on a bien voulu le dire et que l'OTAN n'y a pas été présente sous la forme de cette organisation intégrée qui effraye toujours les dirigeants français.

En Bosnie, note justement Bernard de Montferrand, l'OTAN n'a jamais mené « *une intervention terrestre ou opération interarmée complexe lorsque les hostilités étaient ouvertes. (...) Il s'est agi d'une opération de nature fort différente qui a eu lieu en quelque sorte "en temps de paix", après l'arrêt des hostilités* ». L'allusion faite à l'IFOR peut servir de leçon pour le Kosovo.

L'auteur recommande une approche pragmatique de la défense européenne qui n'exclut pas une certaine méfiance vis-à-vis des Etats-Unis. Il critique sans les nommer ses successeurs à l'hôtel Matignon, du temps où Alain Juppé était premier ministre, qui ont cru, avec « *un singulier optimisme, qu'un retour pur et simple de la France dans l'OTAN convaincrait aussitôt Américains et Européens de la nécessité de construire une véritable identité européenne de sécurité et de défense. (...) Ayant réintégré l'Eglise, nous pourrons participer au culte sans être accusés de dissidence. Nous serons mieux entendus du dedans que du dehors* ».

Que la politique entamée en décembre 1995 par Jacques Chirac et Alain Juppé n'ait pu être menée à son terme à cause à la fois des maladresses françaises et des préjugés américains ne prouve pas que les prémices en étaient erronées. Paradoxalement, l'ancien conseiller d'Edouard Balladur se retrouve plus proche de la démarche choisie par le couple exécutif en période de cohabitation. Il est vrai que Jacques Chirac et Lionel Jospin ont été aidés par Tony Blair. Avec son initiative sur la défense européenne lancée au Conseil européen de Portschach, à l'automne 1998, le chef du Parti travailliste a fait beaucoup pour lever l'« *hypothèque britannique* » dont parle Bernard de Montferrand.

Celui-ci propose une sorte de « *Schengen de la défense* », c'est-à-dire la coopération entre quelques Etats européens partageant les mêmes préoccupations et disposant de moyens comparables, sans attendre que tous les membres de l'UE soient capables d'agir ensemble, une éventualité qui sera de moins en moins probable avec l'élargissement. Bernard de Montferrand propose, comme pour la monnaie unique, la définition de critères de convergence en matière de défense, une idée qui a fait son chemin, ces derniers mois, chez les responsables européens.

La guerre au Kosovo, que l'auteur ne pouvait intégrer dans son argumentation quand il a achevé son livre, sera décisive pour l'Europe. Mais elle ne tranchera pas la question que les Européens ne peuvent éluder : veulent-ils être maîtres de leur destin ou s'en remettre à d'autres pour assurer leur sécurité ? La réponse leur appartient.

## POLITIQUE

● *par Thierry Bréhier*

# A la recherche d'une identité

**LES RACINES DE L'IDENTITÉ EUROPÉENNE**
de Gérard-François Dumont.
Ed. Economica, 396 p., 149 F (22,7 €).

L'Europe a-t-elle une spécificité propre, par rapport à ses nations à la recherche de leur union, par rapport au reste du monde ? La guerre du Kosovo et l'approche des élections à l'Assemblée de Strasbourg revivifient ce débat ancien. Le livre de Gérard-François Dumont permet de le nourrir. Pour examiner *Les Racines de l'identité européenne*, ce professeur à la Sorbonne, spécialiste de démographie, s'est s'entouré de vingt-deux auteurs de quinze nationalités différentes. C'est déjà indiquer une des conclusions de ce travail : l'Europe est aussi une que diverse.

L'analyse des identités de différents pays européens n'est pas la partie la plus intéressante de cet ouvrage, même si elle démontre que toutes se sont forgées dans un contexte commun et explique, par les diversités de chacune, les différences d'approche de l'œuvre commune. Plus originales sont les études transversales qui, dépassant l'approche nationale, s'efforcent de dégager les valeurs partagées par ces Etats qui veulent s'unir. Car l'Europe ne peut se définir par la géographie, les frontières de cette péninsule de l'Asie étant trop floues. L'histoire n'est pas non plus suffisante, les peuples européens n'ayant jamais été unifiés. En fait, l'Europe s'est longtemps définie contre. Contre l'Islam, d'abord, au temps des croisades. Contre le totalitarisme, ensuite, qu'il soit nazi ou stalinien.

Mais, aujourd'hui, cet ennemi a disparu, ou presque – la guerre du Kosovo montrant toutefois qu'il reste un facteur unficateur. L'Europe doit donc se définir par elle-même.

La seule vraie particularité qui demeure, ce sont ses valeurs. Au premier rang de celles-ci viennent celles qui appartiennent à son héritage culturel, comme le souligne Constantin A. Stephanou (université d'Athènes) : L'« *humanisme judéo-chrétien* » et les « *concepts gréco-romains de citoyenneté, de démocratie et de république, reformulés par les philosophes des Lumières* ». Elles ont entraîné une organisation politique, longtemps spécifique à l'Europe, et une adhésion aux Droits de l'homme dont elle est encore le principal défenseur. Certes, son ancienne « colonie », les Etats-Unis, partage cet héritage, mais le même auteur fait remarquer que « *la valeur de la vie humaine se trouve encore plus haut placée* » ici qu'outre-Atlantique, que l'Etat-providence européen « *correspond à l'idée d'une communauté de destin, alors que le modèle américain correspond à celle de la responsabilité individuelle* ».

L'originalité de l'Europe se mesure aussi dans son évolution économique. Franz Mathis (université d'Innsbruck) constate : « *Une partie au moins de l'Europe, celle de l'Ouest et du Centre, a connu un développement socio-économique relativement homogène. Indépendamment des frontières (...), cet ensemble géographique a au moins deux choses en commun : la naissance et le développement d'un urbanisme relativement dense au Moyen Age, une large industrialisation et modernisation avec tous ses effets accompagnateurs à partir du XIX<sup>e</sup> siècle.* » Gérard-François Dumont l'explique par la démographie, où, là aussi, l'Europe se démarque des autres continents. La croissance de sa population, dès le XII<sup>e</sup> siècle, assure le développement des villes et la « *promotion des autonomies communales* ». De plus, cette situation de « *monde plein* » va conduire les Européens à pratiquer « *un contrôle des naissances* », par le « *mariage tardif* » et un grand nombre de femmes célibataires, qui n'a pas d'équivalent dans le reste du monde.

Tout cela est de l'histoire ancienne. Celle-ci a, certes, marqué les mentalités, mais les Etats-nations du XIX<sup>e</sup> siècle ont accentué, voire créé des différences, des oppositions. La création d'une Union ne peut être un simple retour au passé. D'où l'insistance de tous les auteurs de ce livre à souligner que l'identité européenne et les identités nationales « *ne s'excluent pas, elles se superposent* ». L'identité de l'Europe ne saurait être une addition d'identités. Sa difficulté à la forger est paradoxalement le fruit de ses victoires. Son ennemi de l'intérieur, le colonialisme russe, est défait. Ses valeurs – la liberté, la démocratie, les droits de l'homme, la soif de progrès – se présentent aujourd'hui comme universelles. Et la mondialisation a pour ambition d'atténuer toute spécificité. L'union de tous ces vieux pays ne peut donc être que le résultat d'une forte volonté politique. L'apport de ce livre est de démontrer que la fameuse phrase de Renan pour définir une nation – « *C'est une âme, un principe spirituel (...), la possession en commun d'un riche legs de souvenirs* » – peut s'appliquer à l'Europe, s'il y a aussi, comme l'ajoutait ce rationaliste, le « *désir de vivre ensemble* ».

## SOCIETE

● *par Philippe-Jean Catinchi*

# L'historien apte au service

**L'ÂGE DES CASERNES**
**Histoire et mythes**
**du service militaire**
de Michel Auvray.
Ed. de l'Aube, « Monde en cours »,
328 p., 140 F (21,35 €).

**LE SERVICE MILITAIRE**
de Claude Ribouillat.
Ed. du Rouergue, 272 p., 180 F (27,44 €).

Depuis une douzaine d'années, la France n'est pas avare de commémorations censées cerner l'identité nationale comme une sorte d'inventaire patrimonial « fin de siècle ». Pour solde de tout compte, ironiserait-on. Aussi l'« oubli » de la loi du 19 fructidor an VI (5 septembre 1798) mérite-t-il qu'on s'interroge. Cette mesure législative, adoptée à l'initiative du général Jourdan, vainqueur de Fleurus (1794) devenu, sous le Directoire, député des Cinq-Cents, qui instituait la conscription (« Tout Français est soldat ») innovait par rapport à l'improvisation désordonnée des levées en masse des premières campagnes de la France révolutionnaire. Ce bicentenaire-là n'avait-il aucun titre à faire valoir alors même qu'un « rendez-vous citoyen » s'apprête à remplacer l'ancien service militaire, déjà requalifié en « national » pour enregistrer sans doute la désaffection de la population pour ce moment singulier de l'apprentissage des mâles ?

Le nouveau numéro de la jeune revue trimestrielle *Clefs pour l'Histoire*, largement consacré au débat « Nation et régions : l'impossible dialogue ? » (avril, 35 F [5,34 €]), a eu l'heureuse idée de revenir sur deux éléments du folklore de ce rite de passage des classes – la quille et le Père Cent – dont même la copieuse étude d'Arnold Van Gennep, *Le Folklore français*, réédité le mois dernier (1) ne dit quasiment rien : cinq pages seulement sur les conscrits et quinze pauvres références bibliographiques dans un corpus qui en compte plus de huit mille ! C'est dire si ce moment singulier de la vie de l'homme contemporain attendait son historien.

Claude Ribouillault, à qui l'on devait déjà une intéressante monographie sur la musique au front durant la Grande Guerre (2), ne s'est pas contenté des aspects typiques les plus en vue. Dans un album plus ambitieux, il s'attache à dégager les constantes de la vie sous les drapeaux en temps de paix. Avec un large recours aux photographies de la première moitié du siècle et une connaissance impressionnante des cahiers de chansons de soldats – où le texte est parfois en net décalage par rapport aux dessins en marge, d'une trivialité plus marquée –, il nous offre une visite guidée dans le monde des casernes (de la III<sup>e</sup> République essentiellement) aussi vivant qu'astucieux : du conseil de révision à la « quille » – qui marque le terme du temps de service – et la re-socialisation qui l'accompagne, en passant par les rites d'intégration des « bleus », le temps des « classes », celui des « grandes manœuvres », mais aussi les tâches ordinaires et les sanctions à peine moins rares (du cachot aux bataillons disciplinaires) ou les rituels d'inversion, classiques de toute société strictement masculine... Avec en prime, mais curieusement placé dans le corps de l'ouvrage, un lexique de l'argot militaire qui permet de mesurer la porosité des vocabulaires, le brassage des origines sociales et des générations ayant permis à nombre de ces termes d'intégrer le langage commun.

Pour précieux que soit ce tour d'horizon, alerte et solidement documenté, on ne peut manquer d'être gêné par l'option – peut-être emphase avec la nuance nostalgique souvent de mise lorsque l'on évoque ces cérémoniaux désuets – d'une pérennité douillette qui gomme les enjeux réels de la conscription. Peut-on mêler les affres du tirage au sort et le parti pris ouvertement politique d'un encasernement qui complète la scolarisation obligatoire de l'enfant ? Ce « creuset républicain » dont on attend qu'il fédère davantage la gent masculine autour de l'idéal républicain, civique et revanchard, n'est en fait opérationnel qu'avec l'adoption de la loi Bertaux en mars 1905. 1872 avait imposé le service personnel, 1889 le service universel, 1905 assure enfin un service égalitaire.

C'est ce qu'établit, avec une conviction à la hauteur de son engagement civique, Michel Auvray dans son remarquable essai *L'Age des casernes*. Historien lorsqu'il rappelle avec précision le contexte des modifications successives – comment ne pas observer que 1905 marque la séparation de l'Eglise et de l'Etat et que le nouvel engagement républicain précède à peine l'ultime règlement de l'Affaire Dreyfus où l'armée est apparue comme le refuge de la réaction ? –, polémiste quand il s'agit de décoder la perception encombrée d'une mythologie tenace du passage sous les drapeaux, Auvray permet de mieux percevoir la singularité nationale du débat sur l'armée de métier. Nos Républiques ne sont-elles pas toutes mortes de confiscation par un général-recours (Bonaparte, Pétain, de Gaulle) ou du soutien de l'état-major à un héritier des mêmes vertus prétoriennes ? Brisant un tabou étonnamment coriace, Auvray tente une histoire sans concession de la conscription à la française. Et c'est bon pour le service.

(1) Laffont, « Bouquins », 4 vol. sous coffret, 4 260 p., 696 F.
(2) *La Musique au fusil* (éd. du Rouergue, 1996).



# Le monstre, l'insoumis et l'onaniste

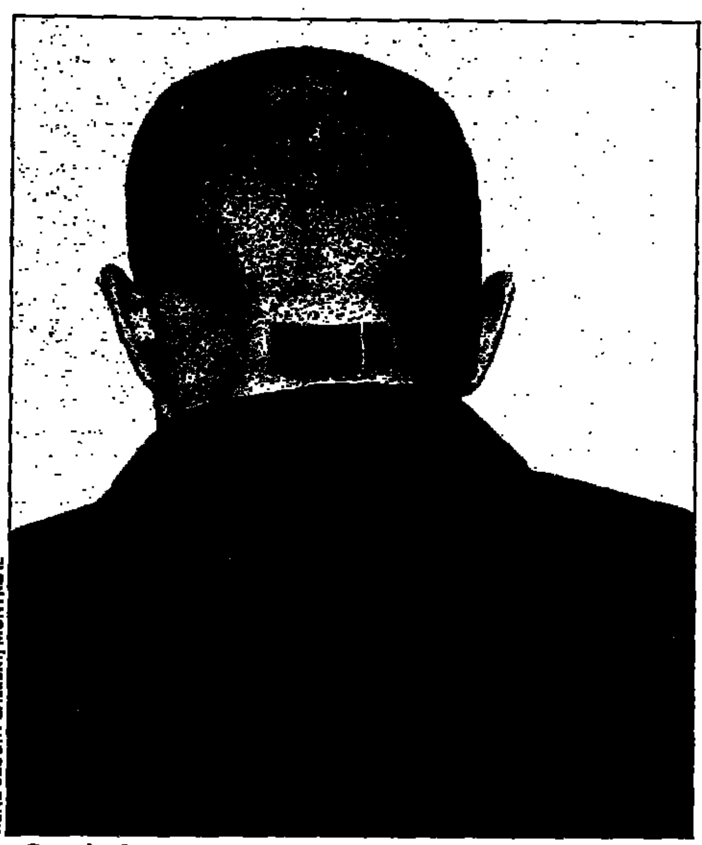
*Autour de ces trois figures originelles, Michel Foucault démontre, lors d'un cours donné au Collège de France en 1975, comment s'est constitué en Occident le concept d'anormalité*

**LES ANORMAUX**
**Cours au Collège de France 1974-1975**
de Michel Foucault.
Gallimard/Seuil, « Hautes études », 368 p., 160 F (24,39 €).

Janvier 1975. La marginalité et l'anormalité, la prison et la déviance, en débat alors, occupent Michel Foucault. *Surveiller et Punir*, qui paraît le mois suivant, va être un événement tant pour les milieux intellectuels et institutionnels que pour les cercles militants. Le philosophe consacre son cours annuel au Collège de France aux *Anormaux*. Ces onze leçons de l'hiver 1974-1975 ne sont rien d'autre que l'impressionnante élaboration intellectuelle de l'idée d'*« une grande famille indéfinie »* qui hanta tout le XIXe siècle. Un concept qui s'organise à partir de figures déjà précisées au XVIIe siècle.

Le cours, édité par les soins de François Ewald et Alessandro Fontana, est exceptionnellement vivant : on y retrouve le besoin de l'auteur – pensée en mouvement constant – de dialoguer avec ses auditeurs, de leur répondre ou d'aimer les provoquer avec malice. Sous nos yeux, s'établit un cheminement très structuré, en même temps qu'empli des fracas du présent et illuminé des brillantes avancées de la pensée de l'auteur.

Un peu à la façon de ses grands livres, le cours de Foucault commence par un texte saisissant : un rapport d'expertise psychiatrique en matière pénale de 1955, se rapportant à une affaire criminelle où une femme, avec la complicité de son amant, avait tué sa fillette. Tout le projet intellectuel de Foucault tient en ce rapport, où l'expert, avec son pouvoir de vie et de mort sur l'accusé, s'attache à incriminer un homme à la fois sur son apparence et la nocivité de ses jeux d'enfants, sur sa haine du monde bourgeois et sur la description de sa *« mauvaiseté »* cherchée dans les aléas de son passé. Ce rapport, caricatural et risible est un maillon important : pour Foucault, le pouvoir de nomination des coupables s'inscrit aussi dans l'incarnation de la figure ubuesque ; le grotesque fait partie des mécanismes de pouvoir par cette stigmatisation des manières d'être d'un individu qui seraient les causes de son crime. Entre le discours enfantin et la moralisation, *« la justice et la psychiatrie adultères »* font naître des figures de la dangerosité.


RENÉ BLOUIN GALLERY, MONTRÉAL
« Generic Man » par Jana Sterback

Cette idée de normalité s'est développée autour de trois figures : le monstre, l'incorrigible, l'onaniste – visage extrême de la dégénérescence. Au XVIIIe siècle, le criminel défie le pouvoir monarchique ; dès lors son châtiment a la monstruosité du crime commis. Le criminel s'est voulu roi, le roi lui inflige un supplice éclatant de tyran consommé. La vengeance du souverain pratique un curieux couplage entre la monstruosité du puissant et celle du sujet. Au début du XIXe siècle, une évolution s'amorce. Une femme décapite la petite fille de sa voisine ; une autre dévore sa fille à Sélestat. Aucune des deux n'a de raison véritable, et c'est sur ce secret du crime, sur la fascination pour un acte incompréhensible que naît une définition de l'anormalité, fait de l'instinct, d'une sexualité déclarée coupable dès l'enfance, obligée de s'avouer en confession (ici c'est l'amorce du livre *La Volonté de savoir*). Le corps, ses pensées, ses gestes, ses désirs, et ses inflexions (qui se disent face au prêtre) sont les dictionnaires vivants de l'anormalité en train de se constituer. De là, on arrive vite à la figure saisissante et obsessionnelle de l'onaniste, qui signe les débuts de la désignation de la dégénérescence. La famille entière est investie de la responsabilité de l'émergence d'une possible et fatale insanité.

Ce cours de 1975 montre l'avènement d'un jugement dont nous sommes les héritiers : *« C'est dans la mesure où on pourra retrouver dans l'acte d'aujourd'hui la méchanceté d'autrefois que du coup on pourra repérer cet état, qui est la condition de la psychiatrie. »* L'enfance a permis de généraliser le savoir psychiatrique et de lui donner une force insistante. Avec la notion de dégénérescence, la psychiatrie pourra effectivement, dit Foucault, faire naître un racisme contre celui qui porte un défaut quelconque, un stigmate. Ce racisme permet de filtrer l'être anormal, et le nazisme accueillera sans problèmes la psychiatrie allemande.

Fait d'une pensée à la foi intense, brillante et violente, ce cours de Michel Foucault permet de faire *« rejouer »* des problèmes et des problématiques que nous croyions enfouis, et rend possible – avec stupeur – la mesure de l'écart entre ce que furent les grandes convictions intellectuelles des années 70 et certaines morosités bien ternes qui habitent nos jours.

**Arlette Farge**

# Responsable hors-la-loi

*Alain Etchegoyen propose un décrassage de la morale*

**LA VRAIE MORALE SE MOQUE DE LA MORALE**
**Etre responsable**
d'Alain Etchegoyen.
Seuil, 230 p., 115 F (17,53 €).

Ivresse de pouvoir gonfler un mot d'une énergie hautement explicative ! Après *Le Temps des responsables* (1993), Alain Etchegoyen revient à la charge dans cet essai sur ce *« principe moral émergent de notre temps »*. Hans Jonas, avec son *Principe responsabilité* (1979) avait déjà senti la puissance de ce maître-mot mais son propos était différent : voulant s'éloigner du subjectivisme de Kant, il entendait fonder l'éthique sur une base quasi ontologique. Alain Etchegoyen se servant de sa propre expérience de professeur de philosophie, de consultant d'entreprise, d'animateur de débats et de... cuisinier dans de charmants « intermèdes » poético-métaphoriques, entend montrer que le principe de responsabilité a transformé profondément la nature de la morale. Il rappelle que celle-ci a été discréditée pour trois raisons : l'obsession sur le sexe, l'« ordre moral », peur répétitive de la tradition et un fond de ressentiment qui consiste à accuser l'autre pour se convaincre de sa propre vertu.

C'est en ce sens que la phrase pascalienne *« la vraie morale se moque de la morale »* est si féconde. Aucune morale ne peut se passer des catégories de bien, de mal et de devoir, mais le principe de responsabilité décrasse cette morale pour l'ouvrir *« du côté du mouvement et non du repos »* sur des principes.

Un des chapitres essentiels du livre d'Alain Etchegoyen a trait au fossé qui sépare la responsabilité juridique de la responsabilité morale. La justice est là pour se substituer à la vengeance. Mais *« il est fréquent de constater que le moral n'est pas légal et que le légal n'est pas moral »*. Notre auteur se plaît à cataloguer les perversions qui sont introduites par le droit et notamment par l'invasion du juridisme anglo-saxon. Il note ainsi que l'élargissement de la responsabilité civile de la faute au risque pousse les hommes à se retenir d'agir sauf bien sûr à avoir recours à l'assurance. Il n'empêche que les professions médicales sont perturbées par ce qu'on a appelé le « syndrome américain » qu'on retrouve aujourd'hui dans l'éducation nationale (affaire de la promenade dans le Drac ou du panier de basket meurtrier). De même, la crainte de la sanction revient à supprimer le concept moral de devoir pour se transformer en calcul d'intérêt à long terme (réaction du patron devant l'accident de travail : « Combien cela coûte pénalement ? »). Oubli de l'autre également dans l'accident de voiture (« J'étais bien assuré ! »).

*« La responsabilité juridique est réductrice et stérile quand elle devient obsessionnelle* (...), *la responsabilité morale est féconde et buissonnante. »* Cette dernière implique une volonté, un engagement. Il s'agit toujours de répondre de ses actes devant autrui mais ce devoir n'est pas écrit, il laisse une marge de liberté, ce qui, dans un monde rapidement changeant, est indispensable et prouve aussi que *« la vraie morale se moque de la morale »*.

Le mérite d'Alain Etchegoyen est de ne pas rester dans l'abstraction. Son livre fourmille d'exemples et quand il est amené à traiter de l'*« épreuve de la responsabilité »*, il parle aussi bien de la décision de fermer une usine que du cumul des mandats, de la corruption, des lois sur l'immigration, du tchador, des parents divorcés ou des violences urbaines. Pourquoi un philosophe n'aurait-il pas les pieds sur terre ?

**Pierre Drouin**

# Nostalgérie

*Alger a trop longtemps été française pour s'imaginer un autre destin. Jusqu'au jour où...*

**ALGER 1860-1939**
**Le modèle ambigu du triomphe colonial**
Collectif dirigé par Jean-Jacques Jordi et Jean-Louis Planche.
Ed. Autrement, « Mémoires » nº 55, 224 p., 130 F (19,82 €).

**ALGER 1940-1962**
**Une ville en guerres**
Collectif dirigé par Jean-Jacques Jordi et Guy Pervillé.
Ed. Autrement, « Mémoires » nº 56, 224 p., 130 F (19,82 €).

Dans les années 50, un slogan courait sur les deux rives de la Méditerranée : *« Alger, deuxième ville de France »*. Alger n'était ni la deuxième ville de France ni même la troisième. Mais la ville blanche revendiquait une place à part dans le cœur des Français, juste derrière la Ville lumière. Cette place, elle avait dû la conquérir de haute lutte tant les Français s'étaient désintéressés de l'Algérie, où les troupes de Charles X avaient débarqué en 1830 sur un coup de sang, sans projet précis. Si l'on excepte les lobbyistes du « parti colonial », cette indifférence persista de longues années jusqu'au jour où, la France envahie, Alger fut parée de toutes les vertus : pôle de résistance, tremplin pour la reconquête. De Gaulle y installa son gouvernement provisoire et Alger devint la première ville de France... A Alger, plus fort qu'ailleurs, battait le pouls du pays. En 1956, elle prit même l'habitude de dicter sa loi à Paris. La IVe République lui doit sa chute, de Gaulle son retour au pouvoir et la France la page la plus douloureuse de son histoire récente.

Cent trente-deux années de cohabitation, cela justifie les deux numéros que les éditions Autrement consacrent à l'Alger d'avant l'indépendance, deux volumes teintés d'une nostalgie dénuée aujourd'hui de passions. Ouvrages collectifs, ces deux livres manquent parfois de fil conducteur et d'unité. Il leur arrive de traiter davantage de l'Algérie coloniale que de la seule ville d'Alger. Mais l'essentiel y est. A commencer par l'insistance des colonisateurs à faire de cette bourgade et de sa Casbah une grande ville française par sa physionomie et son urbanisme. Aussi proche géographiquement de Marseille que celle-ci l'était de Paris, Alger s'est toujours refusée à être, pour la France, la porte de l'Orient. Elle se voyait comme un prolongement de la métropole, une vigie aux marches de l'empire. A la fin du XIXe siècle, une voyageuse britannique le constatait déjà : elle était venue pour l'exotisme et trouva Alger *« disappointingly french ! »*.

**« DEUXIÈME VILLE DE FRANCE »**

En 1954, en même temps qu'éclatait la guerre d'Algérie, un recensement révéla que, pour la première fois, les musulmans étaient majoritaires dans le grand Alger. La Casbah avait pris le dessus sur Bab-el-Oued. Subrepticement Alger était devenue la capitale de deux peuples. Et l'un était de trop. Avec l'énergie du désespoir, les pieds-noirs tentèrent alors de se convaincre que Paris n'abandonnerait pas la « deuxième ville de France ». Quand la messe fut dite, certains préférèrent détruire ce qu'ils avaient bâti. Ce fut la « politique de la terre brûlée ». Ceux-là et les autres ont toujours l'Algérie au cœur. Ils ruminent ces vers tirés d'un poème des années 20, *Nostalgérie* : *« Alger je t'ai rêvée ainsi qu'une amoureuse (...). Tu es plus belle encore d'être si loin. »*

Alger avait trop longtemps été française pour s'imaginer un autre destin. Aussi les premières revendications nationalistes la prirent-elles de court. En plus, elle n'en était pas le foyer. Aucune des grandes figures de l'émancipation ne sont natives d'Alger. Messali Hadj vient de Tlemcen, Ferhat Abbas de Djidjelli, Ben Badis et Bendjelloul de Constantine... Le patriotisme rural, ferment de ce nationalisme balbutiant, ne rencontre qu'un faible écho à Alger, capitale impériale de la France. Surtout, aux yeux des nationalistes, la Ville blanche est éclipsée par Paris. C'est dans la capitale française qu'il faut donner de la voix pour se faire entendre des partis de gauche et des syndicats. Et c'est à Paris qu'est fondée en 1926, par le PCF, l'Etoile nord-africaine, première organisation à revendiquer ouvertement l'indépendance.

En même temps Alger abrite les lieux symboles du pouvoir colonial : le palais d'été, le gouvernement général, la préfecture... Symbole pour symbole, les partis nationalistes y ont aussi leurs sièges. Et c'est ainsi que, le 20 octobre 1954, dans une maison au-dessus de Bab-el-Oued, six dirigeants d'une nouvelle organisation, le FLN, mirent la dernière main à l'insurrection du 1er novembre qui signa l'arrêt de mort d'Alger-la française.

**Bertrand Le Gendre**

★ **Sur l'histoire de l'Algérie coloniale, on lira, récemment parus : *De Gaulle et l'Algérie, Mon témoignage 1960-1962*, de Jean Morin, Albin Michel, 392 p., 140 F (21,34 €) ; *Général du contingent, Algérie 1960-1962*, de Charles Ailleret, Grasset, 392 p., 139 F (21,19 €) ; *Les Harkis, une mémoire enfouie*, de Jean-Jacques Jordi et Mohand Hamoumou, éd. Autrement, 144 p., 120 F (18,29 €) ; *OAS. Etude d'une organisation clandestine*, d'Arnaud Déroulède, éd. Jean Curutchet, 352 p., 145 F (22,10 €) ; « Les derniers jours de l'Algérie française », dossier spécial de la revue *Histoire*, avril, 40 F (6,09 €).**

# Souvenirs d'un historien

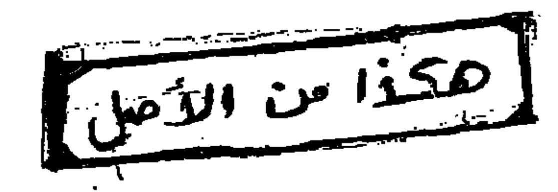
**MÉMOIRES**
de Léon Poliakov.
Ed. Jacques Grancher, 336 p., 139 F (21,19 €).

Les mémoires de Léon Poliakov parurent en 1981, aux éditions Mazarine, sous le titre : *L'Auberge des musiciens*. Le grand historien français d'origine russe (prénommé Léon parce qu'il était né au lendemain de la mort de Tolstoï) avait alors soixante-dix ans. Il mourut en 1997. Devenue entre-temps introuvable, son autobiographie vient, heureusement, d'être rééditée par Jacques Grancher. Ceux qui ignorent la manière dont Poliakov avait traversé les années noires de Vichy apprendront, en la lisant, comment il avait réussi à se faire passer pour le « Chtimi » Robert Paul. Que le subterfuge ait marché demeure cependant un mystère pour tous ses amis, qui ne sont pas près d'oublier son indéracinable accent slave !

Il ne s'agit pas, toutefois, d'une réédition à l'identique. Présenté par Gilles Firmin, ce volume est enrichi de nombreuses correspondances inédites avec Raymond Aron, Jules Isaac et François Mauriac, ainsi que de notes de l'auteur, jamais publiées – parmi lesquelles figure le savoureux compte rendu d'un entretien avec Fernand Braudel (à lire, pour se rappeler à quel point entreprendre une histoire de l'antisémitisme, dans la France amnésique des années 60, était tâche difficile...). Gilles Firmin a également rédigé la première bibliographie détaillée des écrits de Poliakov. Ce travail fait espérer qu'un éditeur reprenne un jour, sous forme de livre, les nombreux articles, presque tous passionnants, écrits, au fil de sa longue existence, par ce grand savant. Un savant dont l'importance est encore loin d'être reconnue, en France même, comme elle le mériterait.

**Christian Delacampagne**





هكذا من الأصل



## L'EDITION FRANÇAISE

● **Olivier Bourgois chargé d'une étude sur la place du livre à la télévision.** Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, vient de charger Olivier Bourgois *d'« une mission d'étude sur la place du livre et de la lecture dans le secteur de l'audiovisuel, notamment public »*. Il lui est demandé de *« dresser un inventaire des émissions consacrées à la littérature, et plus généralement de toutes les formes sous lesquelles les livres et l'édition trouvent place dans les programmes radiotélévisés, de recenser les obstacles qui peuvent s'opposer à leur plus large présence et de suggérer les moyens susceptibles de les surmonter »*. Administrateur civil au ministère de la culture depuis 1971, Olivier Bourgois a notamment été membre de la commission Granet sur les problèmes du livre et conseiller technique au cabinet de Michel Guy, où il a été chargé de la création et de la mise en place de la direction du livre et de l'élaboration du régime de protection sociale des écrivains et des artistes. Il devra remettre son rapport en janvier 2000.

● **Nouvelle collection.** Les éditions Confluences (à Bordeaux) lancent « Voix de la cité ». Dirigée par Dominique Audrerie et Luc Vilar, cette collection s'adresse *« à tous ceux pour qui la question de la citoyenneté et de son devenir est un enjeu essentiel de nos sociétés »*. A raison de quatre à huit ouvrages par an, signalons les premiers titres : *Discours préliminaire au premier projet de code civil*, de Portalis (avec une préface de Michel Massenet) ; *Journal (morceaux choisis)*, de Pierre de l'Estoile (préface de Madeleine Lazard) ; *Les Six Livres de la République (morceaux choisis)*, de Jean Bodin (préface de Luc de Goustine) ; *Textes choisis*, Du Plessy-Mornay (préface de Marie-Madeleine Fragonard).

● **Havas investit l'Amérique latine.** A travers sa filiale Anaya, premier éditeur scolaire en Espagne, Havas vient d'acquérir 100 % de l'éditeur argentin Aique, spécialisé dans les manuels scolaires et les livres de pédagogie pour la formation des enseignants. Fondé en 1976, Aique – avec un catalogue de 330 titres – réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de 10 millions de dollars. Le groupe a indiqué que cette acquisition s'inscrivait *« dans le cadre de la stratégie de développement d'Havas sur les bassins hispanophones et représen[ait] une étape dans la constitution, en Amérique latine, d'un réseau de filiales d'édition scolaire et de référence »*.

● **Prix littéraires. Le prix Alain-Bosquet** a été attribué à Jacques Izoard pour *Le Bleu et la Poussière*, paru aux éditions de la Différence. Le **prix Alain-Fournier** a été attribué à Louis Maspero pour *Une île au bord du désert*, paru aux éditions de l'Aube.

## Précision

● Lors de la critique du livre de Katie Hafner et Matthew Lyon, *Les Sorciers du Net*, paru dans la collection « Cybermonde » chez Calmann-Lévy (« Le Monde des livres » du 16 avril), nous avons omis de mentionner le nom du traducteur. Il s'agit de Georges Loudière.



# Saint-Ex de retour

*Un document audio inédit, une « Pléiade » et le projet d'une fondation*

C'est une voix étonnamment claire qui raconte comment amadouer un serpent cobra et qui fait rire la seule petite fille présente dans la salle. Une voix ressuscitée, entre quelques grésillements, par la magie d'un vieil enregistrement réalisé aux Etats-Unis pendant la guerre : la voix de Saint-Ex... Jeudi 15 avril, dans le nouvel Espace Saint-Exupéry (1), le petit neveu de l'écrivain-pilote, Frédéric d'Agay, présentait cet émouvant document. Transcrit à partir de son support d'origine – des disques pour gramophone de 30 centimètres gravés par Saint-Exupéry, à New York, en 1941 –, cet enregistrement *« raconte* Terre des hommes *à Jean Renoir »*. L'écrivain et le cinéaste s'étaient rencontrés en 1940, sur le bateau qui les amenait en Amérique. Après la lecture de *Terre des hommes*, Renoir, sous contrat avec la Twentieth Century Fox, avait demandé à Saint-Exupéry d'imaginer une manière de mettre son livre en scène. Ce serait certainement, disait le réalisateur de *La Règle du jeu*, *« le plus beau film de [s]a vie »*.

*« Cher Jean Renoir, je vais commencer le récit du film (...). J'allume une cigarette et je suis à vous (...). L'histoire commence à Toulouse... »* Cette voix, tous les amoureux de Saint-Ex pourront la retrouver sur le CD intitulé *Saint-Exupéry raconte* Terre des hommes *à Jean Renoir* qui sortira le 14 mai chez Gallimard (95 F, 14,48 €). Et ils peuvent, d'ici là, en trouver la transcription sur papier, enrichie de la correspondance entre les deux hommes, dans *Cher Jean Renoir*, quatrième volume de la « Série Saint-Exupéry » qui paraît dans les « Cahiers de la NRF » (Gallimard, 200 p., 120 F, 18,29 €).

*« Créateur d'images neuves et (...) soucieux d'une écriture qui traduise le renouvellement des perspectives et les dimensions insoupçonnées apportées (...) par la vision aérienne du pilote, Saint-Exupéry fut forcément tenté par l'écriture cinématographique »*, écrit Paule Bounin. On trouvera d'autres échantillons de scénarios dans le deuxième volume des *Œuvres complètes* qui paraît dans la « Bibliothèque de la Pléiade », sous la direction de Michel Autrand et de Michel Quesnel, avec la collaboration de Paule Bounin et de Françoise Gerbod (Gallimard, 1 522 p., 360 F, 54,88 €). Mais l'apport essentiel de cet ouvrage – où se trouvent notamment réunis *Pilote de guerre*, *Lettre à un otage*, *Le Petit Prince*, *Citadelle*, les *Ecrits de guerre*, ainsi que l'essentiel de la correspondance de l'écrivain... – réside surtout dans l'appareil critique qui manquait à l'édition, beaucoup plus mince, de 1959, préfacée par Roger Caillois. Travail de réflexion intime non destiné à la publication, les *Carnets* paraissent quant à eux en « Folio » (n° 3157, 380 p., 45 F, 6,86 €), de même que *Le Petit Prince* (n° 3200, 104 p., 32 F, 4,87 €) désormais disponible dans l'édition américaine de 1943, avec ses couleurs d'origine *(voir « Le Monde des poches » du 9 avril)*.

Mais la véritable nouvelle, pour tous les inconditionnels de l'auteur-aviateur, est le projet de fondation Antoine de Saint-Exupéry. Etablie provisoirement à Paris (2), en attendant de s'installer peut-être dans la maison d'enfance de l'écrivain, à Saint-Maurice-de-Rémens, près de Lyon, cette fondation aura notamment pour but de soutenir des actions de réinsertion et d'intégration sociale, de promouvoir la francophonie, d'encourager la mise en place de *« lieux du souvenir »* et de préparer les manifestations du centenaire de la naissance de Saint-Exupéry, en l'an 2000. Une nouvelle tentative pour *« créer des liens entre les Hommes »*.

**Fl. N.**

(1) Documents, site Internet, expositions... Espace Saint-Exupéry, 14, rue Gassendi, 75014 Paris, tél : 01-43-22-58-90.

(2) Projet de fondation Saint-Exupéry, 5, rue Roger, 75014 Paris. Tél : 01-43-22-58-90, fax : 01-43-22-71-50.

# De Fourbis à farrago

*Nouveau départ pour la maison de Jean-Pierre Boyer*

Que veut dire « farrago » ? Le mot désigne, selon Littré, *« un mélange confus de choses disparates »*. Mais c'est aussi l'un des titres imaginés par Queneau, en 1960, pour ce qui deviendra finalement *Courir les rues*. Et pour Jean-Pierre Boyer, c'est un nouveau départ dans l'édition. Le fondateur de Fourbis a en effet décidé de *« passer à autre chose »* ou plutôt de *« redonner du nerf »* à la maison qu'il avait créée en 1987. Sous ce nom de Fourbis, qui était cette fois un clin d'œil à Michel Leiris, avaient été publiés quelque cent cinquante titres. Et, parmi eux, une réédition du *Gros Orteil* de Georges Bataille, des textes de Maurice Blanchot, André du Bouchet, Claude Esteban, Denis Roche....

Ce sont tout d'abord des problèmes de diffusion liés au circuit Distique (dont Jean-Pierre Boyer se retire en décembre 1998) qui l'ont amené à repenser sa maison. En garder l'esprit certes, mais corriger l'image de ce qu'il appelle une *« maison d'édition confinée dans le ghetto poésie »*. *« En librairie, mes livres sont systématiquement classés au rayon poésie. Or un texte comme celui de mon ami Michel Surya que je viens de publier* (De la domination) *ne peut être considéré comme tel. »* C'est de *« cela dont je veux me sortir tout comme du côté joli livre, livre-cadeau »*. *« Entendre dire qu'un ouvrage est beau, c'est agréable mais si ça devient bibelot, ça ne m'intéresse pas. »*

Quid alors des titres de Fourbis ? *« J'attends l'expiration de mon contrat avec Distique* (fin 2000) *pour éventuellement reprendre certains textes. »* Tout en continuant à éditer de la poésie, Jean-Pierre Boyer veut publier davantage d'essais et de textes *« directement politiques »*. Ainsi, farrago a le projet de publier une quinzaine d'ouvrages par an. La diffusion-distribution est confiée aux Belles Lettres. Signalons, parmi les premiers titres *Janvier, février, mars*, de Claude Esteban ; *La Miniature persane* et *Tombeau de Sadegh Hedayat*, de Youssef Ishaghpour ; *Pierre Soulages, trois lumières*, de Jacques Laurans, ainsi que la réédition en fac-similé des cinq numéros, parus entre 1945 et 1951, de la revue *Troisième Convoi* (voir page III). Ses projets pour le second semestre ? Des textes, entre autres, de Jean-Pierre Cometti, Michel Deguy, Marina Tsvétaïéva. Michel Surya signera également un essai (*L'Imprécation littéraire*) dans lequel il reviendra notamment sur les œuvres d'Artaud, de Bataille et de Debord. (Editions farrago, 26, rue Chalmel, 37000 Tours.)

**Emilie Grangeray**

# Casanova à Babel

De Prague à Chicago et de Tokyo à Venise, en passant par Mulhouse ou Grenoble, nombreuses ont été les manifestations célébrant l'anniversaire de la mort de Casanova (1725-1798). *L'Intermédiaire des casanovistes*, la revue annuelle dirigée par Helmut Watzlawick et Furio Luccichenti, consacre un numéro spécial à ce bicentenaire (1). Dans cet annuaire, qui fait le point sur les récentes festivités et publications casanoviennes, on trouve un poème inédit dans lequel le Vénitien propose une exégèse de l'épisode biblique de Babel qui plongea le genre humain dans la confusion des sons et des sens : pour consoler l'humanité féminine, qui ne s'était pas laissé entraîner dans l'orgueilleuse construction de la Tour, l'Eternel conçoit une langue entièrement consacrée à l'art de plaire et de séduire, *« la langue françoise, faite pour parler aux Dames »*. Mais, revers inattendu, si le français peut cajoler *« votre chère Maîtresse »*, elle ne peut, précise Casanova, *« composer des vers pour la Postérité »*.

Corédactrice de *L'Intermédiaire des casanovistes*, Marie-Françoise Luna publie, par ailleurs, un livre aussi érudit que passionnant consacré à *Casanova mémorialiste* (2). Si l'œuvre du célèbre libertin doit beaucoup au théâtre, à la philosophie morale et aux récits de voyages, son écriture se nourrit également de sa passion du journalisme et de l'actualité. Son désir de comprendre la politique, au regard de l'histoire, l'incite un moment à vouloir lancer son propre journal, dont le prospectus a été retrouvé dans les archives : *« Je m'attèle hardiment à l'entreprise ardue de procurer une fois par mois à l'Europe une rhapsodie littéraire, historique, critique et politique. »* L'objectivité, la rigueur insolente, l'acuité intellectuelle qu'il voudrait au principe de toute activité journalistique, le mettent en demeure d'être à la hauteur de ses propres exigences : *« J'examinerai avec sévérité tous les livres nouveaux et, toujours impartial (...), je dirai sans l'ombre d'un masque mon opinion. »*

Nous sommes vers 1777, à Venise. Casanova l'intransigeant n'obtint sans doute pas l'autorisation des Inquisiteurs d'imprimer son *Télescope* – titre « objectif » prévu pour un mensuel d'une centaine de pages, in-12, avec une reliure ordinaire, *alla rustica*. De cette brochure (*libretto*) qui n'a jamais vu le jour, outre son prospectus, on connaît le prix : dix-huit livres vénitiennes, franco de port, pour un abonnement semestriel.

**Maurice Olender**

(1) *L'Intermédiaire des casanovistes*, année XV, 1998, 114 p. 92 F. 22, ch. de l'Esplanade-CH-1214 Vernier (Suisse). e-mail : WTZWICK@vtx.ch

(2) Ed. Honoré Champion, 560 p, 530 F.

★ **Voir aussi la bibliographie de « Casanova en 1998 » dans le dernier numéro de la revue *Dix-huitième siècle* (n° 30, 1998, p 103-126, PUF)**

## A L'ETRANGER

● **ITALIE : Ben Jelloun l'Européen**

L'écrivain marocain Tahar Ben Jelloun sera candidat aux élections européennes sur la liste italienne Les démocrates, du nom d'un mouvement fondé en février par l'ancien président du conseil Romano Prodi, avec l'appui notamment de l'ex-magistrat anticorruption Antonio Di Pietro et du maire de Rome Francesco Rutelli. Selon Les démocrates, cette candidature symbolise *« le lien entre l'Europe et la Méditerranée »*. Prix Goncourt en 1987 pour *La Nuit sacrée* (Seuil), il vient de publier *L'Auberge des pauvres* (Seuil).

● ***Prix hispaniques passés et à venir***

Le prix Cervantes a été remis au poète espagnol José Hierro, né à Madrid en 1922, auteur d'une vingtaine de recueils de poésie, dont le dernier, publié en 1998, s'intitule *Cuadernos de Nueva York* (Cahiers de New York). « Le Cervantès » a été créé en 1975 par le ministère de la culture espagnol. Doté de 15 millions de pesetas (90 000 euros), il récompense chaque année un écrivain de langue espagnole pour l'ensemble de son œuvre et est remis traditionnellement le 23 avril, date anniversaire de la mort de l'écrivain Miguel de Cervantès (1547-1616), par le roi Juan Carlos, lors d'une cérémonie organisée à l'université de Alcala de Henares. Il couronne alternativement un écrivain espagnol et un écrivain latino-américain. L'an dernier, il avait été attribué au romancier cubain exilé à Londres, Guillermo Cabrera Infante.

Le plus prestigieux des prix latino-américains, le Rómulo-Gallegos, sera attribué le 2 juin. Plus de 200 romans en provenance de 19 pays sont en lice. Le deuxième prix Alfaguara, d'un montant de 25 millions de pesetas (150 000 euros), a été remis à l'écrivain et journaliste Manuel Vicent pour son roman *Son de mar*, par le président du groupe Santillana, Jesús de Polanco. Enfin, le prix Primavera, d'un montant de 25 millions de pesetas, a été attribué au quatrième roman d'Antonio Soler, *El nombre que ahora digo*.

## AGENDA

● **LE 3 MAI. ÉDITION. A Paris,** la Bibliothèque publique d'information propose un entretien de Philippe Monsel (directeur des éditions Cercle d'Art) avec Michèle Gazier (à 19 h 30, Tipi, piazza Centre Georges-Pompidou, 46, rue Quincampoix, 75004 Paris ; tél. : 01-44-78-46-41).

● **DU 3 AU 13 MAI. LITTÉRATURE BELGE. A Paris,** la trentième édition des Belles Etrangères, consacrée à la littérature belge, sera l'occasion de rencontres, débats et lectures publiques (Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, 75004 Paris ; tél. : 01-53-01-96-96).

● **LE 4 MAI. ROMAN. A Lyon,** la Villa Gillet propose une conférence de François Bon sur le thème : « Fin du roman, roman sans fin » (à 19 h 30, IUFM, 4, rue Chazière, 69004 Lyon ; tél. : 04-78-27-02-48).

● **LE 4 MAI. PASSION. A Paris,** l'Unesco organise une rencontre entre Jean-Didier Vincent et Theodore Zeldin autour du thème : « Les passions ont-elles un avenir ? » (à 18 h 30, Maison de l'Unesco, 125, av. de Suffren, 75007 Paris ; tél. : 01-45-68-15-01).

● **LE 6 MAI. *NÉGATIONNISME*. A Lyon,** la Villa Gillet organise une rencontre entre Nadine Fresco et Jean Lacouture autour du thème : « Aux origines du négationnisme » (à 19 h 30, IUFM, 4, rue Chazière, 69004 Lyon ; tél. : 04-78-27-02-48).

● **LES 6 ET 7 MAI. CHINE. A Montpellier,** les Amis de la librairie Sauramps organisent, avec *Le Monde diplomatique* et *Le Monde des débats*, des rencontres-débats autour du thème : « Où va la Chine ? » en présence notamment de Wei Jingsheng et Gao Xingjian (salle Rabelais, bd. Sarrail, 34000 Montpellier ; tél. : 04-67-06-78-78).